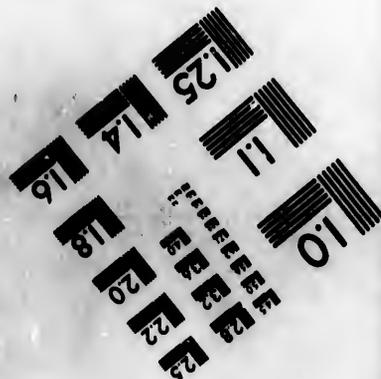
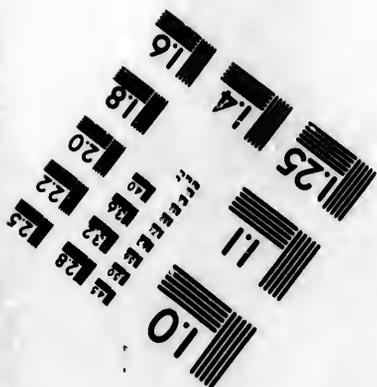
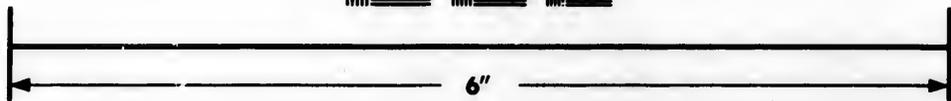
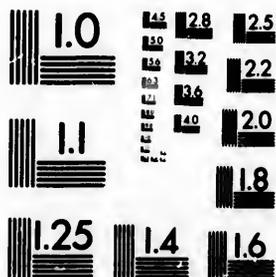


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4303

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

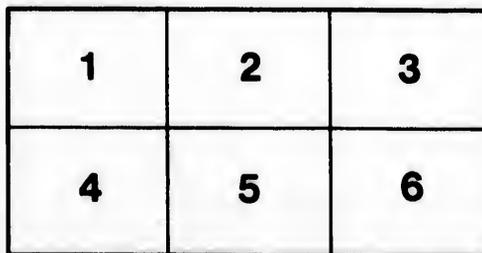
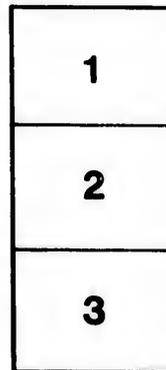
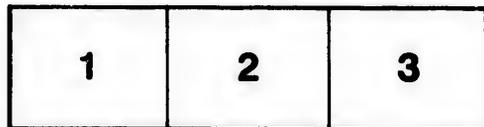
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire  
détails  
es du  
modifier  
er une  
filmage

es

errata  
l to

t  
e pelure,  
on à

32X

**LE**  
*É*  
**ET**

**DESMI**  
**NOU**

---

**MÉMO**  
**E**

---

Chez J. G. N  
des Augu

---

**AVEC APP**

# LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

---

MÉMOIRES DES INDES  
ET DE LA CHINE.

---

TOME XXVI.



A PARIS:

Chez J. G. MÉRIGOT le jeune, Libraire, Quai  
des Augustins, au coin de la rue Pavée.

---

M. DCC. LXXXIII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI;

B V 2290

230477

A2

1780

v. 26

\*\*\*



L

ÉDIFI

DES

---

*Sur la  
au C  
l'Acc*

**U**N M  
son zel  
rendus  
même  
eu des  
mis à  
ses trav  
mérito  
Lettres  
Tom



LETTRES  
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,  
ÉCRITES  
DES MISSIONS ÉTRANGERES.



M É M O I R E

*Sur la vie de M. Picquet, Missionnaire  
au Canada; par M. de la Lande, de  
l'Académie des Sciences.*

UN Missionnaire, recommandable par son zele & par les services qu'il a rendus à l'Eglise & à l'Etat, né dans la même Ville que moi, & avec qui j'ai eu des relations particulieres, m'avoit mis à portée de donner une idée de ses travaux; j'ai cru que cette notice méritoit de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant précisément le  
Tome XXVI. A

même objet que les autres pieces de ce Recueil, & j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote & d'un ami aussi estimable que M. l'Abbé Picquet,

François Picquet, Docteur de Sorbonne, Missionnaire du Roi, & Préfet Apostolique au Canada, naquit à Bourg en Bresse, le 6 Décembre 1708. Les cérémonies de l'Eglise lui plurent dès son enfance, d'une maniere qui sembloit annoncer sa vocation; il apporta en naissant beaucoup de facilité: la bonne éducation qu'un pere estimable lui donna, seconda ses heureuses dispositions, & il fit ses premieres études avec les applaudissemens de tous ses Supérieurs & de ses Professeurs, quoique, dans la dissipation & le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout-à-fait étrangères à ses études. M. Picquet en effet aimoit à essayer ses goûts dans beaucoup de genres, & il y réussissoit; mais ses premiers amusemens avoient annoncé ses premiers penchans, & l'état ecclésiastique étoit sa principale vocation. Dès l'âge de 17 ans, il commença dans sa patrie les fonctions de Missionnaire avec succès, & à 20 ans l'Evêque de Sinope, Suf-

fragant  
par un  
sion de  
de la  
qui dé

L'en  
lui fit  
l'Arche  
d'aller  
suiivit  
grécati  
lui pro  
Conve  
lui fit  
& l'en  
dans l  
tentrion  
près d  
ment  
une fo  
procure  
de sa

Apr  
comm  
à Mon  
seul d  
France  
la paix  
Ver  
des de

fragant du Diocèse de Lyon, lui donna, par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les Paroisses de la Bresse & de la Franche-Comté qui dépendoient du Diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit désirer d'aller à Rome; mais l'Archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa Théologie. Il suivit ce conseil; il entra dans la Congrégation de Saint Sulpice. Bien-tôt on lui proposa la direction des nouveaux Convertis; mais l'activité de son zele lui fit chercher une plus vaste carrière, & l'entraîna au-delà des mers en 1733 dans les Missions de l'Amérique septentrionale, où il a demeuré pendant près de 30 ans, & où son tempérament affoibli par le travail, acquit une force & une vigueur qui lui ont procuré une santé robuste jusqu'à la fin de sa vie.

Après avoir long-temps travaillé en commun avec d'autres Missionnaires, à Mont-Réal, on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises, dont la France devoit profiter pour ramener la paix dans nos vastes Colonies.

Vers 1740, il s'établit près du lac des deux Montagnes, au nord de Mont-

Réal , à portée des Algonquins , des Nipissings & des Sauvages du lac Témiscaming , à la tête de la Colonie , & sur le passage de toutes les Nations du nord , qui descendoient par la grande riviere de Michilimakina au lac Huron.

Il y avoit eu une ancienne Mission sur le lac des deux montagnes ; mais elle étoit abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouissoit alors pour y construire un fort en pierres. Le fort commandoit les villages des quatre Nations qui composoient la Mission du lac. Il fit faire ensuite des enceintes à chacun de ces villages , avec des pieux de cèdre ; il les flanqua de bonnes redoutes. Le Roi paya la moitié de cette dépense ; le Missionnaire fit faire le reste par corvées. Il y fixa deux Nations errantes des Algonquins & des Nipissings , en leur faisant bâtir un beau village , & les faisant semer & récolter , ce qui avoit paru jusques-là impossible. Ces deux Nations ont été dans la suite les premières à donner du secours aux François. Les douceurs qu'elles goûterent dans cet établissement , les attachèrent à la France & au Roi , sous le nom duquel M. Picquet leur procuroit des secours d'argent , de denrées , &

tout ce  
de ces

Il y  
le plus  
en Can  
qui y f  
d'une  
différen  
oratoire  
res, vo  
tribués  
trois qu  
lors à e  
dance a  
le moy  
sings, &  
par le  
rons. Se  
que tou  
ques &  
la fois  
vages ch  
dans les  
un moi  
une esp  
tiens pa  
conféren  
noit les  
il impo  
donnoie

3  
tout ce qui pouvoit satisfaire les besoins de ces Nations.

Il y fit élever un Calvaire, qui étoit le plus beau monument de la Religion en Canada, par la grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet d'une des deux montagnes, par les différentes chapelles & les différents oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, & distribués par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès lors à entretenir une exacte correspondance avec les Nations du nord, par le moyen des Algonquins & des Nipissings, & avec celles du sud & de l'ouest, par le moyen des Iroquois & des Hurons. Ses négociations réussirent si bien, que toutes les années, la veille de Pâques & de la Pentecôte, il baptisoit à la fois 30 à 40 adultes. Lorsque les Sauvages chasseurs avoient passé huit mois dans les bois, il les gardoit pendant un mois dans le village; il leur faisoit une espece de Mission, plusieurs entretiens par jour, deux catéchismes, des conférences spirituelles. Il leur apprenoit les prieres & les chants de l'Eglise: il imposoit des pénitences à ceux qui donnoient dans quelques désordres.

/ Une partie étoit sédentaire & domiciliée. Enfin, il parvint, contre toute espérance, à déterminer ces Nations à se soumettre entièrement au Roi, & à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connoître ses intentions, & de nommer tous leurs chefs. Dès le commencement de la guerre de 1742, ces Sauvages montrèrent leur attachement pour la France & pour le Roi dont M. Picquet leur avoit annoncé le caractère paternel, & qu'il leur avoit représenté comme le bien-aimé & l'idole de la Nation.

Voici un Discours qu'adressoit au Roi dans son enthousiasme, un guerrier Sauvage du lac des deux montagnes, & que les trois Nations prièrent le Gouverneur d'envoyer au Roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style & de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas mot à mot le Discours du Sauvage, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissoit le mieux leur style & leurs dispositions.

*Mon Pere,*

» Fais moins attention à ma façon

» de pa  
 » cœur  
 » de m  
 » comm  
 » qui p  
 » fere a  
 » peut  
 » avec  
 » servic  
 » Tu  
 » fais;  
 » porte  
 » Missi  
 » du g  
 » m'on  
 » de l'  
 » Maît  
 » un m  
 » est in  
 » & p  
 » qui c  
 » vern  
 » M  
 » mar  
 » j'ap  
 » tu n

(1)

(2)

esprit

» de parler qu'aux sentiments de mon  
» cœur : jamais Nation ne fut capable  
» de me dompter, ni digne de me  
» commander. Tu es seul dans le monde  
» qui puisse régner sur moi, & je pré-  
» fere à tous les avantages que l'Anglois  
» peut m'offrir pour me faire vivre  
» avec lui, la gloire de mourir à ton  
» service.

» Tu es grand dans ton nom, je le  
» fais; *Onnontio* (le Général) (1) qui me  
» porte ta parole, & la *Robe noire* (le  
» Missionnaire) qui m'annonce celle  
» du grand Esprit, *Kichemanitou*, (2),  
» m'ont dit que tu étois le chef fils aîné  
» de l'épouse de Jesus qui est le grand  
» Maître de la vie, que tu commandes  
» un monde de guerriers; que ta Nation  
» est innombrable; que tu es plus maître  
» & plus absolu que les autres chefs  
» qui commandent des hommes & gou-  
» vernent le reste de la terre.

» Maintenant que le bruit de ta  
» marche frappe mes deux oreilles; que  
» j'apprends de ton ennemi même que  
» tu n'as qu'à paroître, & les forts tom-

---

(1) Ils appellent le Roi Ononti-io-goa.

(2) Ils appellent *Matchimanitou* le mauvais esprit, ou le diable.

» bent en poussiere & ton ennemi à la  
 » renverse ; que la paix de la nuit & les  
 » plaisirs du jour cedent à la gloire  
 » qui t'emporte ; que l'œil pourroit  
 » à peine te suivre dans tes courses &  
 » au travers de tes victoires ; je dis que  
 » tu es grand dans ton nom & plus  
 » grand par le cœur qui t'anime, que  
 » ta vertu guerriere surpasse même la  
 » mienne : les Nations me connoissent ,  
 » ma mere m'a conçu dans le feu d'un  
 » combat , m'a mis au jour avec le  
 » casse-tête à la main , & ne m'a nourri  
 » qu'avec du sang ennemi.

» Eh ! mon Pere, quelle joie pour  
 » moi , si je pouvois à ta suite soulager  
 » un peu ton bras , & considérer moi-  
 » même le feu que la guerre allume  
 » dans tes yeux.

» Mais il faut que mon sang ré-  
 » pandu pour ta gloire sous ce soleil ,  
 » te réponde de ma fidélité , & la mort  
 » de l'Anglois de ma bravoure. J'ai la  
 » hache de guerre à la main & l'œil  
 » fixé sur *Onnontio* qui me gouverne ici  
 » en ton nom. J'attends sur un pied  
 » seulement & la main levée , le signal  
 » qu'il me doit donner pour frapper  
 » ton ennemi & le mien. Tel est , mon  
 » Pere, ton guerrier du lac des deux  
 » montagnes. »

Les  
 premi  
 Anglo  
 leurs

M.

voir la  
 glois  
 prépar  
 mença  
 les Fra  
 se fort  
 Sauvag  
 tachen  
 étoient  
 res pou  
 mis. M  
 détach  
 des pr  
 pouffo  
 le lac  
 avis au  
 voyer  
 der au  
 pouvio  
 partie  
 même  
 doit ce  
 les éta  
 moulin  
 driers

Les Sauvages tinrent parole, & les premiers coups qui furent portés aux Anglois, dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglois & les François vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance; il commença par réunir, dans sa Mission, tous les François dispersés aux environs, pour se fortifier & donner plus de liberté aux Sauvages. Ceux-ci faisoient tous les détachemens qu'il leur demandoit; ils étoient continuellement sur les frontières pour épier les mouvemens des ennemis. M. Picquet apprit, par un de ces détachemens, que les Anglois faisoient des préparatifs de guerre à Sarasto, & pouissoient leurs établissemens jusques sur le lac du Saint-Sacrement. Il en donna avis au Général, & lui proposa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis, si nous ne pouvions pas en faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui-même, avec M. Marin qui commandoit ce détachement; on brûla le fort, les établissemens de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les mardriers, & autres bois de construction.

les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues d'habitation, & l'on fit 145 prisonniers, sans avoir perdu un seul François, & même sans qu'aucun eut été blessé. Cette seule expédition empêcha les Anglois de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre.

Après la prise de l'Isle-Royale, toute la Colonie étoit dans la consternation; l'on craignoit tout de la flotte Angloise à Québec, & des Nations leurs alliées dans le haut de la Colonie. M. Picquet répondit de cette partie; il fut attirer ces mêmes Nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec, comme autant d'ôtages, au nombre de soixante chefs avec leur suite: il commença à leur prêcher l'Evangile, & les détermina à nous prêter la main contre les Anglois, s'ils venoient nous attaquer. M. Hocquart lui donna dès-lors le titre d'Apôtre des Iroquois. Cet heureux événement rassura entièrement la Colonie, malgré les alarmes que devoit nous causer la perte d'un combat naval. En effet, M. de la Jonquiere fut obligé de se battre, quoiqu'inférieur en nombre, lorsqu'il alloit en Canada pour en être Gouverneur gé-

néral.  
par M.

M.

vages

moien

joigno

dre de

la Col

les ha

liffonn

geres

Les en

presqu

ils fur

à Québ

tué ou

ques-t

les boi

parut

Notre

deux

sans f

ce dé

tranqu

paix,

reur

nemis

plus

Per

M. Pi

néral. Il fut fait prisonnier, & remplacé par M. de la Galissonniere.

M. Picquet fut bientôt, par ses Sauvages découvreurs, que les Anglois formoient un gros détachement auquel se joignoient quelques Sauvages, avec ordre de frapper en plusieurs endroits de la Colonie, pour jeter la terreur parmi les habitans. Il en prévint M. de la Galissonniere, qui fit tenir des troupes légères prêtes à partir au premier signal. Les ennemis furent surpris, on les prit presque tous avec leurs prisonniers, & ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec; le reste de ce détachement fut tué ou noyé au pied des cascades: quelques-uns qui s'échapperent périrent dans les bois. Depuis ce temps, aucun parti ne parut du côté du lac des deux Montagnes. Notre Missionnaire resta deux jours & deux nuits, pendant cette expédition, sans fermer l'œil; mais la destruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, jusqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis, étoit telle, qu'ils ne se tenoient plus que sur la défensive.

Pendant cette guerre de 1742 à 1748, M. Picquet contribua deux fois à la con-

servation de la Colonie ; mais il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit , il veilloit sans cesse ; on le voyoit coucher dans les bois & sur la neige , marcher à pied , en hiver , des journées entières , souvent dans l'eau , passer le premier les rivieres , au milieu des glaçons , pour donner le bon exemple à ses guerriers , exposant sa vie comme un militaire , tandis que ses connoissances lui faisoient trouver des expédiens dans les occasions qui paroissent les plus désespérées. Il prit possession , lui douzieme , d'un pays que les Anglois étoient sur le point d'occuper , & il s'y conserva , malgré leurs intrigues & leurs efforts.

Ses négociations réussissoient aussi bien que les entreprises militaires qu'il dirigeoit : les chefs de la Colonie lui confierent , dans les occasions les plus critiques & les plus intéressantes , & lui en témoignèrent cent fois toute leur satisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748 , notre Missionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvéniens dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux Sauvages & aux partis ennemis que les Anglois envoyoit sur nous , lui fit choisir un poste qui pût à l'avenir intercep-

ter les  
à M.  
blissen  
tation  
au-del  
le plus

M.

écriv  
bre d'  
roient  
été p  
côté d  
tirer l  
abbé L  
quel c  
confia  
gociat  
aller c  
blissen  
le plu  
fible ,  
rappo  
Nation  
dernie  
formé  
prend  
qu'ils  
d'une  
les di  
ce qu

ter les passages des Anglois. Il proposa à M. de la Galissonniere de faire l'établissement d'une Mission de la Présentation, près du lac Ontario, qui a réussi au-delà de ses espérances, & qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, Ministre de la Marine, écrivoit le 4 Mai 1749 » un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils desiroient embrasser le Christianisme, il a été proposé d'établir une Mission du côté du fort Frontenac, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'est le sieur abbé Picquet, Missionnaire zélé, & auquel ces Nations paroissent avoir de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année dernière, aller choisir un terrain propre à l'établissement de la Mission, & constater, le plus précisément qu'il aura été possible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes Nations. Par une lettre du 5 Octobre dernier, M. de la Galissonniere a informé que, quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entiere dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer : c'est par cette

raison que Sa Majesté desire que vous suiviez le projet d'établissement proposé; s'il pouvoit avoir un certain succès, il ne devoit pas être difficile pour lors de faire entendre aux Sauvages, que le seul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglois sur eux & sur leurs terres, c'est de détruire Choueguen, afin de les priver par-là d'un poste qu'ils ont principalement établi dans la vue de pouvoir contenir leurs Nations. Cette destruction est d'une si grande conséquence, tant par rapport à nos possessions que par rapport à l'attachement des Sauvages & à leur traite, qu'il convient de mettre tout en usage pour engager les Iroquois à l'entreprendre: cette voie est actuellement la seule qu'on puisse employer pour cela, mais vous devez sentir qu'elle exige beaucoup de prudence & de circonspection ».

Les qualités que le Ministre desiroit, pour réussir à éloigner les Anglois de notre voisinage, M. Picquet les possédoit éminemment. Aussi, le Général, l'Intendant & l'Evêque s'en rapportèrent absolument à lui pour le choix de l'établissement de cette nouvelle Mission; & malgré les efforts de ceux qui avoient des intérêts opposés, il fut chargé de l'entreprise.

Le  
à 307  
de la  
sentat  
Soëga  
Réal,  
lac de  
au fle  
avec l  
dent e  
quiva  
On a  
fort  
incur  
la ba  
march  
forme  
où le  
& au  
Mais  
encor  
port  
raren  
fortir  
sud,  
& q  
avec  
D  
pre,  
les S

Le fort de la Présentation est situé à  $302^{\circ} 40'$  de longitude, & à  $44^{\circ} 50'$  de latitude, sur la riviere de la Présentation, que les Sauvages nomment Soëgatfi, 30 lieues au dessus de Mont-Réal, à 15 lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac qui donne naissance au fleuve Saint Laurent, conjointement avec le lac Champlain; 15 lieues à l'occident de la source de la riviere d'Hudson qui va tomber dans la mer à New-Yorck. On avoit bâti près de-là, en 1671, le fort de Frontenac, pour arrêter les incursions des Anglois & des Iroquois: la baie servoit de port à la marine marchande & militaire, qu'on avoit formée dès-lors sur cette espece de mer où les tempêtes sont aussi fréquentes & aussi dangereuses que sur l'océan. Mais le poste de la Présentation parut encore plus important, parce que le port est très-bon, que la riviere y gèle rarement, que les barques en peuvent sortir par les vents de nord, d'est & de sud, que les terres y étoient excellentes, & qu'on pouvoit fortifier cet endroit avec plus d'avantage.

D'ailleurs, cette Mission étoit propre, par sa situation, à nous concilier les Sauvages Iroquois des cinq Nations.

qui habitent entre la Virginie & le lac Ontario. M. le Marquis de Beauharnois, & ensuite M. de la Jonquiere, Gouverneur général de la Nouvelle - France, desiroient beaucoup qu'on parvint à l'établir, sur-tout dans un temps où la jalousie des Anglois, irritée par une guerre de plusieurs années, cherchoit à éloigner de nous les Nations du Canada.

Cet établissement étoit comme une clef de la Colonie, parce que les Anglois, les François, les Sauvages du haut Canada ne pouvoient passer ailleurs que sous le canon du fort de la Présentation, lorsqu'ils descendoient du côté du sud; que les Iroquois au midi, & les Micissagués au nord, étoient à sa portée: aussi parvint-il, dans la suite, à en rassembler de plus de cent lieues de distance. Cependant les Officiers, les Interpretes & les Négocians regardoient alors cet établissement comme une chimere. La jalousie & les contradictions l'auroient fait échouer, sans la fermeté de M. l'abbé Picquet, soutenue par celle de l'Administration. Cet établissement servoit à protéger, à secourir & à soulager les postes déjà établis sur le lac Ontario: l'on pouvoit y construire les barques & canots pour transporter les

effets de  
pense  
étoit p  
qualité  
tout qu  
un mo  
le débi  
faire, p  
bliffem  
réunion  
qui s'y  
chasse  
périeur

M.  
ment  
Sauvag  
qu'il lu  
de l'en  
depuis

Le  
constr  
ion,  
doute  
terres  
ses tra  
avoit f  
autant  
il anir  
loit d  
neuf

effets du Roi avec un tiers moins de dépense qu'ailleurs, parce que le bois y étoit plus commun, d'une meilleure qualité, & plus facile à exploiter, surtout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à scie pour l'exploitation & le débit de ces bois. Enfin, il pouvoit faire, pour les Colons François, un établissement important, & un point de réunion des Européens & des Sauvages, qui s'y trouvoient très à portée de la chasse & de la pêche dans la partie supérieure du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de soldats ouvriers & quelques Sauvages; il se mit d'abord, le mieux qu'il lui fût possible, à l'abri des insultes de l'ennemi, ce qui lui réussit toujours depuis.

Le 20 Octobre 1749, il avoit fait construire un fort de pieux, une maison, un hangar, une écurie, une redoute, un four; il avoit défriché des terres pour des Sauvages. On estimoit ses travaux 30 à 40 mille livres: il les avoit fait pour 3485 l. mais il y mettoit autant d'intelligence que d'économie; il animoit les ouvriers, & l'on travailloit depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.

Quant à lui, son désintéressement étoit extrême; il ne recevoit alors ni appointemens, ni gratifications: il se soutenoit par son industrie & son crédit, car il ne touchoit pas même son patrimoine. Il n'avoit du Roi qu'une ration de deux livres de pain & une demi-livre de lard; aussi les Sauvages, lui ayant apporté un chevreuil & des perdrix, lui disoient: nous ne doutons point, mon Pere, qu'il ne se fasse de mauvais raisonnemens dans ton estomac, de ce que tu n'as que du lard à manger; voilà de quoi raccommoder tes affaires. Les chasseurs lui fournissoient de quoi faire subsister les François, & de quoi traiter les Généraux, dans l'occasion. Il a eu des truites de quatre-vingt livres, que ses Sauvages lui apportent.

Lorsque la Cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de son établissement. Il eut d'abord six chefs de famille en 1749, quatre-vingt-sept l'année suivante, & trois cents quatre-vingt-seize en 1751. Toutes ces familles étoient des plus anciennes & des plus considérables, en sorte que cette Mission étoit dès-lors assez puissante pour nous attacher les cinq Nations, qui pouvoient faire en tout 25 mille habitans, & il

en con  
lonie.  
tons Ir  
nos int  
à crain  
& c'êt  
nes à  
quet p  
pour a  
il le p  
la per  
malgre  
battre  
les rai  
lui fal  
sa glo  
avec é  
élever  
de, lo  
défric  
que e  
Plus e  
infid  
bient  
le pl  
Colo  
la P  
l'Isle  
le fl

en compta jusqu'à 3 mille dans sa Colonie. En attachant à la France les cantons Iroquois, & les mettant bien dans nos intérêts, on étoit sûr de n'avoir rien à craindre des autres Nations Sauvages, & c'étoit le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglois. M. Picquet profita avantageusement de la paix pour augmenter cet établissement, & il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvoit désirer, malgré les contradictions qu'il eût à combattre, les obstacles qu'il eût à surmonter, les railleries & les propos indécents qu'il lui fallût essuyer; mais son bonheur & sa gloire n'y perdirent rien: l'on vit, avec étonnement, plusieurs villages s'y élever presque à la fois, un fort commode, logeable, & agréablement situé; des défrichemens prodigieux couverts presque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, encore toutes infidelles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant & le plus abondant de la Colonie. Il avoit dans ses dépendances la Présentation, la Gallette, Suegatzi, l'Isle aux Galots, & l'Isle Picquet dans le fleuve Saint-Laurent. Il avoit dans le

fort sept petits pierriers , & onze pieces de quatre à six livres de balles.

Les familles les plus distinguées des Iroquois étoient distribuées , à la Présentation , en trois villages : celui qui étoit voisin du fort François contenoit , en 1754 , 49 cabanes d'écorce , dont quelques-unes avoient 60 à 80 pieds de long , & suffisoient à trois ou quatre familles. L'endroit leur plaisoit à cause de l'abondance de la chasse & de la pêche.

On auroit pu augmenter sans doute cette Mission ; mais il auroit fallu avoir assez de terres défrichées pour faire semer toutes les familles , & les aider à subsister , & pour que chaque canton eût un quartier séparé.

M. Picquet auroit désiré que , pour en tirer un grand parti , on fit défricher , pendant un certain temps , cent arpens de terre chaque année ; qu'on aidât les Sauvages à se bâtir solidement , & à entourer leur village d'une palissade ; qu'on fit construire une Eglise , & une maison pour sept à huit Missionnaires. Les Nations le desiroient , & c'étoit un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvoit se faire avec 15000 liv. par an ,

& il p  
Bénéfic  
grès de

En a  
pliqua  
il en ba  
vêque  
& s'affi  
que l'o  
de la  
1749 ,  
ciers ,  
tres de  
autres  
miner  
menes  
trente-  
séjour ,  
la Reli

A p  
Picque  
de Go  
de dou  
crédite  
mena  
ment  
de M.  
étonne  
person  
événem

& il propoſoit de les aſſigner ſur un Bénéfice, comme étant deſtinées au progrès de la Religion.

En attendant, notre Miſſionnaire ſ'appliqua d'abord à inſtruire ſes Sauvages; il en baptiſa un grand nombre. M. l'Evêque de Québec, voulant être témoin & ſ'affurer par lui-même des merveilles que l'on racontoit de l'établiſſement de la Préſentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques Officiers, des Interpretes du Roi, des Prêtres des autres Miſſions, de pluſieurs autres Prêtres, & paſſa dix jours à examiner & à faire examiner les Cathécumenes; il en baptiſa lui-même cent trente-deux, & ne ceſſa, pendant ſon ſéjour, de bénir le ciel des progrès de la Religion parmi ces infideles.

A peine furent-ils baptiſés, que M. Picquet ſongea à leur donner une forme de Gouvernement: il établit un Conſeil de douze anciens; il choiſit les plus accrédités chez les cinq Nations, il les mena à Mont-Réal, où ils prêterent ſerment de fidélité au Roi, entre les mains de M. le Marquis du Queſne, au grand étonnement de toute la Colonie, où perſonne n'auroit oſé eſpérer un pareil événement.

Attentif au bien de l'Administration comme à celui de la Religion, M. Picquet avertissoit les chefs de la Colonie des abus dont il étoit témoin. Il fit, par exemple, un Mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étoient venus s'établir au Long-Saut & à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompoient les Sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, & les empêchoient de venir jusqu'à la Mission, où on les auroit détrompés, instruits dans la Religion, & attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissoit dans les Missions contrarioient beaucoup les projets de notre Missionnaire. » J'ai déjà vu, disoit-il dans un Mémoire, avec consolation supprimer celles qui étoient au Saut Saint-Louis & au lac des deux Montagnes, & je pensois que le Gouvernement, informé par d'autres que par moi du tort qu'elles font tant à la Religion qu'à l'Etat, ne manqueroit pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile & bien plus pernicieuse que dans les autres Missions. Personne ne connoît mieux que moi les désordres, qui augmentent à mesure que l'on rend cette

garnison  
de nos  
à-peu  
mauva  
Roi s'a  
difficul  
tinuelle  
les mo  
sont si  
dants  
habitu  
du zel

Dep  
chargé  
j'ai tou  
étudié  
que la  
perdoi  
que tr  
gion,  
vais co  
téressé  
fréque  
la prin  
fois le  
verneu  
& leu

Il e  
Saut  
Monta

garnison plus nombreuse ; la ferveur de nos premiers Chrétiens s'éteint peu-à-peu par les mauvais exemples & les mauvais conseils ; la docilité envers le Roi s'affoiblit aussi insensiblement ; les difficultés se multiplient presque continuellement entre des Nations dont les mœurs, le caractère & les intérêts sont si différents : enfin, les Commandants & les Garde-magasins opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zèle des Missionnaires.

Depuis près de 24 ans que je suis chargé de la conduite des Sauvages, j'ai toujours reconnu avec ceux qui ont étudié leurs mœurs & leur caractère, que la fréquentation des François les perdoit entièrement, & que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la Religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils & l'ame mercenaire & intéressée des Nations Européennes qui les fréquentent dans leurs villages, en font la principale cause. De-là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des Gouverneurs, même leur infidélité au Roi, & leurs apostasies.

Il est de notoriété publique, qu'au Saut Saint Louis & au lac des deux Montagnes, Missions autrefois si fer-

ventes, & qui ont rendu depuis près de 100 ans des services très-importans à la Colonie, les garnisons y ont causé des maux & des désordres presque irréparables; qu'elles y ont introduit non-seulement le libertinage & toute sorte de débauches, mais encore l'indépendance & la révolte. M. Picquet craignoit sur-tout l'introduction d'un crime contre nature, heureusement inconnu chez les Sauvages.

Les Commandans n'étoient occupés alors dans nos Missions qu'à diminuer la confiance des Sauvages en leurs Missionnaires: il sembloit que c'étoit une victoire gagnée, dès que l'on en avoit séparé quelques-uns, ou même quand l'on avoit su adroitement prévenir un Général contre les Missionnaires, & les noircir dans son esprit. Un saint Religieux, Missionnaire aussi infatigable pour le service du Roi, qu'il l'étoit pour celui de Dieu, succomba même sous le poids de l'autorité, au détriment de la Mission du Saut Saint Louis, à force d'accusations que les Commandans du fort inventerent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le Roi, & l'insolence des Sauvages prirent aussi-tôt la place

de la pi  
mission  
donné  
temps f  
Enfin,  
l'on sup  
mis les  
danger  
de tran  
Louis a  
pour é  
quentat

L'exp  
c'étoit p  
sions le  
vages, &  
& reflé  
Missions  
la mém  
naires y  
nistere  
de beau  
fort Fro  
portage  
postes d  
dants d  
garnison  
détruit  
restoit p  
M. Picq

Tome

de la piété, de l'attachement, de la soumission & de l'obéissance dont ils avoient donné tant de preuves depuis si longtemps sous la conduite des Missionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on supprima des garnisons qui avoient mis les deux Missions dans le plus grand danger; mais les Jésuites furent obligés de transporter leur Mission du Saut St. Louis au-dessus du Lac Saint François, pour éloigner les Sauvages de la fréquentation des François.

L'expérience a toujours prouvé que c'étoit par la Religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les Sauvages, & que les Missionnaires formoient & resseroient ces liens. En effet, nos Missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les Missionnaires y ont exercé librement leur ministère: au lieu que l'on a vu désertir de beaux villages qui étoient établis au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du portage, & dans presque tous les autres postes du haut Canada. Les Commandants de ces mêmes postes, avec leurs garnisons, ont tellement dispersé & détruit ces Etablissmens, qu'il n'en restoit plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces Sauvages étant sans

Missionnaires, fans conseils & fans consolateurs, avoient tous abandonné les postes François, pour se ranger la plupart du côté des Anglois, & ces fortes de transfuges étoient plus dangereux pour nous, que les Sauvages qui ne nous avoient jamais connus.

Avant que les Missionnaires nous eussent concilié les Peuples du haut Canada, ils conspiroient dans tous les postes contre les François : ils cherchoient l'occasion de les égorger. Ceux qui étoient pour nous, n'étoient presque d'aucun secours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premières années de la guerre de 1755 ; & même, excepté les Chrétiens domiciliés, l'on ne voyoit presque point de Sauvages des pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année, malgré les invitations & les négociations continuelles ; mais les Chrétiens domiciliés, lorsqu'ils étoient tranquilles avec leurs Missionnaires dans leurs villages, étoient toujours prêts au premier signal de la volonté des Gouverneurs généraux. On les a vu courir sur leur propre Nation, lorsqu'elle nous étoit contraire, & n'épargner pas même leur famille ; car dans l'affaire de M. Dieskau,

ils tuer  
fait pr  
guerre  
des gar  
ils refu  
vouloie  
trahisse  
& l'on  
qu'à fo  
ou de p  
Mission  
eux.

Mais  
que les  
Beauha  
Jonqui  
mes dé  
Sauvag  
Comm  
les ord  
que pa  
Mission  
fiance  
avoir en  
à les é  
aux exc  
de l'âge  
habitue  
Militai  
Garde-

ils tuèrent tous leurs parens qu'ils avoient fait prisonniers ; au lieu que dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avoit des garnisons dans leurs villages, tantôt ils refusoient de prendre les armes, & vouloient demeurer neutres, tantôt nous trahissoient, ou servoient nos ennemis, & l'on ne pouvoit les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présens, encore falloit-il que les Missionnaires se missent en marche avec eux.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les Gouverneurs généraux, MM. de Beauharnois, de la Galissonniere, de la Jonquiere, & du Quesne, ont eux-mêmes découvert, plusieurs fois, que les Sauvages avoient été poussés, par les Commandans des forts, à aller contre les ordres des Généraux, afin sans doute que pareilles fautes rejailissent sur les Missionnaires, & diminuassent la confiance que ces Généraux paroissent avoir en eux. Quand ils étoient parvenus à les écarter, rien ne s'opposoit plus aux excès qui étoient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des Militaires. Les Commandans & les Garde-magasins étoient même plus dan-

gereux que les soldats , les uns par leur autorité ou leur indépendance , & comme ayant en leur disposition les effets du Roi ; les autres , par la facilité qu'ils avoient également de faire des présens ; tous par la facilité des femmes de ces pauvres Nations, dont l'usage , avant leur conversion , étoit de rechercher les hommes. Tout cela introduisoit bientôt le libertinage dans une Mission , la division dans les mariages , la confusion dans les villages , & le mépris de la Nation ; par conséquent l'éloignement général de ces peuples pour les François , quelques dispositions que les Missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté.

On pouvoit craindre cependant qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre ; mais M. Picquet étoit persuadé que cela seroit encore moins dangereux que de les y maintenir , parce que , disoit-il , les Anglois songeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des Sauvages , que celui où il y auroit garnison ; 1<sup>o</sup>. ils savent bien qu'il n'y a rien à gagner avec des Sauvages , qu'il est difficile de les surprendre , qu'un village ainsi rassemblé est comme un nid de guêpes , qui

paroi  
les ch  
sur le  
ne le  
trém  
pour  
n'en v  
troier  
irrite  
irréco  
heure  
glois

Au  
un vo  
un ca  
où il  
l'inte  
vages  
fenta  
un M  
ner u

Il  
Cata  
de la  
de Sa  
un re  
pain  
n'y a  
pour  
A

paroissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt sur leurs agresseurs de tous côtés, & ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité; 2<sup>o</sup>. les Anglois n'auroient plus, pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux François; ils se mettroient à dos toutes les Nations, & les irriteroient d'une manière à les rendre irréconciliables: c'eût été le coup le plus heureux pour les François; mais les Anglois n'avoient garde de l'entreprendre.

Au mois de Juin 1751, M. Picquet fit un voyage autour du lac Ontario, avec un canot du Roi & un canot d'écorce, où il avoit cinq Sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de Sauvages au nouvel établissement de la Présentation. Il s'est trouvé dans ses papiers un Mémoire à ce sujet, & je vais en donner un extrait.

Il visita d'abord le fort Frontenac ou Cataracoui, situé à 12 lieues à l'occident de la Présentation; il n'y trouva point de Sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq Nations. Le pain & le lait y étoient mauvais; il n'y avoit pas même de l'eau-de-vie pour panser une plaie.

Arrivé à l'endroit du lac Ontario,

que l'on nomme Kaoui, il y trouva un Negre fugitif de la Virginie; on lui assura, à cette occasion, qu'il ne seroit pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des Negres & Negresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevroit bien en Canada, qu'on les nourriroit pendant la première année, qu'on leur concéderoit des terres comme aux habitans; les Sauvages leur serviroient volontiers de guides; les Negres seroient les plus terribles ennemis des Anglois, prévoyant qu'il n'y auroit jamais de pardon à espérer pour eux, si les Anglois devenoient les maîtres du Canada: & ils contribueroient beaucoup à l'établissement de cette Colonie par leur travail. Il y avoit même des Flamans, des Lorrains & des Suisses qui auroient suivi leur exemple, parce qu'ils étoient mal avec les Anglois, & qu'ils ne les aimoient pas.

A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne Mission, que M. Dolliers de Kléus & l'abbé d'Urfé, Prêtres du Séminaire de St. Sulpice, y avoient établie. L'endroit est charmant, mais le terrain n'est pas bon.

Il visita le fort de Toronto, à 70 lieues du fort Frontenac, à la partie la

plus  
trouva  
tout c  
tandis  
les au  
siffagu  
lui; i  
que le  
enfants  
les m  
Iroqu  
naires  
au lie  
n'avoit  
d'eau-  
pas ac  
les tra  
voient  
pour l  
étoit t  
au cor  
pour l  
n'avoit  
sa Mi  
plicat  
De  
situat  
Sauva  
très-a  
n'éta

plus occidentale du lac Ontario ; il y trouva de bon pain & de bon vin , & tout ce qui étoit nécessaire pour la traite, tandis que l'on en manquoit dans tous les autres postes. Il y trouva des Mississagues qui s'assemblerent autour de lui ; ils parlerent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens , les femmes & les enfans auroient , si le Roi avoit pour eux les mêmes bontés qu'il avoit pour les Iroquois , à qui il procuroit des Missionnaires : ils se plaignoient de ce que , au lieu de leur bâtir une Eglise , l'on n'avoit placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laissa pas achever , & leur répondit que l'on les traitoit suivant leur goût , qu'ils n'avoient jamais témoigné le moindre zele pour la Religion , que leur conduite y étoit très-oppoée , & que les Iroquois , au contraire, avoient marqué leur amour pour le Christianisme ; mais , comme il n'avoit point d'ordre pour les attirer à sa Mission , il évita une plus longue explication.

Delà il passa à Niagara , il examina la situation de ce fort , n'y ayant point de Sauvages à qui il pût parler. Il est situé très-avantageusement pour la défense , n'étant commandé d'aucun côté ; on y

voit de très-loin, on y jouit de l'abord de tous les canots & barques qui y viennent jusqu'à terre, & y sont en sûreté. Mais le terrein s'y détruisoit peu-à-peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le Roi avoit faites pour le soutenir. M. Picquet pensoit que l'on pourroit remplir la distance qui est entre la terre & le quai que l'on avoit fait pour le soutenir, & y faire un glacis. Cette place étoit importante pour faire la traite, & pour assurer la possession du portage, de Niagara & du lac Ontario.

De Niagara, M. Picquet alla au Portage, qui est à six lieues de ce poste; il alla voir le même jour la fameuse chute ou le saut de Niagara, par lequel les quatre grands lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario. Cette cascade est aussi prodigieuse par sa hauteur, & la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chûtes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite isle qui en laisse trois au nord & trois au sud: elles sont entr'elles une symmétrie singulière & un effet étonnant. Il mesura la hauteur d'une de ces chûtes du côté du sud, & il la trouva d'environ 140 pieds.

Cet  
des plu  
étoit l  
qui y  
étoient  
d'y tra  
qu'ils y  
guen d  
la rivie  
y com  
cepend  
traite  
étoient  
tite, &  
en sûr  
M.  
nontor  
dre à  
enfants  
les par  
& le f  
le che  
famill  
pagn  
ce vien  
quet  
viaire  
sans  
tous  
caire

Cet Etablissement du Portage qui étoit des plus importans pour le commerce, étoit le plus mal pourvu : les Sauvages qui y venoient en grand nombre, étoient dans la meilleure disposition d'y traiter ; mais ne trouvant point ce qu'ils y cherchoient, ils alloient à Choueguen ou Choëguen, à l'embouchure de la riviere du même nom. M. Picquet y compta jusqu'à 50 canots. Il y avoit cependant à Niagara une maison de traite où le Commandant & le Traiteur étoient logés ; mais elle étoit trop petite, & les effets du Roi n'y étoient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les Sonnontoans qui lui promirent de se rendre à sa Mission, & lui donnerent 12 enfans pour ôtages en lui disant que les parens n'avoient rien de plus cher, & le suivroient incessamment, ainsi que le chef du *petit Rapide*, avec toute sa famille. Les jeunes Sauvages qui accompagnoient M. Picquet, avoient parlé à ce vieillard en véritables Apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire son Breviaire, les Sauvages & les Sonnontoans, sans perdre de temps, s'assemblerent tous pour tenir conseil avec M. de Joncaire qui le tira quelque temps après

en particulier , & lui dit : vos Sauvages & les Sonontoans connoissant votre fermeté dans vos résolutions , & sachant que vous aviez dessein de passer par Choëguen en vous en retournant , m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire, ils sont informés des mauvaises dispositions des Anglois , qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur Colonie , & comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tailler en pieces plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal ; mais tout cela n'aboutiroit à rien , & vos enfans , les Sauvages vous perdrent toujours par l'adresse de cette Nation qui vous hait. Pour moi , ajouta M. de Joncaire , je vous conjure en mon particulier de n'y point passer : les Sauvages m'en ont dit encore davantage. M. Picquet répondit à l'instant Ethonciaouin , cela sera comme vous le désirez , mes enfans.

Il se mit en marche avec tous ces Sauvages , pour revenir au fort Niagara : M. Chabert de Joncaire ne voulut point le abandonner. A chaque endroit où ses trouvoient des campemens , des cabanes , des entrepôts , ils étoient salués par la mousqueterie des Sauvages qui ne

cessoie  
fidérat  
avoit p  
vages  
Rigoui  
crue ,  
dans s  
arrivar  
rémon  
ce qui  
Le ler  
miere  
pelle  
de Re

M.  
méri  
de Ch  
rencon  
village  
cette  
cle , q  
noissan  
prom  
rende  
printe  
gagne  
Sonno

A  
la riv  
contr

cessoient jamais de marquer leur considération au Missionnaire. M. Picquet avoit pris le devant avec les seuls Sauvages des côtes; MM. de Joncaire & Rigouille venant après lui avec la recrue, il s'embarqua avec 39 Sauvages, dans son grand canot, & il fut reçu en arrivant au fort dans le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces Sauvages. Le lendemain il assembla pour la première fois les Sonontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de Religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario: du côté de Choëguen une jeune Sonontoanne rencontra son oncle qui venoit de son village, avec sa femme & ses enfans; cette jeune fille parla si bien à son oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connoissance de la Religion, qu'il vint promettre avec sa famille, qu'ils se rendroient à la Présentation dès le petit printems prochain, & qu'il espéroit gagner aussi sept autres cabanes des Sonontoans dont il étoit le chef.

A 25 lieues de Niagara, il visita la riviere de Gascouchagou où il rencontra une foule de serpens à sonnettes.

Les jeunes Sauvages sautèrent au milieu d'eux , & en tuerent 42 , fans avoir été mordus d'aucun.

Il visita ensuite les cascades de cette riviere : les premières qui se présentent à la vue , en montant , ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint Cloud , excepté que l'on ne les a point embellis , & qu'elles ne paroissent pas si hautes ; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses ; les secondes à un quart de lieue plus haut , sont moins considérables , & sont néanmoins remarquables ; la troisième aussi à un quart de lieue plus haut , a des beautés vraiment admirables par ses rideaux , ses chûtes qui sont aussi comme à Niagara , une symétrie & une variété charmante : elle peut avoir cent & quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui sont entre les chûtes , il y a cent petites cascades qui présentent aussi un spectacle curieux ; & si les hauteurs de chaque chûte étoient réunies ensemble , & qu'elles n'en fissent qu'une , comme à Niagara , elle auroit peut-être quatre cent pieds de haut ; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chûte de Niagara , ce qui fera passer toujours celle-ci comme une

merve  
le mo  
défor  
voyere  
en effe  
que M  
désiro  
truire  
de le r  
décide  
ridion  
de bâ  
baye  
très-b  
ge. Il r  
mode

Il e  
Choëg  
cieux  
formé  
tous le  
en ter  
ches ;  
fort b  
navire  
par-de  
ceinte  
de de  
la plu  
de tro

merveille qui est peut-être l'unique dans le monde. Les Anglois pour mettre le désordre dans cette nouvelle levée, enverroient beaucoup d'eau-de-vie. Il y eut en effet des Sauvages qui s'enivrèrent, & que M. Picquet ne put remmener. Aussi, désiroit-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, & empêcher les Anglois de le rebâtir; & pour que nous fussions décidément les maîtres de la côte méridionale du lac Ontario, il proposoit de bâtir un fort près de-là, dans la baye des Goyongois, qui feroit un très-beau port & un très-beau mouillage. Il n'y avoit pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de Choëguen, l'établissement le plus pernicieux à la France que les Anglois eussent formé. Il étoit commandé presque de tous les côtés, & l'on pouvoit aisément en temps de guerre en faire les approches; c'étoit une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, & un machicouli qui se levoit par-dessus, le tout entouré d'une enceinte de pierres; flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auroient été

plus que suffisantes pour réduire en cendres cet Etablissement. Ce poste nous étoit encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnoit aux Anglois d'avoir relation avec toutes les Nations du Canada, que par le commerce, qui s'y faisoit autant par les François de la Colonie, que par les Sauvages; car Choëguen étoit fourni de marchandises qui n'étoient propres qu'aux François, au moins autant que de celles qui ne convenoient qu'aux Sauvages; ce qui indiquoit un commerce illicite. Si les ordres du Ministère avoient été exécutés, le commerce de Choëguen seroit presque tombé, du moins avec les Sauvages du haut Canada; mais il falloit fournir Niagara, & sur-tout le Portage, plutôt que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes & celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, & qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, & au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, les Missisagues; de sorte que Toronto ne pouvoit que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auroient été plus que suffisants

pour  
maga  
chand  
imiter  
qu'ils  
des b  
ges le  
me l'  
gara,  
lets d  
pesan  
meille  
deux  
les ve  
castor  
& cet  
dans  
Franç  
des A  
pas le  
auroit  
merc  
muni  
Choë  
dû au  
voyer  
eût é  
M.  
fort F  
plus

pour arrêter tous les Sauvages, si les magasins avoient été fournis des marchandises qu'ils aiment. L'on avoit voulu imiter les Anglois dans les bagatelles qu'ils vendoient aux Sauvages, comme des brasselets d'argent, &c. Les Sauvages les avoient confrontés & pesés, comme l'assuroit le Garde-magasin de Niagara, & il s'étoit trouvé que les brasselets de Choëguen, qui étoient aussi pesants, d'un argent plus pur & d'un meilleur goût, ne leur coûtoient que deux castors, tandis que l'on vouloit les vendre dans les postes du Roi, dix castors. Ainsi, l'on nous avoit décrédités, & cette argenterie restoit en pure perte dans les magasins du Roi. L'eau-de-vie Françoisise avoit la préférence sur celle des Anglois; mais cela n'empêchoit pas les Sauvages d'aller à Choëguen. Il auroit fallu pour faire tomber le commerce, que les postes du Roi fussent munis des mêmes marchandises que Choëguen, & au même prix; on auroit dû aussi empêcher les François d'y envoyer les Sauvages domiciliés; mais cela eût été fort difficile.

M. l'Abbé Picquet revint ensuite au fort Frontenac; jamais réception ne fut plus solennelle. Les Nipissings & les

Algonquins qui alloient en guerre avec M. de Belestre, se mirent d'abord en haye de leur propre mouvement, plus haut que le fort Frontenac où l'on avoit arboré trois drapeaux : ils firent plusieurs décharges de leur mousqueterie, & les cris de joie étoient sans fin ; on leur répondit dans le même goût, de tous les petits navires d'écorce. M. de Verchere & M. de la Valtrie firent en même temps tirer les canons du fort, & les Sauvages transportés de joie de l'honneur qu'ils recevoient, faisoient aussi un feu continuel avec des cris & des acclamations qui réjouissoient tout le monde. MM. les Commandants & les Officiers vinrent recevoir notre Missionnaire sur le rivage. Il ne fut pas plutôt débarqué que tous les Algonquins & Nipissings du lac vinrent l'embrasser en lui disant qu'on leur avoit dit que les Anglois l'avoient arrêté, & que si cette nouvelle s'étoit confirmée, il les auroit bientôt vu le débarrasser ; enfin, lorsqu'il fut de retour à la Présentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendresse que des enfants pourroient éprouver en recouvrant un pere qu'ils auroient perdu.

En 1753, M. Picquet vint en France

pour y  
& folli  
la Colo  
Il an  
la vue  
succès  
qualité  
tenir s  
absence  
sentire  
ainsi qu  
duisit f  
ils fure  
de bie  
cesse :  
tions c  
caracte  
n'auroi  
des int  
Tand  
en 175  
la Mar  
res, sp  
sur le C  
des mo  
la Fran  
observa  
tains e  
brouille  
da. Le

pour y rendre compte de ses travaux, & solliciter des secours pour le bien de la Colonie.

Il amena avec lui trois Sauvages dont la vue pouvoit intéresser davantage au succès de ses établissemens, & qui, en qualité d'ôtages, pouvoient servir à contenir sa nouvelle Mission pendant son absence. Les Nations assemblées y consentirent, & parurent même le désirer, ainsi que les chefs de la Colonie. Il conduisit ses Sauvages à Paris & à la Cour; ils furent reçus avec tant d'agrément & de bienveillance, qu'ils disoient sans cesse : il seroit à souhaiter que nos Nations connussent aussi bien que nous le caractère & la bonté des François, elles n'auroient bientôt qu'un même cœur & des intérêts communs avec la France.

Tandis que M. Picquet étoit à Paris en 1754, M. Rouillé, alors Ministre de la Marine, lui fit faire divers Mémoires, spécialement un Mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposoit des moyens infailibles de conserver à la France cette Colonie. Il fit aussi ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudens & brouillons occasionnoient dans le Canada. Le Ministre l'approuva fort, & l'as-

fura qu'il écrivoit au Général, pour prévenir dans la fuite de pareils désordres, qui ne pouvoient être que pernicious dans une Colonie encore foible, & trop éloignée des secours qui lui étoient nécessaires.

Le Ministre voulut lui donner une pension de mille écus, mais M. de Laporte, premier Commis, la transporta à l'abbé Maillard. Le Ministre en fut mécontent; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance étoit conçue dans les termes les plus honorables, & des livres dont le Roi lui fit présent. & lorsqu'il prit congé, le Ministre lui dit : Sa Majesté vous donnera bientôt de nouvelles marques de son contentement. Le Roi lui témoigna les mêmes sentimens toutes les fois qu'il eut occasion de lui parler à Versailles, ou à Bellevue.

Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il étoit en liaison avec un autre Ecclésiastique; jaloux de l'impression que faisoit à la Cour & à la Ville M. l'abbé Picquet, il lui fit défendre de continuer à montrer ses Sauvages, & le réduisit même à se justifier de l'avoir fait.

Enfin, il repartit à la fin d'Avril 1754,

et retour  
Missionn  
ages en  
ffet par  
uerre  
1754, 9  
du Roi  
ent qu  
fidélité  
voient f  
agnes  
Général  
struction  
riviere d  
guen.  
sur-tout  
ario, c  
sentatio  
détruisi  
mandée  
fut fait  
tres, &  
coise,  
qui éto  
de gu  
contin  
sion d  
plusieu  
des g  
vider

pour pré-  
léforders  
pernicieux  
, & trop  
toient né-  
onner une  
M. de La  
transporte  
re en fin  
quet n'eut  
cus, dont  
it conçue  
rables, &  
présent  
ministre lui  
oientôt de  
entement  
mes senti-  
occasion  
Bellevue  
ut mécon-  
Picquet,  
e un autre  
mpression  
Ville M.  
endre de  
ges, & le  
avoir fait.  
vril 1754,

z retourna à la Présentation avec deux  
Missionnaires. Le séjour des trois Sau-  
vages en France produisit un très-bon  
effet parmi les Nations du Canada. La  
guerre ne fut pas plutôt déclarée en  
1754, que les nouveaux enfans de Dieu,  
du Roi, & de M. Picquet, ne songe-  
rent qu'à donner des preuves de leur  
fidélité & de leur valeur, ainsi que l'a-  
voient fait ceux du lac des Deux-Mon-  
tagnes dans la guerre précédente. Les  
Généraux durent à M. Picquet la des-  
truction de tous les forts, tant sur la  
riviere de Corlac que sur celle de Choë-  
guen. Ses Sauvages se distinguèrent  
sur-tout au fort Georges, sur le lac On-  
tario, où les seuls guerriers de la Pré-  
sentation, avec leurs canots d'écorce,  
détruisirent la flotte Angloise, com-  
mandée par le Capitaine Beccan, qui  
fut fait prisonnier avec quantité d'au-  
tres, & cela à la vue de l'armée Fran-  
çoise, commandée par M. de Villiers  
qui étoit dans l'Isle au Galop. Les postes  
de guerre qui sortoient & rentroient  
continuellement, remplissoient la mis-  
sion de tant de prisonniers Anglois que  
plusieurs fois leur nombre passoit celui  
des guerriers; ce qui obligeoit d'en  
vider les villages, & de les envoyer

au Général. Enfin, une infinité d'autres expéditions dont M. Piquet étoit le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'Officiers; mais quelques-uns avouoient qu'il n'y avoit ni grâces, ni pensions, ni gratifications, ni avancements, ni marques de distinction accordées par le Roi à ceux qui avoient servi en Canada, qui ne dussent être un titre pour M. Picquet.

M. du Quesne, à l'occasion de l'armée du Général Bradoc, lui recommandoit d'envoyer le plus qu'il seroit possible de détachemens Sauvages, & lui donnoit à cette occasion tout pouvoir. En effet les exhortations que M. Picquet leur faisoit de donner l'exemple du zèle & du courage pour le Roi leur père, & les instructions qu'il leur donnoit, produisirent enfin la défaite entière de ce Général ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Quesne sur l'Ohio; cet événement qui a fait plus d'honneur aux armes du Roi que tout le reste de la guerre, on le dut principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le Marquis du Quesne dans cette expédition, & par le choix qu'il fit de guerriers aussi féroces qu'intrépides. L'assurance qu'il

ar don  
hauffa  
ils cr  
Mission  
& le  
il fût  
ues; c'  
ons do  
faire  
Il se t  
sauva  
s troupe  
archer  
ut dans  
e Cham  
re, des  
en, de  
alop, &  
armés p  
Colonie  
M. du  
et val  
lui écri  
n'oublie  
me so  
s preuve  
tre gé  
ble pou  
Le 9  
point

ré d'autre  
t étoit le  
ré l'avant  
iers; mais  
l n'y avoit  
ifications  
de distinc  
ceux qu  
ne duffen  
et.  
de l'armé  
mmandoit  
it possible  
lui donno  
r. En effet  
cquet leur  
du zele &  
pere, & le  
it, produi  
ere de ce  
1755, près  
cet événe  
r aux arme  
la guerre.  
aux soins  
our l'exéc  
Marquis du  
on, & par  
ers aussi fi  
ance qu'il

ur donna qu'ils vaincroient l'ennemi,  
haussa tellement leur imagination,  
ils croyoient dans le combat voir  
Missionnaire à leur tête les encoura-  
r & leur promettre la victoire, quoi-  
'il fût éloigné d'eux de près de 150  
ues; c'étoit là une de leurs supersti-  
ons dont il avoit bien de la peine à  
faire revenir.

Il se trouvoit lui-même souvent avec  
s sauvages à l'avant-garde, lorsque  
s troupes du Roi avoient ordre de  
archer à l'ennemi. Il se distingua sur-  
ut dans les expéditions de Sarasto, du  
e Champlain, de la pointe de la Cheve-  
re, des Cascades, du Carillon, de Choë-  
en, de la riviere de Corlac, de l'Isle au  
alop, &c. Les Etablissemens qu'il avoit  
rmés pour le Roi, mirent à couvert  
Colonie pendant toute la guerre.

M. du Quesne disoit que l'Abbé Pic-  
et valoit mieux que dix régimens :  
lui écrivoit le 23 Septembre 1754 :  
n'oublierai jamais un aussi bon citoyen;  
me souviendrai, tant que je vivrai,  
s preuves que vous m'avez données de  
tre générosité & de votre zele inépu-  
ble pour tout ce qui concourt au bien.  
Le 9 Juin 1755, M. du Quesne, sur  
point de partir, lui mande que les



agara ; il n'ont toutes ces lettres de confiance & précieuses & par lesquelles on gagne les leçons que l'on a données dans notre Missionnaire, sont remplies de ces témoignages de confiance & de satisfaction ; mais comme les Lettres de M. Picquet ne s'y trouvent point, il m'auroit été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces événemens, auxquels on voit seulement que M. Picquet avoit beaucoup de part.

A mesure que les circonstances devenoient plus embarrassantes pour nous, le zele de M. Picquet devenoit plus précieux & plus actif. En 1758, il détruisit les forts Anglois sur la rive de Montmorenci ; mais enfin, la bataille du 13 septembre 1759, où M. le Marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de Québec & bientôt celle du Canada. M. de Vaudreuil, retiré à Mont-Réal, au mois d'Octobre négocioit encore avec les Sauvages par le moyen de M. Abbé Picquet ; mais le Général Amherst qui avoit une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada.

Alors M. Picquet termina cette longue & pénible carrière par sa retraite, le 8 Mai 1760 ; mais il ne s'y détermina que de l'avis & du consentement du Général, de l'Evêque & de l'Intendant, & lorsqu'il vit que tout

étoit désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglois. L'estime qu'ils avoient pour son mérite, les éloges qu'ils en faisoient dans le particulier, auroient pu lui faire trouver de l'avantage à y rester; mais il ne se seroit jamais déterminé à prêter serment de fidélité à une autre Puissance, quelque séduisants que fussent les motifs que plusieurs François, des Missionnaires même & des Sauvages, lui proposoient, pour l'y engager, en lui faisant envisager les avantages qui en résulteroient. Il espéroit encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis de M. le Marquis de Levis, pour sauver ainsi les drapeaux & l'honneur de leur corps; mais il n'en fut pas le maître. Il étoit bien sûr de les faire subsister abondamment; mais il fut obligé de se contenter de vingt-cinq François qui l'accompagnerent jusqu'à la Louisiane, & il échappa ainsi avec eux aux Anglois, quoiqu'il eût été le plus exposé pendant la guerre, & qu'il n'eût pas reçu le moindre secours pour un si long voyage; mais il avoit avec lui deux petits détachemens de Sauvages dont l'un le précédoit de quelques lieues, & l'autre l'accompagnoit,

gnoit, &  
ment pa  
mesure  
tions. Ce  
à une au  
dant cor  
faisoit de  
gré les  
nous éti  
Sauvages  
tions, &  
zele & d  
le Roi le  
na entre  
mais les  
l'Iroquoi  
M. Picq  
rassé (1).  
Il rev  
le pays  
passa 22  
il ne s'o  
en calma

(1) J'ai  
papiers des  
rans du Ca  
que cet a  
l'Ouvrage  
pendant c  
Mont-Réa  
Tome

gnoit, & ils étoient relevés successivement par de pareils détachemens, à mesure qu'il trouvoit différentes Nations. Celle qui le quittoit, le remettoit à une autre Nation, en le recommandant comme un pere. Par-tout on lui faisoit des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions; par-tout il trouvoit les Sauvages dans les meilleures dispositions, & recevoit leurs protestations de zele & d'attachement inviolable envers le Roi leur pere. Il passa à Michilimachina entre le lac Huron & le lac Michigan; mais les Sauvages entendoient tous l'Iroquois ou l'Algonquin, en sorte que M. Picquet n'y étoit point embarrassé (1).

Il revint ainsi par le haut Canada, le pays des Illinois & la Louisiane: il passa 22 mois à la Nouvelle-Orleans où il ne s'occupa qu'à réunir les esprits, en calmant une espece de guerre civile

---

(1) J'aurois bien voulu trouver dans ses papiers des Mémoires sur les mœurs des habitans du Canada; mais j'ai oui dire à M. Picquet que cet article étoit assez bien traité dans l'Ouvrage du Pere Lafitau qui avoit habité pendant cinq ans au Saut Saint-Louis, vers Mont-Réal.

qu'il y avoit entre le Gouverneur & les habitans, & à prêcher la paix en public & en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir regner assez heureusement pendant son séjour.

Le Général Hamerft, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord du lieu où M. Picquet pouvoit s'être réfugié, & sur l'assurance qu'on lui donna qu'il étoit parti pour retourner en France par l'ouest, il disoit hautement, j'en suis fâché; cet Abbé n'auroit pas été moins fidele au Roi d'Angleterre, s'il lui avoit une fois prêté ferment de fidélité, qu'il l'a été au Roi de France: nous lui aurions donné toute notre confiance, & nous aurions gagné la sienne.

Ce Général se trompoit, M. Picquet avoit un amour extrême pour sa patrie; il n'auroit pu en adopter une autre. Aussi, les Anglois avoient-ils fini par le proscrire & mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux.

Cependant les Anglois eux-mêmes ont contribué à établir la gloire & les services de cet utile Missionnaire: on lisoit dans une de leurs Gazettes: *Le Jésuite de l'ouest a détaché de nous toutes les Nations, & les a mis dans les intérêts*

*des Fran*  
de l'oue  
encore v  
tons de f  
en plais  
Galiffoni  
de cette  
rieufeme  
suites, si  
faisoit cr  
naire ne  
y en avoi  
l'auteur d  
& des av  
portoit f  
insinvoer  
de furna  
se croyo  
l'armée,  
breuse de  
voient to  
*Picquet &*  
un prover  
Colonie.

Un O  
le faire en  
les Sauva  
Chef Ang  
présence,  
leurs casse

*des François.* Ils le nommoient le Jésuite de l'ouest, parce qu'ils n'avoient pas encore vu alors son rabat, ni les boutons de sa soutanne, comme lui écrivoit en plaisantant M. le Marquis de la Galiffoniere qui lui envoyoit l'extrait de cette Gazette; ou pour parler sérieusement, parce que le zele des Jésuites, si connu dans le nouveau Monde, faisoit croire qu'un aussi grand Missionnaire ne pouvoit être qu'un Jésuite. Il y en avoit qui le représentoient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglois & des avantages que la France remportoit sur eux. Quelques-uns même insinuoient qu'il y avoit quelque chose de surnaturel. En effet, nos ennemis se croyoient perdus lorsqu'il étoit à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de Sauvages aguerris qui le suivoient toujours. Ils ne parloient que de *Picquet & de son bonheur*: c'étoit même un proverbe qui avoit cours dans la Colonie.

Un Officier Anglois, ayant voulu le faire enlever & mettre sa tête à prix, les Sauvages parvinrent à prendre ce Chef Anglois; ils l'amenerent en sa présence; & dansant autour de lui avec leurs casse-têtes, demandoient le signal

au Missionnaire qui ne répondit qu'en faisant grace à l'ennemi.

Aussi, l'on essaya tous les moyens possibles pour l'engager à être au moins neutre entre les Anglois & les François. On eut recours à la médiation des Sauvages ; on lui offrit de lui laisser annoncer librement la foi catholique aux Nations , même aux Européens domiciliés ; de lui payer deux mille écus de pension, avec tous les secours nécessaires pour son établissement ; de ratifier la concession du lac Gannenta & de ses environs , lieu charmant que les six cantons Iroquois avoient donné à M. Picquet dans la plus célèbre assemblée qui se soit tenue au Chateau de Quebec.

Les Colliers qui sont les contrats de ces Nations , furent déposés dans son ancienne Mission du lac des deux Montagnes ; mais il déclara qu'il préféreroit toujours la ration que le Roi lui donnoit ; & qui étoit tout le traitement qu'on lui faisoit alors , à tous les avantages que pouvoit lui offrir une Puissance étrangere ; que le mot de neutralité dans les circonstances où l'on étoit , outrageoit sa fidélité ; enfin , que l'idée seule lui en faisoit horreur. Il auroit pu

faire for  
tere éto  
de cupid  
le défini  
mériter

Aussi  
dans , le  
des hon  
& leur  
extraord  
de ses se  
soit à l'  
Réal , a  
forts où  
escadres  
sujets m  
qui avo  
du M  
été que  
condam  
teur. Ne  
long-ter  
ques de  
des Off  
vu en C

On v  
nistres  
à son z  
d'autan  
les inq

faire fortune sans eux , mais son caractere étoit bien éloigné de cette espece de cupidité. Les services , la fidélité & le désintéressement de M. Picquet lui méritèrent la plus haute considération.

Aussi , les Généraux , les Commandans , les troupes , lui marquoient , par des honneurs militaires , leur estime & leur reconnoissance d'une maniere extraordinaire , mais digne de la nature de ses services. Il recevoit ces honneurs , soit à l'armée , soit à Quebec , à Montréal , aux trois rivieres , dans tous les forts où il passoit , & même sur les escadres , malgré la jalousie de quelques sujets médiocres , tel que M. de \*\*\* qui avoit cherché à affoiblir la gloire du Monnaire ; mais celui-ci n'en a été que trop vengé par le procès & la condamnation qu'a essuyé son détracteur. Nous l'avons vu à Bourg , même long-tems après , recevoir des marques de vénération & de reconnoissance des Officiers d'un Régiment qu'il avoit vu en Canada.

On voit dans plusieurs lettres des Ministres les témoignages que l'on rendoit à son zele & à ses succès ; elles lui font d'autant plus d'honneur , qu'on y voit les inquiétudes de la Cour sur les

obstacles qu'il y avoit à surmonter ; & sur l'ancienne inimitié de ces Nations avec lesquelles nous avons été presque toujours en guerre ; mais leurs liaisons avec les Anglois avoient fait place à leur attachement pour la France, dont le Ministère eut des preuves par la conduite que ces Nations ont tenue pendant le reste de la guerre, & longtemps après. On voit dans l'Ouvrage de G. T. Raynal (*T. VIII. p. 295*) que les Sauvages avoient une prédilection marquée pour les François ; que les Missionnaires en étoient la principale cause ; mais ce qu'il dit à ce sujet est principalement applicable à l'Abbé Picquet.

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ses services, il me suffira de transcrire le témoignage que lui rendoit en 1764 le Gouverneur-Général, après leur retour en France & la perte du Canada.

» Nous, Marquis du Quesne, Com-  
 » mandeur de l'Ordre royal & militaire  
 » de Saint-Louis, Chef d'Escadre des  
 » armées navales, ancien Lieutenant-  
 » général, commandant la Nouvelle-  
 » France & les Gouvernemens de Louis-  
 » bourg & de la Louisiane,

» Cert  
 » avanta  
 » en Can  
 » Picque  
 » les Na  
 » que lu  
 » cesseur  
 » grande  
 » quise  
 » y avo  
 » versio  
 » des  
 » moins  
 » son  
 » talent  
 » du ser  
 » empl  
 » servic  
 » gouver  
 » toujo  
 » mém  
 » Il a  
 » avec  
 » près  
 » rend  
 » tenib  
 » tions  
 » Miss  
 » avec  
 » Che

» Certifions que sur les témoignages  
» avantageux qui nous ont été rendus  
» en Canada, des services de l'Abbé  
» Picquet, Missionnaire du Roi parmi  
» les Nations sauvages, de la confiance  
» que lui avoient donnée nos prédé-  
» cesseurs dans cette Colonie, & de la  
» grande réputation qu'il s'y étoit ac-  
» quise par les beaux établissemens qu'il  
» y avoit formés pour le Roi; les con-  
» versions nombreuses & surprenantes  
» des Infideles qu'il n'attachoit pas  
» moins à l'Etat qu'à la Religion par  
» son zele, son désintéressement, ses  
» talents, & son activité pour le bien  
» du service de Sa Majesté : nous l'avons  
» employé à différents objets du même  
» service pendant tout le temps de notre  
» gouvernement général, & qu'il a  
» toujours réussi à notre satisfaction,  
» même au-delà de nos espérances.  
» Il a ainsi servi la Religion & l'Etat,  
» avec un succès incroyable, pendant  
» près de trente années. Il avoit d'abord  
» rendu le Roi maître absolu des As-  
» semblées nationales des quatre Na-  
» tions qui composoient la premiere  
» Mission du lac des deux Montagnes,  
» avec la liberté de nommer tous leurs  
» Chefs à sa volonté : il a fait prêter

» serment de fidélité à sa Majesté entre  
 » nos mains par tous les Chefs des Na-  
 » tions qui composoient sa dernière  
 » Mission de la Présentation où il a fait  
 » des Etablissémens admirables : en un  
 » mot, il s'est rendu d'autant plus di-  
 » gne de notre reconnoissance, qu'il a  
 » mieux aimé retourner au Canada,  
 » & continuer ses services, que de  
 » vivre dans sa patrie, & recueillir  
 » l'héritage de ses parens qui l'ont  
 » déshérité, comme nous l'avons ap-  
 » pris, pour n'avoir pas voulu rester en  
 » France, il y a dix ans, lorsqu'il y vint  
 » accompagné de trois Sauvages. Nous  
 » pourrions de vive voix détailler les  
 » services importants que cet Abbé a  
 » rendus, si Sa Majesté ou ses Ministres  
 » l'exigeoient, & lui rendre la justice  
 » qui lui est due, pour lui obtenir du  
 » Roi les marques de satisfaction qu'il  
 » a lieu d'esperer ; en foi de quoi nous  
 » avons signé le présent certificat ; &  
 » scellé de nos armes. *Signé*, le Marquis  
 » du Quesne. »

M. le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, dans toute la Nouvelle-France, certifioit de même, en 1765, que M. Picquet avoit servi pendant près de 30

ans dans  
 zele & le  
 rapport  
 lativeme  
 ses talen  
 vages, s  
 critiques  
 mérite  
 confianc  
 ques; qu  
 lité de  
 guerre,  
 auprès  
 miciliée  
 avoit fo  
 grand  
 bles &  
 pour m  
 dans le  
 même  
 le Chri

M. c  
 par ses  
 fit ses  
 du Can  
 l'Abbé  
 connu  
 a faits  
 la Reli  
 campa

ans dans cette Colonie, avec tout le zele & la distinction possible, tant par rapport aux intérêts de l'Etat; que relativement à ceux de la Religion; que ses talens pour gagner l'esprit des Sauvages, ses ressources dans les momens critiques, & son activité, lui avoient mérité constamment les éloges & la confiance des Gouverneurs & des Evêques; qu'on avoit sur-tout éprouvé l'utilité de ses services dans la dernière guerre, par différentes négociations auprès des Iroquois & des Nations domiciliées, par les Etablissmens qu'il avoit formés, & qui avoient été d'un grand secours, par les soins infatigables & continuels qu'il s'étoit donnés pour maintenir & fortifier les Sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermissoit dans le Christianisme.

M. de Bougainville, devenu célèbre par ses expéditions maritimes, & qui fit ses premières armes dans la guerre du Canada, certifioit, en 1760, que M. l'Abbé Picquet, Missionnaire du Roi, connu par les Etablissmens utiles qu'il a faits dans ce pays-là pour le bien de la Religion & de l'Etat, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui,

avoit contribué par son zele, son activité & ses talens, au bien du service du Roi & à la gloire de ses armes; que son crédit auprès des Nations sauvages & ses ressources personnelles, avoient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques.

Tous ceux qui étoient revenus du Canada s'empressoient à faire valoir des services aussi longs & aussi constants, rendus aux François pendant près de trente ans; à faire connoître le mérite d'un citoyen qui s'étoit expatrié pour remplir les intentions de la Cour, qui avoit sacrifié sa jeunesse, son héritage, des espérances dont on le flattoit en France, qui avoit exposé mille & mille fois sa vie, sauvé souvent les sujets du Roi & la gloire de ses armes, & qui pouvoit même dire qu'il n'y avoit point eu d'actions glorieuses à la France, pendant son séjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Ses services n'eurent pas le même effet dans la dernière guerre pour la conservation du Canada, les actions brillantes & presque incroyables auxquelles il contribua, ont au moins conservé dans l'esprit des Nations sauvages la haute idée qu'elles avoient de la valeur Française,

& peut-être  
dispositi  
utiles.

Je vou  
les lettr  
neurs g  
ques, de  
en place  
nement  
les opér  
chargé,  
sur des  
rés, sur  
que lui  
périence  
& que  
exécution  
d'en fai  
& hono  
partie  
j'ai vu e  
calm q  
respect

M. l  
tout d  
succès  
témoir  
son dé  
la Fran  
la con

& peut-être que dans la suite ces mêmes dispositions pourront encore nous être utiles.

Je voudrois pouvoir rapporter toutes les lettres des Ministres, des Gouverneurs généraux & particuliers, des Evêques, des Intendans & autres personnes en place, & l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce Missionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevoit sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur ses ressources, sur les expédiens que lui suggéroient son zele & son expérience dans les occasions critiques, & que son activité mettoit toujours en exécution. Je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire, elle seroit curieuse & honorable à la France; on trouve une partie de ces lettres dans ses papiers: j'ai vu entr'autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle mon cher & très-respectable Patriarche des cinq Nations.

M. le Marquis de Levis devoit surtout de faire valoir les travaux & les succès de M. Picquet dont il avoit été témoin, & qu'il avoit admiré, ainsi que son désintéressement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglois, après la conquête du Canada; & j'ai été té-

moins des sollicitations que M. de Levis lui faisoit pour exciter son ambition, ou diriger vers quelque place importante un zèle qu'il faisoit être bien digne de l'Episcopat.

Le témoignage des Supérieurs Ecclésiastiques ne pouvoit être qu'également favorable au zèle de notre Missionnaire. L'Evêque de Quebec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être transporté dans la nouvelle Mission que M. Picquet avoit établie parmi les Iroquois, & y avoir baptisé plus de cent adultes, enjoignoit à tous les Prêtres de son Diocèse de l'aider autant qu'ils le pourroient; lui donnoit tous ses pouvoirs, même ceux d'approuver les autres Prêtres, & d'absoudre des censures réservées au souverain Pontife.

M. Picquet de retour en France, passa quelques années à Paris; mais une partie de son temps fut employé à exercer le ministère dans tous les endroits où M. l'Archevêque de Paris jugea qu'il pourroit être utile. Son activité pour le travail, le fixa assez long-temps au mont Valérien où il fit reconstruire un clocher.

Il avoit été obligé, pour faire son voyage, de vendre les livres dont le

Roi lui  
lui avo  
avoit fa  
réduit à  
ne pou  
son act  
penses

Cepe  
Clergé  
cation  
l'Arche  
vêque  
pense d  
1770 l  
tion se  
Paris e  
que ses  
compe

En  
Bresse  
désiroit  
empres  
où il fit  
d'y fai  
pour d  
téchifo  
jamais  
pitre  
Chano  
Visitat

Roi lui avoit fait présent en 1754 : on lui avoit retiré le traitement qu'on lui avoit fait au Canada ; & quoiqu'il fut réduit à un très - petit patrimoine , il ne pouvoit se résoudre à employer son activité pour obtenir les récompenses qu'il avoit si bien méritées.

Cependant l'Assemblée générale du Clergé de 1765 , lui offrit une gratification de 1200 liv. , en chargeant M. l'Archevêque de Rheims & M. l'Archevêque d'Arles de solliciter une récompense du Roi. L'Assemblée suivante en 1770 lui donna encore une gratification semblable ; mais son départ de Paris empêcha le succès des espérances que ses amis avoient conçues des récompenses de la Cour.

En 1772 , il voulut se retirer en Bresse où une famille nombreuse le désiroit , & le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchoit , il catéchisoit ; il confessoit , & son zele n'avoit jamais assez de quoi s'exercer. Le Chapitre de Bourg lui décerna le titre de Chanoine honoraire. Les Dames de la Visitation le demandèrent pour Di-

recteur : on l'attira ainsi dans la Capitale de la Province.

En 1777 il fit un voyage à Rome où sa réputation l'avoit devancé , & où le Saint Pere le reçut comme un Missionnaire qui devoit être cher à l'Eglise , & lui donna une gratification de 5000 l. pour son voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer ; il revint en Bresse , & il y apporta des reliques , qu'il exposa à la vénération des fideles dans l'Eglise Collégiale de Bourg.

La réputation de l'Abbaye de Cluny & l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ses neveux établi à Cluny , le porterent vers cette habitation célèbre dans le Christianisme. Il acquit même dans les environs , en 1779 , une maison & un terrain qu'il vouloit faire valoir ; mais en 1781 , étant revenu chez sa sœur à Verjon , pour ses affaires , il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre , d'une hémorragie qui l'affoiblit beaucoup , & d'une espece d'hydropisie ; enfin , une hernie qu'il avoit depuis long-temps , ayant empiré , lui causa la mort le 15 Juillet 1781.

M. Picquet étoit d'une taille avantageuse & imposante ; il avoit une physionomie ouverte & engageante ; il étoit

d'une hu  
l'austérité  
que la g  
au son c  
logien ,  
composé  
cois , soi  
récréoit  
étoit en  
les autre  
canique  
des Sauv  
tous les  
profélyt  
eut-il to  
tendre c  
& de se  
cru deve  
triotte &  
exemple  
de la Re

d'une humeur gaie & amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respiroit que la gaité; il faisoit des conversions au son des instrumens; il étoit Théologien, Orateur, Poëte; il chantoit & composoit des cantiques soit en François, soit en Iroquois, avec lesquels il récréoit & intéressoit les Sauvages. Il étoit enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le faisoit quelquefois admirer des Sauvages. Enfin, il savoit employer tous les moyens propres à attirer des profélytes, & à se les attacher: aussi, eut-il tout le succès qu'on pouvoit attendre de son industrie, de ses talens & de son zele. C'est pour cela que j'ai cru devoir faire connoître un compatriote & un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammeroit le zele de la Religion & de la Patrie.





L'AST



AV

**L**ES  
écrit d  
Christ  
époque  
n'a pu  
ancien  
d'une  
y a e  
n'est d  
ciens  
livres  
méth



HISTOIRE  
DE  
L'ASTRONOMIE CHINOISE,  
  
AVERTISSEMENT.

**L**ES Auteurs Chinois qui ont écrit depuis l'an 206 avant Jesus-Christ, avouent que depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, on n'a pu savoir les méthodes des anciens Astronomes Chinois, que d'une manière fort confuse. S'il y a eu une méthode réelle, ce n'est que dans ce qui reste d'anciens livres, ou fragmens des livres, qu'on peut trouver cette méthode, ou des vestiges de cette

méthode. Les livres ou fragmens des livres faits avant l'incendie des livres Chinois (1), sont en petit nombre; ce qu'il y a sur l'Astronomie Chinoise, se réduit à peu de chose. C'est dans ces livres & fragmens des livres, que j'ai examiné ce qui s'y voit sur l'ancienne Astronomie. J'avois déjà envoyé en Europe en divers temps le fonds de ce que j'envoie aujourd'hui; mais c'étoit sans ordre, & dans des mémoires détachés, & dont plusieurs avoient besoin d'être éclaircis; c'est ce qui m'a déterminé à examiner ces mémoires, & à les ranger selon l'ordre des temps, depuis la fondation de l'Empire Chinois, jusqu'à l'an

---

(1) Année *Ou-sié*, 34<sup>e</sup> du cycle de 60, avant Jesus-Christ 213.

206 av  
Pere E  
l'histoir  
noise de  
Christ,  
Dynasti  
quelqu  
M. de M  
de l'As  
la fin d  
qu'à l'  
bunal  
toute  
Chino  
la Mor  
temps  
l'Astro  
Dar  
Recue

(1) I

206 avant Jesus-Christ. Le feu Pere Etienne Souciet a publié l'histoire de l'Astronomie Chinoise depuis l'an 206 avant Jesus-Christ, jusqu'à la fin (1) de la Dynastie appelée *Yuen*. Il y a quelques années que j'adressai à M. de Mayran la suite de l'histoire de l'Astronomie Chinoise depuis la fin de la Dynastie *Yuen*, jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'Astronomie. Ainsi, on a toute l'histoire de l'Astronomie Chinoise depuis la fondation de la Monarchie Chinoise, jusqu'au temps où les Chinois ont adopté l'Astronomie Européenne.

Dans le second & le troisieme Recueil du Pere Etienne Souciet

---

(1) De Jesus-Christ 1367.

sur l'Astronomie Chinoise, il y a quelques articles qui auroient besoin d'être mieux éclaircis, & le tout me paroît devoir être mis en meilleur ordre. J'ai écrit plusieurs fois là-dessus au Pere Souciet & à d'autres; j'espère que tout cela se fera selon les vues de plusieurs Savans.

J'ai envoyé, en son temps, ce que j'ai pu trouver sur les étoiles Chinoises; M. Freret en a fait quelque usage dans sa nouvelle & savante dissertation sur la Chronologie Chinoise. J'ai envoyé aussi un Recueil d'observations Chinoises des planettes, des étoiles & des cometes. Ces Recueils sont entre les mains de M. de l'Isle. J'ai refait & mis en meilleur ordre le Recueil d'éclipses de soleil & de

lune; j'occasio  
res de C  
encore  
Ce que  
de mieu  
moires  
Les Sa  
les Men  
bien m  
en peu  
des Sc  
mieux  
penfer  
dont le  
louer  
autres  
priser;  
lieu.

Sans  
pation

lune ; je l'enverrai à la première occasion , avec quelques mémoires de Géographie que je n'ai pas encore achevé de mettre en ordre.

Ce que nous pouvons faire ici de mieux , est d'envoyer des mémoires tirés des livres Chinois.

Les Savans d'Europe & sur-tout les Membres de l'Académie voyent

bien mieux que nous , ce qu'on en peut tirer d'utile au progrès

des Sciences ; ils voyent aussi mieux que nous ce qu'on doit

penser des Auteurs Européens , dont les uns me paroissent trop

louer la Nation Chinoise , & les autres me paroissent la trop mé-

priser ; peu ont pris le juste milieu.

Sans divers obstacles & occupations , plusieurs Missionnaires

auroient déjà fait mieux que moi ce que j'ai entrepris; ceux qui viendront dans la suite, pourront mieux faire, & achever ce que je n'ai pu, faute de certaines connoissances & de quelques secours qu'il est difficile d'avoir dans un pays si éloigné des Savans d'Europe, sur-tout pour la matiere que j'ai traitée.

Dans les points qui supposent la connoissance de la Chronologie Chinoise, je suppose qu'on est instruit des fondemens de cette Chronologie, soit par ce que M. Freret & d'autres ont dit, soit par le Traité que j'ai envoyé sur cette matiere, à l'Académie des Inscriptions & belles - Lettres, en cas qu'elle ait jugé à propos d'en faire usage.

H

L'ASTI

Depuis  
chie C  
Jesús -  
Mission

LE Pri

ou Tay-  
de Confu  
pereur C  
regles po  
aucun de

Confu  
nong suc  
ti fut su  
pereur H  
fit faire  
tique. Or  
lendriers  
60 jours  
voit les  
des obse

1°. On  
des livres  
& de Chir

---

**HISTOIRE**
**DE**
**L'ASTRONOMIE CHINOISE,**

*Depuis le commencement de la Monarchie Chinoise, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ; par le Pere Gaubil, Missionnaire à Pekin.*

**L**E Prince appelé *Fou-hi*, ou *Pao-hi*, ou *Tay-hao* fut, selon le témoignage de Confucius, le premier Roi ou Empereur Chinois. Ce Prince donna des regles pour l'Astronomie; mais on n'a aucun détail.

Confucius dit que *Yen-ti*, ou *Chin-nong* succéda à *Fou-hi*, & que *Hoang-ti* fut successeur de *Chin-nong*. L'Empereur *Hoang-ti* eut des Astronomes; il fit faire des instrumens de Mathématique. On faisoit de son temps des Calendriers: on avoit un cycle de 60' pour 60 jours & pour 60 années: on observoit les astres. On n'a point de détail des observations de ce temps-là.

**N O T E S.**

1°. On n'a aucun mémoire avant l'incendie des livres sur les années des regnes de *Fou-hi* & de *Chin-nong*.

2°. On peut supposer que l'an 2677 avant J. C. fut la première du regne de *Hoang-ti* ; on peut aussi supposer que cette première année fut l'an 2593 avant J. C. Nulle démonstration pour cette époque ; mais il paroît démontré que la première année du regne de *Hoang-ti* est plus de 2400 avant J. C.

Le Gouvernement de *Chao-hao*, successeur de *Hoang-ti*, fut très-foible. Il y eut de grands désordres ; des Devins & des Magiciens gâterent les mœurs : tout fut confondu dans les cultes religieux : les Peuples étoient séduits par les Devins qui se faisoient passer pour gens extraordinaires, qui avoient communication avec le ciel.

L'Empereur *Tchouen-hiu* (1) ayant succédé à l'Empereur *Chao-hao*, entreprit de remédier aux désordres. Pour cela, il ordonna aux Princes *Tchong-Ly* d'avoir soin du calendrier & des affaires de Religion, confondues avec les affaires civiles. Par ce moyen on fut à quoi s'en tenir, pour les cultes

---

(1) Il regna 78 ans. Première année de son regne, 2493 avant J. C. Sa Cour fut au pays où est *Tong-tchang-fou*, ville de la Province du Chantong. Latitude 36° 28' 6" : longitude 0° 20', ouest de Pekin.

religieux

religieux  
*hiu* fit  
 servir le  
 fit déter  
 & des é  
 du ciel  
 l'année.

L'AST  
 partie la  
*Chao-ha*  
 débitoit  
 faisoit c  
 selon l'i  
 moyen  
*hiu* rem  
 livre K  
*Tchouen*  
 ciel avec  
 sur les  
 Devins d  
 remede  
 un mon  
 quité d  
 que les

(1) D  
 tice de  
 des livre  
 Tom

religieux : tout fut en paix. *Tcheouen-hiu* fit faire des instrumens pour observer les astres : par ses Astronomes il fit déterminer les temps des solstices & des équinoxes : il assigna les parties du ciel qui répondent aux parties de l'année.

R E M A R Q U E.

L'Astrologie judiciaire étoit en grande partie la source des désordres au temps de *Chao-hao*. En conséquence de ce qu'on débitoit sur les phénomènes célestes, on faisoit craindre ou espérer les Peuples, selon l'intérêt des Devins. C'est par le moyen des Astronomes que *Tcheouen-hiu* remédia au mal. Le texte de l'ancien livre *Koue-yu* (1), dit que l'Empereur *Tchouen-hiu* coupa la communication du ciel avec la terre. Le texte de ce livre sur les désordres introduits par les Devins du temps de *Chao-hao*, & sur le remède employé par *Tcheouen-hiu*, est un monument remarquable de l'antiquité de l'Astronomie ; car ce texte dit que les Astronomes eurent ordre de

---

(1) Dans la Chronologie, j'ai donné la notice de cet ancien livre, fait avant l'incendie des livres.

bien exécuter les anciennes regles de leur emploi. On voit les Astronomes chargés des affaires de Religion & des cérémonies religieuses.

L'Empereur *Yao* (1) étoit petit-fils de l'Empereur *Tcheouen-hiu*. *Hi* & *Ho* furent les Astronomes de *Yao*. Selon l'ancien livre *Koue-yu*, les Astronomes étoient descendans des Princes *Tchong*, *Ly*. Les Devins entreprirent de renouveler les désordres qu'ils avoient causés au temps de *Tcheouen-hiu*. *Yao*, pour y remédier, prit les mêmes mesures que l'Empereur son grand-pere avoit prises. *Yao* ordonna aux Astronomes *Hi*, *Ho*, de garder les regles prescrites aux Astronomes *Tchong*, *Ly*, leurs ancêtres. Voici ce que le livre classique *Chou-king* (2) rapporte des ordres donnés par *Yao*.

*Yao* ordonne d'abord à *Hi*, *Ho*, de

(1) Première année de son regne, l'an 2342 avant J. C. Sa Cour fut dans le pays de *Ping-yang-fou*, ville de la Province du *Chan-sy*. Latitude  $36^{\circ} 6' 60''$ , longitude  $4^{\circ} 56'$  ouest de Peking.

(2) *Chou-king*, chapitre *Yao-tien*, il y a plusieurs années que j'ai envoyé la traduction du livre *Chou-king*. Elle est entre les mains de M. de l'Isle & de nos Peres de Paris.

se ressou  
dû au re  
à *Hi*, *H*  
thode po  
leil, de l  
ne de m  
& de 1  
servir d  
dit de fa  
ples & c

*Yao* e  
noître le

*Yao*  
mes d'a  
lever du  
se recon  
nuit, &

Un a  
pour all  
d'été se  
long, &

Un tr

par ord  
voir le  
d'autom  
la nuit &  
risme H

(1) Ni

(2) Ho

(3) Co

se ressouvenir dans leur poste du respect dû au respectable ciel. Ensuite il enjoint à *Hi*, *Ho*, de mettre par écrit une méthode pour calculer le mouvement du soleil, de la lune & des astres. Il leur ordonne de marquer les conjonctions du soleil & de la lune dans le ciel, & de se servir d'instrumens, pour observer. Il dit de faire part avec attention aux Peuples & des calculs & des observations.

*Yao* entre dans le détail pour reconnoître les solstices & les équinoxes.

*Yao* ordonne à un de ses Astronomes d'aller à un lieu oriental voir le lever du soleil. L'équinoxe du printemps se reconnoît par l'égalité du jour & de la nuit, & par l'astre ou astérisme *Niao* (1).

Un autre Astronome fut nommé pour aller à un lieu austral. Le solstice d'été se reconnoît par le jour le plus long, & par l'astre ou astérisme *Ho* (2).

Un troisieme Astronome se rendit par ordre de *Yao* à un lieu occidental, voir le coucher du soleil. L'équinoxe d'automne se reconnoît par l'égalité de la nuit & du jour, & par l'astre ou astérisme *Hiu* (3).

(1) *Niao*, oiseau. Constellation, *Sing*.

(2) *Ho*, feu. Constellation, *Fang*.

(3) Constellation de ce nom.

Un quatrième Astronome fut mandé pour aller à un lieu boréal. Le solstice d'hiver se reconnoît par le jour le plus court & par l'astre ou astérisme *Mao*(1).

*Yao* dit enfin à ses Astronomes qu'il y a une période de 360 jours, plus six jours, & que la lune intercalaire sert pour déterminer les quatre saisons & l'année.

### N O T E S,

1°. Les quatre Astronomes dont on parle, étoient des familles *Hi*, *Ho*. Le respect pour le ciel ordonné par *Yao*, fait allusion aux désordres des Devins & aux obligations des Astronomes chargés des affaires de Religion.

2°. L'origine du respect des Chinois pour les Astronomes, & du grand cas qu'ils ont toujours fait du tribunal d'Astronomie, vient de ce que sous les anciens Empereurs, les chefs du tribunal d'Astronomie étoient des Princes, & de ce qu'ils étoient chargés du soin des cérémonies, des cultes religieux, de la doctrine; par-là ces Astronomes étoient sur un grand pied à la Cour, & les Empereurs avoient grand soin de s'instruire des principes de la science des astres.

3°. Il faut prendre garde aux Interprétations des Auteurs postérieurs qui ont expliqué les anciens textes du chapitre *Yao-tien* que j'ai

---

(1) Constellation de ce nom. Voyez les Constellations,

rapporté :  
prétations  
qui ont t  
interpréti  
à cela, &  
texte anc

4°. Il t  
six jours  
de lune  
& l'année

5°. L'E  
cesseur so  
eut pour  
10 ans d  
Empereur

L'Em  
sance de  
le nom  
quez qu  
par 7,  
*Fang*, R  
lieu de  
Chinois  
en 4 36  
91° 31'  
fes (2).

(1) Le  
teur, fé  
le nomb  
(2) D  
nutes, &

rapporté : il ne faut pas confondre ces interprétations avec les textes. Quelques Européens qui ont traduit des textes Chinois sur les interprétations, n'ont pas fait assez d'attention à cela, & sans y penser, ont donné pour texte ancien, des interprétations postérieures.

4°. Il faut remarquer dans le texte le terme six jours mis après 360, & ensuite le terme de lune intercalaire pour régler les saisons & l'année.

5°. L'Empereur *Tcheouen-hiu* eut pour successeur son fils *Tyco*. Il régna 63 ans. *Tyco* eut pour successeur son fils *Tchi*. *Tchi*, après 10 ans de règne, fut déposé : on proclama Empereur son frere *Yao*.

L'Empereur *Yao* suppose la connoissance des 28 constellations dont on voit le nom dans le catalogue (1). Remarquez que, divisant le nombre de 28 par 7, les constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*, se trouvent chacune au milieu de sept constellations. Le cercle Chinois est divisé en  $365^{\circ} \frac{1}{4}$ . Divisant en 4  $365^{\circ} \frac{1}{4}$ , on a pour chaque quart  $91^{\circ} 31'$  & quelques secondes Chinoises (2). L'année est aussi divisée en 365

---

(1) Les 28 constellations rapportées à l'équateur, selon l'ancienne méthode Chinoise, sont le nombre de  $365^{\circ} 31'$ , &c.

(2) Divisez le degré en cent parties ou minutes, & chaque minute en 100''.

jours  $\frac{1}{4}$ , & chaque quatrième année se trouve de 366 jours. *Yao* suppose clairement la connoissance de cette année julienne de 365 jours  $\frac{1}{4}$ : *Yao* veut dire que les solstices & équinoxes répondent aux quatre constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*. Chacune de ces constellations a une partie éloignée d'une partie de l'autre de  $91^{\circ} 31'$ , &c. Chinoises. Chacune des quatre saisons est éloignée de l'autre de 91 jours, 7 heures & 30'. Cela étant du temps de *Yao*, le solstice d'hiver étant le 9<sup>e</sup> Janvier au lieu qu'habitoit la Cour, on voit, par l'addition de 91 jours 7 heures 30', les jours des équinoxes & du solstice d'été, le solstice d'hiver étoit donc vers le 7<sup>e</sup> de *Hiu*, l'équinoxe du printemps vers le 4<sup>e</sup> de *Mao*, le solstice d'été vers le 5<sup>e</sup> de *Sing*, & l'équinoxe d'automne vers le premier degré de *Fang*. Dans le calcul, il faut avoir égard au mouvement en ascension droite. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'Astronomie, les Astronomes Chinois ont divisé l'année civile & astronomique pour leur année lunisolaire, en quatre parties égales, donnant à chaque jour un degré Chinois & une petite partie portionnelle qu'ils gardoient pour la quatrième année

de 366 jours  
les Chinois  
avant la  
des espaces  
bien les  
mais pour  
calculoient  
les entrées  
Le calcul  
est très-  
rangement  
numérique

On voit  
un degré  
divisé en  
peu-près.

On ne  
king l'ar  
noms;  
de préc  
thode d  
se trom  
premier  
cours à  
j'ai tâché  
Le di  
solitaire

de 366 jours & en degrés 366°. Quand les Chinois connurent bien long-temps avant la venue des Jésuites, l'inégalité des espaces des saisons, ils marquoient bien les équinoxes vrais & moyens; mais pour leur lune intercalaire, ils calculoient les saisons comme étant égales entr'elles.

Le catalogue des 28 constellations, est très-ancien, de même que leur arrangement, & c'est sans doute un monument du temps de *Yao*.

N O T E.

On voit que le cercle étant divisé en  $365^{\circ}\frac{1}{4}$ , un degré Chinois comparé à un degré du cercle divisé en 360°, est de 59' 8" 15''' 18''', à peu-près.

On ne spécifie pas dans le livre *Chou-king* l'année où *Yao* parla à ses Astronomes; on ne fait pas au juste le degré de précision que pouvoit avoir la méthode de *Yao*. On peut dans le calcul se tromper de 2° & 3°; & pour fixer la première année de *Yao*, il faut avoir recours à d'autres méthodes; c'est ce que j'ai tâché de faire dans la chronologie.

Le discours de *Yao* suppose une année solaire de 365 jours  $\frac{1}{4}$ , & une année

lunifolaire, où, par le moyen de l'intercalation, l'année lunaire de 354 jours puisse s'accorder avec l'année solaire, & cela suppose dans *Yao* la connoissance d'une année lunaire, d'un mois lunaire, des épactes pour trouver l'année où il y a 13 lunes qui font 384 jours : une de ces 13 lunes est intercalaire. C'est sans doute pour cela que *Yao* supposant la connoissance de l'année & du mois lunaire, parle du nombre six à ajouter au nombre 360, pour apprendre ou faire remarquer à ses Astronomes la différence de 12 mois de 30 jours, avec le nombre  $365\frac{1}{4}$  & 366 ; de même que la différence entre le nombre de 360 qui fait 12 mois de 30 jours, avec le nombre de 354 qui fait l'année lunaire, afin que ces deux différences servent à favoir l'année qui doit avoir 13 lunes, & le quantième de ces lunes doit être l'intercalaire, sachant la différence entre le mois lunaire & le mois de 30 jours.

On verra plus bas que c'étoit le soir avant le coucher du soleil, qu'on examinait les étoiles à leur passage par le méridien. Il falloit donc que *Yao* sût conclure le temps du passage par le méridien des étoiles, non-seulement au

temps du  
au temp  
d'été. *Yao*  
distance  
l'éloigne  
il devoit  
duire à l  
ont que

Toute  
roissent  
bien dis  
& payse  
sentime  
de quel  
les con  
bergere  
dique  
période  
démon

C'est  
ombres  
nût su  
petit jo  
le jour  
jour de  
& le te

30 mi

On  
que da  
noxe

temps du solstice d'hiver, mais encore au temps des équinoxes & du solstice d'été. *Yao* devoit encore connoître la distance mutuelle des constellations, l'éloignement de chacune au soleil, & il devoit avoir une méthode pour réduire à l'équateur les constellations qui ont quelque latitude.

Toutes ces connoissances, qui me paroissent avoir dû être dans *Yao*, sont bien différentes de celles des bergers & payfans, & je ne suis nullement du sentiment de quelques Missionnaires & de quelques Européens qui ont réduit les connoissances de *Yao* à celles des bergers & des payfans. Ce que *Yao* indique sur la lune intercalaire & sur la période de 360 plus 6 jours, me paroît démontrer le contraire.

C'est sans doute par la longueur des ombres que *Yao* vouloit qu'on reconnût sur-tout le plus grand & le plus petit jour. Ayant ainsi connu à peu-près le jour du solstice, il pouvoit savoir le jour des équinoxes en ajoutant 91 jours, & le temps qui répond à nos 7 heures 30 minutes.

On fait, par les anciens monumens, que dans le calendrier de *Yao*, l'équinoxe du printemps devoit être dans

la seconde lune de l'année civile ; le solstice d'été devoit être dans la cinquième lune ; l'équinoxe d'automne devoit être dans la huitième lune, & le solstice d'hiver devoit être dans la onzième lune.

Le regne de *Yao* fut de 100 ans.

R E M A R Q U E.

L'Empereur *Yao* avoit ordonné à des Grands d'observer au pays de *Tay-yuen-fou*, Capitale de la Province du *Chan-sy*, les étoiles d'*Orion*, & d'observer les étoiles du *Scorpion*, au pays de *Kouey-te-fou*, Ville de la Province du *Honan* : on n'a point le détail de ces observations.

*Yao* à la soixante-treizième année (1) de son regne, associa *Chun* à l'Empire. Cette cérémonie se fit avec éclat.

*Chun* fit faire un instrument pour observer les mouvemens des sept planètes. Il y avoit un tube sur un axe mobile. Cet instrument, selon le texte du *Chun-tien* (2), avoit des pierres précieuses. Il est inutile de rapporter des

(1) An 2270 avant J. C.

(2) Chapitre du livre classique *Chou-king*.

interprét  
ans & p  
décrivir  
des sph  
temps,  
On n'a  
fit ou fit  
chapitre  
seconde  
de l'Em  
visite ét  
la huitiè  
la partie  
lune, la  
réale. L  
a vu, ét  
fait obs  
étoit à  
s'observ  
temps  
la secon  
s'observ  
étoit à  
*Chun-ti*  
nom d  
nom C  
l'année  
On  
Ville I  
second

interprétations des Auteurs qui , 2000 ans & plus après le temps de *Chun* , décrivent l'instrument de *Chun* sur des spheres ou globes faits de leur temps , & qu'ils avoient sous les yeux. On n'a pas les observations que *Chun* fit ou fit faire avec son instrument. Le chapitre *Chun-tien* dit que *Chun* à la seconde lune visitoit la partie orientale de l'Empire ; à la cinquieme lune , la visite étoit pour la partie australe ; à la huitieme lune , la visite se faisoit à la partie occidentale , & à la onzieme lune , la visite étoit dans la partie boréale. Le solstice d'hiver , comme on a vu , étoit à la onzieme lune. *Yao* l'avoit fait observer au nord ; le solstice d'été étoit à la cinquieme lune : ce solstice s'observoit au sud : l'équinoxe du printemps s'observoit à l'orient ; il étoit à la seconde lune : l'équinoxe d'automne s'observoit à l'occident ; cet équinoxe étoit à la huitieme lune. Le chapitre *Chun-tien* donne à la premiere lune le nom de *Tching-yue* ; c'est encore le nom Chinois de la premiere lune de l'année civile.

On fait encore tous les ans dans la Ville Impériale des cérémonies à la seconde lune : dans la partie orientale

de la Ville, c'est au jour de l'équinoxe du printemps : à la huitième lune, au jour de l'équinoxe d'automne, on fait des cérémonies à la partie occidentale de la Ville : à la cinquième lune, au solstice d'été, on fait des cérémonies au nord de la Ville; on en fait au sud de la Ville, au jour du solstice d'hiver, dans la onzième lune. Il y a de beaux & vastes emplacements pour ces cérémonies.

Après la mort de *Yao*, *Chun* régna seul. L'an 2242 avant Jésus-Christ, fut la première année de son règne. L'an 2210 avant Jésus-Christ, il associa *Yu* à l'Empire. L'an 2193 fut la dernière année du règne de *Chun*. *Yu* fut son successeur.

Le chapitre *Yu-kong* (1) contient le détail des grands ouvrages que fit le Prince *Yu* par ordre de l'Empereur *Yao*, pour réparer les dommages causés par l'inondation extraordinaire qu'on nomme le déluge de *Yao*. Ce chapitre est sans contredit un des plus sûrs & des plus curieux monumens de l'antiquité de la Monarchie Chinoise. On y recon-

---

(1) Nom du chapitre de l'ancien livre classique *Chou-king*.

noit aif  
Tartari  
ne, le  
me le  
*Ouey*,  
de plus  
quables

Le f  
de 111  
que le  
servit  
du tri  
dise p  
*Yu*. En  
sur les  
gle, o  
faire,  
hauteu  
divers  
répare  
il fallu  
conno

*Yu*  
ou va

(1)  
import

(2)  
premie  
Villes

noît aisément la Chine, la partie de la Tartarie au nord & à l'ouest de la Chine, le cours de plusieurs rivières, comme le *Hoang-ho*, le *Kiang*, le *Han*, le *Ouey*, &c. On y reconnoît la situation de plusieurs montagnes & lacs remarquables.

Le fragment (1) d'un livre fait plus de 1111 ans avant Jesus-Christ, assure que le Prince *Yu*, dans ses ouvrages, se servit de la connoissance des propriétés du triangle rectangle; quoiqu'on ne dise pas en détail les opérations de *Yu*. En conséquence de ce qu'il savoit sur les propriétés du triangle rectangle, on voit assez l'usage qu'il en dû faire, pour connoître les distances, les hauteurs; pour niveler, pour observer divers angles, & autres opérations. Pour réparer les dommages de l'inondation, il fallut creuser bien des canaux, bien connoître le lit des rivières, &c. (2)

*Yu* fit fondre neuf grandes urnes, ou vases, ou tables de métal: on y

---

(1) Je parlerai en son lieu de ce curieux & important fragment.

(2) Le Prince *Koen*, pere de *Yu*, fut le premier Chinois qui fit des murailles aux Villes.

voit la carte de l'Empire & sa description. Ce beau monument se perdit durant les guerres de l'Empire, bien des années avant Jesus-Christ. Dans le chapitre *Yu-kong*, on parle du *ly*, mesure terrestre : on la suppose connue. Un ancien Auteur qui a écrit avant l'incendie des livres, dit qu'un *ly* comprend 1800 pieds; que, selon les uns, 5 pieds font un pas, & selon d'autres, un pas comprend 6 pieds. Ainsi, ceux qui ont dit que 300 pas font un *ly*, ont parlé d'un pas de 6 pieds : ceux qui ont dit que 350 pas font un *ly*, parlent d'un pas de 5 pieds. Les *ly* sont plus grands ou plus petits, selon que le pied est plus grand ou plus petit; mais de quelque grandeur que soit le pied, un *ly* contient toujours 1800 pieds.

Le Pere Martini dans son Atlas, dit que *Yu* fit répondre les divers pays de Chine à certaines étoiles, ou constellations qu'il rapporte. C'est une méprise du Pere Martini : les livres Chinois dont ce Missionnaire se servit pour faire son ouvrage, après avoir dit les noms que les pays de Chine avoient au temps de *Yu*, rapportent tout de suite les noms des constellations où répondent ces pays. Le Pere Martini a

pris to  
fait par  
Cette  
aux co  
fort p  
un des  
logie C  
article  
du ten  
mes C  
progrè  
a mis

On  
reur Y  
*yang-f*  
fut à H  
Cour e  
près d

L'an  
la pre  
regna  
tier &  
l'Emp  
Dynaf  
lendrie

(1) I  
ouest d

(2) I  
de Pek

pris tout cela comme un arrangement fait par *Yu*; il falloit diviser les phrases. Cette application ou rapport des pays aux constellations, signes célestes, est fort postérieure au temps de *Yu*; c'est un des principaux points de l'Astrologie Chinoise. On l'appelle *Fen-ye*. Cet article a fait & fait encore perdre bien du temps aux Astrologues & Astronomes Chinois, & a fait bien du tort au progrès de l'Astronomie Chinoise, où il a mis le trouble & la confusion.

On a vu que la Cour de l'Empereur *Yao* fut dans le pays de *Ping-yang-fou*, Ville du *Chanfi*. Celle de *Chun* fut à *Pont-cheou*, Ville (1) du *Chanfi*. La Cour de *Yu* fut aussi dans le *Chanfi*, près de la ville *Gan-y-hien* (2).

L'année 2192 avant Jesus-Christ fut la première année du regne de *Yu*. Il regna 8 ans. Son fils *Ki* fut son héritier & successeur. *Yu* rendit héréditaire l'Empire dans sa famille. Il fonda la Dynastie *Hia*. Il suivit la forme du calendrier de *Yao*, pour l'année civile.

---

(1) Latitude 34° 56' 6" ; longitude 6° 12' ouest de Peking.

(2) Latitude 35° 7' 60" ; longitude 5° ouest de Peking.

Le commencement du jour civil fut vers le lever du soleil , apparemment au lever équinoxial du soleil. *Yu* déterminna la grandeur du pied ; la figure s'en est conservée. Selon cette figure , le pied déterminé par *Yu* , contient 9 pouces 4 lignes & demi du pied de roi françois.

L'année 2184 avant Jesus-Christ, fut la premiere du regne de l'Empereur *Ki*, fils de *Yu*. Ce Prince leva une armée contre un Prince dont l'état étoit vers le pays de *Sigan-fou*, Capitale du *Chan-si*. Un des crimes qu'on reprochoit au Prince rebelle, étoit de ne pas suivre le calendrier de la Cour Impériale. Depuis ce temps-là, on a vu à la Chine des guerres entreprises pour le même sujet.

*Tay-kang*, fils de l'Empereur *Ki*, fut Empereur après la mort de son pere. Un rebelle s'empara de la Cour Impériale, & l'Empereur *Tay-kang* fut obligé d'aller tenir sa Cour au lieu appelé aujourd'hui *Tay-kang-hien* (1), Ville du troisieme ordre dans la Province du *Honan*. *Tay-kang* eut pour successeur son frere *Tchong-kang*. Il tint

---

(1) Latitude boréale 34° 7' ou 8' ; longitude à l'est de Paris , 7 heures 30' 30" ou 40".

aussi fa  
belles ét  
Empereur

La p  
*Tchong-*

Le chap

éclipse

regne de

il est di

mier jou

ne : le t

*Fang*. C

mes *Hi*

de l'éclip

ter de l

boire. L

ma un

*Hi*, *Ho*

*Tchu*

gnifie é

l'hiver.

*Meng*

temps d

---

(1) N

*Chou-ki*

(2) V

(3) C

même fa

de *Yao*.

temps d

aussi sa Cour à *Tay-kang-hien*, les rebelles étoient maîtres dans la Cour des Empereurs *Yu & Ki*.

La première année du regne de *Tchong-kang* est l'année 2155 avant J. C. Le chapitre *Yu-tching* (1) rapporte une éclipse de soleil au commencement du regne de *Tchong-kang*. Dans ce chapitre, il est dit que l'éclipse fut vue au premier jour de la troisième lune d'automne : le texte dit que l'éclipse fut dans *Fang*. Ce texte ajoute que les astronomes *Hi*, *Ho*, négligerent l'observation de l'éclipse (2), & qu'au lieu de s'acquitter de leur devoir, ils ne pensoient qu'à boire. L'Empereur *Tchong-kang* nomma un Général pour mettre à la raison *Hi*, *Ho* (3), par la voie des armes.

*Tchun* veut dire printemps. *Hia* signifie été. *Tsieou* est l'automne. *Tong* est l'hiver.

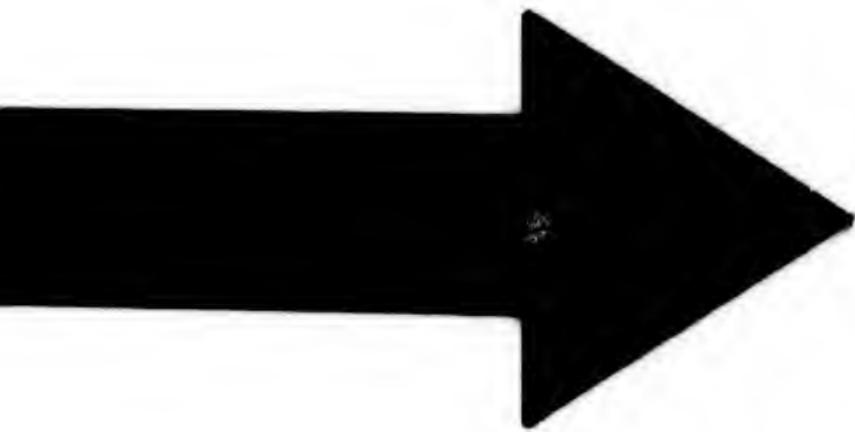
*Meng-tchun*, première lune du printemps & de l'année.

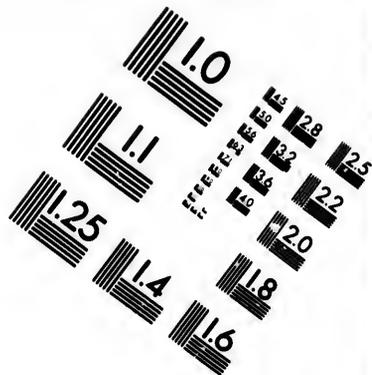
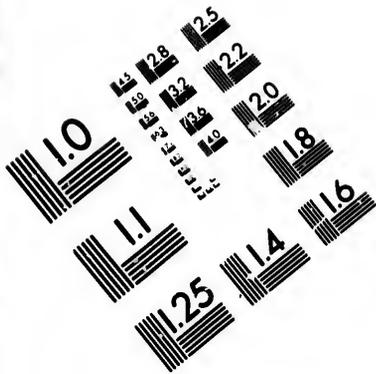
(1) Nom d'un chapitre du livre classique *Chou-king*.

(2) Voyez à la fin le calcul de cette éclipse.

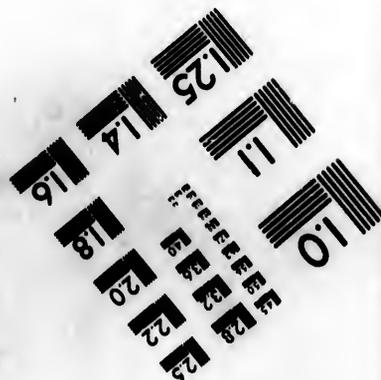
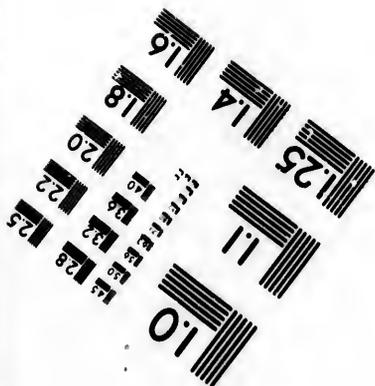
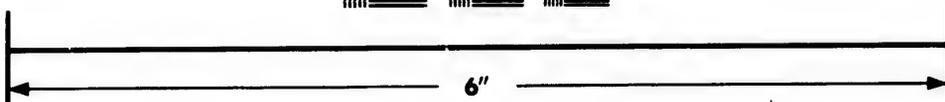
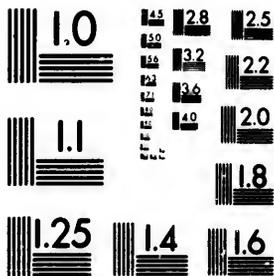
(3) Ces Princes Astronomes étoient de la même famille que les Princes *Hi*, *Ho*, du temps de *Yao*, & que les Princes *Tchong*, *Ly*, du temps de *Tchouen-hiu*.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4903

ES 28  
ES 32  
ES 38  
ES 22  
ES 20  
ES 18

ES 10  
ES 12  
ES 14  
ES 16

*Tchong-tchun*, seconde lune du printemps. *Ki-tchun*, troisieme lune du printemps.

## É T É.

*Meng-hia*, premiere lune. *Tchong-hia*, seconde lune. *Ki-hia*, troisieme lune.

## A U T O M N E.

*Meng-tsieou*, premiere lune. *Tchong-tsieou*, seconde lune. *Ki-tsieou*, troisieme lune.

## H I V E R.

*Meng-tong*, premiere lune. *Tchong-tong*, seconde lune. *Ki-tong*, troisieme lune.

Voilà une expression Chinoise des 12 lunes ou mois lunaires. Le texte rapporte l'éclipse du soleil au premier jour de *Ki-tsieou*, c'est-à-dire, au premier jour de la neuvieme lune (1).

On a vu que dans le calendrier des Empereurs *Yao*, *Yu*, l'équinoxe du printemps doit être dans la seconde lune; celui d'automne, dans la huitie-

---

(1) La Chronique *Tchou-chou* marque une éclipse de soleil à la cinquieme année du regne de *Tchong-kang*, neuvieme lune, premier jour *Keng-su*; l'année est marquée *Kouey-ffe*.

me lune  
conde &  
trer dan  
dans la  
entrer

Les c  
Chroniq  
13 Octo  
de ce T  
cette é

L'an  
stice d  
43' 56  
donc à  
matin.

Pou  
Chino  
pliqué  
l'équin  
2155  
2154  
à Tey  
tobre  
soir.

On  
noxe  
le p

me lune ; c'est-à-dire , que , dans la seconde & huitieme lune , le soleil doit entrer dans les signes *Aries* & *Libra*. Ainsi , dans la neuvieme lune , le soleil devoit entrer dans le signe *Scorpius*.

N O T E.

Les caracteres de l'éclipse de soleil dans la Chronique *Tchou-chou* , ne conviennent qu'au 13 Octobre de l'an 2128 avant J. C. A la fin de ce Traité , voyez un éclaircissement sur cette éclipse de la Chronique *Tchou-chou*.

L'an 2154 avant Jesus-Christ , le solstice d'hiver fut à Paris vers 9 heures 43' 56" , soir 7 Janvier. Ce solstice fut donc à *Tay-kang-hieu* , le 8 Janvier au matin.

Pour savoir le jour de l'équinoxe Chinois d'automne , comme on l'a expliqué dans l'Astronomie de *Yao* , entre l'équinoxe d'automne Chinoise , de l'an 2155 , & le solstice d'hiver de l'an 2154 , il y a 91 jours , 7 heures 30' ; donc à *Tey-kang-hien* l'équinoxe fut le 8 Octobre 2155 , vers les 9 heures 43' du soir.

On a dit qu'au temps de *Yao* , l'équinoxe Chinois d'automne répondoit vers le premier degré de la constellation

*Fang*. Cette constellation a une petite étendue, comme on voit dans le catalogue. En vertu du texte qui rapporte le lieu du soleil à la constellation *Fang*, on voit qu'au premier jour de la lune *Ki-tsieou*, ou de la neuvième lune, le soleil avoit passé depuis peu de temps l'équinoxe d'automne.

La détermination que fit *Yao* pour les solstices & équinoxes, suppose la connoissance de l'étendue de chaque constellation; le degré de la constellation *Fang* qui répondoit à l'équinoxe d'automne, devoit être distant du degré de *Hiu* qui répondoit au solstice d'hiver, de  $91^{\circ} 31'$  & quelques secondes Chinoises, & en temps de 91 jours, 7 heures & 30', ou temps qui répond à 7 heures, 30' Européennes. Ainsi, sachant le jour du solstice d'hiver, on pouvoit aisément savoir celui de l'équinoxe d'automne, en donnant par jour au soleil un degré Chinois de mouvement en ascension droite, selon la méthode ancienne Chinoise.

En supposant même que la détermination de *Yao* fut à la première année de son règne, l'espace entre cette première année, & l'année de l'éclipse n'alloit pas à 200 ans, & supposant en-

core qu'il n'avoit pas son propre jour, le jour du lieu pouvoit être que, sans pas bien ment d'ne devoit deux or de con le solst diate o moyen

Si o classifi une écl hien ; neuviè lendrie dire, i lune, nois So représ conste à-dire être p d'auto *Fang* ;

core qu'au temps de *Tchong-kang*, on n'avoit pas connoissance du mouvement propre des fixes, l'erreur du calcul pour le jour de l'équinoxe, & l'application du lieu du soleil aux constellations ne pouvoit pas être fort remarquable. Quoique, selon les apparences, on ne fût pas bien en état de déterminer le moment du solstice, même à peu-près, on ne devoit guere se tromper au-delà de deux ou trois jours. Il étoit plus facile de conclure le jour de l'équinoxe par le solstice, que par l'observation immédiate du vrai équinoxe, & par-là du moyen Chinois.

Si on veut vérifier l'éclipse du livre classique *Chou-king*, il faut 1<sup>o</sup>. trouver une éclipse visible au pays de *Tay-kang-hien*; il faut 2<sup>o</sup>. que l'éclipse soit à la neuvieme lune, dans la forme du calendrier de la Dynastie *Hia*, c'est-à-dire, il faut que, dans le cours de cette lune, le soleil entre dans le signe Chinois *Scorpius*; il faut 3<sup>o</sup>. que cette éclipse représente le lieu du soleil, ou dans la constellation *Fang*, ou bien près, c'est-à-dire, que le temps de l'éclipse doit être peu éloigné de l'équinoxe Chinois d'automne, puisque la constellation *Fang*, de petite étendue, ou étoit en-

core dans le temps de *Tchong-kang*, à l'équinoxe Chinois; ou en étoit très-près. On doit comparer l'ascension droite du soleil à celle de la constellation *Fang*; pour vérifier l'éclipse, il faut 4°. que l'éclipse soit dans un temps qui ne soit pas contraire à d'autres époques bien prouvées.

L'an 1111 avant Jesus-Christ, fut la première année de la Dynastie *Tcheou*; cette époque est certaine. La Dynastie *Chang*, qui fut avant celle de *Tcheou*, regna au moins 600 ans. Selon les monumens historiques, la Dynastie *Hia*, qui précéda la Dynastie *Chang*, regna au moins 400 ans. Ainsi, la première année de la Dynastie *Hia* fut au moins l'an 2111 avant Jesus-Christ. Le plus petit intervalle qu'on puisse mettre entre la première année de la Dynastie *Hia* & la première année du regne de *Tchong-kang*, peut aller à 50 ans ou environ. C'est donc vers l'an 2060 environ, avant Jesus-Christ, qu'il faut placer la première année du regne de *Tchong-kang*. En admettant les espaces les plus petits dans la chronologie Chinoise, dans les éclipses solaires, au-dessous de l'an 2060 avant Jesus-Christ, il n'y a point d'éclipse qui puisse être

regard  
livre C  
pereur  
marqu  
miere  
miere  
année  
avant J  
mes le

D'un  
rées qu  
aux de  
à près  
de l'an  
supposé  
feroit l  
*Hia*, c'  
puisse a  
l'histoir  
pour le  
on trou  
Christ  
de *Yao*  
on pou  
la pre  
vers l'a  
éclipse  
d'où il  
l'an 24  
remen

regardée comme celle dont parle le livre *Chou-king*. *Yu* fut le premier Empereur de la Dynastie *Hia*. Le *Chou-king* marque clairement 150 ans entre la première année du regne de *Yu* & la première année de *Yao*. Ainsi, la première année de *Yao* est au moins l'an 2261 avant Jesus-Christ. Je mets ici les termes les plus courts.

D'un autre côté, les plus longues durées qu'on puisse raisonnablement donner aux deux Dynasties *Chang*, *Hia*, vont à près de 1100 ans. Ainsi, l'époque de l'an 1111 avant Jesus-Christ, étant supposée, l'an 2211 avant Jesus-Christ seroit la première année de la Dynastie *Hia*, c'est le terme le plus long qu'on puisse assigner; selon les monumens de l'histoire; ajoutez le nombre de 150 ans pour les deux regnes de *Chun* & *Yao*, on trouvera que l'an 2361 avant Jesus-Christ, est la première année du regne de *Yao*; c'est le terme le plus long: on pourroit peut-être faire remonter la première année de *Yao* jusques vers l'an 2400 avant Jesus-Christ. Une éclipse de soleil qu'on calculeroit, & d'où il suivroit que *Yao* a regné avant l'an 2400 avant Jesus-Christ, seroit clairement différente de celle du *Chou-king*.

On voit donc que la vérification de l'éclipse solaire dont parle le livre *Chou-king*, est très-importante dans la chronologie Chinoise.

M. Freret me fit l'honneur, en son temps, de me communiquer un calcul d'éclipse solaire; d'où M. Freret concluait, que l'an 2007 avant Jésus-Christ étoit une des années du regne de *Tchong-kang*. Il ajoutoit que cette éclipse de l'an 2007, est celle du *Chou-king*. Je répondis à M. Freret que le calcul qu'il avoit eu de M. Cassini, quoique très-exact, ne me paroissoit pas donner l'éclipse dont le *Chou-king* fait mention; je rendois compte à M. Freret des raisons que j'avois pour ne pas admettre l'éclipse de l'an 2007. Depuis ce temps-là M. Freret a publié le calcul de M. Cassini dans sa nouvelle Dissertation. Dans la chronologie, j'ai dit en détail ce que j'avois à objecter contre l'époque de 2007, établie par M. Freret, comme une des années du regne de *Tchong-kang*. Je suis toujours dans le sentiment qu'en vertu du texte du *Chou-king* sur l'éclipse, l'an 2155 avant Jésus-Christ, est la première année du regne de *Tchong-kang*. Les nouveaux calculs de l'éclipse du soleil sur des tables nouvelles,

nouve  
l'époq  
on ser  
exami

Le  
nullem  
éclipse  
ou pou  
diquée  
la quan  
cause  
nomes  
à la vu  
rins qu  
obligés  
Palais e  
nécessai  
n'avoit  
éclipse  
Mandar  
l'arc &  
secours  
l'image  
décrite  
L'inten  
un aveu  
Mandar

(1) E  
l'an 2155  
Tome

nouvelles, me paroissent bien prouver l'époque de l'an 2155 (1). En Europe, on fera mieux en état qu'ici de bien examiner cette époque.

Le texte du livre *Chou-king* n'exige nullement une grande éclipse ; une éclipse assez visible suffit. La frayeur, ou pour mieux dire, la confusion indiquée dans le texte, ne vint pas de la quantité de l'éclipse ; elle vint d'une cause clairement marquée. Les Astronomes n'avoient pas annoncé l'éclipse : à la vue du soleil éclipsé, les Mandarins qui ne s'y attendoient pas, furent obligés de se préparer & d'aller au Palais en désordre : cette confusion dut nécessairement alarmer le Peuple qu'on n'avoit pas averti, selon la regle, d'une éclipse de soleil. Dans ces occasions, les Mandarins devoient aller au Palais avec l'arc & la fleche, comme pour être au secours de l'Empereur qui passe pour l'image du soleil. Cette cérémonie est décrite dans les anciens livres des Rits. L'intendant de la musique, qui étoit un aveugle, frappoit un tambour : les Mandarins offroient des pieces de soie

---

(1) Eclipsé de soleil, vérifiée au 12 Octobre, l'an 2155 avant J. C., à Tay-kan-hien.

à l'honneur de l'*Esprit* : l'Empereur & les Grands gardoient un jeûne, & étoient simplement vêtus : on ne s'attendoit pas à faire ces cérémonies ; elles ne purent être faites qu'en désordre ; c'est ce qui dût causer quelque confusion. Cela indisposa l'Empereur contre les Astronomes. Les éclipses de soleil sont regardées en Chine comme de mauvais présages & comme un avis donné par le ciel à l'Empereur, pour examiner ses fautes, & se corriger. De-là vient qu'en Chine, une éclipse de soleil a toujours été regardée comme une affaire de conséquence pour l'Etat. De-là vient aussi qu'on a été toujours fort attentif au calcul & à l'observation des éclipses de soleil, & aux cérémonies à garder dans ces conjonctures.

Quelques Missionnaires peu instruits sur ces matieres, ont dit que le texte du *Chou-king* ne fait aucune mention d'éclipse. Outre les circonstances du texte sur les cérémonies, & l'expression de la discorde entre le soleil & la lune, l'ancien livre *Tsot-chouen*, dont l'auteur vivoit plus de 480 ans avant Jesus-Christ, cite le texte du *Chou-king* comme rapportant une éclipse de soleil, & cet ancien auteur se sert du terme formel

d'éclip  
ou de  
trop g  
éclipse  
voir d  
heures  
joncti  
(1) qu  
de 7 à  
Missio  
caract  
joncti  
le *Ts*  
favoie  
racter  
les her  
des sic

D'a  
quelq  
objec  
yeux  
qui o  
aux y  
pas à  
nois.  
fable

(1) 2

(2) 1

défini

d'éclipse de soleil. Je ne parle pas d'un ou deux autres Missionnaires qui, par un trop grand desir de voir dans le texte une éclipse conforme à leurs souhaits, ont cru voir dans le texte une éclipse entre 7 & 9 heures du matin. L'expression de la conjonction par un caractère qui est le même (1) que celui d'aujourd'hui, pour le temps de 7 à 9 heures du matin, trompa les Missionnaires. Ils ne savoient pas que le caractère *Tchin* est l'expression de la conjonction, selon ce que dit formellement le *Tsot-chouen* que j'ai cité (2). Ils ne savoient pas aussi que l'usage de 12 caractères du cycle de 12 pour exprimer les heures du jour, est postérieur de bien des siècles au temps de *Tchong-kang*.

D'autres Missionnaires & d'après eux quelques Européens, ont fait une autre objection plus spécieuse, non pas aux yeux des Chinois & des Missionnaires qui ont lu l'histoire de Chine, mais aux yeux des Européens qui ne sont pas à portée de vérifier les textes Chinois. Ces Missionnaires ont traité de fable les circonstances du texte Chinois

---

(1) *Tchin*.

(2) Les Interprètes s'accordent à suivre la définition donnée par le *Tsot-chouen*.

sur l'éclipse. Une armée commandée par un Général, pour punir des Astronomes, ou négligens, ou mauvais calculateurs, a paru à ces Missionnaires un *roman*. C'est, disent-ils, comme si, à l'occasion d'une éclipse mal calculée, les Cours de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie & autres levoient des troupes contre les Astronomes des Observatoires. De ce que la levée des troupes contre les Astronomes seroit une fable, il ne s'ensuivroit pas que l'éclipse fût un trait fabuleux de l'histoire; d'ailleurs l'histoire Chinoise détruit entièrement l'objection.

Les Astronomes *Hi, Ho*, étoient Princes. Ils avoient des terres & des vassaux; ils ne se trouverent pas à la Cour, au temps de l'éclipse. Ils se cantonnoient & se fortifioient dans leurs terres, liés secrètement avec les rebelles qui avoient pris la Cour Impériale du *Chan-fi*, & qui, soutenus de bonnes troupes, vouloient détruire la famille Impériale.

*Tchong-kang* instruit de la perfidie des Princes *Hi, Ho*, ordonna à un Général de les attaquer; ce que le texte dit des loix portées par les Anciens contre les calculateurs qui représentoient ou trop tôt, ou trop tard, les observations dans leurs calculs, fait voir une grande anti-

quité  
étoien  
être  
nome  
qu'un  
calcul  
privat  
ôtée,  
ses pa  
étoit  
le por

Sur  
d'histo  
croyo  
étoit l  
*Ki* &  
l'histo  
*kang*  
j'ai d

On  
astron  
ou du  
du tri  
moins  
*king*,  
soleil  
*kang*

quité dans l'Astronomie Chinoise. Ces loix étoient pour obliger les Astronomes à être attentifs. Quand, dans les Astronomes Chinois, il n'y a eu d'autre faute qu'une négligence, ou défaut dans les calculs, la peine a toujours été ou la privation des appointemens, ou la charge ôtée, ou une sévère reprimande, & choses pareilles. La peine de mort, ou d'exil, étoit pour d'autres crimes commis dans le poste de chef d'Astronomie.

*R E M A R Q U E.*

Sur l'autorité de quelques abrégés d'histoire, & des Missionnaires, je croyois que la Cour de *Tchong-kang* étoit la même que celle des Empereurs *Ki* & *Yu*; mais ayant lu exactement l'histoire, j'ai vu que la Cour de *Tchong-kang* étoit *Tay-kang-hien*, comme j'ai dit.

On voit aisément les connoissances astronomiques supposées dans *Yao*, ou du temps de *Yao*. La connoissance du triangle rectangle dans *Yu*, n'est pas moins remarquable. Le texte du *Chou-king*, qui fait mention de l'éclipse de soleil au commencement de *Tchong-kang*, fait bien regretter la perte des

méthodes si anciennes, que le *Chou-king* suppose pour un calcul d'éclipse de soleil, où le lieu du soleil est rapporté à une constellation. Les anciens Législateurs étoient sages & éclairés, & puisqu'avant le temps de *Tchong-kang*, ils avoient porté des loix pénales contre les Astronomes du tribunal, qui calculeroient mal, on devoit avoir une méthode assez sûre & bien détaillée; sans cela les loix auroient été très-injustes: cette injustice ne peut pas être attribuée à ces anciens Législateurs.

Cette méthode pour le calcul des éclipses de soleil, dans un temps si ancien, & dans un pays si éloigné de celui où se fit la dispersion des Nations après le déluge, est un point qui me semble bien digne de remarque & d'attention, & je crois que les Fondateurs de l'Empire avoient des premiers Patriarches, ou même de Noé, bien des connoissances sur l'Astronomie. J'ai bien de la peine à me persuader que les Chinois (1) sur leurs propres observations & réflexions, aient pu venir à bout d'avoir les connoissances supposées dans ce que dit l'Empereur *Yao*, &

---

(1) Dans les anciens temps.

dans c  
de sol

10.

*kang*,  
quées  
*chou*,  
premi  
je veu  
son re  
celle d  
*Yao*;

150 a  
regne  
du re

20.

périor  
& les  
depuis  
être

C'e  
près-  
calen  
fragn  
vé; v  
Da

(1)

drier

dans ce que dit le *Chou-king* sur l'éclipse de soleil.

R E M A R Q U E S.

1<sup>o</sup>. L'époque de l'Empereur *Tchong-kang*, jointe au nombre d'années marquées dans l'ancienne chronique *Tchou-chou*, peut donner l'époque de la première année de l'Empereur *Yu*, je veux dire de la première année de son regne. Cette époque connue donne celle de la première année du regne de *Yao*; car le livre *Chou-king* compte 150 ans depuis la première année du regne de *Yao*, jusqu'à la première année du regne de *Yu*.

2<sup>o</sup>. Il paroît que la connoissance d'une période de 19 ans pour les conjonctions & les oppositions, est en Chine au moins depuis le temps de *Yao*. On avoit peut-être une période pour les éclipses.

C'est du temps de l'Empereur *Yu*, ou près de ce temps-là, que fut dressé un calendrier nommé *Hia-siao-tching*. Un fragment de ce calendrier s'est conservé; voici ce qu'on y lit :

Dans *Tching-yue* (1), l'année com-

---

(1) Première lune dans la forme du calendrier de l'Empereur *Yu*.

mence au commencement du crépuscule du soir. *Tsan* (1) passe au méridien ; *Teou-ping* (2) est au-dessous.

Seconde lune.

Troisième lune. *Tsan* est dans les rayons du soleil.

Quatrième lune. On voit *Mao* (3) au commencement du crépuscule du soir ; *Nan-men* (4) est au méridien.

Cinquième lune. On voit *Tsan*. Dans cette lune sont les longs jours, c'est-à-dire, que le solstice d'été est dans le cours de cette lune. Au commencement du crépuscule du soir, *Ta-ho* (5) est au méridien.

Sixième lune. Au commencement du crépuscule du soir, *Teou-ping* est au méridien, au-dessus.

Septième lune. *Teou-ping* est au-dessous, près du crépuscule du matin.

Huitième lune. *Tchin* est dans les rayons du soleil.

---

(1) Constellation *Tsan*.

(2) Etoile de la grande ourse.

(3) Constellation *Mao*.

(4) Porte du sud.

(5) Nom général des constellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*.

1°. désigne  
du Cen  
ces de  
Cette p  
la Cou  
35° 7'  
2°. désigne  
selon l  
général  
Si le t  
lequel  
un tex  
cœur c  
3°. I  
fragme  
quatrie  
deux c  
quel j  
été rap

Su

A  
l'hori  
se cou

(1) c  
(2) c  
mence  
(3) c

NOTES.

1°. *Nan-men*. Ces deux caractères Chinois désignent un astérisme qui contient deux étoiles du Centaure. La plus orientale & australe de ces deux étoiles est au pied du Centaure. Cette grande étoile doit être bien visible à la Cour de l'Empereur *Yu*. Latitude boréale 35° 7' (1).

2°. *Tchin* qu'on voit à la huitième lune, désigne ici, selon les uns, l'épi de la vierge (2), selon les autres, le cœur du Scorpion, ou en général, les constellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*. Si le texte disoit le matin ou le soir, on verroit lequel des deux astérismes le texte indique. Par un texte suivant, il paroît qu'il s'agit du cœur du Scorpion, ou de la constellation *Sing*.

3°. Dans le texte de la seconde lune, le fragment a deux caractères *Ting-hay*. La vingt-quatrième place dans le cycle de 60, a ces deux caractères *Ting-hay*, & on ne voit pas à quel jour ou année ces deux caractères ont été rapportés.

*Suite du texte du Hia-fiao-tching.*

A la neuvième lune, *Ho* (3) est sous l'horizon, c'est-à-dire, que cet astérisme se couche avant le soleil, & ne se voit

(1) Ceci dénote une grande antiquité en général.

(2) Ou pour mieux dire, la constellation *Kio* qui commence par l'épi de la vierge.

(3) C'est *Ta-ho*.

pas. *Tchin* est lié avec le soleil, c'est-à-dire, qu'il est fort près du lieu du soleil. Il paroît donc qu'il s'agit ou de l'étoile *Cor Scorpii*, ou de la constellation *Sing*.

Dixieme lune. Au commencement du crépuscule du soir, on voit *Nan-men* : les nuits longues sont dans cette lune. *Tchi-nu* (1) est au nord près du crépuscule du matin.

Onzieme lune.

Douzieme lune.

### N O T E S.

1°. Le caractère *Tchin* qu'on voit ici à la neuvieme lune, est le même que le *Tchin* qu'on a vu à la huitieme lune. Ainsi, on voit que ce *Tchin* dénote le Scorpion, & apparemment l'étoile *Cor Scorpii*, ou la constellation *Sing*.

2°. Les Interprètes croyent qu'il y a eu quelque altération, ou transposition dans le texte de la dixieme lune. On y dit les *nuits longues* : cette expression dénote le solstice d'hiver. Or, ce solstice étoit certainement dans la onzieme lune.

3°. Dans la seconde, onzieme, douzieme lune, on ne voit rien, parce que le texte ne fait pas mention de quelque étoile.

4°. M. Freret (2) à qui j'avois fait commu-

(1) Femme ou fille brodeuse, c'est l'étoile *lucida lyra*.

(2) Dans la nouvelle Dissertation sur la Chronologie Chinoise.

nique  
talog  
fragn  
fragn  
Le te  
l'année  
poser  
on peu  
la lun  
5°  
diffère  
a vu  
que di  
peuple  
lendri  
6°  
les éto  
l'Astro

M.  
tion f  
bien  
fur c  
étoile  
ticuli  
avois  
& le  
indio  
le te  
y &  
les ét  
vées  
Pa

niquer ce que j'avois ramassé sur les divers catalogues Chinois d'étoiles, & en particulier le fragment *Hia-siao-tching*, a dit que, dans ce fragment il s'agit du premier jour de la lune. Le texte ne dit rien du jour de la lune, ni de l'année où le calendrier fut fait. On peut supposer qu'il s'agit du premier jour de la lune : on peut supposer aussi qu'il s'agit du cours de la lune en général, ou du milieu de la lune.

5°. Il me paroît qu'il faut faire une grande différence entre le *Hia-siao-tching*, & ce qu'on a vu du chapitre *Yao-tien* sur les étoiles. Ce que dit le *Yao-tien* n'est nullement pour le simple peuple & payfan. Le *Hia-siao-tching* est un calendrier populaire.

6°. Je n'ai mis que les textes qui regardent les étoiles ; les autres n'ont point de rapport à l'Astronomie.

M. Freret, dans sa nouvelle dissertation sur la chronologie Chinoise, a ajouté bien de bonnes notes & des réflexions sur ce que je lui avois envoyé sur les étoiles Chinoises, & il donna en particulier un beau jour à ce que je lui avois indiqué sur les étoiles *Nan-men*, & les étoiles *Tien-y* & *Tay-y*. Je lui indiquois les conséquences à tirer pour le texte sur *Nan-men*, & pour *Tay-y* & *Tien-y*. Etoiles que je crois avoir été les étoiles polaires en Chine, & observées comme telles en Chine.

Par le fragment *Hia-siao-tching* & le

*Chou-king* au chapitre *Yao-tien*, on voit que les Chinois avoient dans ce temps-là des noms pour les étoiles, & qu'il y avoit des Astronomes qui observoient leur lever, coucher, passage par le méridien, & lieu dans le Ciel : on voit encore sur-tout par le texte où est l'éclipse solaire au temps de *Tchong-kang*, que les Chinois rapportoient au lieu des étoiles le lieu du Soleil. Il est hors de doute que ces Chinois astronomes observoient l'étoile polaire, & qu'ils lui donnoient un nom Chinois. Dans le *Chou-king* chapitre *Hong-fan* (1), l'Empereur est désigné par le caractère de pole. Cette idée de l'Empereur sous le titre de pole, est clairement marquée par Confucius. L'Empereur est regardé en Chine de tout temps comme le fils du ciel, & comme le ciel même. Les caractères Chinois *Tien-y*, unité du ciel, *Tay-y* grande unité ont à-peu-près le même sens & expriment le ciel. Confucius, en disant que le ciel est un grand, fait clairement allusion au caractère du ciel, *Tien* composé du caractère un — & du caractère

---

(1) Grande regle.

Ta  
aussi  
les é  
qu'on  
talog  
queue  
succes  
lon  
désigné

1<sup>o</sup>.  
*Tay-y*  
polaire  
le *Tien*  
queue  
laire (4  
pas un  
ans 22  
faut fi  
Chinois  
d'autre  
2<sup>o</sup>. l  
donc p

(1) l  
longitu  
réale,  
(2) l  
tude b  
(3) l  
titude  
(4)

Ta qui signifie grand. On peut aussi dire unité grande. Cela supposé, les étoiles *Tay y* (1) & *Tien-y* (2) qu'on voit dans les plus anciens catalogues Chinois, & qui sont dans la queue du dragon, paroissent avoir été successivement les étoiles polaires; selon ces catalogues ces deux étoiles désignent le Souverain.

N O T E S.

1<sup>o</sup>. L'an 2259 avant Jesus-Christ, l'étoile *Tay-y* fut le plus près du pole, & étoit l'étoile polaire, & l'an 2667 avant Jesus-Christ, l'étoile *Tien-y* étoit la polaire. L'étoile *a* (3) de la queue du dragon fut avant ce temps-là la polaire (4); mais son caractère Chinois ne désigne pas une étoile polaire. Ainsi, c'est entre les ans 2259 & près de 2780 ans avant J. C. qu'il faut fixer le commencement des observations Chinoises de l'étoile polaire, & sans doute d'autres observations.

2<sup>o</sup>. Dans ces anciens temps, les Chinois n'ont donc pas cru une étoile fixe & immobile au

---

(1) Au commencement de l'an de J.C. 1730 : longitude australe, 25° 24' 20" : latitude boréale, 64° 13' 00".

(2) Longitude méridionale, 0° 4' 25" : latitude boréale, 65° 21' 38".

(3) Longitude méridionale, 3° 37' 40" : latitude boréale, 66° 21' 40".

(4) an 2851 avant J. C.

pole , comme les Chinois le crurent dans la suite.

3°. L'étoile *Tay-y* se voit à la vue simple. Je ne la vois pas dans les catalogues Européens que nous avons i. i.

Par ce qu'on vient de dire sur l'étoile polaire, on doit conclure que l'an 2851 avant J. C., temps où l'étoile de la queue du dragon étoit l'étoile polaire, il n'y avoit pas en Chine des Astronomes observateurs des étoiles du pole, (1) car s'il y en avoit eu, on auroit donné un nom convenable à cette étoile comme la polaire, le nom qu'elle a, lui a été donné ensuite.

Après la mort de *Tchong-kang*, les rebelles devinrent plus formidables que jamais; *Siang* successeur & fils de *Tchong-kang* fut assassiné par les intrigues des rebelles, la famille Impériale fut à deux doigts de sa perte (2). *Chao-kang* fils de *Siang*, vint enfin à bout de réduire & d'exterminer les usurpateurs, il reprit la cour Impériale de l'Empereur *Yu*. Je crois que c'est vers l'an 1997 avant J. C. qu'il faut placer

(1) Note de l'Editeur. La Chine alors n'étoit vraisemblablement pas peuplée.

(2) Voyez la Chronologie.

le ten  
des an  
(1) pr  
*Tcheou*  
doit c  
Pinten  
Les g  
retiren  
*Sigany*  
*lieou* y  
fut- t  
périale  
classiq  
*lieou*  
il faif  
tions,  
La  
*Hia* f  
dernie  
l'an  
tême  
née  
placée  
dynas  
mais  
née  
l'anné

(1)  
avant

Le temps du prince *Kong-lieou*, un des ancêtres de l'Empereur *Ou ouang* (1) premier Empereur de la Dynastie *Tcheou*. Le prince *Kong-lieou* descendoit de *Heoutsi* frere de *Yao*. Il étoit l'intendant général de l'Agriculture. Les guerres civiles l'obligèrent de se retirer dans le pays où est aujourd'hui *Siganfou* capitale du *Chiensy*; *Kong-lieou* y fut prince d'un petit état, il fut toujours fidele à la famille Impériale; par ce que rapporte le livre classique *Chi-king*, on voit que *Kong-lieou* observoit les ombres du soleil; il faisoit sans doute d'autres observations, mais on ne les a pas.

La premiere année de la dynastie *Hia* fut l'an 2192 avant J. C., la dernière année de cette dynastie fut l'an 1761 avant J. C. Selon un système assez bien fondé, la dernière année de la dynastie *Hia* peut être placée à l'an 1738. La durée de la dynastie *Hia* devient par-là douteuse, mais elle a les deux termes entre l'année 1738 & 2192 avant J. C. & entre l'année 1761, & 2192 avant J. C.

---

(1) Première année de son regne, l'an IIII avant Jesus-Christ.

C'est du moins ce qui me paroît mieux que d'autres systêmes qu'on peut faire.

On a vu que l'étoile *Tien-y* (1) avoit été l'étoile polaire, & observée comme telle par les Chinois; c'est la première étoile polaire que les Chinois ont eue & observé. Le titre de *Tien-y* est celui du prince *Tching-tang* qui détruisit la Dynastie *Hia*. *Tching-tang* étoit prince d'un pays du *Hon-an* où est la ville de *Kouey-te-fou* (2). C'est dans ce pays que fut sa cour. La première année de son règne fut l'an 1760 avant J. C.

*Tching-tang* ordonna que la douzième lune du Calendrier de *Ya* seroit la première lune de l'année, & que le jour seroit compté au moment de midi. Le pied dont se servit la cour de ce prince, est, selon la figure qui s'en est conservée, au pied de Roi François, comme 1000 est à 1016, ou 125, à 127. C'est ce pied que l'Empereur *Kanghi* donna aux Missionnaires pour la mesure de la carte qu'ils firent des Etats de Sa

---

(1) Unité du ciel.

(2) Latitude boréale,  $34^{\circ} 28' 40''$  : longitude, ouest de Peking,  $0^{\circ} 37' 30''$ .

Majesté  
de M.  
l'honneur  
sur un  
d'un  
s'est f  
le P.  
king,  
petite  
d'yvoi  
Celui  
souffri  
voyag  
l'Abbe  
le pie  
& qu  
de la  
ment  
au pi  
de c  
répon  
plique  
sure d  
pour  
fera d  
à-prop  
le pi

(1)  
1800

Majesté. L'an passé je reçus une lettre de M. l'Abbé Sallier qui me faisoit l'honneur de me demander mon avis sur une difficulté proposée à l'occasion d'un pied Chinois, le même dont on s'est servi pour la carte, envoyée par le P. Parrenin Jésuite François à Peking, à M. de Mayran. J'ai vu quelque petite différence dans les pieds ou d'yvoire, ou de cuivre, faits au palais. Celui que le P. Parrenin envoya a pu souffrir quelque altération dans le voyage de mer; je répondis à M. l'Abbé Sallier, ma réponse étoit selon le pied que le P. Benoît & moi avons, & qu'on assure être le même que celui de la carte, nous en primes exactement la dimension, & le comparâmes au pied de Roi; c'est en conséquence de cette comparaison que je fis ma réponse à M. l'Abbé Sallier, pour expliquer ce qu'on disoit de la juste mesure du *Ly* (1), dont 200 sont marqués pour un degré de latitude. M. l'Abbé fera de ma réponse l'usage qu'il jugera à-propos. On aura vu pourquoi selon le pied envoyé par le P. Parrenin,

---

(1) Mesure Chinoise terrestre : un *li* contient 1800 pieds.

un degré de latitude a moins de 200 *Ly*. C'est véritablement une difficulté qu'il falloit éclaircir.

R E M A R Q U E S.

1. Dans la forme du calendrier de l'Empereur *Tching-tang*, la troisieme lune devoit avoir l'équinoxe du printemps. Le solstice d'hyver étoit dans la sixieme lune, l'équinoxe d'automne étoit dans la neuvieme, & le solstice d'hyver étoit dans la douzieme. L'ancien auteur du *Tfotchouen* dont j'ai parlé, a parlé expressément, & plusieurs fois, de cette forme d'année établie par l'Empereur *Tching-tang*.

2. Dans la chronologie, j'ai rapporté ce qu'on dit de la famine qui fut au temps du règne de ce prince.

L'Empereur *Tching-tang* régna treize ans; après lui, deux de ses fils régnerent; les deux régnes furent en tout de six ans (1), c'est ce que dit formellement *Mengtse* dont l'ouvrage fait avant

---

(1) Le Pere Couplet, d'après quelque abrégé Chinois d'histoire, a omis ces deux regnes.

Le Pere Duhalde, dans sa chronique, les a aussi omis; c'est une faute à corriger.

l'incend  
Chine.

Après  
gnes,  
*tang*, m  
avant  
son rég

Le li  
*Y-hiun*  
de la c  
une gra  
une in  
douzier  
de l'an  
l'année  
le jour  
mier j  
d'hyve  
trieme  
des jou  
eut les  
le qua  
zieme  
le tex  
& ce  
dans  
Julien  
peut e

(1) I

(2) I

l'incendie des livres , est classique en Chine.

Après les six ans de ces deux ré- gnes, *Tay-kia* petit fils de *Tching-tang*, monta sur le trône. L'année 1741 avant J. C. fut la premiere année de son règne.

Le livre classique *Chou-king* chapitre *Y-hiun* dit qu'au jour *Y Tcheou* (1) de la douzieme lune. (2) *Tay-kia* fit une grande cérémonie, & ce fut comme une installation sur le trône. Cette douzieme lune étoit la douzieme lune de l'année qui avoit commencé dans l'année 1741. Le 20 Janvier 1740 fut le jour de la conjonction, & le pre- mier jour de l'an Chinois, le solstice d'hyver, étoit arrivé le soir du qua- trieme Janvier 1740, & selon le calcul des jours Chinois, le quatrieme Janvier eut les caracteres *Y-Tcheou*. Cela étant le quatrieme Janvier fut dans la dou- zieme lune de l'année marquée dans le texte, premiere année de *Tay-kia*, & cette premiere année commença dans les commencemens de l'année Julienne 1741 avant J. C. Cette année peut donc être marquée l'an 1741.

(1) Second jour du cycle de 60.

(2) De la premiere année.

Le jour du solstice a toujours été en Chine un grand jour de cérémonie, (1) voilà pourquoi le quatrième Janvier de l'an 1740 me paroît préférable aux autres jours *Y-tcheou*, qu'on ne sauroit trouver dans les années de ce temps-là, être dans la douzième lune, & jour de cérémonie ; il n'y a que le 4 Janvier 1717, qui puisse le disputer au quatrième Janvier 1740. Le 4 Janvier de l'an 1717, eut les caractères *Y-tcheou*, ce fut jour de solstice (2). Ce jour fut dans la douzième lune de l'année qui commença dans l'année 1718. La nouvelle lune se trouva quelques jours après le solstice. Voilà pourquoi j'ai dit que selon un système assez bien fondé on pourroit placer la dernière année de la dynastie *Hia* à l'an 1738 avant J. C. Je préfère l'an 1761, à cause 1°. que l'ancienne chronique du livre *Tchou-chou* marque 431, ou 432 ans pour la durée de la dynastie *Ya*, & 2°. parce que je suppose la première année de *Tchong-*

(1) J'en parlerai ensuite en parlant de Confucius.

(2) Le solstice fut à Paris le soir du 4 Janvier ; mais à la Chine, ce fut le 5 Janvier au matin.

Kang  
J. C.

1°. Da  
voir les  
Chinois  
râcteres  
2°. M  
tâcher d  
caractere  
zième lu  
rême qu  
dans une  
pereur J

On p  
le jour  
des jou  
du con  
ainsi to  
lien fu  
de *Tch*  
mença  
Janvier  
du qua  
mencer  
du cy  
le jour  
*Y-tched*  
Je n  
dans

*Kang* bien fixée à l'an 2155 avant  
J. C.

N O T E S.

1°. Dans la Chronologie Chinoise j'ai fait voir les erreurs de calcul dans les Astronomes Chinois postérieurs, qui ont examiné les caractères du jour *Y-tcheou* de la douzieme lune.

2°. M. Freret a fait bien des calculs, pour tâcher de fixer l'époque de *Tay-kia*, par les caractères *Y-tcheou* dans un jour de la douzieme lune. Il dit très-bien que, quelque système qu'on suive, le jour *Y-tcheou* doit être dans une douzieme lune du calendrier de l'Empereur *Tching-tang*.

On peut faire une objection contre le jour du solstice d'hyver. Le calcul des jours est fait dans la supposition du commencement du jour à minuit, ainsi tout notre quatrieme Janvier Julien fut *Y-tcheou*. Dans le calendrier de *Tching-tang* le jour *Y-tcheou* commença à midi de notre troisieme Janvier Julien, & le moment de midi du quatrieme Janvier, fut le commencement du jour *Ping-yn* troisieme du cycle. Le solstice fut donc dans le jour *Ping-yn* & non dans le jour *Y-tcheou*.

Je ne crois pas qu'il faille chercher dans les anciennes observations du

é en  
, (1)  
nvier  
rable  
on ne  
de ce  
lune,  
que  
dif-  
o. Le  
ractre-  
e (2).  
ne de  
année  
quel-  
Voilà  
stème  
placer  
e *Hia*  
e l'an  
chro-  
arque  
de la  
e sup-  
*thong-*  
ant de

4 Jan-  
Janvier

solstice, ou plutôt dans les déterminations, la même exactitude que dans les tables d'aujourd'hui, pour le calcul des lieux du soleil, & on ne sauroit trouver dans ces temps-là, d'autres solstices au jour *Y-tcheou* qui soit en même temps dans la douzième lune.

L'Astronome *Ou-hien* vivoit vers l'an 1620 avant J. C., sous le règne de l'Empereur *Tay-ou*. Cet Astronome fit un grand catalogue d'étoiles. Les Chinois qui, depuis l'an 206 avant J. C., ont fait des catalogues d'étoiles, & des recueils sur cette matière, disent tous que les étoiles de *Ou-hien* sont dans leurs catalogues, il seroit très-bon d'avoir l'original de ce que fit *Ou-hien* : les catalogues postérieurs ont marqué bien des étoiles qui n'étoient pas sans doute dans le catalogue de *Ou-hien*; des noms ont été changés, & on ne sauroit reconnoître au juste les étoiles de *Ou-hien* sous le nom & caractère de ce temps-là. L'antiquité de *Ou-hien* fait regretter la perte de son catalogue d'étoiles.

Par le livre classique *Chou-king*, il compte qu'il y a eu un catalogue des années des règnes des Empereurs de la Dynastie *Chang*. Le nombre des

années  
servé,  
de C.  
des ob  
perdue

Le  
*Chang*  
vieux

*Ou-ou*  
Dynas  
J. C.

*Ou-*  
*ang* fu  
Dynas  
son e  
J. C.

*Tche*  
de *Ou*  
le pays  
*Ou-ou*  
nom à

Un  
temps  
la tren  
*Ou-en-*  
jour p

(1) L  
époque

(2) J

(3) T

années de quelques régnes , s'est conservé, le reste s'est perdu. La Dynastie de *Chang* eut des Astronomes , & des observateurs : leurs méthodes se sont perdues.

Le dernier Empereur de la Dynastie *Chang*, étoit *Cheou*, ou *Tchsou*, prince vicieux qui fut détrôné par le prince *Ou-ouang*. La dernière année de la Dynastie *Chang* fut l'an 1112 avant J. C.

*Ou-ouang* fils du prince *Ou-en-ouang* fut le premier Empereur de la Dynastie *Tcheou*; la première année de son empire fut l'an 1111 avant J. C. (1)

*Tcheou* est le nom de la principauté de *Ou-en-ouang* & de sa famille, dans le pays de *Siganfou* capitale du *Chenfi*. *Ou-ouang* étant Empereur, donna ce nom à sa Dynastie.

Un fragment (2) d'un livre fait au temps de la Dynastie *Tcheou*, dit qu'à la trente-cinquième année du règne de *Ou-en-ouang* prince de *Tcheou* au jour *pingtse* (3) de la nouvelle lune,

---

(1) L'examen de la Chronologie fixe cette époque.

(2) Je parlerai de ce fragment.

(3) Treizième du cycle de 60.

à la conjonction il y eut éclipse de lune. Le fragment ajoute qu'à la vue de l'éclipse le prince fit la cérémonie, (1) & ne dit rien ni du temps, ni des phases de l'éclipse. *Ou-en-ou-ang* étoit tributaire de l'empire de *Chang*, il suivoit le calendrier de *Chang*. Selon ce calendrier le jour commençoit au moment de midi, & la première lune étoit celle dans le cours de laquelle le soleil entroit dans le signe du Verseau.

Le 29 Janvier (2) de l'an 1137 avant J. C. au soir, fut la conjonction; il y eut éclipse de lune totale *cum morâ*. La table des jours du cycle suppose le commencement du jour à minuit, & selon cette supposition, le 30 Janvier commença à minuit; ce trentième Janvier s'appelloit *pingtse*. La Dynastie *Chang* régnoit alors, le jour *pingtse* commença à midi du 29 Janvier. Au temps de la conjonction le soleil étoit dans les derniers degrés du signe du Tauureau. Dans cette lune le soleil entra

(1) Le fragment suppose la cérémonie connue.

(2) Dans le cycle de 60, les caractères de cette année sont *Kia-tse* ceux de la première année du cycle.

donc

donc  
premi  
les an  
on r  
l'espa  
éclipse  
premi  
la Dy  
*king*  
ans de  
cinq  
*ouang*

Le l  
(2), à l  
compt  
princip  
mença  
la prin  
tée la

Dans  
res *Kia*-  
regne de  
les nom  
de 35,  
*Kia-tse*  
*tse* de

(1) Ch  
(2) 11  
Tom

donc dans le Verseau : c'étoit donc la premiere lune de ce temps-là. Dans les années avant & après l'an 1137, on ne trouvera pas, au moins dans l'espace de bien des années, une éclipse de lune au jour *pingtse*, d'une premiere lune dans le calendrier de la Dynastie. Le livre classique *Chou-king* (1) donne à *Ouen-ouang* 50 ans de règne. L'an 1124 fut donc la cinquantieme année du règne de *Ou-ouang* qui lui succéda dans la principauté.

Le livre *Chou-king* dit que *Ou-ouang* (2), à la premiere année de son empire, comptoit la treizieme année de la principauté : dès l'année 1123, il commença donc à compter les années de la principauté, & l'année 1123 fut comptée la premiere.

N O T E.

Dans la Chronique *Tchou-chou*, les caracteres *Kia-tse* sont à la trente-septieme année du règne de *Ouen-ouang*. Ainsi, par-là on corrige les nombres du fragment pour l'année ; au lieu de 35, il a dû dire 37 : ce n'est qu'à l'année *Kia-tse* que l'éclipse de lune fut au jour *Pingtse* de la premiere lune. L'an avant J. C. 1124

(1) Chapitre *Ou-y*.

(2) 1111 ans avant J. C.

fut donc la cinquantième & dernière année du règne de *Ouen-ouang*.

Le livre classique *Chou-king* dit qu'entre la première & la quatrième lune de la première année de l'empire de *Ou-ouang*, il y eut une lune intercalaire; c'est au moins la conclusion qu'on tire en comptant l'espace entre les jours marqués dans la première & quatrième lune dans le livre. Ces jours marqués dans le *Chou-king*, ne sauroient se vérifier (1) qu'à l'an 1111 avant J. C. dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*. Les Historiens, après l'expédition de ce prince, marquèrent les lunes dans la forme du calendrier de *Tcheou*, en partant de l'expédition de *Ou-ouang*.

Par le calcul des jours marqués dans le *Chou-king*, on voit que le 29 Novembre (2) fut le premier jour de la lune & le premier de l'année; dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*, que le 28 Décembre de l'an 1112 avant J. C. fut le dernier jour de la première

(1) On le voit dans l'examen de la Chronologie.

(2) An 1112 avant J. C.

lune  
Astro  
négli  
obser  
du sol  
l'an  
aux A  
de l'in  
premi  
qu'on  
les A  
qu'anc  
premi

1<sup>o</sup>. L'  
dans le  
Novemb  
sa Cour  
que le  
*Hoang-h*  
bre, l'a  
campagn  
Janvier

(1) C  
dit com

(2) V  
de 35<sup>o</sup>

(3) C  
sou, vi  
27' 40''

lune & le jour du solstice d'hiver. Les Astronomes de la Dynastie *Chang*, négligerent sans doute les calculs & observations du solstice. Cette erreur du solstice, qui fut le premier jour de l'an 1111, ne doit pas être attribuée aux Astronomes de *Tcheou*. Selon la règle de l'intercalation, on ne dût point dire première lune (1) intercalaire, à moins qu'on n'attendit la seconde lune; car les Astronomes postérieurs ont dit qu'anciennement on n'intercaloit pas la première lune.

N O T E S.

1°. L'examen & le calcul des jours marqués dans le livre *Chou-king*, font voir que le 30 Novembre de l'an 1112, *Ou-ouang* partit de la Cour du Chensy pour sa grande expédition; que le 26 Décembre 1112, il passa le fleuve *Hoang-ho* à *Meng-tsin* (2); que le 31 Décembre, l'armée fut rangée en bataille dans la campagne de *Mou-ye* (3); que le premier Janvier de l'an 1111, il y eut bataille; *Ou-*

---

(1) Cette première lune intercalaire auroit dû commencer le 29 Octobre de l'an 1112.

(2) Ville du Honan: latitude boréale près de 35° 51'; longitude 3° 50' ouest de Peking.

(3) Campagne dans le district de *Ouey-hoey-fou*, ville du Honan: latitude boréale 35° 27' 40"; longitude 2° 12' 0" ouest de Peking.

*ouang* fut vainqueur ; *Cheou* ou *Tcheou*, dernier Empereur de la Dynastie *Chang*, perdit l'Empire : il se brûla. On voit aussi qu'après le troisième jour de la quatrième lune dans l'année IIII, *Ou-ouang* repartit pour sa Cour, & que le 14 Avril IIII, il fut salué & reconnu Empereur, avec grande pompe.

2°. Le *Chou-king* marque que, lorsque *Ou-ouang* arriva à *Meng-tsin*, c'étoit *Tchun* : à la lettre, c'est printemps ; mais ici, cela veut dire première saison de l'année. On verra des expressions pareilles pour le temps du solstice d'hiver ; cela ne veut dire dans le livre pour ce temps-là, que le commencement de l'année, ou première saison de l'année.

Le solstice d'hiver devoit être dans la première lune du calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*. Ce prince ordonna que le commencement du jour seroit à minuit (1).

L'Empereur *Ou-ouang* déterminâ la mesure du pied. Selon la figure qu'on voit de ce pied, il contient 7 pouces & un peu plus de 5 lignes du pied de Roi. C'est le plus petit pied qu'on ait employé en Chine.

On attribue à *Tcheou-kong*, frère cadet de *Ou-ouang*, de belles connoissances d'Astronomie.

*Tcheou-kong* fixa le solstice d'hiver

---

(1) Cet usage a duré jusqu'aujourd'hui.

à la c  
le fig  
çoit p  
hiao c  
o". V  
de Tc  
comm  
J. C.

1 Hi  
2 Tse  
3 Kia  
4 Ta  
5 Che  
6 Chu

Voil  
signes  
core e  
mais  
Aya  
Hiuen  
des au  
par l'  
du ce  
dans  
rienne  
peut  
Tcheo

(1) C  
le E d

à la constellation *Nu* 2<sup>o</sup> : il trouva que le signe céleste *Hiuen-hiao* commençoit par *Nu* 2<sup>o</sup>. Ainsi le signe *Hiuen-hiao* commençoit par le capricorne 0° 0' 0". Voici les 12 signes célestes au temps de *Tcheou-kong*. On peut supposer au commencement de l'an 1111 avant J. C.

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| 1 <i>Hiuen-hiao</i> , ♄. | 7 <i>Chun-ho</i> , ♄.    |
| 2 <i>Tseou-ste</i> , ∞.  | 8 <i>Chun-ouy</i> , ♄.   |
| 3 <i>Kiang-leou</i> , ♋. | 9 <i>Cheou-sing</i> , ♎. |
| 4 <i>Ta-leang</i> , ♎.   | 10 <i>Ta-ho</i> , ♄.     |
| 5 <i>Che-chin</i> , ♋.   | 11 <i>Simou</i> , ♎.     |
| 6 <i>Chun-cheou</i> , ♋. | 12 <i>Sing-ki</i> , ♎.   |

Voilà une des expressions de douze signes Chinois ; cette expression est encore en usage pour les douze signes, mais d'une manière différente.

Ayant le commencement du signe *Hiuen-hiao*, on a le commencement des autres signes dans les constellations, par l'addition de la douzième partie du cercle Chinois de 365°  $\frac{1}{4}$ . On voit dans un catalogue l'étendue équatorienne de chaque constellation, on la peut supposer telle pour le temps de *Tcheou-kong*.

(1) Cette constellation commence par l'étoile *E* du ∞.

Les douze signes du temps de *Tcheou-kong* sont en ascension droite, ou selon l'équateur, suivent le mouvement propre des fixes, & supposent le cercle divisé en  $365^{\circ} \frac{1}{4}$ . Le signe *Hiuen-hiao*, par exemple, doit toujours être, selon les idées de ce temps-là, à *Nu 2°* en ascension droite, comptant *Nu 2°* à la Chinoise. (1) Il en est de même des autres signes.

A la fin de l'année de J. C. 1689, *Nu 1° 58' 16" 30"* &c. en ascension droite répondoit selon l'écliptique à Verseau  $9^{\circ} 15'$  ou  $20'$  à peu-près : ainsi depuis la détermination de *Tcheou-kong*, le mouvement est de  $39^{\circ} 15'$  ou  $20'$ . Ce mouvement répond à 2826, ou 2832 ans. Entre la fin de l'an 1689 de J. C. & l'an 1111 avant J. C. il y a 2800 ans. On voit donc que *Tcheou-kong* rapporta assez bien le solstice d'hiver à *Nu 2°* à la Chinoise. L'examen de la chronologie Chinoise fixe bien mieux l'époque de l'an 1111 avant J. C., que la détermination de *Tcheou-kong*, outre qu'elle ne pût pas se faire d'une manière bien exacte,

---

(1) *Nu 2°* à l'Européenne est  $1^{\circ} 53' 16" 30"$ , &c. On peut négliger le reste.

je vo  
Halle  
veme  
pas l  
que  
pour  
pas e  
j'ai ra  
72 an  
carte  
Trigo

Le  
de lu  
rappo  
Cette  
*Tcheo*  
de l'E  
d'un  
Dyna  
Dyna  
Le no  
vre d  
fragm

Il y  
chaqu  
La  
*Tcho*  
*Kou-y*

(1)

je vois que dans les tables de MM. Halley, Cassini, Zanotti, &c. le mouvement des fixes pour un degré, n'est pas le même; d'où il faut conclure que le mouvement propre des fixes pour un degré, par exemple, n'est pas encore bien constaté: le calcul que j'ai rapporté, est dans l'hypothèse de 72 ans pour un degré, il est sur une carte céleste, & non en vertu de la Trigonométrie.

Le fragment qui rapporte l'éclipse de lune de l'an 1137 avant J. C., rapporte la manière d'intercaler la lune. Cette doctrine étoit du temps de *Tcheou-kong*, & apparemment du temps de l'Empereur *Yao*. Le fragment est d'un livre fait sur les mémoires de la Dynastie *Tcheou*, & au temps de cette Dynastie avant l'incendie des livres. Le nom du livre est *Tcheou-chou*, livre de *Tcheou*. Voici ce que dit le fragment sur l'intercalation.

Il y a quatre saisons dans l'année: chaque saison a trois *Tchong-ki*.

La saison *Tchun* (printemps) a trois *Tchong-ki*; *Yu-chou-y*, *Tchun-fen* (1), *Kou-y-u*.

---

(1) Equinoxe du printemps.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Hia* (été); *Siao-man*, *Hia-tchi* (1), *Tachou*.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Tsiou* (automne); *Tchou-chou*, *Tsieou-fen* (2), *Choang-kiang*.

La saison *Tong* (hiver) a trois *Tchong-ki*, *Siao-sue*, *Tong-tchi* (3), *Tahan*.

Les douze *Tchong-ki* des saisons ont encore le même nom & le même arrangement.

### N O T E.

On voit donc que l'an IIII avant Jésus-Christ *Tcheou-hong* supposoit que les douze signes célestes rapportés aux astres, répondoient aux douze signes immobiles dont le commencement est un *Tchong-ki*.

Outre les douze *Tchong-ki*, le fragment rapporte les noms de douze *Tsie-ki*; les voici :

1 <i>Li-tchun.</i>	7 <i>Li-tsieou.</i>
2 <i>King-tche.</i>	8 <i>Pelcu.</i>
3 <i>Tsing-ming.</i>	9 <i>Hanlou.</i>
4 <i>Li-hia.</i>	10 <i>Li-tong.</i>
5 <i>Mant-tchong.</i>	11 <i>Ta-sue.</i>
6 <i>Siao-chou.</i>	12 <i>Siao-han.</i>

(1) Solstice d'été.

(2) Equinoxe d'automne.

(3) Solstice d'hiver.

1<sup>o</sup>. L  
*ki*, est  
*Tchong*  
 de l'esp  
*Ta-han*  
*Yu-cho*  
 le *Tsie-*  
 le *Tsie-*  
 X, air  
 2<sup>o</sup>.  
 douziem  
 douziem  
 entre le  
 quatre  
 vingt-c  
 ces espa  
 lieux  
*Tchong*  
*Tchong*  
 l'Astros  
 un livr  
 pour r  
 3<sup>o</sup> E  
 douze  
 lestes  
 signes  
 Dans  
 marqu  
 lienne  
 noiffoi  
 ces d'h  
 année

NOTES.

1<sup>o</sup>. Le milieu de l'espace entre deux *Tchong-ki*, est appellé *Tsie-ki*. Par exemple, entre les *Tchong-ki*, *Ta-han* & *Yu-chou-y*, le milieu de l'espace est un *Tsie-ki* appellé *Li-tchun*. *Ta-han* est le commencement du signe  $\infty$ ; *Yu-chou-y* est le commencement du signe  $\lambda$ ; le *Tsie-ki*, *Lit-chun*, commence le 16<sup>o</sup> de  $\infty$ ; le *Tsie-ki*, *King-tche*, commence le 16<sup>o</sup> de  $\lambda$ , ainsi des autres.

2<sup>o</sup>. L'espace entre deux *Tchong-ki* est la douzieme partie du cercle, & en temps la douzieme partie de l'année solaire. L'espace entre le *Tsie-ki* & le *Tchong-ki* est la vingt-quatrieme partie du cercle & en temps la vingt-quatrieme partie de l'année solaire. Tous ces espaces sont égaux entr'eux. Si on réduit les lieux moyens du soleil au vrai lieu, les *Tchong-ki* & *Tsie-ki* moyens deviennent vrais *Tchong-ki* & vrais *Tsie-ki*. On ne voit dans l'Astronomie, avant l'incendie des livres, aucun livre, ni fragment qui parle de la méthode pour réduire les lieux moyens aux vrais lieux.

3<sup>o</sup> Les espaces entre les douze *Tsie-ki* & douze *Tchong-ki*, font les douze signes célestes fixes & immobiles, comme nos douze signes, & font l'année julienne & solaire. Dans l'ancienne Astronomie, on ne voit pas marquée une année solaire différente de la julienne de 365 jours  $\frac{1}{4}$ ; mais je crois qu'on connoissoit, par la comparaison de plusieurs solstices d'hiver, éloignés les uns des autres, une année solaire moindre que la julienne.

Dans le calendrier de la cour de l'Empereur *Ou-ouang*, la première lune étoit celle dans les jours de laquelle le *Tchong-ki* dit *Tong-tchi* (solstice d'hiver) entroit à la seconde lune, le *Tchong-ki-ta-han*, où le Lion, commencement du Verseau, devoit se trouver, ainsi des autres lunes. C'est-à-dire à la première lune du calendrier de *Ou-ouang*, le soleil devoit entrer dans le signe Capricorne; à la seconde lune, le soleil devoit entrer dans le signe Verseau ainsi de suite.

Le fragment du livre cité, dit que la lune *Jun* (1) n'a point un *Tchong-ki*, c'est-à-dire, le soleil n'entre dans aucun signe, dans le cours de la lune intercalaire. La lune intercalaire ajoutée aux autres douze lunes, fait treize lunes; l'année qui a une lune intercalaire, a treize lunes, & en tout 384 jours; l'année ordinaire a douze lunes qui font 354 jours.

Par exemple dans le calendrier de l'année Chinoise 1754 de J. C., le jour *Sin-hay* (23 Janvier) est le premier jour de l'année ou de la première lune; le 10 Février de l'an 1755 (jour *Kiasiu*) est le dernier jour de l'an. L'année a donc

---

(1) Intercalaire.

384 j  
une i  
pas u  
pliqu  
lendr  
quatr  
c'est-  
qui a  
lune  
elle  
inter

Le  
la qu  
après  
leil d  
*Tcho*  
nuit  
& le  
cette  
dern  
du 2  
le pr  
depu  
fin  
dans  
pace  
*Tch*  
& c

(1)

384 jours & treize lunes ; il y en a donc une intercalaire , ou une lune qui n'a pas un *Tchong-ki* , selon la règle expliquée par *Tcheou-kong*. Dans le calendrier de l'an Chinois 1754 , la quatrième lune est marquée intercalaire , c'est-à-dire , après la quatrième lune , qui a son *Tchong-ki* propre , vient une lune qui n'a point de *Tchong-ki* , & elle a le nom de quatrième lune intercalaire.

Le trentième & dernier jour (1) de la quatrième lune , à une heure 58' après midi , on marque l'entrée du soleil dans le signe Gémeaux , c'est le *Tchong-ki-siao-man*. Le moment de minuit du 22 Mai , commence une lune , & le 22 Mai est le premier jour de cette lune. Le 29 Juin est marqué le dernier jour de cette lune. A minuit du 20 Juin , on commence à compter le premier jour de la cinquième lune , depuis minuit du 22 Mai jusqu'à la fin du 19 Juin , le soleil est toujours dans le signe Gémeaux. Dans cet espace de temps , cette lune n'a point un *Tchong-ki* ; elle est donc intercalaire , & comme elle suit la quatrième lune ,

---

(1) Jour *Ki-y-zou* , 21 Mai.

on l'appelle quatrième lune intercalaire, ou quatrième lune postérieure, ou seconde quatrième lune. Aujourd'hui on se sert des vrais *Tchong-ki*; anciennement c'étoit les moyens, mais la méthode est la même. Ceux qui ont soin du calendrier doivent savoir le lieu du soleil dans les conjonctions de l'année, afin d'être attentifs à la lunaison, dans le cours de laquelle le soleil n'a pas un *Tchong-ki*, il falloit donc qu'au temps de *Tcheou-kong*, on fût la quantité des mois solaires & lunaires, & leurs différences de mois & d'années, afin de savoir à quelle des douze lunes ces différences accumulées faisoient l'espace d'une conjonction, & devoient faire une lune intercalaire.

*Tcheou-kong* dit distinctement, comme on voit, en quoi consiste la méthode de placer la lune intercalaire; il paroît certain que dès le temps de *Yao*, cette méthode étoit connue dans le *Chou-king*, chapitre *Yao-tien*, *Yao* a voulu sans doute désigner cette méthode.

La méthode Chinoise, pour l'intercalation, est certainement ingénieuse. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie, les Chinois, à l'exemple des anciens, ont constamment divisé les

parties  
dans la  
ties di  
étoit f  
Chinoi  
le fol  
ayant  
égales  
égales,  
degrés  
jours,  
dans le  
cette  
des fa  
Jésuite  
les Ch  
leurs  
tercala  
des si  
l'inéga  
faison  
temps  
pour  
vemen  
moye  
ils se  
ce po  
calend  
consta  
ties d

parties de l'année de même que le cercle, dans la supposition d'égalité entre les parties dites *Tchong-ki* & *Tsie-ki*. Le soleil étoit supposé faire par jour un degré Chinois: c'est ainsi qu'ayant déterminé le solstice d'hiver, par exemple, & ayant divisé l'année en quatre parties égales, & ces quatre parties en d'autres égales, ils comptoient, par l'addition des degrés diurnes du soleil relatifs aux jours, l'entrée du soleil dans les signes, dans les *Tchong-ki* & *Tsie-ki*. C'est selon cette égalité des saisons, & des parties des saisons, que jusqu'à la venue des Jésuites, ou leur entrée au Tribunal, les Chinois ont réglé leur année & leurs lunes, pour trouver la lune intercalaire. Quand même, ils ont su bien des siècles avant la venue des Jésuites, l'inégalité des saisons, & des parties des saisons, & quand ils ont su en même temps la méthode, du moins à peu-près, pour réduire au vrai le moyen mouvement, & les *Tchong-ki* & *Tsie-ki* moyens aux vrais *Tchong-ki* & *Tsie-ki*, ils se sont contentés d'être instruits sur ce point, mais il conste que dans leurs calendriers & éphémérides, ils ont constamment rangé les saisons & parties de saisons comme si elles étoient

égales entre elles, & cet usage, constant depuis l'an 206 avant J. C. jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal, paroît démontrer que c'étoit l'ancien usage, soit du temps de *Tcheou-kong*, soit du temps de *Yu & Yao*.

La méthode pour la lune intercalaire, paroît bien supposer la connoissance du cycle de 19 ans, où il y a 235 conjonctions dont sept sont intercalaires. Cette connoissance du cycle de 19 ans, qui est clairement expliquée, par les Astronomes Chinois, plus de 105 ans avant J. C., venoit sans doute des anciens & des premiers Astronomes Chinois; les Chinois attribuent cette connoissance à *Yao*, d'autres la font remonter jusqu'au temps de *Ho-ang-ti*; elle est sans doute très-ancienne à la Chine.

Chaque lune avoit son *Tchong-ki* propre, & chaque *Tchong-ki* étoit le commencement des signes célestes fixes. Au temps de *Tcheou-kong*, les douze caractères *Tchi* (1) où les caractères du cycle de douze désignoient les douze signes en cet ordre, *Tse* étoit le Capricorne, *Tcheou* le Verseau, *Yn* les Poissons, *Mao* le Bélier. *Tchin* le Taureau,

---

(1) Voyez la table de douze *Tchi*.

*Sse* Ies  
Lion, C  
Scorpi  
de cha  
signe  
ple,  
soleil  
*Tse*, r  
d'hive  
le solei  
ou *Ha*  
cours  
dans l  
*Mao* :  
être c  
devoit  
Écrevi  
ou le  
devoit  
signe  
sage  
étoit  
d'hive  
dénom  
*Ou*,  
Sud.  
l'Orie  
l'Occ  
*Yeou*

*Sse* les Gémeaux, *Ou* l'Écrevisse, *Ou-ey* le Lion, *Chin* la Vierge, *Yeou* la Balance, *Su* le Scorpion, *Hay* le Sagittaire. Dans le cours de chaque lune, le soleil entroit dans le signe qui répondoit à la lune. Par exemple, dans le cours de la lune *Tse*, le soleil entroit dans le signe. *Caper* ou *Tse*, nom de la lune où étoit le solstice d'hiver. Dans le cours de la lune *Yn*, le soleil entroit dans le signe des Poissons, ou *Hay*, nom de la lune *Yn*. Durant le cours de la lune *Mao*, le soleil entroit dans le signe du Bélier, nom de la lune *Mao* : l'équinoxe du printemps devoit être dans cette lune. Le solstice d'été devoit être dans la lune *Ou*, nom du signe Écrevisse & de la lune *Ou*. Dans la lune ou le cours de la lune *Yeou*, le soleil devoit entrer dans le signe *Yeou*, nom du signe de la Balance, ainsi des autres. L'usage qui étoit au temps de *Tcheou-kong*, étoit sans doute plus ancien. Le solstice d'hiver dénote le Nord. Le solstice d'été dénote le Sud. Les deux caracteres *Tse*, *Ou*, joints ensemble, signifient Nord & Sud. L'équinoxe du printemps dénote l'Orient. L'équinoxe d'automne dénote l'Occident. Les deux caracteres *Mac*, *Yeou*, désignent l'Orient & l'Occident.

Jusqu'aujourd'hui, les lunes de l'année ont les caractères *Tse*, *Tcheou*, *Yn*, *Mao*, &c. & les signes célestes qui leur répondent, sont ceux que j'ai marqué. Mais depuis la réforme ou renouvellement d'Astronomie l'an 105 avant J. C., les signes célestes, quoique marqués par les douze caractères du cycle, n'ont pas les caractères dans l'ordre que j'ai marqué au temps de *Tcheou-kong*, les douze signes marqués par les caractères du cycle de douze, étoient des signes fixes. Aujourd'hui les douze caractères du cycle de douze, désignent les douze signes fixes en cet ordre. *Tse* le Verseau, *Hay* les Poissons, *Su* le Bélier, *Yeou* le Taureau, *Chin* les Gémeaux, *Ouey* l'Écrevisse, *Ou* le Lion, *Sse* la Vierge, *chin* la Balance, *Mao* le Scorpion, *Yn* le Sagittaire, *Tcheou*, le Capricorne. Il est certain qu'au tems de *Tcheou-kong*, *Tse*, *Ou*, étoient les noms des signes du Capricorne & de l'Écrevisse. Cela joint à la règle de faire répondre les signes à chaque lune, comme j'ai dit, me fait croire que les autres signes avoient les noms que j'ai rapporté. Je pourrois me tromper, il n'y a pas des textes avant l'incendie des livres, sur tous les signes

désigné

Les  
désigne  
Au sud  
risme  
cet aste  
figure  
*teou* &  
même  
désigne  
grande

Le r  
les anci  
voient  
grande  
mouver  
les mé  
on peut  
ridienn  
le temp  
soit da  
l'inférie  
avec le  
dans le  
anciens

(1) B

(2) B  
tellation(3) C  
boisseau

désignés chacun par les douze *Tchi*.

Les deux mots Chinois *Pe-teou* (1), désignent les étoiles de la grande ourse. Au sud de l'équateur, il y a un astérisme nommé *Nan-teou* (2), parce que cet astérisme approche beaucoup de la figure de *Pe-teou*. Les caractères *Pe-teou* & *Nan-teou* sont fort anciens, de même que les caractères *Teou-ping*, qui désignent les étoiles de la queue de la grande Ourse.

Le nom de Boisseau vient de ce que les anciens Astronomes Chinois se servoient des observations des étoiles de la grande Ourse, pour examiner & régler le mouvement des Astres (3); on ne fait pas les méthodes des anciens en détail, mais on peut juger, que par les hauteurs méridiennes des étoiles de l'Ourse, & par le temps de leur passage par le méridien, soit dans la partie supérieure, soit dans l'inférieure, & par leur comparaison avec le temps du passage par le méridien dans les autres étoiles, & astres, les anciens régloient le mouvement des as-

---

(1) Boisseau du nord.

(2) Boisseau du sud: c'est le nom d'une constellation. Voyez la table des constellations.

(3) C'est comme si on disoit qu'avec le boisseau du nord on mesuroit les astres.

tres. Par les gnomons & autres méthodes, on cherchoit le tems du solstice; par-là on avoit le lieu du soleil dans le Capricorne & l'Écrevisse, & de-là dans les autres signes; on rapportoit aux étoiles les lieux du soleil, mais on examinoit toujours les étoiles de la grande Ourse, sur-tout celles de la queue appelée *Teou-ping*, ou manche du *Teou*. Dans le fragment de *Hia-siao-tching*, on a vu qu'on parle du *Teou-ping*.

Les anciens ont dit que les étoiles de la grande Ourse, sur-tout celles de *Teou-ping*, servoient à régler les temps & les saisons, ils vouloient dire que par l'observation de ces étoiles, on pouvoit régler le lieu des astres, & sur-tout celui du soleil dans toutes les saisons. Le passage de la constellation *Kio* (1) par le méridien, n'est pas bien éloigné du temps du passage de *Teou-ping* par le méridien; par cette raison les anciens Astronomes firent grande attention à la constellation *Kio*, & la mirent à la tête des constellations, & dirent aussi qu'elle régloit les temps & les saisons, ils ont dit à peu-près les mêmes choses, d'Arc-

---

(1) Constellation : l'épi de la Vierge en est le commencement.

turus,  
à cause  
*Kio* co

Le f  
cité, d  
la pren  
(2) érig  
la lune  
aussi le  
fixe &  
qu'à la  
signe &  
gnes c

Le f  
observa  
clure l  
céleste  
observa  
premie  
soleil e  
*Tse*; q  
temps  
soleil  
court  
même

(1) C  
de l'Em

(2) F

(3) C

turus, qu'ils nommerent le grand *Kio* à cause du rapport qu'on trouvoit entre *Kio* constellation & *Aéturus*.

Le fragment du livre *Tcheou*, déjà cité, dit que le solstice d'hiver est dans la première lune (1). Que *Teou-ping* (2) érige ou établit *Tse*, c'est le nom de la lune où est le solstice d'hiver, c'est aussi le nom du signe du Capricorne (3) fixe & immobile. Le fragment ajoute qu'à la lune intercalaire, *Teou-ping* désigne & indique l'espace entre deux lignes célestes.

Le fragment veut dire que par les observations de *Teou-ping*, on peut conclure l'entrée du soleil dans les signes célestes; que par le calcul fait sur ces observations, on fait le temps de la première lune, c'est-à-dire, celui où le soleil entre dans le signe du Capricorne *Tse*; que par le même calcul, on fait le temps où dans le cours d'une lune, le soleil n'entre dans aucun signe & parcourt un espace qui est tout dans le même signe, & que la fin de la lune pré-

---

(1) C'est la forme d'année dans le calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*.

(2) Etoiles de la queue de la grande ourse.

(3) C'étoit le nom au temps de *Tcheou-kong*.

cédente , & le commencement de la suivante, sont deux *Tchong-ki*, & qu'ainsi cet espace étant sans *Tchong-ki*, est la lune intercalaire, selon la règle de *Tcheou-kong* rapportée en termes exprès par le fragment.

Les Astronomes Chinois postérieurs, & sur-tout les Astrologues ont débité bien des fables sur cette propriété attribuée à *Teou-ping*, pour régler les temps & les saisons, & sur-tout pour faire déterminer la lune intercalaire.

*Tcheou-kong* observa l'étoile polaire, on n'a pas les observations qu'il fit, mais il paroît certain que les Chinois vers l'an 1111 avant J. C., regardoient la *Lucida-humeri*, de la petite Ourse, comme la polaire. Cette étoile a le nom de *Ti* (1); on dit que c'est le siège de la grande unité, expressions qui désignent en Chine le pôle, ou l'étoile polaire, quand il s'agit des étoiles qui sont, ou ont été près du pôle. L'an 1113 avant J. C., cette étoile fut dans l'Écressisse  $0^{\circ} 0' 0''$ , en supposant un degré de mouvement pour soixante-douze ans, elle fut donc dans sa plus grande proximité du pôle. L'étoile *X* de la queue du

---

(1) *Ti*, souverain Empereur.

dragon  
polaire  
le nom  
nullem  
dit de  
façon l  
ce qui  
de la p  
que *Ta*

1. E  
celui o  
la pola  
tre éto  
convier  
dit rien  
dénote  
paroît  
temps  
que *T*  
*cida-h*  
polaire

2. D  
ni dan  
sistent  
de cr  
dragon  
ou qu  
depol

dragon pourroit être regardée comme la polaire Chinoise vers ce temps-là, mais le nom Chinois de l'étoile *X* ne désigne nullement une étoile polaire, ce qu'on dit de cette étoile ne dénote en nulle façon le pole, ou l'étoile du pole; c'est ce qui me fait juger que la *Lucida-humeri* de la petite Ourse, étoit l'étoile polaire que *Tcheou-kong* observa.

R E M A R Q U E.

1. Entre le temps de *Tcheou-kong* & celui où on a vu que l'étoile *Tay-y* étoit la polaire Chinoise, il n'y a aucune autre étoile qui aie un nom Chinois, qui convienne à une étoile polaire, on ne dit rien aussi d'aucune autre étoile qui dénote le pole, ou l'étoile polaire. Il paroît donc que l'étoile *Tay-y* fut longtemps la polaire Chinoise, & qu'après que *Tay-y* cessa d'être polaire, la *Lucida-humeri* de la petite Ourse fut la polaire Chinoise

2. Dans les fragmens ou livres anciens, ni dans les catalogues Chinois qui subsistent, on ne voit aucun fondement de croire que l'étoile *X* de la queue du dragon ait eu le nom d'étoile polaire, ou que les Chinois ont changé le nom de polaire qu'a pu avoir l'étoile *X*. Peut-

être dans ces temps anciens l'étoile *X* ne se voyoit pas bien, ou étant vue étoit regardée moins considérable que les étoiles *Tay-y*, & la *Lucida-humeri*.

*Tcheou-kong*, de même que son pere le prince *Ou-en-ouang*, & un de ses ancêtres le prince *Kong-licou* dont on a parlé, aimoit à observer les ombres des Gnomons. A la Ville de *Tching-Tcheou* (1), il traça une méridienne avec soin, il nivela le lieu de l'observation, il mesura l'ombre avant midi; après midi; la nuit, il observa l'étoile polaire. Ce prince fit faire aussi des observations à des lieux à l'Ouest, à l'Est, au Nord, au Sud de *Tchin-tcheou*.

A la Ville *Tching-tcheou*, un Gnomon de 8 pieds donnoit au midi du jour du solstice d'été, une ombre d'un pied 5 pouces (2). La déclinaison du soleil étant supposée de  $23^{\circ} 29'$ ; l'observation de *Tcheou-kong* donne une latitude bornée de  $34^{\circ} 22' 3''$ . Le centre de la Ville de *Hon-an-fou* a été observé (3) à la hauteur

(1) *Hon-an-fou* du *Honan*, ou bien près de cette Ville; latitude boréale  $34^{\circ} 43' 15''$ ; longitude, ouest de Peking,  $4^{\circ} 0' 50''$ .

(2) Le pied étoit divisé en 10 pouces, le pouce en 10 lignes, &c.

(3) Dans le mois de Juin 1712, selon une

de  $34^{\circ}$   
*Cha-po*  
 soleil.  
 Mission  
*kong*,  
 plus b  
*Tcheou*  
 savoir a  
*Tchong*  
 différen  
 donner  
 défaut  
 sur-tou  
 une bo  
 Mission  
 son de  
 servoie  
 diamet  
 tables d  
 assurés  
 La diff  
 que ch  
 cliptiq

1<sup>o</sup>. Le  
 ridienne

observa  
 46' 15''

de  $34^{\circ} 43' 15''$  avec un instrument de *Cha-pou-tot*, par plusieurs hauteurs du soleil. Différence de l'observation des Missionnaires, avec celle de *Tcheou-kong*,  $21' 10''$ , dont *Hon-an-fou* seroit plus boréal, que selon l'observation de *Tcheou-kong*. Quoiqu'on ne puisse pas savoir au juste l'emplacement de la Ville *Tchong-Tcheou*. Il paroît certain que la différence avec *Hon-an-fou*, ne sauroit donner une différence de  $21' 10''$ . Le défaut d'exactitude dans les observations, sur-tout du Gnomon, pourroit produire une bonne partie de la différence. Les Missionnaires supposoient une déclinaison de l'écliptique de  $23^{\circ} 29'$ , ils se seroient des réfractions, parallaxes, diamètre du soleil, selon les nouvelles tables de M. de la Hire, & ils se croyoient assurés de la vérification de l'instrument. La différence peut venir aussi de quelque changement dans l'obliquité de l'écliptique.

N O T E S.

1<sup>o</sup>. Le texte ancien Chinois exprime la méridienne par *Ti-tchong*; à la lettre, c'est mi-

---

observation  $34^{\circ} 52' 8''$ ; selon une autre,  $34^{\circ} 46' 15''$ : celle de  $34^{\circ} 43' 15''$  est préférable.

lieu de la terre (1) ; mais c'est sûrement dans le texte, méridienne. Sur cette idée de *Ti-tchong* pour *Hon-an-fou*, ils ont dit que ce lieu est le milieu du monde.

2°. *Tcheou-kong* fit bâtir la ville *Tching-tcheou* : il y fit bâtir un beau Palais Impérial & de grands fauxbourgs. Selon l'ancien fragment cité du livre *Tcheou*, une des faces des murailles de la Ville, avoit 17300 pieds ; la Ville étoit quarrée dans la direction du nord au sud : elle avoit de circuit 69200 pieds.

3°. A *Teng-fong* (2), Ville du *Honan*, on fait voir des vestiges anciens qu'on dit être des restes de l'Observatoire de *Tcheou-kong*. Près de la ville de *Jouning-fou* (3) du *Honan* est la petite montagne *Tien-tchong-chan*. On dit que c'est un des lieux où *Tcheou-kong* avoit un Observatoire.

Selon la tradition Chinoise, *Tcheou-kong* connoissoit la propriété de l'aimant, pour faire connoître le Nord, & on ajoute en particulier qu'il avoit l'usage de la Bouffole. On dit qu'il apprit ce secret à des envoyés d'un pays au Sud de la province du *Y-un-nan*. Ce pays devoit être entre Siam, Camboge, &

(1) On peut aussi dire *milieu du terrain*, lieu, emplacement, &c.

(2) Latitude 34° 30' 10" ; longitude 30° 27' 10" ouest de Peking.

(3) Latitude 33° 1' 0" ; longitude 2° 7' 30" ouest de Peking.

la pro  
de la  
rent fa  
bien r  
emplo  
cour d

Selo

*Ho-ang*

& il s'

du mau

de l'Es

*y-eou* &

attesté

& le l

des env

*nan*, et

qui ne p

de la B

de *Tch*

le fait,

marque

qui ref

des livr

connoi

*Tcheou*

\_\_\_\_\_

(1) V

*ang-ti* &

(2) C

chapitre

*chouen*.

Tom

la province de *Y-un-nan*. Par le moyen de la Bouffole, les envoyés retournerent facilement dans leur pays, & dans bien moins de temps qu'ils n'avoient employé pour aller de leur pays à la cour de l'Empereur de Chine (1).

Selon une autre tradition, l'Empereur *Ho-ang-ti* avoit l'usage de la Bouffole, & il s'en servit utilement à la poursuite du mauvais prince *Tchi-y-eou*. La guerre de l'Empereur *Ho-ang-ti* contre *Tchi-y-eou* & la défaite de celui-ci est un fait attesté par l'ancien livre *Tso-tchou-en*, & le livre *chou-king* (2). Ce qu'on dit des envoyés d'un pays au Sud du *Y-un-nan*, est un trait d'histoire qui n'a rien qui ne puisse être vrai, mais pour l'usage de la Bouffole au temps de *Ho-ang-ti*, & de *Tcheou-kong*, je n'oserois pas assurer le fait, je le voudrois voir clairement marqué, ou au moins indiqué dans ce qui reste de livres faits avant l'incendie des livres; tout se réduit peut-être à la connoissance des étoiles du Nord, que *Tcheou-kong* apprit aux étrangers, ou

---

(1) Voyez la Chronologie au temps de *Ho-ang-ti* & *Tcheou-kong*.

(2) Chapitre *Iu-hing* il faut dire que ce chapitre indique le fait rapporté par *Tso-tchou-en*.

à la méthode de connoître le Nord & le Sud par une ligne méridienne , ou par les étoiles , sur-tout les polaires de ce temps-là, & celles de la grande Ourse.

Une autre connoissance attribuée à *Tcheou-kong* est mieux prouvée, c'est celle de la propriété du triangle-rectangle. On la voit dans le fragment d'un ancien livre fait avant l'incendie des livres , & ce beau monument n'est pas révoqué en doute ; je donne ici la notice de ce fragment.

*TEXTES du Livre, ou Fragment du Livre Tcheou-pey.*

*Premier texte.* Anciennement *Tcheou-kong* interrogea *Chang-tao* (1) & dit ; J'ai oui dire que le grand (*Vous*) est habile dans les nombres (dans le calcul) on dit que *Pao-hi* (2) donna des règles pour mesurer le ciel.

*Second texte.* On ne peut pas monter au ciel, on ne peut pas avec le pied & le pouce mesurer la terre , je vous prie de me dire les fondemens de ces nombres ( de ce calcul ).

---

(1) Nom d'un Grand de la Dynastie *Chang*,  
(2) C'est l'Empereur *Fou-hi*,

*Tro*  
les fo  
cul )  
& le  
*Qu*  
vient  
*Cin*  
*Ku*.  
*Six*  
tiplica  
*Sep*  
deux,  
& un  
*King*,  
fait de

1°. C  
le septi  
triangle  
autre 3  
*Keou-ka*  
meux, à  
signe le  
qui pass  
la répu  
& profc  
2°. N

(1) Ro  
(2) Qu  
droit : c'  
(3) On

*Troisième texte.* Chang-kao répondit : les fondements des nombres ( du calcul ) ont leur source dans le Yu-en (1), & le Fang (2).

*Quatrième texte.* Le Yu-en ( rond ) vient du Fang.

*Cinquième texte.* Le Fang vient du Ku.

*Sixième texte* Le Ku vient de la multiplication de 9 par 9 : cela fait 81.

*Septième texte.* Si on sépare (3) le Ku en deux, on fait le Keou large de trois, & un Kou long de quatre. Une ligne King, joint les deux côtés Keou, Kou fait des angles, le King est de cinq.

N O T E S.

1°. Chang-kao fait clairement allusion dans le septième texte, à l'ancienne figure d'un triangle-rectangle dont un côté est 4, un autre 3 & la base 5. Cette figure s'appelle Keou-kou. En Chine, ces deux noms sont fameux, à cause que, par ces deux mots on désigne le triangle-rectangle, & parce que ceux qui passent pour bien savoir le Keou-kou, ont la réputation de posséder une science sublime & profonde.

2°. Ni dans ces sept textes, ni dans les sui-

---

(1) Rond.

(2) Carré, ou figure dont les côtés font un angle droit : c'est aussi un polygone régulier.

(3) On dit aussi si on divise.

vants , on ne trouve pas la réponse de *Chang-kao* sur les connoissances d'Astronomie dont *Tcheou-kong* avoit entendu parler , & qu'on attribuoit à l'Empereur *Fou-hi*.

3°. La propriété essentielle du triangle-rectangle , est dans le septieme texte. Le nombre 5 (1) attribué à la base du triangle-rectangle , est une conclusion tirée de deux côtés qui font un angle droit ; 3 , 4 , 5 , font trois nombres qu'on prend pour rendre sensible la propriété. On veut donc dire que , si un des côtés est 4 & l'autre 3 , la base doit nécessairement être 5 , c'est-à-dire , que si on quarré chaque côté , les deux quarrés ensemble font égaux au quarré de la base  $4 \times 4 = 16$ ,  $3 \times 3 = 9$ . Ces deux quarrés  $= 25$  , dont la racine quarrée est la base ou 5 ; or  $5 \times 5 = 25$ .

4°. Le nombre 9 est le dernier & le plus grand des nombres célestes impairs d'un à dix : on prend son quarré 81 pour exemple du quarré.

*Suite des textes du Tcheou-pey.*

*Huitieme texte.* Voyez la moitié du *Fang*.

*Neuvieme texte.* Le *Fang* ou le plat (2) fait les nombres 3 , 4 , 5.

*Dixieme texte.* Les deux *Ku* font un long *Fang* de 25 ; c'est le *Tsi-ku* , total des *Ku*.

*Onzieme texte.* C'est par les conois-

(1) Ce nombre 5 n'est pas un nombre mis arbitrairement.

(2) C'est la traduction du caractere Chinois.

fances  
que Yl

1°. Le  
ou deux  
droit. C  
ou une  
est un K  
le Ku d  
de 5 est  
50: no  
comme  
connoiss

2°. 4  
appeller  
moitié

3°. 3  
nombre  
multipli  
un côté  
logram  
la diag

Dar  
aux g  
du re  
parer  
inond

(1)  
Emper  
(2)

fances des fondemens de ces calculs ,  
que *Yu* (1) mit l'Empire en bon état.

N O T E S.

1°. Le caractère *Ku* (2) exprime une équerre, ou deux lignes ou côtés, qui font un angle droit. Ce caractère veut aussi dire un nombre ou une ligne multipliée par elle-même.  $4 \times 4$  est un *Ku* de 4 ;  $3 \times 3$  est le *Ku* de 3 ;  $5 \times 5$  est le *Ku* de 5 ; le *Ku* de 4 & de 3 est 25 : le *Ku* de 5 est aussi 25. Tous ces *Ku* font le nombre 50 : nombre de tout temps regardé en Chine comme un nombre qui indique de grandes connoissances.

2°.  $4 \times 3$  fait un parallélograme qu'on peut appeller *Fang* : ce *Fang* est de 12, dont la moitié est 6.

3°.  $3 \times 4 = 12$ . Ce *Fang* de 12 = aux 3 nombres du triangle rectangle 3, 4, 5 : un côté multiplié par la moitié de l'autre, égale  $\frac{12}{2} = 6$  ; un côté multiplié par l'autre, fait un parallélograme de 12 : le triangle rectangle fait par la diagonale, est la moitié du parallélograme.

Dans le onzieme texte on fait allusion aux grands travaux que *Yu* fit au temps du regne de l'Empereur *Yao*, pour réparer les dommages causés par la grande inondation qu'on a nommé le déluge

---

(1) C'est le Prince *Yu* qui fut le premier Empereur de la Dynastie *Hia*.

(2) *Ku* exprime aussi un compas.

de *Yao*. Il faut joindre à ce texte les suivants qui comprennent des connoissances plus détaillées pour l'usage du triangle-rectangle.

*Suite des textes du Tcheou-pey.*

*Douzieme texte.* *Tcheou-Kong* dit : voilà qui est grand, je souhaite savoir comment se servir du *Ku*. *Chang-kao* répondit : le *Ku* aplani ou uni, est pour niveler (on peut dire pour régler) le niveau.

*Treizieme texte.* Le *Yen-ku* est pour voir le haut ou les hauteurs.

*Quatorzieme texte.* Le *Fou-ku* est pour mesurer le profond.

*Quinzieme texte.* Le *Go-ku* est pour savoir l'éloigné.

*Seizieme texte.* Le *Ou-an-ku* est (1) pour le rond.

*Dix-septieme texte.* Le *Ho-ku* (2) est

---

(1) On veut parler de la mesure des angles par la mesure des arcs de la circonférence du cercle qu'on peut mesurer en faisant courir le compas, ou une branche d'une équerre mobile, sur son centre, sur la circonférence du cercle.

(2) Le caractère *Ho* désigne l'union : joignez deux équerres, ou deux *Ku* semblables, on en fait par cette union un *Fang*, ou figure de

pour  
angles

· *Di*  
ressor  
fort d

*Fang*

· *Di*

*Fang*

1°.

nombre

d'un à

bres ce

temen

que le

cing ne

parties

caract

une n

Dans

dans l

mesure

cherch

le cer

noître

c'est-à

pour

2°.

conno

quatre

dire p

pour le *Fang* (figures de 4 côtés à angles droits).

*Dix-huitieme texte.* Le *Fang* est du ressort de la terre. Le *Yu-en* est du ressort du ciel. Le ciel est *Yu-en*. La terre est *Fang*.

*Dix-neuvieme texte.* Le calcul du *Fang* est Tien. Du *Fang* vient le *Yu-en*.

N O T E S.

1°. Les Chinois ont anciennement divisé les nombres en célestes & terrestres : comptez d'un à dix, 1, 3, 5, 7, 9 sont les cinq nombres célestes : ils ne sauroient se diviser exactement en parties ou nombres égaux, non plus que leurs quarrés ; 2, 4, 6, 8, 10 sont les cinq nombres terrestres. On peut les diviser en parties égales, de même que leurs quarrés. Le caractère *Tien* du dix-neuvieme texte exprime une mesure divisible en deux parties égales. Dans le dix-neuvieme texte, de même que dans le quatrieme texte, on veut dire que la mesure d'une circonférence de cercle, se doit chercher dans le quarré. On prétend dire que le cercle n'est qu'un polygone qu'on peut connoître par le *Keou-kou*, ou triangle-rectangle, c'est-à-dire, en quarrant la base du triangle, pour savoir les côtés.

2°. Puisque par le triangle-rectangle on peut connoître, selon les textes, le haut, l'éloigné,

---

quatre côtés à angles droits. *Fang* veut aussi dire polygone régulier.

le profond, on indique & suppose la méthode de déduire dans un triangle-rectangle, ce qui n'est pas connu par ce qui est connu, & cela suppose que *Chang-kao* favoit que les trois angles d'un triangle-rectangle sont égaux à deux droits; cela suppose aussi que *Chang-kao*, par la propriété des triangles-rectangles semblables, de ce qu'on connoissoit dans le triangle, on déduisoit ce qui n'étoit pas connu. Sans ces deux connoissances, on n'auroit pas pu dire qu'on pouvoit connoître l'éloigné, le haut, &c. La seule connoissance que les quarrés de deux côtés = le quarré de la base, n'auroit pas pu donner très-souvent le haut, le loin, &c.

*Suite des textes du Tcheou-pey.*

*Vingtieme texte.* La figure *Ly* est pour représenter, décrire, observer le ciel. On désigne le ciel par une couleur brune & noire. La terre est désignée par une couleur mêlée de jaune, & d'incarnat.

Les nombres & le calcul pour le ciel sont dans la figure *Ly*. Le ciel est comme une enveloppe; la terre se trouve au-dessous de cette enveloppe, & cette figure ou instrument sert à connoître la vraie situation du ciel & de la terre.

*Vingt-unieme texte.* Celui qui connoît la terre s'appelle Sage & habile. Celui qui connoît le ciel, s'appelle *Ching* (1).

---

(1) Fort sage, sans passions.

La c  
Sage  
cette  
vient  
est f  
*Ching*  
nbm  
bres  
*Vi*  
il.n'e

1<sup>o</sup>.  
demi-  
c'est d  
visible  
globe  
le cie  
tout d  
portoi  
miner  
texte  
je ne d  
2<sup>o</sup>.  
lier av  
rond v  
vingt-  
fait bi  
rhodes  
*Chang*  
3<sup>o</sup> I  
dont d  
chapit

La connoissance du *Keou-kou* donne la Sageffe, on connoît par-là la terre; par cette connoissance de la terre, on parvient à la connoissance du ciel; & on est fort sage & sans passions, on est *Ching*. Les côtés *Keou* & *Ku* ont leurs nombres; la connoissance de ces nombres procure celle de toutes choses.

*Vingt-deuxieme texte. Tcheou-kong* dit: il n'est rien de mieux.

N O T E S.

1<sup>o</sup>. Le caractère *Ly* exprime la figure d'un demi-cercle, comme par exemple une calotte: c'est donc dans le texte la représentation du ciel visible sur l'horizon; il paroît qu'on parle d'un globe ou demi-globe sur lequel on représentoit le ciel, c'est-à-dire, le cours des astres, & tout ce qui étoit décrit dans le ciel se rapportoit à la terre. Je laisse aux Lecteurs à examiner les connoissances qu'indique le vingtieme texte; je dis la même chose des autres textes: je ne dois que bien expliquer les textes Chinois.

2<sup>o</sup>. Ce que dit le vingt-unieme texte doit se lier avec ce que d'autres textes ont dit que le rond vient du quarré. Ce qu'on voit dans les vingt-uniemes textes qui restent du *Tcheou-pey*, fait bien regretter la perte des livres, & méthodes qu'on avoit sans doute au temps de *Chang-kao*.

3<sup>o</sup>. L'instrument *Ly* est peut-être l'instrument dont on a parlé en parlant du livre *Chou-king*, chapitre *Chun-tien*.

4°. Le premier nombre céleste ou impair est 1 : le contour d'un cercle dont le diamètre est 1, est 3. Les anciens Chinois ont désigné le ciel par 1 & par 3. Le premier nombre terrestre (1) est 2 ; son quarré est 4. C'est pour cela que le *Tcheou-pey* a pris pour les côtés du triangle les nombres 3, 4. La base est 5. Ce nombre 5 est nécessairement & par une conclusion nécessaire, celui que doit avoir la base, si les côtés 4, 3 font un angle droit.

On voit encore une ancienne figure qui étoit du temps de Confucius, & dont il parle dans les appendices à son commentaire, sur le livre classique *Y-king*. Dans cette figure, on voit les quarrés des côtés *Keou-kou* & de la base *King* joints ensemble ; cela fait cinquante petits quarrés. Au milieu de la figure, on voit un quarré qu'on retranche du nombre de cinquante quarrés, restent quarante-neuf quarrés. Cette figure est avec celle du triangle-rectangle, & toutes les deux étoient sans doute du temps de *Tcheou-kong*, & de *Chang-kao*. Confucius donne de grands éloges à cette figure de cinquante quarrés, dont, dit-il, on ôte un quarré dans l'usage ; il appelle le nombre de ces cinquante quarrés, le nombre de la grande

---

(1) C'est le nombre pair.

expa  
gran  
trian

Co  
positi

Soi

féren  
Le  
le qua  
deux

Da  
fur l'  
Pom  
voien  
& sa  
décli  
féqu  
le ra  
longu  
gle a  
loign

(1)

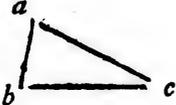
(2)

Tome

expansion ou étendue (1), à cause des grandes connoissances que donne celle du triangle-rectangle.

**N O T E.**

Confucius me paroît ici indiquer une proposition que voici :

Soit le triangle  dont la dif-

férence des côtés soit  $d$ .  
 Le double du carré de chaque côté, moins le carré de  $d$ , = le carré de la somme de deux côtés,  $ab$ ,  $bc$ .

Dans les mémoires que j'avois envoyés sur l'Astronomie, j'avois dit (2) que par l'ombre du Gnomon, les Chinois pouvoient connoître la hauteur du pole, & savoir, tous les jours de l'année, la déclinaison du soleil. C'étoit en conséquence du triangle-rectangle fait par le rayon du soleil, le Gnomon, & la longueur de l'ombre. Cela donne l'angle au Zénith, & par conséquent l'éloignement du Soleil au pôle, & à

(1) *Yen.*  
 (2) P. Et. Souciet dans ses Recueils, second Tome, page 8.

l'équateur. Car les Chinois, au temps dont je parlois, favoient que l'équateur est éloigné du pôle de la quatrième partie de  $365^{\circ} \frac{1}{4}$ . Ils favoient qu'aux solstices d'été & d'hiver, où ils supposoient qu'aux solstices d'hiver & d'été, le soleil étoit éloigné au Sud, & au Nord, de l'équateur, de  $24^{\circ}$  Chinois. Puisque la connoissance du triangle-rectangle selon le texte du *Tcheou-pey*, connu des Chinois, dont je parlois, donne la connoissance du haut ou hauteur, du profond, du loin, &c. la hauteur du Gnomon, l'angle droit, la longueur de l'ombre, trois élémens connus, devoient donner l'angle au Zénith & par là la distance du soleil au pôle & à l'équateur. Quelques personnes ont cru que ce que je disois étoit contradictoire à ce que j'assurois, que les Chinois, avant le temps de *Co-cheou-king*, (1) ne favoient pas la Trigonométrie.

Je parlois de la Trigonométrie sphérique, & non des fondemens de la Trigonométrie des triangles-rectangles. (2) D'ailleurs, dans le fait en question,

(1) Vers 1277 après J. C.

(2) Rectangles, rectilignes; les Chinois ont toujours assez su ces fondemens depuis *Tcheou-king*.

on fa  
Nord  
soleil  
avoit  
on fa  
la me  
pas. C  
(1) f  
choit  
qui a  
on av  
pend  
pey,  
on p  
cet  
des p  
angle

(1)  
haute  
étant  
quarre  
les qu  
de la  
l'omb  
la rac  
& en  
facile  
gle d  
même  
pouvo  
cerche

on favoit que la route du soleil étoit du Nord au Sud, entre les espaces où le soleil a 24° Chinois de déclinaison; on avoit des cercles du méridien gradués; on favoit que les degrés du cercle sont la mesure des angles; on avoit des compas. On marque, pour ce temps-là, que (1) sur un terrain de niveau, on attache un fil délié sur le terme de l'ombre qui alloit au bout du Gnomon; par-là on avoit un triangle-rectangle, & indépendamment de la méthode du *Tcheou-pey*, pour connoître l'angle au Zénith, on pouvoit machinalement mesurer cet angle, sans connoissance même des principes pour connoître un des angles obliques du triangle-rectangle,

---

(1) Indépendamment de cette pratique, la hauteur du Gnomon & la longueur de l'ombre étant connues avec l'angle droit, on pouvoit quarrer ces quantités connues: on favoit que les quarrés de ces deux quantités = le carré de la base, ou de l'espace entre l'extrémité de l'ombre & le bout du Gnomon; on favoit tirer la racine quarrée: on connoissoit donc en pieds & en pouces cet espace. Ensuite il étoit bien facile de faire sur le papier un triangle-rectangle dont les deux côtés & la base eussent les mêmes quantités en pieds & pouces, & on pouvoit sans peine avec un cercle ou demi-cercle, savoir les deux angles obliques.

dont on connoît l'angle droit & les deux côtés. Il est vrai que les Chinois qui faisoient ces observations au temps dont je parlois, n'étoient pas bons observateurs, mais ils pouvoient toujours savoir, quoique grossièrement, & la hauteur du pôle, & la déclinaison du soleil. On savoit que le Gnomon prolongé alloit au Zénith; que le rayon du soleil avec le Gnomon faisoit l'angle du Zénith au soleil.

Par l'éclipse de lune dont on a parlé & par ce que dit le livre *Chou-king* des années des régnes de *Ou-en-ouang* & *Ou-ouang*, comme princes du pays de *Tcheou*, on a vu qu'on déterminoit assez sûrement la premiere année de l'empire de *Ou-ouang* premier Empereur de la Dynastie *Tcheou* à l'an 1111 avant J. C. *Ou-ouang* régna sept ans. Ainsi la premiere année de *Tching-ouang*, fils & successeur de *Ou-ouang* fut l'an 1104 avant J. C. & la septieme année fut l'an 1098. On peut voir, dans la chronologie, le calcul que j'ai fait de plusieurs jours du cycle, marqués dans des chapitres du *Chou-king* aux régnes de l'Empereur *Tching-ouang*, & de son fils *Kang-ouang*, pour démontrer que la septieme année de *Tching-ouang*, est l'an 1098

avant  
1068 a  
voie, j  
est la c  
pereur

1<sup>o</sup>.  
Dissert.  
trois p  
*ouang*,  
clusion  
Chinois  
voyés.  
60 ans  
*chou*,  
à laqu  
premie  
taillés.

2<sup>o</sup>.  
Palais  
on ent  
Les I  
c'étoit  
Les de  
globe,  
ral de  
est tré  
ancien  
parlen  
Le ca  
caract  
ou glo  
trume

avant J. C., & la dernière année est l'an 1068 avant J. C. de même, par la même voie, j'ai démontré que l'année 1056 est la douzième année du règne de l'Empereur *Kang-ouang*.

N O T E S.

1<sup>o</sup>. M. Freret, dans sa nouvelle & seconde Dissertation, a adopté la conclusion que je tirois pour les époques des Empereurs *Kang-ouang*, *Tching-ouang*. Il a confirmé cette conclusion, par ses propres calculs, sur les textes Chinois du *Chou-king*, que je lui avois envoyés. Il a vu la nécessité d'une correction de 60 ans à ajouter à la chronique du livre *Tchou-chou*, pour la Dynastie *Tcheou*, correction à laquelle il ne pouvoit pas penser dans sa première Dissertation, faute de mémoires détaillés.

2<sup>o</sup>. Dans des pièces antiques qui étoient au Palais à la mort de l'Empereur *Tching-ouang*, on en trouve une qui a les caractères *Tien-kieou*. Les Interprètes se contentent de dire que c'étoit une belle ou ancienne pierre précieuse. Les deux caractères *Tien-kieou* expriment un globe, une boule céleste, & le caractère latéral de *Kieou* est celui de pierre précieuse. Il est très-probable que ce *Tien-kieou* est un ancien instrument dans le genre du *Ly* dont parlent les textes de l'ancien livre *Tcheou-pey*. Le caractère de pierre précieuse à côté du caractère *Kiou*, paroît désigner une sphere, ou globe céleste, ou autre semblable à l'instrument de l'Empereur *Chun* dont on a parlé.

Les plus anciens textes pour la latitude du lieu de la sphere, marquent 36 degrés Chinois. Ces textes ne remontent pas plus haut que les temps voisins de l'époque de Jesus-Christ. Il n'y a que le lieu de la Cour de l'Empereur *Chun*, qui convienne à cette latitude Chinoise, & ce qu'on dit de cette sphere monyée pour la latitude de 36° Chinois, paroît être un vestige assez authentique d'une sphere au temps de l'Empereur *Chun*.

L'histoire marque un météore de brillantes couleurs, qui parut l'an 1002 (1) avant J. C. dans la partie du ciel, où les étoiles sont toujours sur l'horizon. La chronique du livre *Tchou-chou* dit que c'étoit une comete; elle la marque dans la même partie du ciel, & dit que c'étoit dans la saison du printemps, mais selon cette chronique non corrigée, ce fut l'an 963 avant J. C.; & selon la correction de 60 ans à ajouter à cette chronique pour ce temps-là, l'année est 1023 avant J. C.

Les Astronomes & Astrologues Chinois ont désigné l'étoile delta de Céphée par les deux caracteres *Tsao-fou*. C'est le

---

(1) Selon la Chronologie corrigée, c'est la quarantieme & derniere année du regne de l'Empereur *Tchao-ou-ang*; le météore pourroit bien être une aurore boréale.

nom d'un  
*Mou-ou*  
 faire alle  
 vitése in  
*ang*, l'Al  
 à la Chi  
 à donne  
 puis app  
 l'immon  
 de voy  
 l'Empir  
 barbare  
 pour la  
 pays à  
 entre le  
 est fame  
 Ce voy  
 Roman  
 on y vo  
 cut d'un  
 les con  
 les rep

---

(1) P  
 J. C. ;

(2) L  
 soleil, l  
 venues d  
 regne de

(3) N  
 dans la

nom d'un prince de la cour de l'Empereur *Mou-ouang* (1). *Tsao-fou* avoit le secret de faire aller le char de l'Empereur avec une vitesse incroyable. Du temps de *Mou-ouang*, l'Astrologie judiciaire étoit en vogue à la Chine ; à la Cour on commençoit à donner dans les idées de ce qui fut depuis appelé secte de *Tao*, qui cherchoit l'immortalité. *Mou-ouang* fit beaucoup de voyages dans diverses parties de l'Empire, soit pour faire la guerre à des barbares tributaires peu obéissans, soit pour la chasse. Le voyage qu'il fit dans les pays à l'ouest de la province du Chanfi, entre le Thibet & le pays de Coconor, est fameux ; il alla peut-être plus loin (2). Ce voyage est le sujet d'une espece de Roman, fait avant l'incendie des livres ; on y voit les visites que l'Empereur reçut d'un prince du pays d'Occident (3), les conférences qu'ils eurent ensemble, les repas qu'ils se donnerent ; ce prince

---

(1) Première année de son regne 1001 avant J. C. ; il regna 55 ans.

(2) Les connoissances astronomiques sur le soleil, les étoiles, le feu, pourroient bien être venues des pays occidentaux en Chine, sous le regne de l'Empereur *Mou-ouang*.

(3) Nommé *Sy-ou-ang-mou* ; j'en ai parlé dans la Chronologie.

étranger est représenté comme un homme qui cherchoit l'immortalité , & même comme un immortel ; des auteurs postérieurs ont placé son pays dans celui entre la mer Caspienne, la Méditerranée, & autres voisins comme la Judée , &c.

R E M A R Q U E S.

1. L'Empereur *Mou-ouang* , fit faire de beaux réglemens pour les procédures criminelles. C'est le sujet d'un chapitre (1) du livre *Chou-king*.

2. Sous le règne de l'Empereur *Chitfou* (2) de la Dynastie *Yu-en* , il y avoit à la cour de Chine d'habiles Persans ; à la cour de Perse , il y avoit aussi d'habiles Chinois. Les Persans prétendoient que du temps de *Mou-ouang* , *Tfao-fou* fit un voyage en Perse.

L'année 827 (3) avant J. C. fut la première année du règne de l'Empereur *Su-en-ouang* ; ce prince négligea la cé-

---

(1) Le nom est *Lu-hing*. Ce chapitre indique le regne de *Ho-angti* & la guerre contre le Prince *Tchi-y-eou*.

(2) C'est l'Empereur Mogol *Koublay-han* : il mourut le 23 Février 1294 de J. C.

(3) C'est l'année *Kia-su* , onzième du cycle de 60.

rémonie  
au print  
offrit un  
*Kou-ye*  
remont  
de l'ant  
dans so  
observo  
passage  
par le r  
& de la  
Par ces  
temps d  
en aver  
plique.  
disposer  
rage ; il  
cette c  
jeûne. L  
qui nég  
de perd  
l'armée  
champ  
bourer  
perte  
nition  
avoit r  
rage.

(1) V

rémonie Chinoise , de labourer la terre au printemps : là-dessus , un grand lui offrit un très-beau Placet. L'ancien livre *Kou-eyen* , a conservé le précis de cette remontrance. C'est un beau monument de l'antiquité. Le grand Chinois dit dans son Placet qu'anciennement on observoit soigneusement le matin , le passage de la constellation *Fang* (1) par le méridien , & l'entrée du soleil & de la lune , dans la constellation *Ché*. Par ces observations , on étoit instruit du temps où devoit être le printemps , on en avertissoit l'Empereur dans une supplication. L'Empereur faisoit alors tout disposer pour la cérémonie du labourage ; il faisoit lui-même avec respect cette cérémonie , après avoir gardé le jeûne. Le Mandarin disoit qu'un prince qui négligeoit cette cérémonie , risquoit de perdre l'Empire. Quelque tems après , l'armée Impériale fut défaite près du champ que l'Empereur auroit dû labourer au printemps. On regarda la perte de la bataille comme une punition du ciel , parce que l'Empereur avoit négligé la cérémonie du labourage.

---

(1) Voyez la Table des Constellations.

## N O T E S.

1<sup>o</sup> Les anciennes observations Chinoises de la constellation *Fang* à son passage par le méridien au matin (1), ont donné occasion à l'opinion Chinoise qui subsiste encore aujourd'hui, que la constellation *Fang* a du rapport à l'agriculture. Il conste que depuis environ 2500 ans, cette constellation a le titre d'étoile du labourage. On est encore attentif au temps où la lune passe au milieu, ou au Nord, ou au Sud de cette constellation; & de ce passage on tire de bons ou de mauvais augures pour la récolte. Les *Mongous*, ou Tartares Mogols; voisins de la grande muraille de Chine, ont des terres qu'ils cultivent, ou font cultiver par des Chinois. Ils ont soin de s'informer du tribunal Chinois d'Astronomie sur ces passages de la lune par la constellation *Fang*, au Nord, au Sud, pour savoir ce qu'ils ont à craindre, ou à espérer pour la récolte.

2<sup>o</sup>. Le Prince *Ki*, frere de l'Empereur *Yao*, avoit le titre de *Heou-tsi*, parce qu'il fut nommé pour présider à l'agriculture. Ce Prince *Heou-tsi* est la tige des Empereurs de la Dynastie *Tcheou*: par cette raison, les Princes de cette famille s'étoient toujours fait de l'agriculture une affaire d'Etat, & l'Auteur de la remontrance insiste fort là-dessus.

(1) Du temps des Empereurs *Yao* & *Yu*, on a vu qu'on observoit cette constellation au méridien, au crépuscule du soir. Elle indiquoit le temps de l'équinoxe d'automne: l'observation se faisoit dans le cours de la lune où étoit le solstice d'été.

Le  
une O  
joncti  
soleil.

Cett  
Empe  
cour f  
(3).

La c  
cette é  
pereun  
premi  
*Y-tchee*  
née.

Le  
les noc  
l'ancie  
la con  
le *Kia*  
de sol  
lusion  
y a éc  
jonctio  
ou for

(1) l  
livre.

(2) V

(3) L

7<sup>o</sup> 33' 4

(4) S

avant J

Le livre classique *Chi-king* (1) dit dans une Ode : *Kiao* de la dixieme lune, conjonction du jour *Sin-mao* (2), éclipse de soleil.

Cette Ode est du temps de *Yeou-ouang*, Empereur de la Dynastie *Tcheou*, sa cour fut à *Sigan-fou* capitale du *Chensi* (3).

La chronique de *Tchou-chou* rapporte cette éclipse à la sixieme année de l'Empereur *Yeou-ouang* au jour *Sin-mao*, premier de la dixieme lune. Dans le livre *Y-tcheou* (4), sont les caracteres de l'année.

Le caractère Chinois *Kiao*, exprime les nœuds de la lune; selon la règle de l'ancienne Astronomie Chinoise, si, à la conjonction la lune se trouve dans le *Kiao* ou près du *Kiao*, il y a éclipse de soleil. Le texte du *Chi-king* fait allusion à cette règle, & veut dire qu'il y a éclipse de soleil, parce qu'à la conjonction, la lune se trouve dans le *Kiao*, ou fort près du *Kiao*.

---

(1) Dans la Chronologie j'ai parlé de ce livre.

(2) Vingt-huitieme jour du cycle de 60.

(3) Latitude boréale 34° 16' ouest de Peking 7° 33' 40".

(4) Second du cycle de 60 : c'est l'an 776 avant J. C.

On a vu que dans le calendrier de la Dynastie *Tcheou*, la dixième lune est la huitième lune du calendrier de la Dynastie *Hia*; ainsi dans le cours de cette lune, le soleil devoit entrer dans le signe de la Balance, ou bien, dans le cours de cette lune, étoit le *Tchong-ki-tsieou-fen*, ou équinoxe d'automne.

Les caractères du jour de la conjonction & de la lune, ne conviennent, pour le tems de l'Empereur *Yeou-ouang*, qu'au sixième Septembre, l'an 776 avant J. C. La conjonction fut le sixième Septembre à *Sigan-fou* (1); ce jour eut les caractères *Sin-mao*, le soleil étoit vers le 5<sup>o</sup> de *Virgo* (2); Tous ces caractères ne conviennent qu'au 6 Septembre de l'an 776 avant J. C., dans la dissertation que je fis sur cette éclipse, il y a quelques années (3), j'avois marqué 47' de latitude. J'ai averti de cette erreur; la latitude étoit au moins de 52' & peut-être 53'. Il y eut bien éclipse, mais très-petite à *Sigan-fou*; elle fut ailleurs plus grande vers le Nord. L'éclipse rap-

(1) Conjonction au matin vers les 9 heures.

(2) Donc le soleil entra dans la Balance dans le cours de la lune.

(3) P. E. Souciet, second Recueil, ou Tome second.

portée  
que l  
bunal  
tume  
y a d  
dans l  
auteur  
comm  
en soi  
jonctio  
Astron  
fixer l'e  
année  
a d'ail  
fonden

Le l  
lations  
étoiles  
de la l  
le livre  
à bien d  
parcour  
des om  
de l'obs  
méridie  
Palais.  
observé  
utile de  
on vou  
la méri

portée par le *Chi-king*, n'est peut-être que le calcul des Astronomes du Tribunal, offert à l'Empereur selon la coutume; ce que le texte dit de ce qu'il y a d'hideux, & de mauvais présage dans l'éclipse, a pu se dire par le poète auteur de l'Ode sur un calcul publié, comme sur une observation; quoi qu'il en soit, les seuls caractères de la conjonction du jour de la lune, étant des Astronomes contemporains, pourroient fixer l'époque de l'an 776, pour la sixième année de l'Empereur *Yeou-ouang*; on a d'ailleurs d'autres preuves & d'autres fondements pour assurer cette époque.

Le livre *Chi-king* parle des constellations Nu, Teou, Pi, Ki, Che, des étoiles du Scorpion, de la voie Lactée, de la Lyre. En parlant de la Lyre, le livre rapporte en termes difficiles à bien expliquer, de l'arc diurne qu'elle parcourt sur l'horizon. Il parle encore des ombres du Gnomon, il parle aussi de l'observation de la constellation *Che* au méridien, pour la construction d'un Palais. Cette constellation devoit être observée alors, ou du moins on croyoit utile de l'observer au méridien; quand on vouloit construire un Palais, outre la méridienne qu'on traçoit, on obser-

voit l'étoile polaire ; & pour que tout fût dans l'ordre , on vouloit encore observer l'étoile *Che* au méridien.

Le règne de l'Empereur *Ly-ouang* , pere de *Su-en-ouang* , fut malheureux. *Su-en-ouang* avoit de grandes qualités , il fut se faire respecter des princes tributaires ; son fils *Yeou-ouang* mit l'Empire & sa famille à deux doigts de leur perte. L'Empereur fut tué dans une bataille ; après sa mort , les princes tributaires ne le furent que de nom. L'Empereur *Ping-ouang* , fils de *Yeou-ouang* , étoit un prince timide & peu éclairé , il ne fut pas se faire respecter des princes feudataires , il se fit haïr de ses grands & de ses sujets , en abandonnant sa cour du *Chen-si* , pour la transporter à la Ville qu'on appelle aujourd'hui *Hc-nan-fou* du *Honan*. C'est selon les Chinois l'époque de la ruine des Sciences & sur-tout de l'Astronomie ; les bons Astronomes se disperferent , plusieurs allerent au pays des Barbares , du Nord & de l'Ouest (1) ; on négligea les observations & les

---

(1) On a dit depuis ce temps-là que ces Astronomes & Savans Chinois communiquerent aux pays étrangers leurs méthodes & les sciences Chinoises.

calculs ,

calcul  
à ma  
calen  
fut co

Des  
avec  
recour  
nomie  
métho  
gloire  
Europe  
Europe  
Mahon  
Ptolem  
cite l'é  
nomes  
dentau  
de *Pin*  
furent  
lemée  
Astron  
que l'Es  
à tous  
que c'e  
l'ont en  
que les  
de *Yao*  
Tome

calculs, les Historiens n'étoient pas exacts à marquer les fastes, on négligeoit le calendrier, & l'étude de l'Astronomie fut comme abandonnée.

*R E M A R Q U E.*

Des Chinois Astronomes ayant vu avec douleur les Chinois obligés de recourir aux Européens, pour l'Astronomie dont ils avoient perdu la vraie méthode, ont cherché à diminuer la gloire qu'ils croyoient en revenir aux Européens. Ces Chinois ont dit que les Européens ont eu leur Astronomie des Mahométans, ceux-ci de Ptolemée, & que Ptolemée l'a eue des anciens Chinois. On cite l'époque de la dispersion des Astronomes Chinois, dans les pays occidentaux, vers le temps de l'Empire de *Ping-ouang*. On dit que ces Chinois furent les maîtres de ceux dont Ptolemée eut les connoissances de la vraie Astronomie. L'Empereur *Kang-hi* a dit que l'Empereur *Yao* apprit l'Astronomie à tous les Peuples Chinois & étrangers; que c'est de ceux-ci que les Européens l'ont eu, & qu'ils ont été plus soigneux que les Chinois à cultiver ce qui venoit de *Yao*; par-là l'Empereur *Kang-hi* a

voulu instruire ses sujets, que l'Astronomie Européenne étoit la vraie ancienne Astronomie Chinoise, qui avoit passé de Chine aux pays occidentaux, & que les Européens n'ont fait que rendre aux Chinois ce qu'ils en avoient reçu. L'Empereur *Yong-tching* fils de *Kang-hi*, a dit que l'Empereur son pere a mis dans un ordre très-clair & très-méthodique, ce que les Européens ont dit d'une maniere qui n'étoit pas assez claire, & intelligible.

L'Empereur *Ping-ouang* mourut l'an 720 avant J.C. le quatre d'Avril, à la cinquante-unieme année de son règne. C'étoit la troisieme année du règne de *Yn-kong*, prince de *Lou*. Les princes de *Lou* étoient descendants du prince *Tcheou-kong*. La principauté de *Lou* étoit dans la province de *Chan-tong*, dans le pays où est la ville de *Yen-tcheou-fou*,

C'est par la premiere année (1) du règne du prince *Yn-kong*, que Confucius commence son histoire du *Tchun-tseou*. Cette histoire comprend les régnes de douze princes de *Lou*, depuis l'an 722 jusqu'à l'an 481, quatorzieme année du règne de *Gai-kong*, douzieme

(1) Année 722 avant J. C.

prin  
nuer  
497  
Tso-  
porai  
taire  
qu'on  
de T  
n'est  
c'est  
kieou-

Si c  
le ten  
soleil  
elles f  
les A  
de dir  
y en a  
marqu  
que d  
histoir  
calcul  
donc  
rien d  
de mo  
l'année  
du Tc  
de ce

Cor

(1) V

prince de *Lou*. Les Historiens continuerent cette histoire jusqu'à l'année 497, année de la mort de Confucius. *Tso-kieou-min*, Historien public contemporain de Confucius, fit un commentaire sur le livre *Tchun-tsieou*, c'est ce qu'on appelle *Tso-tchouen*, ou tradition de *Tso*. L'éclipse solaire de l'an 481 n'est pas dans le livre de Confucius, c'est dans le commentataire de *Tso-kieou-min* qu'on la voit.

Si on avoit marqué même à-peu-près, le temps & les phases des éclipses du soleil, rapportées dans le *Tchun-tsieou*, elles feroient d'une grande utilité pour les Astronomes, mais on se contente de dire qu'il y eut éclipse de soleil; il y en a de marquées totales, il y en a marquées observées, d'autres ne sont que des calculs du Tribunal; cette histoire du *Tchun-tsieou* apprend qu'on calculoit les éclipses de soleil: on avoit donc une méthode, mais on ne trouve rien de cette méthode dans ce qui reste de monuments astronomiques, avant l'année 206 avant J. C. Les éclipses du *Tchun-tsieou* fixent la chronologie de ce temps-là (1).

Confucius mit en ordre les livres

---

(1) Voyez la Chronologie.

classiques *Y-king*, *Chou-king*, *Chi-king*, *Ly-ki*. Il composa l'histoire du *Tchou-tseou*, & fit un beau commentaire sur les textes du prince *Ou-en-ouang*, & de son fils *Tcheou-kong*. Ces textes concis, & souvent énigmatiques, expliquent les figures, ou *Koua* attribuées à l'Empereur *Fou-hi*. Confucius dit encore quelque chose sur les figures *Hottou*, *Lo-chou*. *Lo-chou* a dit-on pour auteur l'Empereur *Yu*, & l'Empereur *Fou-hi* passe pour auteur du *Hoïou*.

Confucius en rangeant & mettant en ordre les livres classiques, rejetta beaucoup d'articles qui lui parurent suspects ou fabuleux, & par-là fit sans doute beaucoup de tort à l'ancienne histoire, & à la vraie religion; car les Chinois étant si près du temps du déluge, & ayant tant de connoissances, marquerent sans doute ce qui regardoit la création du monde, les premiers Patriarches, le déluge, la dispersion des Nations; il est certain qu'ils firent leur histoire, & qu'elle existoit au temps de Confucius: on attribue à l'incendie des livres la perte de beaucoup d'anciens monuments (1). Une partie de la perte doit s'attribuer à la critique de

(1) La Géographie, l'Astronomie, l'His-

Confucius  
buen  
riens  
perer  
cend  
temp  
éteig  
de l'é  
furent

Co  
les te  
kong,  
que d  
cienn  
septie  
à se co  
qu'anc  
étoien  
qu'on  
ne fai  
septie  
miner

toire fo  
donc pe  
se font

(1) L  
nies pou  
T/s 7, p  
T/s, 2 7  
2, 3, 4

Confucius ; une partie doit aussi s'attribuer à la grande négligence des Historiens Chinois, depuis le temps de l'Empereur *Ping-ouang* jusqu'à celui de l'incendie des livres, & aux guerres de ce temps-là qui troublèrent toute la Chine, éteignirent presqu'entièrement l'amour de l'étude & des Sciences, & introduisirent ou affermirent les fausses sectes.

Confucius, dans ses commentaires sur les textes de *Ou-en-ouang* & *Tcheou-kong*, a fait beaucoup d'attention à ce que disent ces deux Princes, d'une ancienne révolution de 7 jours (1), dont le septieme est pour penser à s'examiner & à se corriger. Confucius ajoute à ces textes qu'anciennement les jours des solstices étoient des jours d'une grande fête, qu'on n'exerçoit pas la justice, qu'on ne faisoit pas le commerce, & qu'un septieme jour n'étoit employé qu'à examiner ses fautes, à s'en corriger, &c.

---

toire souffrirent un grand dommage : on voit donc pourquoi tant d'anciens livres Chinois se sont perdus.

(1) Les Chinois sur-tout dans leurs cérémonies pour les morts, usent encore du caractère *Tsi* 7, pour désigner une semaine : ils disent un *Tsi*, 2 *Tsi*, 3 *Tsi*, 4 *Tsi*, &c., pour dire une, 2, 3, 4 semaines, &c.

Un habile Juif Chinois au temps de l'Empereur *Kang-hi*, offrit à ce prince un Placet où il expliquoit les dogmes de sa religion, qu'il prétendoit être conforme à l'ancienne religion Chinoise; il assure que ce que *Ouen-ouang*, *Tcheou-kong*, & Confucius disent de la révolution de sept jours, est la sanctification du sabbat. Les noms de soleil, lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, pour les sept jours de la semaine, ne sont connus & introduits à la Chine, que depuis *Tay-tsong*, deuxième Empereur de la Dynastie *Tang* (1).

Les princes de *Lou* avoient un Tribunal chargé d'écrire l'histoire, & de ce qui regarde les calculs & les observations astronomiques; ils avoient un Observatoire. Les princes des autres Etats tributaires qui étoient de l'empire Chinois, avoient aussi dans leur Cour un Observatoire, un Tribunal pour l'Astronomie, & pour écrire l'histoire. Les princes de *Lou* suivoient la forme du calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*; c'est-à-dire, que le moment de minuit commençoit le jour, & que le solstice

---

(1) Première année du règne de *Tai-tsong*, 627 après J. C.

d'hiver  
lune  
dans  
Roi  
*ang*,  
la for  
il aur  
forme  
cette  
ciel.  
ceme  
ment  
que,  
quer a  
la aut  
racter  
solstic  
que le  
n'est p  
cette  
le *Ch*  
à *Meng*  
*ho*,  
Dyna  
temps  
ver. L  
les mé  
la form  
On  
ranger

d'hiver doit être dans la première lune de l'an civil. L'Empereur est traité dans le *Tchun-tsieou*, de fils du ciel, de Roi céleste, & ordinairement de *Ou-ang*, ou Roi. Confucius n'approuvoit pas la forme d'année de la Dynastie *Tcheou*; il auroit voulu que l'année fût dans la forme de la Dynastie *Hia*, il croyoit cette forme d'année plus conforme au ciel. C'est pour cela qu'au commencement des années, il met ordinairement lune du Roi, pour faire entendre que, selon le ciel, on auroit dû marquer autrement les lunes; c'est pour cela aussi qu'il a affecté de mettre le caractère *Tchun*, printemps, à la lune du solstice d'hiver, comme voulant dire que le printemps de la Dynastie *Tcheou* n'est pas le printemps du ciel. C'est par cette raison qu'il a eu soin de dire dans le *Chou-king*, que lorsque *Ou-ouang* fut à *Meng-tsin* pour passer le fleuve *Hoang-ho*, & attaquer l'Empereur de la Dynastie *Chang*, c'étoit *Tchun*, ou printemps, quoique ce fut le fort de l'hiver. L'auteur du *Tso-tchouen* étoit dans les mêmes sentimens que Confucius, sur la forme d'année.

On a vu la méthode Chinoise de ranger les douze lunes de l'année civile

H iv

& de déterminer la lune intercalaire ; il faut bien faire attention au jour que les Chinois ont marqué le solstice d'hiver , parce que c'est du jour de ce solstice qu'ils commençoient leurs calculs , & que pour déterminer les jours ou heures , ou moments de l'entrée du soleil dans les *Tchong-ki* & *Tsie-ki* , ayant divisé l'année en parties égales , ils commençoient par le moment du solstice d'hiver à compter ces parties égales. C'est la méthode qu'ils ont constamment tenue jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie , temps où on commença à marquer dans les éphémérides , l'entrée du soleil dans les signes selon le mouvement vrai , & par là les *Tchong-ki* & *Tsie-ki* qui contenoient des espaces égaux de temps , devinrent des *Tchong-ki* & *Tsie-ki* , qui contenoient des espaces inégaux de temps. Ce n'est pas selon les règles introduites par les Jésuites dans le calendrier , qu'il faut examiner les lunes marquées dans l'histoire , & sur-tout dans le *Tchun-tsieou* ; mais selon les règles de la méthode Chinoise que j'ai expliquées. En suivant cette méthode , on voit clairement que dans les éclipses solaires du livre *Tchun-tsieou* , il y

a des  
est v  
qui ,  
pour  
les si  
miero  
*tsieou*  
erreu  
lunes  
marq  
ceux  
*Tchun*  
de bie  
drier

(1)  
me 3  
*Tchun-*  
& mes  
dans un  
nécessai  
si l'ann  
quée , &  
pour la  
prié le  
Maraldi  
en ces r  
éclipses  
que je l  
Je priois  
que ces  
vu que l  
l'avois p

a des lunes mal marquées. Cette erreur est venue quelquefois des Astronomes, qui, n'ayant pas fait attention aux règles pour le jour de l'entrée du soleil dans les signes, ont mal déterminé la première lune. Quand on lit le *Tchun-tsicou*, on voit que dans les cas de cette erreur, on la corrigeoit dans quelques lunes suivantes. L'erreur des lunes mal marquées, est quelquefois la faute de ceux qui copierent & publièrent le *Tchun-tsicou*, ils n'étoient pas en état de bien juger des fondemens du calendrier Chinois (1).

---

(1) Le P. E. Souciet dans ses Recueils, tome 3, a publié le catalogue des éclipses du *Tchun-tsicou*, avec quelques-unes de mes notes & mes calculs. Je n'avois pas fait ces calculs dans une exactitude rigoureuse; cela n'étoit pas nécessaire pour ce que je me proposois; savoir, si l'année marquée avant J. C. étoit bien marquée, & s'il y avoit eu éclipse. Cela suffisoit pour la Chronologie que j'examinois. J'avois prié le P. E. Souciet de communiquer à MM. Maraldi & Cassini, & autres Gens bien versés en ces matieres, non-seulement le Recueil des éclipses du *Tchun-tsicou*, mais encore tout ce que je lui adressois sur l'Astronomie Chinoise. Je priois le Pere de ne rien publier qu'après que ces MM. auroient tout vu & corrigé. J'ai vu que le Pere n'avoit pas fait tout ce dont je l'avois prié.

A la troisieme année du prince *Yn-Kong*, on voit une éclipse marquée à la deuxieme lune, au jour *Kisse*. Le calcul des jours fait voir que c'est le 22 Février de l'an 720 avant J. C. Par le calcul du lieu du soleil, on voit qu'on auroit dû marquer, non deuxieme lune mais troisieme lune, dans le calendrier qu'on suivoit. En lisant le *Tchun-tsieou*, on voit un jour *Keng-su* à la troisieme lune, à la quatrieme lune, un jour *Sin-mao*, à la huitieme lune, un jour *King-tchin*, à la douzieme lune, un jour *Kouey-ou-ey*. Ces jours suivent l'erreur du jour *Kisse* de la deuxieme lune. Mais à la quatrieme année, on voit à la deuxieme lune, un jour *King-su*; ce jour *King-su* n'a pu être marqué à la seconde lune de l'année quatrieme, que dans la supposition que la premiere lune de l'année quatrieme fût bien marquée, on corrigea donc l'erreur de la deuxieme lune marquée à la troisieme année.

R E M A R Q U E.

L'erreur de la deuxieme lune de la troisieme année n'infirmé en rien l'époque de l'an 720, fixée en vertu de l'éclipse de soleil. Dans toutes les années avant & après l'an 720, il n'y a pas eu d'éclipse de soleil dans les premieres lunes

qui  
& p  
& j  
Fév  
don  
d'ab  
deu

R  
le 17  
Le m  
res  
cle.)  
éclip  
tchin  
la tr  
kong  
princ  
tchin  
qu'au  
Le p  
de se  
mou  
régne  
fut d  
succè  
Le jo  
la se  
à la

qui ait eu les caractères du jour *Kisse* ; & puisque le 22 Février 720 , fut *Kisse* , & jour d'éclipse , cette éclipse du 22 Février 720 , est certainement l'éclipse dont le livre parle. Les Chinois ont pu d'abord errer d'une lune , mais non de deux ou trois.

Riccioli marque une éclipse de soleil le 17 Juillet de l'année 709 avant J. C. Le 17 Juillet eut en Chine les caractères *Gin-tchin* , (vingt-neuvième du cycle.) Le livre *Tchun-tsicou* marque une éclipse de soleil , totale au jour *Gin-tchin* , premier de la septième lune , à la troisième année du règne de *Hoan-kong* , prince de *Lou* , successeur du prince *Yn-kong*. Les caractères *Gin-tchin* pour ce temps là , ne conviennent qu'au dix-septième Juillet de l'an 709. Le prince *Yn-kong* à la onzième année de son règne , au jour *Gin-tchin* (1) , mourut. L'an 720 étant le troisième du règne , l'an 712 , fut le 11. L'an 711 fut donc le premier du règne de son successeur , & l'an 709 fut le troisième. Le jour *Gin-tchin* marqué premier de la septième lune , avec la septième lune à la troisième année , *Hoan-kong* dé-

---

(1) 18 Octobre.

montre cette époque de *Hoan-kong* : au temps de la conjonction le soleil étoit vers l'Ecrévisse,  $16^{\circ} 2'$  ou  $3'$  dans cette lune. Le soleil entra donc dans le signe *Leo*; ce fut donc la huitieme lune & non la septieme. C'est donc une erreur du livre pour les lunes, mais l'époque est toujours sûre; l'erreur des lunes peut bien être d'une lune, mais non de deux ou trois, & dans ce temps-là, le seul jour 17 de Juillet a pu être réuni à la conjonction de la lune, & être jour d'éclipse de soleil, & avoir les caracteres *Gin-tchin*, (vingt-neuvieme du cycle.)

A l'année avant J. C. qui répond à l'an 695, le *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil à la dixieme lune, premier jour. On ne marque pas les caracteres Chinois pour le jour, & l'auteur du *Tso-tchouen* reproche cette négligence aux Astronomes du Tribunal. Cette dixieme lune est mal marquée encore dans le calendrier de *Lou*. L'équinoxe devoit être dans la dixieme lune. Il y eut éclipse de soleil, le dix Octobre (1); au temps de la conjonction le soleil étoit entre le  $9^{\circ}$  &  $10^{\circ}$

---

(1) Le 10 Octobre dut avoir les caracteres du cycle *Ken-gou*.

du f  
Chin  
nois  
fut d  
de l'  
Au  
l'an 6  
que la  
doit  
la nuit  
que le  
me d  
Voilà  
phéno  
auror

A la  
ciffeme  
*Tchun-*  
huitiem  
*Lou*; c

Le  
de sol  
la fixi  
année  
La sui  
Prince  
vingt-c

du signe Balance. En calculant, à la Chinoise, l'automne, l'équinoxe Chinois d'automne étoit passé. Cette lune fut donc la onzième & non la dixième de l'année Chinoise.

Au jour qui répond au 23 Mars de l'an 687 avant Jésus-Christ, on rapporte que la nuit on ne vit pas les étoiles qu'on doit voir. Le Tso-tchouen ajoute que la nuit on voyoit clair. Confucius ajoute que les étoiles paroissent tomber comme de la pluie, au milieu de la nuit. Voilà tout ce qu'on rapporte de ce phénomène qui paroît être quelque aurore boréale.

### N O T E.

A la fin de ces mémoires on verra un éclaircissement sur l'éclipse de soleil, marquée par *Tchun-tsicou* à la troisième lune de la dix-huitième année de *Tchoang-kong*, Prince de *Lou*; c'est l'an 676 avant J. C.

Le *Tchun-tsicou* marque une éclipse de soleil au jour *Sin-ouey*, premier de la sixième lune, à la vingt-cinquième année de *Tchoang-kong*, Prince de *Lou*. La suite des régnes, depuis celui du Prince *Yu-kong*, fait voir que cette vingt-cinquième année est l'an 669 avant

Jésus-Christ, & les caractères d'éclipse de soleil, & *Sin-ouey* pour le jour, ne peuvent convenir qu'au 27 Mai (1) de l'an 669. L'éclipse est marquée observée, & on fit les cérémonies dont j'ai parlé au règne de *Tchong-kang*, Empereur de la Dynastie *Hia*. Les Astronomes postérieurs depuis la Dynastie *Han* (2) ont supposé que le solstice d'été fut le vingt-cinquième Juin. De là ils ont prétendu que le *Tchun-tsieou* auroit dû dire septième lune, parce que le solstice d'été doit se trouver dans la cinquième lune de la Dynastie *Hia* & dans la septième de la Dynastie *Tcheou* dont le calendrier est celui du *Tchun-tsieou*. Du système faux de ces Astronomes, il suit que la lune suivante auroit dû être la septième lune intercalaire. Puisque le *Tchun-tsieou* a marqué la sixième lune, le solstice d'été ne fut pas marqué dans cette lune, & il ne dut pas l'être. Le solstice ne fut pas même marqué le 26 Juin (3); car si cela eût été, la sixième

---

(1) Premier de la sixième lune, le soleil au temps de la conjonction, vers le 27<sup>o</sup> du taureau.

(2) L'an 206 avant J. C. fut le premier de cette Dynastie.

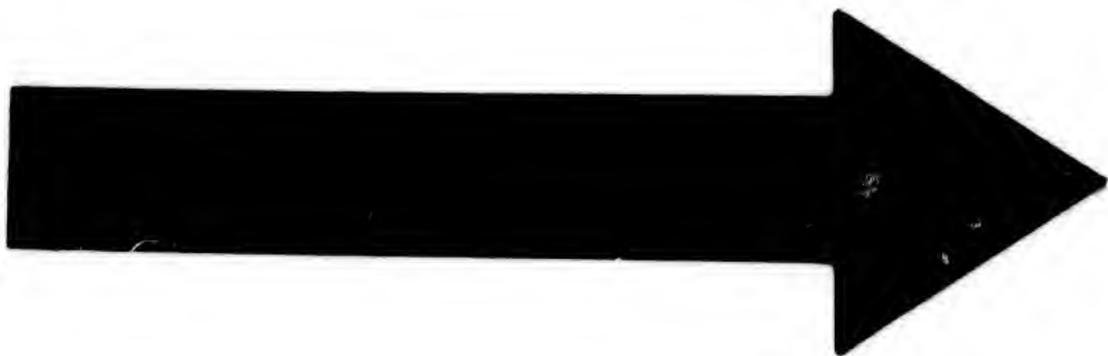
(3) De là il s'ensuit que le solstice d'hiver Chinois ne fut pas marqué le 25 Décembre; ce qu'il faut remarquer.

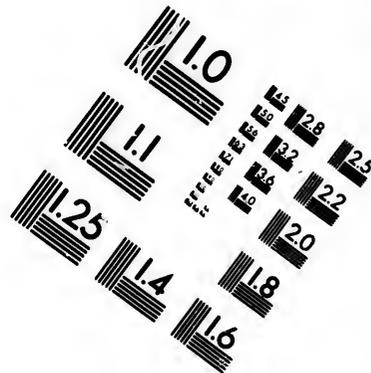
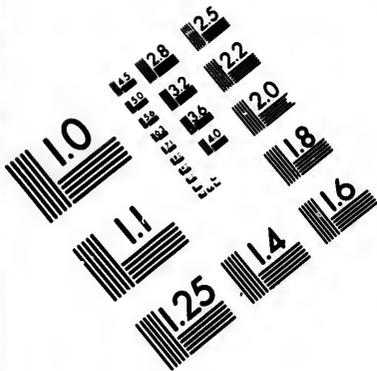
lune auroit été marquée sixieme lune intercalaire; car, selon la regle, si un *Tchong-ki* est au premier jour d'une lune, la lune précédente est intercalaire; & si le *Tchong-hi* est au dernier jour de la lune, c'est la lune suivante qui est intercalaire.

Les mêmes Astronomes Chinois dont je viens de parler, prétendent que l'équinoxe Chinois d'automne fut le 25 Septembre, l'an 664, trentieme de l'empereur *Tchoang-kong*. De-là ils concluent que le *Tchun-tsieou*, à cette année-là, auroit dû marquer à la dixieme lune & non à la neuvieme lune, au jour *Ken-gou* (1), l'éclipse du soleil. Au temps de la conjonction, le soleil étoit au 27<sup>o</sup> du lion, puisqu'on marqua neuvieme lune. Le 25 Septembre ne fut pas l'équinoxe dans le calendrier. Cet équinoxe ne fut pas même marqué le 26 Septembre; car s'il avoit été marqué le 26 Septembre, ce jour-là étant l'équinoxe, la lune suivante auroit dû être marquée intercalaire. L'équinoxe d'automne devoit être dans la dixieme lune du calendrier du *Tchun-tsieou*, & selon le système des Astronomes cités, le 26

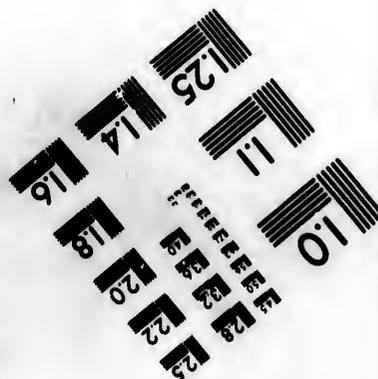
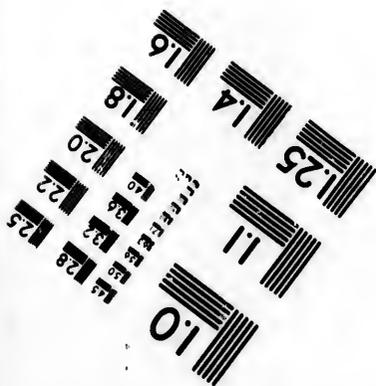
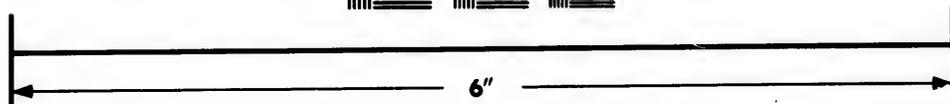
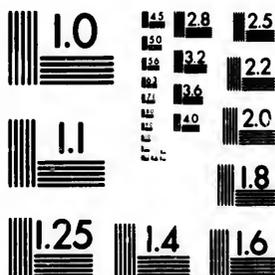
---

(3) 28 Août.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4593

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5  
2.8 3.2 3.6 4.0

10  
11  
12

Septembre, on auroit dû dire, premier jour de la dixième intercalaire, puisque, selon eux, l'équinoxe devoit être marqué le 25 Septembre, dernier de la lune. Il suit encore de-là que le solstice d'hiver ne fut pas marqué cette année-là le 25 Décembre, ce qu'il faut remarquer.

La cinquième année de *Hi-kong*, Prince de *Lou*, commença vers la fin de Décembre de l'an 656 avant Jesus-Christ. Selon le texte du *Tso-tchouen*, le premier jour de la première lune de cette cinquième année, fut le jour *Sin-hay* (1), & le solstice d'hiver est marqué dans ce livre, ce même jour *Sin-hay*, premier de la première lune. Le calcul des jours démontre que ce jour *Sin-hay* fut le 25 Décembre de l'an 656. On marque à cette cinquième année une éclipse de soleil, au jour *Ou-chin*, premier de la neuvième lune. Ce jour *Ou-chin* fut le 19 Août de l'an 655 avant Jesus-Christ. Ce que le *Tso-tchouen* marque encore dans cette cinquième année, doit être examiné.

---

(4) Le solstice ne fut que le 28 Décembre ; la conjonction fut le 26 : ainsi voilà deux erreurs. On parlera ensuite de ce solstice.

L  
de H  
fut l  
que  
Ville  
d'in  
du si  
soleil  
suiva  
signe  
trouv  
mier  
dans  
conf  
feroi  
jour  
ho p  
La  
Tay-  
étoit  
parle  
du ca  
ce qu  
temp  
celle

(1)  
(2)  
(3)  
ouest

Le *Tso-tchouen* à la cinquième année de *Hi-kong*, dit que le jour *Pin-tse* (1) fut le premier de la douzième lune; que le Prince de *Tsin*, assiégeant une Ville à la huitième lune, voulut savoir d'un Astronome & Astrologue le succès du siège. L'Astronome calcula le lieu du soleil & de la lune pour les deux lunes suivantes, de même que le passage du signe céleste *Chun-ho* par le méridien. Il trouva que le jour *Pin-tse* seroit le premier de la dixième lune; que le soleil dans cette conjonction, seroit dans la constellation *Ou-y* (2); que la lune seroit à l'étoile *Tche*, au crépuscule du jour *Pin-tse*, & qu'alors le signe *Chun-ho* passeroit par le méridien.

La Ville qu'on nomme présentement *Tay-yu-en-fou* (3), Capitale du *Chan-si*, étoit la Cour du Prince de *Tsin* dont on parle. Dans cet état on suivoit la forme du calendrier de la Dynastie *Hia*, selon ce que rapporte *Tso-tchouen*. Dans le temps qu'à la Cour de l'Empereur, & à celle des Princes de *Lou*, on disoit dou-

---

(1) 15 Novembre.

(2) Voyez la Table des Constellations.

(3) Latitude boréale  $37^{\circ} 53' 30''$ ;  $3^{\circ} 55' 30''$  ouest de *Peking*.

zieme lune, à la Cour de *Tai-yu-en-fou*, on disoit dixieme lune. Dans le calendrier de *Hia*, le temps, vers les six heures du matin, commençoit le jour civil. Ainsi, le jour *Pin-tse* commença à *Tai-yu-en-fou*, le 15 Novembre à six heures du matin, & finit le 16 avant le temps de six heures du matin; & ce qu'on dit crépuscule, étoit le temps du 16 Novembre au matin; on peut dire aussi à l'aurore, à la premiere aurore, aussi bien que crépuscule. Le caractère Chinois du texte exprime tout cela, même quelque peu de temps avant l'étoile *Tche*, est l'étoile *Fou-y-ue* nébuleuse dans le Scorpion. A la fin de l'an de Jesus-Christ 1629, le Pere Adam Schall plaçoit cette étoile dans le Sagittaire  $22^{\circ} 30'$ , latitude australe  $13^{\circ} 15'$ . On a vu qu'au temps de *Tcheou-kong*, l'an 1111 avant J. C., le signe *Chun-ho* étoit le signe de l'Ecrivisse: au temps du Prince *Hi-kong*, ce signe Chinois mobile s'étoit, comme les étoiles, avancé à l'orient de quelques degrés.

La conjonction fut à *Tai-yu-en-fou* le matin du 16 Novembre, vers trois heures 45 minutes, lieu du soleil & de la lune, vers le Scorpion,  $17^{\circ} 1'$  ou  $2'$ ; latitude australe de la lune, près de  $4^{\circ} 59'$ .

Au li  
voulez  
raire,  
répon  
du jo  
matin  
10'',  
de la  
minut  
difant  
entend  
même  
texte  
dit pa  
le lieu  
ki. L  
conste  
vague  
conste  
porté  
mais  
calcul  
qu'on  
rappo  
aux  
porta  
nois,  
temer  
gitud  
calcu

Au lieu de la lune, ajoutez, si vous voulez,  $32' 33''$  pour le mouvement horaire, afin d'avoir le temps Chinois qui répond à l'aurore, ou première pointe du jour; savoir, 4 heures 45 minutes du matin, & la lune auroit près de  $4^{\circ} 59' 10''$ , latitude australe, ascension droite de la lune,  $223^{\circ}$  à peu-près & quelques minutes. Le texte du *Tso-tchouen*, en disant que la lune seroit à l'étoile *Tche*, entend l'ascension droite qui seroit la même dans la lune & dans l'étoile. Le texte ne rapporte qu'un calcul, & n'en dit pas les circonstances. On ne dit pas le lieu du soleil par rapport aux *Tchong-ki*. L'expression du lieu du soleil à la constellation *Ou-y*, désigne un lieu trop vague, à cause de l'étendue de cette constellation. Le lieu de la lune, rapporté à l'étoile *Tche*, est plus précis; mais on ne dit rien du temps qu'on calculoit pour la conjonction, ni du lieu qu'on calculoit pour la lune, soit par rapport aux étoiles, soit par rapport aux *Tchong-ki*. Si on croit un peu important le calcul de l'Astronome Chinois, 655 ans avant J. C., on peut exactement, par observation, savoir la longitude & latitude de l'étoile *Tche*. Ce calcul fait toujours voir que, dans ce

temps-là, on devoit avoir des catalogues d'étoiles, & qu'on avoit d'assez bonnes connoissances sur le mouvement de la lune : on ne devoit pas ignorer la latitude des étoiles ; sans cette connoissance, comment rapporter son lieu à l'équateur, & assez bien pour ce temps-là ?

L'étoile *Tche* est l'étoile *Fou-y-ue* (1), nom d'un célèbre Ministre Chinois de *Ou-ting*, Empereur de la Dynastie *Chang*. Ce Ministre étoit natif du pays où est la ville de *Pinglo-hien* (2), dans le *Chanfy*. C'est cette Ville que le Prince de *Tsin* assiégeoit ; ainsi, dans le temps de ce Prince, cette étoile devoit passer pour avoir quelque rapport avec le Ministre *Fou-y-ue*, & apparemment dès ce temps-là l'étoile *Tche* en portoit le nom comme aujourd'hui.

### N O T E S.

1°. *Tcheou-kong* marque distinctement le solstice d'hiver à la constellation *Nu* 2° Chi-

(1) Dans ce que j'envoyai sur les étoiles, je marquois que l'étoile *Fou-y-ue* ne portoit pas le nom de l'ancien Ministre ; je me trompois.

(2) Latitude boréale 34° 48' 50" 25' ouest de Peking.

nois (1),  
Ici on ne  
conjonctio  
ascension  
un temps  
ou au co  
livres d'A  
de lieux  
tatés. Si le  
de *Yao* &  
étoient ra  
terminé d'  
peut-être  
mouvement  
lui qu'on d  
Halley, Z

2°. *Chu*  
une douzi  
nois étoit  
Il est facile  
commença  
par-là le t  
La constell  
temps de l  
dans l'Astr  
pour les A  
pour le jou

3°. Il y a  
de quelque  
sur le solst

qu'on exan

4°. Puisq

server la f

(1) *Nu* est  
par l'étoile *E*

nois (1), qu'on peut rapporter à l'équateur. Ici on ne dit pas clairement le temps de la conjonction de l'étoile *Tche* avec la lune, en ascension droite; mais on marque que c'étoit un temps qui répond ou au crépuscule du matin, ou au commencement de l'aurore. Dans les livres d'Astronomie Européenne, on n'a point de lieux d'étoiles de cette antiquité bien constatés. Si les lieux du soleil, marqués au temps de *Yao* & au temps du fragment *Siao-tching*, étoient rapportés clairement à un degré déterminé d'une constellation, on pourroit par-là peut-être à cause de l'antiquité, déterminer le mouvement annuel des fixes, & voir quel est celui qu'on doit choisir des Tables de MM. Cassini, Halley, Zanotti & autres Astronomes célèbres.

2°. *Chun-ho* étant signe céleste, comprend une douzième partie du cercle. Ce signe Chinois étoit l'Ecrevisse au temps de *Tcheou-kong*. Il est facile de voir à quel degré de l'Ecrevisse commençoit *Chun-ho*, l'an 655 avant J. C., & par-là le temps de son passage par le méridien. La constellation *Ou-y*, le signe *Chun-ho*, le temps de la dixième lune, &c. devoient avoir dans l'Astrologie de ce temps-là bonne place pour les Astrologues. Les lettres Chinoises pour le jour, étoient aussi examinées.

3°. Il y a de fortes raisons pour soupçonner de quelque altération le texte du *Tso-tchouen* sur le solstice réuni à la conjonction; c'est ce qu'on examinera ensuite.

4°. Puisqu'au pays de *Tsin* on avoit su conserver la forme du calendrier de *Yao* & de

---

(1) *Nu* est le nom de la constellation qui commence par l'étoile *E* du Verseau.

l'Empereur *Yu*, pendant un si long espace de temps, le système de M. Freret sur les changements des commencements de l'année Chinoise, souffre une grande difficulté. Quand il me communiqua ce système, je lui dis ma pensée, & je lui opposai la forme du calendrier du pays de *Tsin*. Le pays d'un autre *Tsin* (1) dans le *Chen-sy*, des Princes dans le *Hou-koang*, dans le Honan & ailleurs, avoient toujours conservé la forme du calendrier de l'Empereur *Yu*; aux Cours de *Lou*, de l'Empereur & quelques autres pays, on suivoit la forme du calendrier de *Ou-ou-ang*.

Il y avoit des cérémonies réglées pour les éclipses de soleil; j'ai oublié la principale qui étoit d'immoler un bœuf. Cette cérémonie étoit dans d'autres occasions, pour l'honneur des ancêtres; dans les éclipses de soleil, c'étoit pour honorer le ciel. Le caractère Chinois *avertir* (2) est composé du caractère bœuf, *nieou*, & du caractère bouche, *Keou*. Dans les cérémonies au ciel, aux ancêtres, on se servoit & on se sert encore du mot Chinois *avertir*, & c'est par un bœuf égorgé & immolé, que se faisoit cette cérémonie, ou cet avertissement au ciel & aux ancêtres. Tous les

---

(1) Les caractères Chinois sont différents.

(2) En Chinois *Kao*.

premi  
aussi  
appel  
une g  
il y a  
lune.  
nie se  
Chino  
caract  
Prince  
porte.  
année  
qu'aux  
noxes  
faisons  
des fêt  
servato  
en exar  
Regist  
jours le  
voyoit  
servatio  
& en é  
de ce c  
étoit p  
temps-  
ciennes  
L'éc  
avant J

premiers jours de la lune, il y avoit aussi des cérémonies ; c'est ce qu'on appelloit avertir du premier jour. Dans une grande salle pour les cérémonies, il y avoit douze places pour chaque lune. A la lune intercalaire, la cérémonie se faisoit à la porte : le caractère Chinois *Jun* intercalaire est composé du caractère *Ou-ang*, Roi, Empereur, Prince souverain, & du caractère *Men*, porte. Le *Tso-tchouen*, à la cinquième année du Prince *Hi-kong*, remarque qu'aux jours des solstices, des équinoxes & autres parties de l'année, ou faisons où il y avoit des cérémonies, ou des fêtes, les Princes montoient à l'Observatoire, jettoient les yeux sur l'horizon en examinoient tout, & l'on en tenoit un Registre exact ; c'est-à-dire, qu'à ces jours le Prince examinoit tout lui-même, voyoit les Registres des calculs & des observations, & faisoit mettre tout au net & en état. L'Auteur du *Tso-tchouen* parle de ce qui auroit dû se faire selon ce qui étoit prescrit par les rits ; mais dans ce temps-là on négligeoit bien ces anciennes coutumes.

L'éclipse de soleil du 3 Février 626 avant J. C., est marquée à la première

année de *Ouen-kong* (1), avec les caractères du jour *Kouey-hay* (2). C'est une erreur pour la lune; car le soleil étant dans le Verseau, entre le 7<sup>o</sup> & 8<sup>o</sup>, dans cette lune il entra dans les poissons; c'étoit donc le premier jour de la troisième lune. Le 3 Février on corrigea cette erreur par une lune intercalaire extraordinaire contre les règles de l'intercalation ordinaire. Dans la quatrième lune de cette première année *Ouen-kong*, on voit un jour *Ting-sse* (3). En comptant les jours du cycle, l'espace entre le jour *Kouey-hay* & le jour *Ting-sse*, exige entre deux une lune intercalaire; c'est ce qu'on dut faire pour réparer la faute faite.

Le *Tso-tchouen* nous apprend que ce fut la troisième lune qu'on intercala; c'étoit contre les règles de l'intercalation. Cet Auteur se récrie contre la négligence ou ignorance des calculateurs. A cette occasion le *Tso-tchouen* parle des règles de l'intercalation, & on entend aisément ce qu'il veut dire, après qu'on

---

(1) Prince de *Lou*.

(2) Soixantième jour du cycle.

(3) Cinquante-quatrième du cycle de 60, 29 Mars: le premier de la cinquième lune fut *Sin-y-cou*, cinquante-huitième du cycle, 2 Avril.

a fu  
livre  
Il  
pour  
un co  
suite  
restes  
que le  
tercala  
préten  
interca  
le lieu  
mier j  
née; ex  
ki prop  
me lieu  
les moi  
une lun  
rences  
Dans la  
*Tcheou-*  
A la  
J. C., on  
de la g  
que la  
peut au  
de paro

(1) Liv

(2) Mi

Tome

a fu ce qui est dit dans le fragment du livre *Tcheou-chou* (1).

Il dit que, sous les anciens Princes, pour régler les temps, on calculoit bien un commencement, ou point fixe; ensuite on déterminoit le *Tchong* (2). Les restes étoient réservés pour la fin. Puisque le *Tso-tchouen* se récrie contre l'intercalation faite contre les regles, il prétend donner les regles de la vraie intercalation, qui consistent à bien fixer le lieu du soleil & de la lune, au premier jour de la première lune de l'année; ensuite bien marquer les *Tchong-ki* propres de chaque lune; en troisième lieu, retenir les différences entre les mois lunaires & solaires, & en faire une lune intercalaire, lorsque ces différences sont égales à un mois lunaire. Dans la notice du fragment du livre *Tcheou-chou*, on a parlé de ces regles.

A la septième lune de l'an 613 avant J. C., on vit une comète vers les étoiles de la grande-Ourse. On peut entendre que la comète entra dans l'Ourse; on peut aussi entendre que la comète cessa de paroître dans l'Ourse: c'est tout ce

(1) Livre *Tcheou-chou*.

(2) Milieu: c'est le *Tchong-ki*.

de-  
er-  
ans  
ette  
onc  
Le  
par  
con-  
aire.  
pre-  
un  
jours  
ouey-  
deux  
a dut  
ue ce  
rcala;  
rcala-  
a né-  
teurs.  
le des  
ntend  
qu'on  
de 60,  
une fut  
ycle, 2  
a fu

qu'on dit de cette comete ; on ne dit pas le jour de la septieme lune.

Les cérémonies observées au jour *Sin-tcheou* (1), premier de la sixieme lune, à la quinzieme année du Prince *Ouen-kong*, pour l'éclipse du soleil, marquée à ce jour dans le *l'chun-tseou*, font voir que l'éclipse fut observée. Le 27 Avril fut le dernier jour de la cinquieme lune : en remontant vers le temps de la premiere lune, on trouve que le 2 Décembre de l'an 613 avant Jesus-Christ, fut le premier de la premiere lune : la seizieme année de *Ouen-kong* dut donc avoir 13 lunes ; car sans cela la premiere lune de cette seizieme année n'auroit pas pu avoir le solstice d'hiver.

Le *Tso-tchouen* à l'année 564 (2) avant Jesus-Christ, indique les cérémonies où le Président ou Mandarin du feu (3) présidoit. Ce titre de Mandarin étoit dès le temps de l'Empereur *Tchouen-hiu*. Ce Mandarin étoit aussi un des chefs du tribunal d'Astronomie ; on l'appelloit

(1) 38<sup>e</sup>. du cycle de 60 : 28 Avril, année 612 avant Jesus-Christ.

(2) C'est la neuvieme année de *Siang-kong*, Prince de *Lou*.

(3) *Ho*, feu, *Tching*, Président.

aussi M  
Ce Ma  
des ter  
du Sco  
*Ta-ho*,  
rémoni  
noms c  
caracter  
ge (2).  
*Siang-k*  
*kong*, le  
ou dans  
l'horizon  
drier de  
de *Tcheo*  
drier de  
de *Tcheo*  
au mérid  
sieme lun  
comme d  
lune, on  
donna à  
ver au pa  
les étoiles  
un autre

(1) Ce ca  
oiseaux.

(3) Les ét  
sous la figu

aussi *Nan-tching*, où Président du sud. Ce Mandarin fut chargé dans la suite des temps, des cérémonies aux étoiles du Scorpion, désignées par le nom de *Ta-ho*, grand feu; il faisoit aussi des cérémonies aux étoiles du *Lion*: un des noms de ce signe étoit *Tchou* (1). Le caractère *Tchou* désigne la couleur rouge (2). Au temps du regne du Prince *Siang-kong*, & au temps de *Tcheou-kong*, les étoiles du Scorpion étoient ou dans les rayons du soleil, ou sous l'horizon à la neuvieme lune du calendrier de *Hia*, ou onzieme lune de celui de *Tcheou*, à la troisieme lune du calendrier de *Hia*, ou cinquieme de celui de *Tcheou*. Les étoiles du Lion passaient au méridien vers le soir. A cette troisieme lune, le Peuple faisoit des feux, comme des feux de joie; à la neuvieme lune, on défendoit ces feux. *Yao* ordonna à *Y-pe*, un de ses freres, d'observer au pays de *Kouey-te-fou* du *Honan*, les étoiles du Scorpion, & à *Che-ching*, un autre de ses freres, d'observer les

---

(1) Ce caractère exprime le bec & le cri des oiseaux.

(2) Les étoiles du Lion étoient représentées sous la figure d'un oiseau rouge.

étoiles d'Orion, au pays de *Tay-yu-en-fou*, Capitale du *Chanfi* aujourd'hui. Dans la suite on fit des cérémonies à ces étoiles, & même aux deux freres de l'Empereur *Yao*, comme esprits des étoiles du Scorpion & d'Orion. Le *Tjo-tchouen* qui instruit de ces usages, parle en général des Mandarins qui gouvernoient le Peuple depuis les premiers jusqu'aux derniers, & il y en avoit un qui veilloit sur cinq familles, d'autres sur 10, 100, 1000, &c. Par le nombre de ces familles, on distinguoit les hameaux, villages, bourgs, villes, pays, provinces, &c. Le Mandarin qui présidoit au feu, devoit avoir soin surtout de prévenir les incendies, ou d'y faire apporter un prompt remede, & on avoit soin de faire des visites partout. Le pays de *Kou-ey-te-fou*, qui étoit un état d'un Prince tributaire, passoit dans le temps du Prince *Siang-kong* & avant, comme étant dépendant des étoiles du Scorpion. Celui de *Tay-yu-en-fou* passoit pour être comme de la juridiction des étoiles d'Orion; la Cour & les Cours des Princes tributaires, & généralement tous les pays de Chine, avoient chacun des étoiles qui leur répondoient : ces étoiles, ou leur esprit,

étoile  
Chin  
ciel  
terre  
regar  
Princ  
qu'ils  
& au  
dien,  
Ils la  
pour  
soleil  
ne voi  
Chino  
distan  
mais l  
pour e  
en par  
liers au  
née 56  
lution  
12 ans.

(1) A  
*Siang-ko*  
qu'on ch  
livre Y-  
dans tou  
des astre  
choit de  
consultés

étoient censés présider à ces pays. Les Chinois en conséquence de l'idée que le ciel est le lieu où il faut examiner la terre, transporterent au ciel tout ce qui regarde leur pays (1), leur Cour, leurs Princes, leurs Tribunaux. C'est au ciel qu'ils cherchoient par l'étoile polaire & autres étoiles qui passaient au méridien, la distance des pays nord & sud. Ils la cherchoient aussi par les gnomons, pour savoir la hauteur méridienne du soleil, & par-là la hauteur du pole. On ne voit pas dans l'ancienne Astronomie Chinoise des regles pour chercher les distances terrestres d'orient en occident; mais les rhumbs de vent, & les termes pour exprimer le *no sudo, ne, se, &c.* en parlant des lieux, étoient très-familiers aux Chinois. Dans cette même année 564, *Tso-tchouen* parle d'une révolution de Jupiter; elle est marquée de 12 ans.

---

(1) Au temps dont il s'agit pour le regne de *Siang-kong*, & avant, on voit par le *Tso-tchouen* qu'on cherchoit dans les figures ou *Koua* du livre *Y-king*, dans l'apparition des comètes, dans toutes les parties du ciel, éclipses, lieux des astres, de quoi régler les Peuples; on cherchoit des présages: les Astrologues étoient fort consultés.

Le *Tchun-tsieou* parle d'une éclipse totale du soleil, au jour *Kiaffe* (1) premier de la septieme lune, à la vingt-quatrieme année de la principauté de *Siang-kong*, prince de Lou; ces caracteres sont ceux du dix-neuf Juin de l'an 549 avant J. C.

Il y a plus de 100 ans que le fameux P. Adam Schall vérifia cette époque, il trouve une éclipse totale après midi à la Chine.

A la lune suivante, au jour *Kouesse* (2) premier de la lune, le *Tchun-tsieou* marque encore une éclipse de soleil. Le *Tchun-tsieou* marque encore deux éclipses de soleil à deux lunes de suite, l'une au vingtieme Août de l'an 552, & l'autre au premier jour de la lune suivante.

Le même P. Adam Schall trouve une éclipse de sept doigts Chinois, ou 80 24' à l'Européenne, à la Chine vers les 8 heures du matin, le 13 Octobre de l'année 546 avant Jesus-Crist. C'est l'éclipse rapportée par le *Tso-tchouen* au jour *Y-hay*, premier de la onzieme

---

(1) Premier du cycle, 19 Juin.

(2) Trentieme du cycle de 60, 18 Juiller.

lune  
régne

D  
année  
les fig  
(2) p  
douze  
de ce

Le  
parler  
bunal

les re

a fait

L'Astr

en Ch

d'habi

vrage

du ter

à la C

métho

recher

l'Astro

noise,

—

(1) L

Le T'si

(2) J

que c'es

(3) O

rope; je

royale.

lune (1), à la vingt-septième année du règne du prince *Siang-kong*.

Dans ce que dit le *Tso-tchouen*, cette année 546, on voit l'usage de marquer les signes célestes, ou les douze lunes, (2) par les caractères du cycle de douze, & on voit dans les *Astronomes* de ce temps-là beaucoup de négligence.

Le P. Adam Schall, dont je viens de parler, est un Jésuite Président du Tribunal d'Astronomie, à *Peking*. Dans les relations de Chine, on voit ce qu'il a fait & souffert pour la Religion. L'Astronomie complète qu'il a rangé en Chinois, avec d'autres Jésuites, & d'habiles Chinois, est un très-bel ouvrage (3). Cet ouvrage dût coûter bien du temps & de la peine, pour l'habiller à la Chinoise, d'une manière claire & méthodique. Il y a quantité de belles recherches sur les différentes parties de l'Astronomie Européenne, & sur la Chinoise, en usage dans ce temps-là. Ce

---

(1) Le *Tchun-tsicou* marque douzième lune. Le *Tso-tchouen* corrige cette erreur.

(2) Je n'oserois décider : je crois pourtant que c'est & des signes & des lunes qu'il parle.

(3) On a cet Ouvrage en divers lieux d'Europe; je suppose qu'on l'a à la Bibliothèque royale.

n'est pas à moi à m'étendre beaucoup sur les éloges de la Science astronomique du P. Adam Schall, & de ses Compagnons; mais ces Missionnaires, respectables d'ailleurs par ce qu'ils ont souffert pour la Religion, ne méritent nullement les termes méprifants, dont plusieurs Européens se sont servis, en parlant de ce que le P. Adam & ses Compagnons savoient en Astronomie: Pillustre Kepler n'en jugeoit pas de même, sur ce qu'il avoit su, quoiqu'en général, de ce qui se faisoit à *Peking*.

### N O T E.

On voit le calcul du P. Adam Schall dans un livre Chinois qu'il fit, & dont le titre est, *Examen des éclipses anciennes & nouvelles*. Il examine & calcule dans ce livre les éclipses solaires, rapportées dans les livres classiques, *Chou-king*, *Chi-king*, les deux du *Tchun-tsieou* dont j'ai parlé, & plusieurs autres des Dynasties *Han* & suivantes, il y en a de la Dynastie passée *Tay-ming*. Ce Pere voulut donner aux Chinois des preuves sensibles de la bonté des Tables d'Europe, & le fait à son ordinaire d'une maniere fort claire & très-intelligible. Outre ses livres d'Astronomie, ce Pere fit d'excellents livres en Chinois sur la Religion; & ceux qui, en Europe, ont fait part au Public des livres des Jésuites en Chinois, sur les Sciences, sans dire un seul mot de ceux qu'ils ont

fait en C  
pu parle  
leurs ra  
des Jésu  
Jésuites  
cher de  
naire.

La lu  
arriva  
de l'ann  
premier  
née du  
*Lou*. Ce  
Chinois  
comme  
année d  
être dan  
à-coup  
posoit p  
signe H  
que la  
du signe

1°. Le  
la révolu  
fixe sur le  
ce livre,  
piter, se  
sans faire

fait en Chinois pour la Religion , auroient bien pu parler de ces derniers livres ; mais ils avoient leurs raisons pour n'en rien dire : d'autres que des Jésuites l'ont fait , & ont reconnu que les Jésuites en Chine , ont fait leur capital de tâcher de remplir les devoirs de l'état de Missionnaire.

La lune , dans le cours de laquelle arriva le solstice d'hiver en Décembre de l'année 546 avant Jesus-Christ , fut la première lune de la vingt-huitième année du regne de *Siang-kong* , Prince du *Lou*. Cette lune fut la première de l'an Chinois 545. Le *Tso-tchouen* dit qu'au commencement de cette vingt-huitième année de *Siang-kong* , Jupiter qui devoit être dans le signe *Sing-ki* , passa tout-à-coup & contre les règles qu'on supposoit pour le lieu de Jupiter , dans le signe *Huen-hiao*. Le *Tso-tchouen* ajoute que la constellation *Hiu* est au milieu du signe *Huen-hiao*.

N O T E S.

1°. Le *Tso-tchouen* suppose que 12 ans font la révolution de Jupiter , & il ne dit rien de fixe sur le lieu de cette planète. L'Auteur de ce livre , en disant quelquefois le lieu de Jupiter , se contente de dire en général le signe , sans faire connoître comment il désigne ou

détermine ce lieu en général. Les Chinois postérieurs qui assurent qu'avant l'incendie des livres, il y avoit des méthodes pour les calculs astronomiques, avouent que dans ces anciens temps, on ne savoit pas les fondemens des calculs pour les rétrogressions & stations des planettes de Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure.

2°. On a vu l'ordre & le nom de douze signes *Sing-ki*, *Hiuen-hiao*, &c. Des Chinois postérieurs ayant voulu expliquer la raison du nom *Sing-ki* (chronique des étoiles, ou ciel), ont dit que ce signe portoit ce nom à cause du solstice d'hiver où est le commencement de ce signe; que tous les calculs commencent par le premier degré du Capricorne, ou par le solstice, & que tous les mouvemens des planettes se rapportent à ce commencement du Capricorne. Ces Chinois ont tenu ce langage dans un temps où le solstice d'hiver étoit vers les premiers degrés du signe *Sing-ki*, ou du moins dans ce signe. Ils n'ont pas fait attention au mouvement propre des fixes que ce signe suit. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas été au fait sur ce mouvement, & ils n'ont pas pensé au temps de *Tcheou-kong*. Quand ce Prince Astronome vit que le solstice d'hiver étoit à la constellation *Nu 2°*, & que le solstice étoit le commencement du signe *Hiuen-hiao*, le signe *Sing-ki* étoit notre signe du Sagittaire. Ce n'est donc pas le solstice d'hiver qui a fait donner le nom de *Sing-ki*. Les Astronomes antérieurs ne pouvoient tirer ce nom du solstice d'hiver, puisqu'il n'étoit pas dans *Sing-ki*. Ceux qui, les premiers, donnerent ce nom, avoient donc un autre principe de cette dénomination.

3°. Il voit l'étoile *Hiu*, & que la constellation que *Hiu* il parle noies dans la constellation 4°. On vingt-huit On voit le signe

L'an *ey-ouey* voulut de *Tay* Il se trouva Ce vieillard ter *Lou*; n le jour que de *Kouey* 60 jours Cette so

(1) *Tso-tcho*  
(2) *V*  
(3) *C*

3°. Dans le catalogue des constellations, on voit l'étendue équatorienne de la constellation *Hiu*, & par quelle étoile elle commence, puisque le signe *Hiuen-hiao* commence par la constellation *Nu* 2°. Quand le *Tso-tchouen* dit que *Hiu* est au milieu du signe *Hiuen-hiao*, il parle de *Hiu* 5°, & un peu plus de 31' Chinois dont 100 font un degré Chinois. Voyez dans la Table l'étendue équatorienne des constellations *Nu* & *Hiu*.

4°. On fait le temps entre *Tcheou-kong* & la vingt-huitième année du Prince *Siang-kong*. On voit donc par où commençoit & finissoit le signe *Hiuen-hiao* au temps de *Siang-kong*.

L'an 543 (1) avant J. C., au jour *Kouey-ouey* (2) de la troisième lune, on voulut savoir l'âge d'un vieillard du pays de *Tay-yu-en-fou* (3), dans le Chanfi. Il se trouvoit alors dans le pays de *Lou*. Ce vieillard dit qu'il ne savoit pas compter comme on comptoit au pays de *Lou*; mais que le jour de sa naissance fut le jour *Kia-tse*, premier de la lune; que depuis ce jour *Kia-tse* jusqu'au jour *Kouey-ouey*, il comptoit 444 cycles de 60 jours, & 20 jours du 445<sup>e</sup>. cycle. Cette somme de jours fait 73 ans juliens,

(1) Trentième année du Prince *Siang-kong* *Tso-tchouen*.

(2) Vingtième du cycle, septième Février.

(3) C'est le pays qu'on appelloit *Tsin*.

moins cinq jours , en comptant le jour *Kouey-ouey*. Ainsi , le vieillard naquit le 11 Février de l'an 616 avant J. C. Le 11 Février fut un jour *Kia-tse*. Dans le pays de *Tsin*, le jour *Kia-tse* commença le 11 Février, vers les six heures du matin , & finit à la fin du temps qui répond à la fin de cinq heures du matin , le jour suivant. Le jour *Kia-tse* fut la conjonction. C'étoit sur la fin du jour *Kia-tse*, au pays de *Tsin* : au pays de *Lou*, le jour suivant *Y-tcheou* commença à minuit. Au pays de *Tsin*, on suivoit la forme d'année de la Dynastie *Hia*. Au temps de la conjonction, le soleil étoit entre le 14 & le 15<sup>o</sup> du Verseau. Dans cette lune, le soleil entra dans le signe des Poissons ; c'étoit donc la première lune du calendrier de *Tsin*, & la troisième du calendrier de *Lou*.

Le vieillard voulut faire voir sans doute que, quand on compte les années de son âge, & quand on veut savoir au juste son âge, il faut se servir de l'an solaire, & non de l'année lunaire, ou lunisolaire.

Supposons un Chinois, né le 3 Décembre 1715, c'est l'an 54 (1) du regne

---

(1) Dans le cycle de 60, c'est l'année *Y-ou-ey*.

de  
la  
cy  
la  
lon  
le 2  
Dé  
175  
con  
de  
fa  
*Kia*  
fort  
ann  
il di  
réel  
175  
dou  
ordi

1<sup>o</sup>  
avoir  
ne (1  
cul ,  
autre  
2<sup>o</sup>  
peur

(1)

de *Kang-hi*; c'étoit le huitieme jour de la onzieme lune. L'an 1754 a dans le cycle de 60 les caracteres *Kia-su*, c'est la dix-neuvieme année du regne *Kien-long*. Le huitieme de la onzieme lune, est le 21 Décembre. Le Chinois, né le 3 Décembre 1715, fait le 21 Décembre 1754 l'anniverfaire de sa naissance. Il compte la cinquante-quatrieme année de *Kang-hi* pour la premiere année de sa naissance, & la dix-neuvieme année *Kien-long*, pour la quarantieme; en sorte que dès la premiere lune de cette année dix-neuvieme de *Kien-long* 1754, il dit qu'il a 40 ans. Il n'a cependant réellement que 39 ans, le 3 Décembre 1754. Le vieillard de *Chanfi* vouloit sans doute faire voir le défaut du compte ordinaire pour l'âge en Chine.

N O T E.

1°. A cette année 543, le *Tso-tchouen* après avoir parlé du jour *Kisse* de la septieme lune (1), dit que Jupiter étoit, selon un calcul, dans le signe *Kiang-leou*, & selon un autre, dans le signe *Tscou-tse*.

2°. L'an 542, le *Tso-tchouen* dit que l'Empereur *Yao* fit aller son frere *Che-ching* au pays

---

(1) 23 Juillet.

*Tay-yu-en-fou* (1), pour y observer les étoiles d'Orion. Le signe céleste *Che-ching* est désigné par les mêmes caractères, *Che-ching*, que le frere de *Yao*. On peut dire que le nom du frere de *Yao* lui fut donné, parce qu'il observoit le signe *Che-ching*. On peut aussi dire que le nom Chinois du signe *Che-ching* vient du nom du frere de *Yao*. Les étoiles d'Orion sont fort remarquables, & sont les principales du signe céleste *Che-ching*.

Le prince qui régnoit au pays de *Tay-yuen-fou* du *Chanfi*, voulut savoir l'an 535 avant J. C, l'explication du texte de l'éclipse solaire du *Chi-king*; on lui répondit que les éclipses de soleil sont des malheurs, ou indiquent des malheurs pour punir les princes qui gouvernent mal. Les questions du prince furent à l'occasion d'une éclipse de soleil le 18 Mars (2). On voit que les dix caractères appelés *Kan* dans le cycle, étoient alors un cycle de dix jours.

A la onzieme lune de l'an 534, on voit dans le *Tjō-tchouen*, une tradition

---

(1) Ce pays s'appelloit *Tahia* anciennement; on l'appella depuis *Tsin*.

(2) Cette éclipse est dans le *Tchun-tfen*, septieme année du regne de *Tcheo-kong*, Prince de *Lou*, jour *Kia-tchin*, premier de la quatrieme lune.

qui po  
au sign  
l'ancien  
onziem  
Jupiter  
lieu ap  
lieu de  
comme

On  
étoile  
d'une  
premier  
*Nu*; pl  
comete  
prit d'u  
des pré  
dans le

L'an  
éclipse  
Août au  
soleil ve  
la neuv  
de *Tcheo*  
*Hia*. L  
nois *Ki*  
pas dar  
l'an 525  
*Kiafiu*. C  
quée da

qui portoit que la planete Jupiter étoit au signe céleste *Chun-ho*, à la mort de l'ancien Empereur *Ttchouen-hiu*. A cette onzieme lune de l'an 534, on place Jupiter dans le signe céleste *Simou*, au lieu appellé le Gué de *Simou*. C'est un lieu de la voie lactée, qu'on représente comme un grand fleuve.

On ne voit pas bien s'il s'agit d'une étoile nouvelle, ou d'une étoile, ou d'une comete qu'on apperçut à la premiere lune, dans la constellation *Nu*; plusieurs dirent que dans cette comete, ou étoile nouvelle, étoit l'esprit d'un ancien prince, & on en tira des présages. On dit que Jupiter étoit dans le signe *Hiuen-hiao*.

L'an 525, le calcul fait voir une éclipse de soleil, le vingt-deuxieme Août au temps de la conjonction, le soleil vers  $21^{\circ} 26'$  de Lion, c'étoit donc la neuvieme lune dans le calendrier de *Tcheou*, ou la septieme dans celui *Hia*. Le 22 Août a les caracteres Chinois *Kiasu* dans le cycle, & il n'y eut pas dans ce temps-là, avant & après l'an 525, une éclipse de soleil à un jour *Kiasu*. C'est donc l'éclipse de soleil marquée dans le *Tchun-tsieou* à la dix-sep-

tième année (1) du prince *Tchao-kong*. Au jour *Kiasu* premier de la sixième lune, il y a eu quelque dérangement ou faute des copistes dans le caractère de la lune. L'éclipse fut observée, & à l'occasion de l'éclipse, les Savans citèrent le texte du livre *Chou-king*, où on parle des cérémonies en usage au temps des éclipses de soleil. Ces Savans voyoient donc une éclipse de soleil dans le texte du *Chou-king*. Quelque temps après l'éclipse, on aperçut une comète à l'ouest du Scorpion, ou des étoiles du Scorpion. Le texte peut aussi-bien s'expliquer, en disant que la comète s'étendoit jusqu'à la voie lactée, qu'en disant qu'elle alla par son mouvement jusqu'à la voie lactée. *Tso-ichouen* dit que la constellation *Hiu* désigne de grandes eaux. Le signe céleste *Huén-hiao* a le nom de la constellation *Hiu*, & les deux caractères Chinois *Huén-hiao* expriment des eaux très-profondes.

### N O T E.

Dans l'éclipse de l'an 525, on voit l'utilité du cycle de 60 jours. Dans les textes qui rapportent les éclipses & les phénomènes sur les textes du Pere Couplet pour les éclipses de

---

(1) Année 525 avant Jesus-Christ.

soleil, M  
faire auc  
Pere Cou  
critique  
éclipses,  
Cassini. S  
fondemen  
l'année &  
un autre

Un S  
de l'Em  
que les  
ti (3), H  
à leurs M  
que l'En  
mé un c  
drier; qu  
calculoie  
& les au  
Mandari  
&c. (4)  
darins;  
ce détail  
charmé  
l'éloge.

(1) Reg  
(2) C'es  
(3) C'es  
(4) Cet  
vit une c  
combien c

soleil , M. Cassini (1) a dit qu'on ne pouvoit faire aucun fonds sur le calendrier Chinois. Le Pere Couplet , en rapportant sans choix , sans critique & sans caracteres , des jours pour les éclipses , a donné lieu à la remarque de M. Cassini. Si cet illustre Astronome avoit vu les fondemens du calendrier Chinois pour régler l'année & la lune intercalaire , il auroit porté un autre jugement.

Un Savant qui se disoit descendant de l'Empereur *Chao-hao* , dit l'an 526 , que les Empereurs *Tay hao* (2) , *Y-en-ti* (3) , *Hoang-i* avoient donné des titres à leurs Mandarins. Il dit en particulier que l'Empereur *Tchouen-hiu* avoit nommé un Grand pour présider au calendrier ; que d'autres Grands ou Mandarins calculoient les solstices , les équinoxes & les autres parties de l'année ; d'autres Mandarins avoient soin des mesures , &c. (4) Il rapporte le nom de ces Mandarins ; le *Tso-tchouen* qui instruit de ce détail , ajoute que Confucius fut charmé du discours du Savant , & en fit l'éloge.

---

(1) Regles de l'Astronomie Indienne.

(2) C'est un titre de l'Empereur *Fou-hi*.

(3) C'est un titre de l'Empereur *Chin-nong*.

(4) Cette année 526 , le 5 Novembre , on vit une comete ; on n'en dit ni le lieu , ni combien de temps elle fut vue.

Il y a eu du dérangement ou altération dans les textes pour le calendrier de l'an 522, vingtième année du règne du Prince *Tchoa-kong*.

On marque dans la seconde lune le jour *Ki-tcheou* (1), jour du solstice d'hiver. Le solstice d'hiver étoit toujours dans la première lune. Le premier de la septième lune, est marqué *Ou-ou*, & dans la onzième lune on voit un jour *Sin-mao*. Ces jours font voir qu'entre les deux, il y eut une lune intercalaire. Elle fut contre les règles ordinaires, & cette lune intercalaire fut nécessairement placée pour remettre les lunes dans l'ordre, selon les règles du calendrier. L'année suivante, on voit une éclipse de soleil au jour *Gin-ou*, premier de la septième lune. Ce jour *Gin-ou* fut le 10 Juin de l'an 521. Il y eut éclipse au temps de la conjonction : le soleil fut entre le 11 & le 12° des Gémeaux ; ce fut donc la septième lune, & le solstice d'été fut dans cette lune ; les lunes furent donc bien marquées. Le 25 Décembre ne fut pas le jour du solstice d'hiver de l'an

---

(1) Le jour *Ki-tcheou* fut nécessairement le 25 Décembre 523. La seconde lune n'eut pas de jour *Ki-tcheou*, 26°. du cycle de 60.

523.  
Déce.

Ou

faite

pressio

lunes

me a

partic

n'a pa

année

teres

pour

l'exam

*Tchun*

le sol

26 Dé

Décem

mier

cinqu

jour d

la dou

marqu

ne lu

laire :

marqu

trième

ces ca

(1) (

(2) (

523. Ce solstice fut avant midi, le 27 Décembre, au pays de *Lou*.

Outre l'altération qui paroît avoir été faite au texte du *Tsjo-tchouen* pour l'expression des textes, pour l'ordre des lunes au commencement de la vingtième année de *Tchao-kong*, je crois en particulier que le texte original du livre n'a pas eu pour les solstices d'hiver des années 656 & 523 avant J. C., les caracteres qui désignent le 25 Décembre pour le jour du solstice. On a vu par l'examen de quelques jours, que le *Tchun-tsieou* & le *Tsjo-tchouen* plaçoient le solstice d'hiver même au-dessus du 26 Décembre (1). D'ailleurs, si le 25 Décembre de l'an 656 avant J. C., premier jour de la première lune de la cinquième année de *Hi-kong*, avoit été jour de solstice & premier de la lune, la douzième lune précédente auroit été marquée intercalaire. Or, cette douzième lune ne fut pas marquée intercalaire : on trouve même un jour ou *Chin* marqué à la douzième lune de la quatrième année du Prince *Hi-kong*. Or, ces caracteres *Ou-chin* (2) sont certai-

(1) On le verra encore dans la suite.

(2) Quarante-cinquième jour du cycle de 60.

nement ceux du 22 Décembre de l'an 656 avant J. C. Dans le temps on retrouva l'ancien livre *Tso-tchouen*, au temps de l'Empereur *Outi*, de la Dynastie de *Han* avant J. C. Ceux qui rangerent ce livre dans la suite, tenoient pour indubitable que le jour du solstice d'hiver étoit toujours au jour qui répond à notre 25 Décembre julien. Ces Chinois étoient les Astronomes & les Historiens, en vertu de leur systéme de l'année julienne de 365 jours  $\frac{1}{4}$  qu'ils ne distinguoient pas de l'année solaire, ils placèrent, en remontant jusqu'au regne de *Tay-kia*, Empereur de la Dynastie *Chang*, les solstices d'hiver au 25 Décembre, c'est-à-dire, à un jour qu'on voit, par un calcul aisé, répondre au 25 Décembre julien. Ayant cru voir vers leur temps un solstice d'hiver à minuit du 25 Décembre, réuni à la conjonction de la lune & du soleil, ils firent une suite de ces solstices réunis à la conjonction, jusqu'au temps de l'Empereur *Tay-kia* de la Dynastie *Chang*. On voit dans leur Recueil les solstices marqués ainsi pour les vingtiemes années de *Tchao-kong*, & la cinquieme année de *Hi-kong*, Princes de *Lou*. Ces solstices étoient selon eux les premieres années

d'un  
à cro  
l'orig  
du jo  
systé  
favor  
à cha  
où se  
des é  
ne p  
cara  
que le  
*Tso-k*  
mette  
mém

I<sup>o</sup>.  
*Hi-kon*  
pour  
*Tchi*,  
la rou  
bien l  
Le sol  
terme  
C'étoi  
désign  
soleil  
nois fu  
n'étoi  
leurs r  
cette

d'un cycle de 19 ans. Je suis très-porté à croire que ces Auteurs, voyant dans l'original de *Tsot-tchouen* les caractères du jour du solstice, qui ruinoient leur système, substituèrent les caractères qui favorisent le leur. Ils ne pensèrent pas à changer les textes des autres années où sont les caractères des jours pour des éclipses & autres événemens, & ils ne pensoient pas qu'en combinant ces caractères, on pouvoit voir aisément que le *Tchun-tsieou* & son Commentateur *Tsô-kieoumin*, Auteur de *Tsô-tchouen*, mettoient & supposoient le solstice même au-dessus du 26 Décembre.

### N O T E S.

1<sup>o</sup>. Les solstices de la cinquieme année de *Hi-kong* & vingtieme année de *Tchao-kong*, ont pour expression les deux mots Chinois *Nan*, *Tchi*, dont les caractères signifient terme de la route du sud. Ce terme Chinois désigne fort bien le solstice d'hiver; ce terme est ancien. Le solstice d'été devoit donc s'exprimer par le terme *Pe-tchi*, ou terme de la route du nord. C'étoit les termes de la route du soleil, & ils désignoient par-là l'écliptique. La déclinaison du soleil de 24° Chinois que les Astronomes Chinois supposoient l'an 105 avant J. C., & avant, n'étoit pas l'effet de leurs observations & de leurs recherches. Ils supposoient fort ancienne cette déclinaison du soleil aux deux solstices,

& la donnoient comme un vestige de l'ancienne Astronomie, de même que la connoissance du triangle-rectangle, & l'usage des cercles gradués d'est à l'ouest & du nord au sud, placés sur le méridien pour observer le passage des astres par le méridien & la différence de ces passages.

2°. Plusieurs Astronomes Chinois, avant la venue des Missionnaires, n'ont pas fait difficulté de traiter d'erreur les solstices d'hiver marqués au 25 Décembre, aux années 523 & 656 avant J. C. D'autres au contraire & des plus habiles, comme *Cocheou-king* (1) & autres, quoique bien instruits sur la quantité de l'année solaire & l'espace entre leur temps & celui des Princes *Hi-kong* & *Tchao-kong*, regardant les textes de *Tso-tchouen* comme livres sacrés, & n'osant les contredire, ont admis ces anciens solstices au 25 Décembre julien, & pour cela ont déterminé seulement pour le cas des anciens solstices des équations bizarres & sans fondement pour l'année solaire, & en cela ils ne sont pas excusables. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ces équations & de leur principe.

3°. On a vu quelques raisons des erreurs dans l'arrangement des lunes : en voici une autre. Au temps du *Tchun-tsieou* les Astronomes du tribunal avoient des instrumens de léton, soit anciens, soit faits de leur temps, qui faisoient voir l'ordre des lunes & l'année où il falloit intercaler. Ces sortes d'instrumens étoient

---

(1) Je crois que ce qu'on attribue à *Cocheou-king*, doit être attribué à ceux qui rangerent ce qu'on trouva de son Astronomie.

souve  
gliger  
& de  
trop v  
te. L  
voir l  
j'ai di  
fois le  
à la d  
par e  
pellé  
cenda  
teur d  
étoit  
lendrie  
pereur  
premie  
douzie  
celle q  
Ce qu  
source  
de Lo  
je la  
fondéc  
4°. I  
plusieu  
ques S  
distan  
de, 22  
généra  
pied é  
donc é  
un Ly

(1) 7  
Kong, 1

souvent peu exacts; les Astronomes, par négligence & pour s'épargner la peine du calcul, & de bien ajuster leurs instrumens, faisoient trop vite les éphémérides pour l'année courante. Les jours des solstices faisoient bientôt voir l'erreur; c'est pour cela qu'on voit, comme j'ai dit, l'erreur des lunes corrigée. D'autres fois les Astronomes de *Lou*, sans penser d'abord à la différence des calendriers, se servoient, par exemple, de celui d'un état voisin, appelé *Song*. La Cour de ces Princes *Song*, descendants de l'Empereur *Tching-tang*, fondateur de la seconde Dynastie Impériale *Chang*, étoit à *Kouey-te-fou*, Ville du *Honan*. Le calendrier du pays de *Song* étoit celui de l'Empereur *Tching-tang*. Dans ce calendrier, la première lune de la Dynastie *Tcheou* étoit la douzième de l'année: la troisième lune étoit celle qui avoit l'équinoxe du printemps, &c. Ce que je dis ici sur ce dernier point comme source de l'erreur des lunes dans le calendrier de *Lou*, n'est qu'une conjecture que je fais; je la mets ici, parce qu'elle me paroît bien fondée.

4°. Dans ce que dit le *Tso-tchouen* (1) de plusieurs distances dans quelques pays, quelques Savants Chinois ont cru voir que ces distances donnoient pour un degré de latitude, 225 *Lys*. Cette règle ne pouvoit pas être générale, parce que, dans différents pays le pied étoit différent; le nombre des *Lys* devoit donc être différent: comme 1800 pieds font un *Ly*, on voit combien de *Lys* font un degré,

---

(1) *Tso-tchouen*, première année du règne de *Tcha-kong*, Prince de *Lou*.

en se servant du pied (1) de l'Empereur *Ou-ouang*. Cette recherche particuliere me paroît inutile ; on ne voit pas dans ces anciens temps des distances itinéraires marquées en vue d'examiner combien de *Lys* doivent être dans un degré.

Dans le mois de Décembre 522 avant Jesus-Christ, fut la premiere lune de la vingt-unieme année du Prince *Tchao-kong*. Le *Tso-tchouen* dit que c'est le temps où l'Empereur *Kin-ouang*, fit fondre des cloches. L'ancien livre *Koue-yu* rapporte (2) que l'Empereur, avant la fonte des cloches destinées à l'usage de la musique de la Cour Impériale, interrogea un Savant en Musique, en Astrologie & en Astronomie. Ce Savant fit un grand étalage de sa science dans cette occasion : le *Koue-yu* fait quelque détail du discours de ce Savant.

Ce Savant rappelle à l'Empereur le souvenir de l'expédition de l'Empereur *Ou-ouang*, décrite dans le livre *Chou-king*. Il s'agit de l'année où *Ou-ouang* partit de sa Cour dans le *Chensy*, passa le fleuve *Hoang-ho* dans le *Honan*, & après avoir remporté la victoire sur le

(1) J'ai dit la mesure de ce pied.

(2) Regne de *Kin-ouang*.

dernier  
fut d  
Chine

Le  
dition  
étoit  
soleil  
est pr  
fut da  
conjon  
au mar  
& que  
Il fait  
*hiao* ju  
tellation  
que le  
nord. I  
tronom  
ces lieu  
& de M  
Cour d  
Il veut  
deur de  
de la p

(1) E  
On veut  
*Hiuen-hé*  
*sing*, Ch  
nombre  
sept pou

dernier Empereur de la Dynastie *Chang*, fut déclaré & reconnu Empereur de la Chine.

Le Savant dit que dans cette expédition de *Ou-ouang*, la planète Jupiter étoit dans le signe céleste *Chun-ho*, le soleil dans la partie de la voie lactée qui est près du signe *Sy-mou*; que la lune fut dans la constellation *Fang*; que la conjonction de la lune & du soleil fut au manche de la constellation *Teou* (1), & que Mercure fut au signe *Hiuen-hiao*. Il fait remarquer l'espace depuis *Hiuen-hiao* jusqu'au signe *Sy-mou*, à la constellation *Nieou* & aux étoiles *Kien-sin*; que le signe *Hiuen-hiao* est la place du nord. Par l'Astrologie judiciaire, l'Astronome ou Astrologue fait voir que ces lieux du Soleil, de la Lune, de Jupiter & de Mercure, conviennent au pays de la Cour de *Ouou-ang*, à ses ancêtres, &c. Il veut dire que c'est l'image de la grandeur de la famille Impériale *Tcheu*, & de la perte de la famille de *Chang*.

---

(1) Etoiles Lamda, Mu, dans le Sagittaire. On veut qu'on fasse attention aux sept signes, *Hiuen-hiao*, *Sing-ki*, *Sy-mou*, *Taho*, *Cheou-sing*, *Chun-ouy*, *Chun-ho*: on examine bien ce nombre sept, & on le compare à un nombre sept pour la Musique.

## N O T E S.

1°. On a vu que l'étoile *Fang*, ou constellation *Fang*, étoit la constellation *Fang*. *Heou-tsi*, tige de la famille Impériale de *Tcheou*, étoit frere de l'Empereur *Yao*, & il eut l'intendance de l'Agriculture. J'ai fait remarquer l'attention des Chinois au passage de la Lune par cette constellation. Le pays de *Tcheou* dans le *Chansy*, étoit assigné aux étoiles du signe céleste, *Chun-ho*. Les Princes attendoient fort l'année où Jupiter devoit entrer dans le signe céleste où leur état étoit assigné.

2°. L'Auteur du *Koue-yu* suppose connu ce qu'il rapporte du signe *Hiuen-hiao*, comme ayant rapport à la famille Impériale, de même que le lieu où fut la conjonction du Soleil & de la Lune. Il ne dit pas le temps où Mercure fut dans *Hiuen-hiao*, où la lune fut dans *Fang*, où se fit la conjonction. Les lieux de Jupiter & de Mercure, assignés en général aux signes, sont une expression bien vague. On avoit la connoissance du cycle de 19 ans; on pouvoit ainsi calculer les conjonctions. On supposoit 12 ans pour une révolution de Jupiter: on faisoit le mouvement de la lune dans un jour: on avoit sans doute quelque révolution pour calculer les lieux de Mercure.

3°. L'Auteur du *Koue-yu* suppose un rapport des nombres des calculs astronomiques, aux nombres des tons, sons, accords, aux nombres des parties pour toutes sortes d'instruments de Musique, & leurs diverses dimensions. Je ne suis pas en état de bien exprimer ce que les Chinois ont dit sur ces rapports.

On  
de S  
lune  
*Ting*  
498  
& ap  
de fo  
de fo  
22 S  
de la  
Virgo  
dixien  
avoit l  
se du  
celle  
qué d  
venir à  
Chinoi  
pays d  
de *Hi*  
à la h  
on sui  
*Chang*  
feroit  
périale  
lendrie  
drier,  
la Chi  
différe

On voit dans le *Tchun-tsieou* une éclipse de Soleil au jour *Ping-yn* de la onzieme lune, à la douzieme année du regne *Ting-kong*, Prince de *Lou*. C'est l'an 498 avant J. C. Plusieurs années avant & après l'an 498, on ne trouve d'éclipse de soleil à un jour *Ping-yn*, que l'éclipse de soleil qu'on trouve par le calcul le 22 Septembre de l'an 498. Au temps de la conjonction le Soleil étoit dans *Virgo* 21° à peu-près. C'étoit donc la dixieme lune, c'est-à-dire, celle qui avoit l'équinoxe d'automne. Cette éclipse du 22 Septembre est nécessairement celle du *Tchun-tsieou*. Le caractère marqué de la onzieme lune, ne peut convenir à aucune des formes du calendrier Chinois de ce temps-là. Dans plusieurs pays de Chine, on suivoit le calendrier de *Hia*; dans ce calendrier, l'éclipse est à la huitieme lune. Dans d'autres pays, on suivoit le calendrier de la Dynastie *Chang*; dans ce calendrier, l'éclipse seroit à la neuvieme lune. La Cour Impériale & le pays de *Lou* avoient le calendrier de *Ou-ouang*. Dans ce calendrier, l'éclipse est à la dixieme lune. A la Chine, il n'y avoit pas de calendrier différent de ces trois. L'éclipse au jour

*Ping-yn*, 22 Décembre de l'an 498, est réelle; il faut conclure qu'il s'est glissé quelque erreur dans les caractères qui désignent la lune.

Le 14 Novembre de l'an 511 avant Jésus-Christ, on trouve par le calcul, une éclipse visible dans le pays de *Lou*. C'étoit la trente-unième année du regne de *Tchao-kong*, Prince de *Lou*. Le jour a les caractères *Sin-hay*. A la conjonction, le soleil étoit dans la Vierge, près de  $16^{\circ}$ ; c'étoit donc la douzième lune Chinoise. Le *Tchun-tsieou* marque une éclipse observée au jour *Sin-hay*, premier de la douzième lune, à la trente-unième année du regne de *Tchao-kong*. C'est, comme on voit, l'éclipse du 14 Novembre de l'an 511. Si on compte les jours & les lunes, en remontant jusqu'à la première lune de cette année, on trouvera que le solstice d'hiver fut après le 26 Décembre dans le *Tchun-tsieou*, & cela fait voir que dans ce temps-là on ne marquoit pas au 25 Décembre le solstice, ce qui fortifie bien les soupçons que j'ai proposés en parlant des solstices d'hiver des années 523 & 656 avant J. C. Ces soupçons sont encore bien confirmés par la vé-

rifica  
Tchu  
prem  
ziem  
Lou.  
en re  
à la p  
dans l  
donc  
le 25  
le jou  
de L  
la dou  
torzier  
Ting-  
solstic  
bre, d  
& en  
dans l  
de tro  
depuis  
compt  
le mo  
le jour

(1) 22  
jonction  
ascendan  
l'an 194  
(2) A

rification de l'éclipse marquée par le *Tchun-tsieou*, au jour *Keng-tchin* (1), premier de la huitième lune, à la quinzième année de *Ting-kong*, Prince de *Lou*. En comptant les jours des lunes, en remontant, on trouve la conjonction à la première lune le 27 Décembre (2), dans le *Chantong*. Le solstice d'hiver fut donc dans cette lune; donc il ne fut pas le 25 Décembre. Le 27 Décembre fut le jour du solstice dans le calendrier de *Lou*. La lune précédente fut donc la douzième lune intercalaire de la quatorzième année du règne du Prince *Ting-kong*. Selon le calcul, l'an 495, le solstice fut après minuit du 27 Décembre, dans le *Char-tong*, temps moyen, & en temps moyen, la conjonction fut dans le *Chan-tong* le 27 Décembre, près de trois heures après midi. En Chine, depuis l'an 1111 avant J. C., l'on a compté le premier jour de la lune dès le moment de minuit qui commence le jour de la conjonction, quand même

---

(1) 22 Juillet, vers 11 heures du matin; conjonction dans l'Ecrevisse,  $21^{\circ} 35' 25''$ , nœud ascendant de la Lune dans l'Ecrevisse,  $22^{\circ} 31' 2''$ , l'an 194 avant J. C.

(2) Année 495 avant J. C.

cette conjonction seroit à 10 heures ,  
à 11 heures , à 11 heures  $\frac{1}{2}$  du soir.

L'année 482 avant J. C. fut la treizieme année du regne de *Gai-kong*, Prince de *Lou*. Cette année on marque une Comete vue vers l'orient. On ne dit rien sur le temps , ni le lieu , ni le cours de la Comete.

Le Pere Riccioli rapporte une éclipse de Soleil le 19 Avril de l'an 481 avant J. C. C'est l'éclipse rapportée par les Historiens de la Cour de *Lou*, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquieme lune , à la quatorzieme année du Prince *Gai-kong*, c'est-à-dire , l'an 481 avant J. C. Le calcul des jours fait voir que les caracteres *Keng-chin* sont ceux du 19 Avril , & le Soleil étant au temps de la conjonction , vers midi , dans le Bélier 22° & plus de 47' : on voit que ce fut la cinquieme lune Chinoise de la Cour de *Lou*. Le nœud ascendant de la lune étant alors la Balance 22° & près de 27, on voit qu'il y eut éclipse. Scaliger rapporte aussi une éclipse de Soleil ; le 19 Avril de l'an 481 avant J. C.

### N O T E S.

1°. Le *Tchun-tsteou* fait par Confucius , finit

à la q  
kong.  
du reg  
contin  
de la  
14 Av  
J. C. ,  
2°.  
à la v  
*Gai-ko*  
la quar  
*Tso-tch*  
connu  
3°. *T*  
*Koue-y*  
Auteur  
Histori  
avant J.  
pereur  
*kieoumi*  
tinua ap  
yu est  
& tous  
à tous d  
antiquit  
lement  
le prem  
4°. *D*  
*chou*, ou  
l'Emper

- (1) An
- (2) An
- (3) Qu
- (4) Ju
- (5) An
- (6) 26

à la quatorzième année (1) du règne de *Gai-kong*. Il commence à la première année (2) du règne de *Yn-kong*. Les Historiens de *Lou* continuerent le *Tchun-tsieou* jusqu'au temps de la mort de Confucius arrivée l'an 479, le 14 Avril (3). Confucius naquit l'an 551 avant J. C., le 4 Octobre (4).

2°. L'auteur du *Tso-tchouen* finit son livre à la vingt-septième année (5) du règne de *Gai-kong*. Il y parle d'un jour *Ki-hay* (6) de la quatrième lune. *Tso-kieoumin*, Auteur du *Tso-tchouen*, étoit Historien public; il étoit connu & estimé de Confucius.

3°. *Tso-kieoumin* passe pour Auteur du livre *Koue-yu*: ce livre *Koue-yu* est au moins d'un Auteur de ce temps-là, & apparemment des Historiens publics. Ce livre finit à l'an 453 avant J. C., seizième année du règne de l'Empereur *Tchingting-ouang*. Supposé que *Tso-kieoumin* ait travaillé à ce livre, on le continua après sa mort jusqu'à l'an 453. Le *Koue-yu* est presque égal en autorité à *Tso-tchouen*, & tous les deux sont livres très nécessaires à tous ceux qui veulent bien savoir les vraies antiquités Chinoises. *Tso-tchouen* est généralement plus estimé que le *Koue-yu*, & tient le premier rang après les livres classiques.

4°. Dans les livres classiques appellés *Sse-tchou*, on voit un passage où Confucius compare l'Empereur au pôle, ou à l'étoile polaire. Il

(1) An 481 avant J. C.

(2) An 722 avant J. C.

(3) Quatrième lune, jour *Y-tcheou*.

(4) Jour *Ke-g-tse* dans la onzième lune.

(5) An 479 avant J. C.

(6) 26 Mars.

parle d'un point immobile & fixe. S'il a eu en vue l'étoile polaire, il croyoit qu'une étoile est fixe & immobile au pole. Il paroît que bien des Chinois ont eu cette idée. Ce que je dis du pole d'après les *Sfchou*, fut dit par des Disciples de Confucius.

La première année du regne de l'Empereur *Ling-ouang*, fut l'an 571 avant J. C. La dernière année fut l'an 545.

La première année de la principauté du Prince *Ouen-ouang*, pere de l'Empereur *Ou-ang*, fut l'an 1173 avant J. C., & la dernière fut l'année 1124.

Le fragment du livre de *Tcheou* passe pour contenir ce qui regarde cet intervalle de temps. Cependant celui qui a rédigé le livre dont on a le fragment, doit avoir été plus récent par ce qu'il dit du solstice d'hiver. Dans ce fragment, on voit le solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou*(1). Le commencement de cette constellation est l'étoile de Caper qui, au commencement de 1700 de J. C., étoit dans

---

(1) Indépendamment du solstice, on fait certainement que ce qu'on voit dans le fragment, est un monument avant le temps de l'incendie des livres.

le C  
réal  
pou  
dans  
de l  
ne s'  
il fu  
du l  
C  
d'un  
appe  
temp  
bien  
*Tche*  
moir  
pris  
On  
qr'on  
60 a  
dits  
de 10  
Le  
On  
polai  
Le  
(1)  
du sol  
*kong*,  
alors  
fixes.

le Capricorne  $29^{\circ} 51' 48''$ , latitude boréale  $4^{\circ} 37' 2''$ . En supposant 72 ans pour un degré de mouvement propre dans les fixes, l'Auteur du livre seroit de l'an 450 avant J. C. à peu-près. Il ne s'agit pas ici d'avoir une époque fixe, il suffit de voir en général l'antiquité du livre.

On ne fait pas si bien l'antiquité d'une espece de Dictionnaire Chinois, appelé *Enlya*; mais il est avant le temps de l'incendie des livres (1), & bien des Chinois croient que le Prince *Tcheou-kong* en est l'Auteur, ou du moins que ce qui y est rapporté, est pris des Mémoires de *Tcheou-kong*.

On voit dans ce qui reste de ce livre, qu'on avoit alors l'usage du cycle de 60 ans. On y voit que les 10 caractères dits *Kan*, faisoient un cycle particulier de 10 jours.

Le pôle est appelé *Pe-ki* & *Pe-tchin*. On ne dit pas quelle étoile étoit la polaire.

Les constellations *Kio*, *Kang* sont

---

(1) L'Auteur du livre étoit sans doute instruit du solstice d'hiver, fixé par le Prince *Tcheou-kong*, à la constellation *Nu*  $2^{\circ}$ ; on étoit donc alors instruit sur le mouvement propre des fixes.

marquées dans le signe céleste *Cheou-sing* (1). Les constellations *Fang*, *Sin*, *Ouy*, sont placées dans le signe *Ta-ho* qu'on appelle aussi *Ta-tchin*.

Le signe *Sy-mou* est désigné par le caractère *Tsin* (2), qui signifie un gué de rivière, & on place ce gué dans *Han-tsin*, qui désigne la voie lactée, & ce *Han-tsin* est mis entre les constellations *Ki* & *Teou*.

Les constellations *Teou*, *Nieou* sont dans le signe *Sing-ki*.

Par la constellation *Hiu*, on désigne le signe *Hiuen-hiao*. On donne aussi le nom de l'Empereur *Tchouen-hiu* à la constellation *Hiu*. On dit que cette constellation désigne le pays du nord, ou le nord; on veut dire que c'est le lieu des anciens solstices d'hiver.

Les constellations *Che* & *Tong-pi* sont dans la bouche, (*Keou*, quadrilatère) du signe *Tseou-tse*. On désigne la figure des

(1) Voyez les constellations & les signes; il paroît que *Enlya* met aussi la constellation *Ti* dans le signe *Cheou-sing*.

(2) Aux années 106 & 105 avant Jésus-Christ, & plusieurs années après, on voit les Astronomes Chinois supposer que le solstice d'hiver étoit à la fin de la constellation *Teou*.

deux étoiles qui font les commence-  
mens de ces constellations, & dont  
la figure est une figure de quatre côtés.

Les constellations *Kou-ey*, *Leou* font  
dans le signe *Kiang-leou*.

Par la constellation *Mao*, on désigne  
le signe *Ta-leang*; & par la constel-  
lation *Li-eou*, on désigne le signe *Chun-  
ho*: on ne voit pas les signes *Chun-ouy*,  
*Chun-cheou* & *Che-ching*.

L'espace de temps entre la fin du  
*Tchun-tsieou*, & l'an 249 avant J. C. est  
appelé *Tchen-koue*, deux caractères qui  
signifient guerres entre les Royaumes,  
parce que tous les pays de Chine, gou-  
vernés par des Princes tributaires de  
l'Empereur de la Dynastie *Tcheou*,  
étoient désolés par les guerres de ces  
Princes qui n'étoient tributaires que de  
nom. L'Empire fut dans le trouble ;  
les Sciences & les Arts souffrirent beau-  
coup. L'ancienne doctrine des livres  
classiques fut presque anéantie; quel-  
ques Lettrés la soutenoient encore :  
beaucoup de Sectes contraires à cette  
doctrine se fortifierent. C'est dans ces  
temps de trouble & de confusion, que  
deux Astronomes (1) firent chacun un

---

(1) Un s'appelloit *Kan*, l'autre se nommoit *Ché*.

catalogue d'étoiles. Les Astronomes postérieurs disoient que leurs catalogues contenoient les étoiles de deux Astronomes, aussi bien que celles de *Ou-hien* dont on a parlé ; mais ces Astronomes postérieurs n'ont pas fait le détail des noms anciens & nouveaux pour les étoiles (1). L'Astrologie judiciaire étoit en vogue, & on cherchoit encore des mystères & des présages dans les figures *Koua*, attribuées à l'Empereur *Fou-hi*.

C'est dans le temps du *Tchen-koue* que vivoit le Philosophe *Mong-tse*, natif de la Province du *Chan-tong*, grand zéléateur pour la doctrine de Confucius & de ses Disciples. Le livre de ce Philosophe est réputé classique en Chine ; il étoit fort estimé vers l'an 333 avant J. C., & quelques années avant & après. Dans un endroit de son livre, *Mong-tse* dit : *Le ciel est bien élevé, les étoiles, astres & lieux des conjonctions du Soleil & de la Lune sont fort éloignés de nous : cependant sans peine on peut savoir un solstice de 1000 ans.*

On voit que dans ce texte il ne s'agit

---

(1) Il y a long-temps que j'ai envoyé en France ces catalogues, avec quelques remarques & explications.

nulle  
de f  
une  
ancie  
conc  
avoit  
pour  
conq  
porté  
roit fi  
Frere  
auroit  
terpre  
& les  
sans y  
postér  
que j  
ces in  
*Mong-*  
fon ép  
doit c  
peut b  
temps  
autre a  
celle d  
années  
*Tchou-*  
*Yao.*

(1) V  
Freret.

nullement d'une ancienne observation de solstice réuni à la conjonction, à une année & un jour d'un regne d'un ancien Empereur. On peut seulement conclure qu'au temps de *Mong-tse*, on avoit une méthode qu'on croyoit aisée pour calculer un ancien solstice quelconque, réuni à la conjonction, & rapporté aux étoiles : par ce texte on ne sauroit fixer quelque ancienne époque (1). M. Freret qui m'écrivoit fort sagement qu'il auroit grand soin de distinguer les interprétations postérieures des Chinois, & les textes Chinois des livres anciens, sans y penser, a pris des interprétations postérieures pour le texte de *Mong-tse* que je viens de rapporter, & c'est de ces interprétations & non du texte de *Mong-tse*, qu'il a tâché de conclure son époque de *Hoang-ti*, époque qu'on doit chercher par une autre voie, si on peut bien établir quelque époque vers le temps de l'Empereur *Tchon-kang*, ou autre ancien ; on peut assez bien établir celle de *Hoang-ti* en remontant par les années marquées pour *Chun* & *Yao* que *Tchou-chou* met au-dessus du temps de *Yao*.

---

(1) Voyez la nouvelle Dissertation de M. Freret.

L'arrangement qu'on va voir ici, est dans le livre du *Lu-pou-ouey*. Il ne marque pas l'année; il ne dit pas le jour de la Lune; il n'assigne pas les degrés des constellations. Cet Auteur écrivait plus de 148 ans avant J. C.

	LIEU du Soleil dans les Constell.	PASSAGE des constellat. au Méri dien Soir au crépus.	PASSAGE des constellat. au Méri dien Matin au crépus.	
<b>PRINTEMPS.</b>				
Prem. lune.	CHE.	TSAN.	O U Y.	} Equinoxe du print. dans cette lune.
Sec. lune.	KOU EY. 15° conf.		K I E N S I N G.	
Trois. lune.	O U E Y. 17° conf.	S I N G	N I E O U.	
<b>É T É.</b>				
Prem. lune	P I. 19° conf.	Y.	N U.	} Solsti. d'été dans cette l.
Sec. lune.	T S I N G.	K A N G.	O U E Y. 12° conf.	
Trois. lune	L I F O U.	S I N.	K O U E Y. 15° conf.	
<b>AUTOMNE.</b>				
Prem. lune.	Y.	T E O U.	P I. 19° conf.	} Equin. d'au- tomne dans cette lune.
Sec. lune.	K I O	N I E O U.	T S E.	
Trois. lune.	F A N G.	H I U.	L I E O U.	
<b>H I V E R.</b>				
Prem. lune.	O U Y.	O U E Y.	S I N G.	} Solsti. d'hiver dans cette l.
Sec. lune.	T E O U.	P I.	T C H I N.	
Trois. lune.	N U.	L E O U.	T I.	

\* Dans cette lune, le grand Historien doit bien examiner l'état des livres, soit livres classiques, soit autres, soit ceux qui regardent l'Astronomie.

La T  
prise d  
chronol  
livre; s  
Dans  
rémonie  
devoit s  
tres usag  
Les lun  
drier de  
affaire q  
méthode  
le dernie  
noit don  
*Lu-pou-o*  
midi, le  
qu'au po  
temps fa  
Il dit  
la second  
de l'Emp  
dans la  
quinziem  
qu'on ne  
cette ob  
marque p  
regne; o  
la lune é  
on n'ait  
une des

La Table des 28 constellations est prise du livre de *Lu-pou-ouey*. Dans la chronologie j'ai donné une notice du livre ; son nom est *Luchi-tchun-tsieou*.

Dans chaque lune , on marque les cérémonies à observer , la musique dont on devoit se servir à chaque lune & les autres usages & coutumes , selon la saison.

Les lunes sont selon la forme du calendrier de la Dynastie *Hia*. *Lu-pou-ouey* assure qu'on examinoit exactement la méthode pour trouver le premier & le dernier jour de la lune : on examinoit donc la quantité du mois lunaire. *Lu-pou-ouey* dit que sous l'équateur , à midi , le soleil ne donne pas d'ombre ; qu'au pôle , il y a alternativement des temps sans nuit & sans jour.

Il dit encore qu'au jour *Y-mao* de la seconde lune du printemps , au temps de l'Empereur *Hoang-ti* , le soleil étoit dans la constellation *Kou-ey* ; c'est la quinzième constellation. On voit bien qu'on ne peut faire aucun fonds sur cette observation , ou calcul ; on ne marque pas une année déterminée de regne ; on ne dit pas le quantième de la lune étoit le jour *Y-mao*. Quoique on n'ait pas une époque précise pour une des années du regne de *Hoang-ti* ,

ns le  
née ;  
pas  
écri-

noxe du  
dans  
lune.

si. d'été  
as cette l.

uin d'au-  
me dans  
te lune.

st. d'hiver  
as cette l.

xaminer  
tes, soit

on fait qu'il a regné environ 3360 ans avant Jesus-Christ (1). A la seconde lune est l'équinoxe du printemps, & au temps de *Hoang-ti*, le soleil n'a pu être dans aucun des degrés de la constellation *Kou-ey*. Pour faire usage du texte de *Lu-pou-ouey*, & le faire convenir au temps de *Hoang-ti*, il faudroit supposer une forme du calendrier qui représentât pour ce temps-là le lieu du soleil dans la constellation *Kou-ey*, à la seconde lune du printemps, & ce seroit sans nul fondement.

*Lu-pou-ouey*, de riche Marchand qu'il étoit, s'éleva jusqu'à la dignité de Prince & de Ministre d'Etat. Il devint suspect à l'Empereur *Tsin-chi-hoang*. *Lu-pou-ouey* fut exilé, & il s'empoisonna, allant au lieu de son exil. C'étoit un homme fort savant, fort attaché à la Secte de *Tao*. Il fit de grandes dépenses pour avoir des Mémoires de Savants, & d'anciens livres & monumens. De ces vastes Recueils il fit son livre, qui n'est pas aujourd'hui en entier. Ce sont des Mémoires sur quantité de sujets: un peu plus d'ordre & de critique rendroit ce

(1) Note de l'Editeur. C'est reculer ce regne au-delà de toute vraisemblance, & calculer sans point fixe & d'après des données incertaines.

livre  
il est  
quite  
les I  
mon  
tous  
il y  
La  
année  
faiso  
drier  
mier  
comp  
Les P  
dans  
Cour.  
l'Emp  
la Dy  
Ent  
l'anné  
ques é  
Il n'y  
les pl  
ne de  
qui pu  
avoir  
ce ter  
pour  
temps

livre bien plus utile; mais tel qu'il est, il est très-utile pour connoître l'antiquité Chinoise, les familles des Princes, les Loix du Gouvernement, les cérémonies civiles & religieuses; & dans tous les articles, sur ces différents sujets, il y a des traits de l'ancienne Histoire.

La Dynastie de *Tsin* dont la première année est marquée l'an 248 avant J. C., faisoit, à la dixième lune (1) du calendrier de *Hia*, les cérémonies du premier jour de l'année; mais le calendrier comptoit les lunes comme celui de *Hia*. Les Princes de cette Dynastie regnoient dans le *Chensi*; c'est-là qu'étoit leur Cour. Avant d'être maîtres de tout l'Empire, ils suivoient le calendrier de la Dynastie *Hia*.

Entre les années 436 avant J. C. & l'année 248 avant J. C., on voit quelques éclipses de Soleil & une de Lune. Il n'y a point de temps marqué pour les phases; les textes de ces éclipses ne donnent aucune lumière distincte qui puisse être de quelque utilité pour avoir connoissance de l'Astronomie de ce temps-là. On peut en faire usage pour la chronologie de cet espace de temps; mais on a cette chronologie

---

(1) Au premier jour.

d'une manière aussi sûre par la suite des années des regnes marqués par les Historiens publics. Cette suite d'années se joint aux années du *Tchun-tsicou* dont les époques sont démontrées, soit pour la somme totale des années, soit pour chaque année en particulier.

L'an 219 avant J. C., on marqua à *Sigan-fou* (1), Capitale du *Chenfi*, le solstice d'hiver au jour *Y-tcheou* (2), premier de la onzième lune dans le calendrier de la Dynastie *Hia*, qu'on suivoit; mais on retint l'usage établi par *Ou-ouang* pour le commencement du jour à minuit. On ne dit pas le temps du solstice, ni de la conjonction. Selon la règle, on dut intercaler la dixième lune. Le calcul fait bien voir le solstice d'hiver & la conjonction au 25 Décembre (3), à *Sigan-fou*; mais ce ne fut pas au moment de minuit, qui fut le commencement du 25 Décembre, que le solstice se trouva réuni à la conjonc-

---

(1) Cette Ville étoit alors Capitale de l'Empire.

(2) 25 Décembre.

(3) Le moment du solstice ne fut pas le temps de la conjonction; il y eut quelque intervalle: M. Freret rapporte le calcul qu'il a fait & du solstice, & de la conjonction.

tion,  
noms  
avant  
stices  
ment  
mentio  
qu'ils s  
ces sol  
Ce son  
de 19  
Disserta  
la con  
l'an 21  
des Af  
rême d  
ramenc  
du jour  
au mén  
fausse  
espace  
la pren  
kia de  
suppos  
momen  
l'an 21  
conjond  
chapitr  
d'hiver  
*Y-tcheo*  
premier

tion , comme l'ont prétendu les Astro-  
nomes & Historiens de la Dynastie Han  
avant J. C. Dans le Recueil de leurs sol-  
stices réunis à la conjonction au mo-  
ment de minuit , ils n'ont pas fait  
mention de celui-ci. On voit pourtant  
qu'ils s'en sont servis pour époque de  
ces solstices qu'ils appellent *Tsou-tan*.  
Ce sont les commencemens des cycles  
de 19 ans. M. Freret , dans sa nouvelle  
Dissertation , parle du solstice & de  
la conjonction au 25 Décembre de  
l'an 219 , & relève fort bien l'ignorance  
des Astronomes Chinois , sur leur sys-  
tème d'une période de 1520 ans , qui  
ramenoit la conjonction au même point  
du jour , au même lieu du soleil , &  
au même jour du cycle de 60. De cette  
fausse supposition , ils conclurent un  
espace de 1520 ans entre l'an 219 &  
la première année de l'Empereur *Tay-  
kia* de la Dynastie *Chang* , parce qu'ils  
supposoient sans fondement 1°. qu'au  
moment de minuit du jour *Y-tcheou* ,  
l'an 219 fut le solstice d'hiver & la  
conjonction ; 2°. que le *Chou-king* , au  
chapitre *Y-hiun* , marque le solstice  
d'hiver réuni à la conjonction , au jour  
*Y-tcheou* de la douzième lune de la  
première année de l'Empereur *Tay-*

*kia*. Cependant le *Chou-king* ne parle ni de solstice, ni de conjonction; il se contente de dire jour *Y-tcheou* de la douzième lune, première année de *Tay-kiä*. Outre cela, au temps de *Tay-kiä*, le solstice ne pouvoit pas être au 25 Décembre.

L'an 213, *Tsin-chi-hoang* ordonna de brûler les livres : dans l'Histoire on voit les motifs qui portèrent ce Prince à porter cet Arrêt : dans la chronologie j'en ai parlé. Il faut faire attention aux livres qui furent brûlés, à ceux qui furent conservés, à ceux qu'on retrouva dans la suite, & à la manière dont on s'y prit pour tâcher de réparer la perte des livres perdus. Les Chinois attribuent à cet incendie la perte de leurs anciennes méthodes d'Astronomie. Il est certain que, supposé que les anciens livres eussent une bonne méthode pour l'Astronomie, la perte fut très-grande & presque irréparable : supposé que les anciens Chinois eussent tenu registre de leurs observations depuis qu'ils commencèrent à observer les astres, la perte des livres où étoient ces observations, fut inestimable ; cette longue suite d'observations ; quand même elles auroient été faites sans une

grand  
forme  
que la  
beauc  
les vet  
qu'on  
aussi i  
habiles  
que M  
a besoi  
n'est p  
ont ét  
ont étu  
faites,  
& de

Par  
nomie,  
d'autre  
l'Astrol  
ter les p  
Outre c  
l'Astron  
supposo  
Musique  
dent par  
sique. L  
noms,  
chercho  
pour les  
les acco

grande exactitude, étoit capable de former de bons Astronomes : on a vu que la négligence des Astronomes fit beaucoup de tort à l'Astronomie, & les vestiges qui restent, indiquent bien qu'on avoit quelque méthode ; mais aussi ils font voir des Astronomes peu habiles au temps du *Tchun-tsieou*. Ce que M. Fourmont a dit sur l'incendie, a besoin de quelque réforme, & cela n'est pas surprenant ; ceux même qui ont été long-temps en Chine, & qui ont étudié le Chinois, font souvent des fautes, en parlant des livres Chinois, & de ce qu'ils contiennent.

Par ce qui reste de l'ancienne Astronomie, & parce que reste des livres sur d'autres sujets, on voit que l'étude de l'Astrologie devoit nécessairement arrêter les progrès de la vraie Astronomie. Outre cela il falloit joindre l'étude de l'Astronomie à celle de la Musique. On supposoit un grand rapport entre la Musique & l'Astronomie, & cela est évident par ce qui reste de l'ancienne Musique. Les Chinois, sur-tout les Astronomes, en cherchoient la théorie. Ils cherchoient les fondemens des nombres pour les instrumens, les tons, les sons, les accords. Chaque saison avoit sa

musique, ses instrumens : on y trouvoit une intercalation, & on cherchoit ce rapport avec la lune intercalaire. Ces nombres pour la musique étoient supposés relatifs aux nombres de l'année solaire, de la lunaire, du mois lunaire, du mois solaire & de la différence entre les mois lunaires & solaires : on cherchoit ce même rapport des nombres de la Musique avec les nombres de diverses périodes & cycles. La Musique, de même que l'Astronomie étoit une affaire importante, selon les Chinois, pour l'Etat, la Religion, le Gouvernement. Le Pere Amiot, Jésuite François, a bien étudié la Musique ancienne des Chinois ; il a tâché d'en découvrir la théorie. Il envoie ce qu'il a fait là-dessus, & cela me paroît digne d'être communiqué aux Savans.

Un habile Critique Chinois du temps de l'Empereur *Cang-hi* fit des remarques sur l'Histoire, les anciens livres, les usages & dénominations Chinoises, les anciens tombeaux des Princes & autres points ; le tout est traité bien clairement, d'une manière concise & instructive (1). Ce Critique dit qu'on

(1) Le nom du livre est, *Getchi-lou* ; il fut fait l'an 34 du regne de *Cang-hi*, de J. C. 1695.

ne v  
J. C  
cinq  
les d  
cet  
d'occ  
Ce  
forme  
heure  
tre pa  
les Ch  
partie  
que le  
étoien  
12 par  
On s'e  
12 fig  
mois l  
On  
temps  
100 pa  
minuit  
avoit p  
horloge  
préposé  
leurs p  
catalog  
la nuit

(1) Ces

ne voit pas bien avant l'année 206 avant J. C., l'usage des caracteres pour les cinq veilles de la nuit (*Ou-keng*), & pour les douze heures (*Che-eultchi*). Il dit que cet usage des cinq veilles est venu d'occident.

Ce Savant prouve bien que le terme formel de *Che-eultchi* pour les douze heures est nouveau ; mais il ne démontre pas qu'avant l'année 206 avant J. C. les Chinois n'avoient pas l'usage de 12 parties pour diviser le jour. Il paroît que les 12 *Tchi* pour le cycle de 12, étoient les caracteres qui expriment les 12 parties du jour, ou les 12 heures. On s'en servoit aussi pour exprimer les 12 signes célestes & les 12 lunes, ou mois lunaires.

On voit que, du moins depuis le temps de *Tcheou-kong*, on divisoit en 100 parties (1) le jour. Au moment de minuit on commençoit à compter. On avoit pour cela des clepsydres & des horloges de fable. Un Mandarin étoit préposé pour marquer les 100 *Ke* & leurs parties. Il y avoit pour cela des catalogues, & chacun pouvoit savoir la nuit & le jour le nombre de *Ke* ;

---

(1) Ces parties s'appelloient *Ke*.

depuis minuit, on en avertissoit le Peuple.

On avoit des pieces de métal ou de bois, qu'on frappoit de temps en temps. On disoit outre cela : le soleil se leve, se couche, passe au méridien ; le soleil est entre le lever & le midi, entre le midi & le coucher ; c'est le temps du repas du matin, du repas du soir, la pointe du jour, le crépuscule du matin, le crépuscule du soir, ia moitié de la nuit, les divers chants du coq. On désignoit le temps de la nuit, selon les faisons, par les étoiles, à leur lever, leur coucher, leur passage par le méridien. On choissoit sur-tout les étoiles de la grande-Ourse, sur-tout la dernière de la queue, la Lyre, Arcturus, l'épi de la Vierge, les étoiles du Lion, Orion, celles du Scorpion, la constellation *Che* & autres étoiles remarquables. On avoit l'usage des méridiennes; un bout avoit le caractère *Ou* pour le sud ou midi; l'autre avoit le caractère *Tse* pour le nord ou minuit. Plusieurs Chinois, en disant que les 12 heures, ou pour mieux dire, l'usage de 12 heures est venu d'occident, ont voulu sans doute parler de 12 heures divisées en 96 quarts qu'on nomma *Ke* en Chine. Chaque heure avoit

avo  
intr  
plus  
Chr  
que  
leur

O  
au t  
Cet  
d'ori  
ment  
const  
terre  
comm  
étoit a

L'A  
ce qu  
selon u  
rémon  
la terre  
me co  
constel  
entre l  
On v  
Chinois

(1) So  
l'incendie

(2) C'  
j'en ai pa  
sous le r

Tome

avoit huit *Ke*. Cet usage pour 96 *Ke*, fut introduit en Chine par les occidentaux, plus de 300 ans après le temps de Jesus-Christ; mais il ne fut guere suivi : quelques Astronomes s'en servirent pour leurs calculs.

On parle d'un Auteur (1) qui vivoit au temps appellé temps du *Tchen-koue*. Cet Auteur disoit que le soleil alloit d'orient en occident : le commencement de son mouvement étoit à la constellation *Nieou*. Il disoit que la terre alloit d'occident en orient, & le commencement de son mouvement étoit aux constellations *Pi*, *Mao*.

L'Auteur Chinois (2) qui rapporte ce que je viens de dire, ajoute que, selon un Auteur qu'il cite, une des cérémonies de la Secte de *Tao*, étoit pour la terre (c'est-à-dire, son esprit), comme commençant son mouvement aux constellations *Pi*, *Mao*, c'est-à-dire, entre les deux constellations.

On voit, dans un fameux Astronome Chinois appellé *Tching-hiuen*, qui écri-

---

(1) Son nom étoit *Chi-kia*; il étoit avant l'incendie des livres.

(2) C'est l'Auteur du livre *Tien-yuen-lili*; j'en ai parlé dans la chronologie: il écrivoit sous le regne de *Cang-hi*.

voit quelque temps après J. C., quelque vestige de connoissance ou tradition sur un mouvement de la terre, mais cela est si confus, qu'on ne voit pas bien ce qu'il veut dire. Ce que dit l'Auteur *Chi-kia* du mouvement du soleil & de la terre, pourroit s'entendre de deux mouvemens dont l'un est réel, & l'autre apparent ; mais le détail manque dans ce qu'on fait dire à cet Auteur.

Dans ce que j'ai vu de livres (1) ou fragmens de livre, avant l'incendie des livres, je n'ai rien trouvé de particulier sur l'Arithmétique. On suppose toujours connu l'Art des nombres pour l'Addition, la Soustraction, la Multiplication & la Division, le tout selon un tout divisé en 10, en 100, en 1000, en 10000. On savoit tirer les racines quarrées & cubiques en nombres, & en multipliant un nombre en 100, 1000, 10000, &c. on avoit un nombre approchant de la racine des nombres qui ne sont pas quarrés ou cubiques. On voit l'usage d'élever un nombre jusqu'à la cinquième, sixième & septième puissance, &c. Quand les anciens Chinois ont voulu

---

(1) Sur l'Arithmétique Chinoise.

che  
de  
dan  
l'anc  
nois  
mon  
Je n  
instru  
temp  
les C  
faciliu  
seulen  
regles  
sure d  
Ava  
cienne  
devoir  
sur une  
Il dit  
un Pri  
avec un  
fort du  
couche  
son fab  
au sole  
Che (1)  
(1) Le  
28 Che.  
Les C  
28 partie

chercher en nombres les proportions de leurs cinq tons, on verra tout cela dans ce que le Pere Amiot envoie sur l'ancienne Musique. L'instrument Chinois, appelé *Souan-pan*, passe pour un monument de la premiere antiquité. Je ne crois pas devoir parler de cet instrument; il est connu depuis longtemps en Europe. Avec cet instrument, les Chinois font, avec beaucoup de facilité, les calculs ordinaires, non-seulement pour le commerce & les regles de trois, mais aussi pour la mesure des terres, &c.

Avant de finir ces Mémoires sur l'ancienne Astronomie Chinoise, je crois devoir rapporter ce que dit *Hoay-nantse* sur une rétrogression ancienne du soleil. Il dit que du temps du *Tchun-tsicou*, un Prince du pays de *Lou*, combattit avec un Général du pays de *Han*; le fort du combat fut vers le temps du coucher du soleil: alors le Prince leva son sabre comme pour donner un signal au soleil, le soleil rétrograda de trois *Che* (1). *Che* exprime le mouvement

---

(1) Les 28 constellations sont aussi dites les 28 *Che*.

Les Chinois ont divisé le mois lunaire en 28 parties dites *Che*, hospice, logement.

propre de la lune dans un jour. Ainsi, la rétrogression du soleil fut de 39 à 40 degrés Chinois.

*Hoay-nantse* vivoit du temps de *Outi* (1), Empereur de la Dynastie *Han*. *Hoay-nantse* étoit de la famille Impériale ; il avoit dans son Palais beaucoup de Savans ; il étoit lui-même fort savant, & ramassoit toutes les anciennes traditions & traits historiques : il les faisoit chercher dans les anciens livres dont il fit des recherches avec de grandes dépenses. Du temps de *Hoay-nantse*, il y avoit beaucoup de Juifs en Chine : ces Juifs étoient entrés dans l'Empire au temps de la Dynastie *Tcheou*, & ce fut selon les apparences, entre le temps de la fin du *Tchun-tseou* (2), & l'an 248 avant J. C. Les Chinois eurent des conférences avec ces Juifs étrangers sur leurs coutumes & sur-tout sur leurs livres : ces Juifs & de Savans Chinois comparèrent la chronologie (3) de deux

(1) Première année de son regne, l'an 134 avant J. C. ; dernière année, l'an 87.

(2) 479 ans avant J. C.

(3) Dans la chronologie, j'ai parlé du passage de *Hoay-nantse* : les Peres Bouvet & d'Entrecolles, anciens Missionnaires Jésuites François en Chine, avoient depuis long-temps

Nati  
Chin  
de c  
pas  
quel  
l'Ecr  
& au  
*nantse*  
deux

1°. L  
est celu  
*Tso-tch*  
Etat : 2  
*tseou* ; e  
*kong*. s. P  
s'est per  
ment, o  
années  
*kong*. O  
L'Histoi  
est celle  
2°. Je  
un pays  
le Honan  
du Chan

envoyé e  
logie, j'  
paraison  
gie avec

Nations. Il est hors de doute que les Chinois apprirent des Juifs beaucoup de choses sur l'ancien temps, & il n'est pas surprenant que *Hoay-nantse* ait eu quelque connoissance des miracles que l'Écriture rapporte au temps de Josué & au temps du Roi Ezéchias. *Hoay-nantse* réduit à un seul événement les deux rapportés dans la sainte Bible.

N O T E S.

1°. Le *Tchun-tsieou*, dont j'ai souvent parlé, est celui que fit Confucius, & que l'Auteur du *Tso-tchou-n* commenta. Les Princes de cet Etat avoient une Histoire appelée *Tchun-tsieou*; elle commençoit par le Prince *Tcheou-kong*, premier Prince de *Lou*. Cette Histoire s'est perdue; ou par tradition, ou par fragment, on avoit un catalogue des noms & des années des Princes de *Lou*, depuis *Tcheou-kong*. On les voit dans l'Histoire Chinoise. L'Histoire du *Tchun-tsieou*, qui s'est perdue, est celle que *Hoay-nantse* indique.

2°. Je ne fais pas au juste où étoit alors un pays appelé *Han*; il devoit être ou dans le *Honan*, ou dans le *Chanfy*, sur les limites du *Chantong*.

---

envoyé en France ce passage. Dans la chronologie, j'ai rapporté ce qui reste de la comparaison que les Juifs firent de leur chronologie avec la Chinoise.

3°. Au temps de la Dynastie *Tcheou*, les Juifs étant venus en Chine par terre, du pays de la *Bactriane* & voisins, il y avoit sans doute d'autres personnes qui vinrent de ce pays-là en Chine; & des uns & des autres, les Chinois purent avoir des connoissances sur l'*Astronomie* & les temps anciens. Les Savans Chinois reconnoissent sans peine que leur origine vient du pays occidental. Dans les anciens caracteres Chinois, il y en a un qui m'a toujours paru remarquable, c'est le caractere *Yn*. Ce caractere exprime le respect intérieur & la pureté de cœur, requise dans les cérémonies religieuses; c'est ce qu'ont toujours dit les Chinois, en expliquant cet ancien caractere. Il désigne la cérémonie faite au ciel, & sur-tout aux ancêtres morts. Ce caractere composé en a trois : un est *Chi*; il veut dire, voir, regarder. Un est *Sy*; il veut dire, occident. Un est *Tou*; il veut dire, terre, pays, &c. C'est donc comme si on disoit, dans les cérémonies religieuses, ayez les yeux sur le pays occidental.

Il peut se faire que les anciens Chinois, Auteurs de ce caractere, avoient en vue un pays de Chine, où on honoroit la mémoire de quelque ancien Prince ou Sage, pays occidental par rapport à celui où on faisoit la cérémonie *Yn*. Il peut se faire aussi que les anciens Chinois ont eu en vue le pays occidental d'où sont venus les premiers Princes & Législateurs Chinois, comme si on avoit voulu laisser un monument de l'origine des Chinois.

On a reproché, avec quelque justice, à quelques Missionnaires, l'abus qu'ils ont fait

de l'a  
mais  
res C  
allez  
de to  
avoit p  
premie  
voulu  
sées, &  
compo  
mer les  
pas étr  
tranche  
sur le ca  
Je ne l'  
tures fu  
nement t  
Juifs &  
Dynastie

ADDI

10. Sur

Quoi  
ne mar  
tellation  
de, qu  
lune de  
où étoit  
tices,  
noxes &  
grés de  
Kio, T

de l'analyse de quelques anciens caractères ; mais il est certain qu'il y a quelques caractères Chinois anciens qu'on peut décomposer assez sûrement ; les Savans Chinois l'ont fait de tout temps. Dans l'ancien temps , il n'y avoit pas tant de caractères qu'aujourd'hui. Les premiers inventeurs des caractères Chinois ont voulu exprimer leurs idées simples & composées , & les caractères Chinois ont été d'abord composés de signes d'institution , pour exprimer les idées ; mais en voilà assez : il ne faut pas être ennuyeux. On peut , si on veut , retrancher tout ce que j'ai cru pouvoir dire sur le caractère *Yn* , étranger à l'Astronomie. Je ne l'ai fait qu'à l'occasion de mes conjectures sur ce que les Chinois ont pu anciennement savoir d'Astronomie , par le moyen des Juifs & autres venus en Chine au temps de la Dynastie *Tcheou*.

ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENS.

10. *Sur le mouvement propre des fixes.*

Quoique dans le *Yueling Lu-pou-ouey* ne marque point les degrés des constellations où étoit le soleil à la seconde , quatrième , huitième & onzième lune de l'année , ces lunes étant celles où étoient les équinoxes & les solstices , on voit qu'il a fixé les équinoxes & les solstices dans un des degrés des constellations *Kou-cy* , *Teou* , *Kio* , *Tsing* : & parce qu'il faut dans

le système de ce temps-là, que les espaces entre les équinoxes & les solstices soient égaux pour le temps & pour les degrés (1), *Lu-pou-ouey* dut fixer les solstices vers l'an 248 avant J. C., vers *Teou* 24° & *Tsing* 29°, & les équinoxes vers *Kio* 8°, & vers la fin de la constellation *Kouey*.

*Lu-pou-ouey* pouvoit aisément savoir la fixation antérieure du solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou*; la fixation du même solstice à la constellation *Nu* 2°. Par les étoiles du *Yao-tien*, il pouvoit voir ce solstice dans la constellation *Hiv*. Ce Savant, outre cela, étoit sans doute instruit de diverses étoiles qui avoient été successivement les polaires. De tout cela, il paroît qu'il faut conclure qu'au temps de *Lu-pou-ouey*, on avoit des connoissances sur le mouvement propre des fixes. Ce que je dis pour le temps de *Lu-pou-ouey*, doit s'appliquer au temps où le solstice fut fixé au commence-

---

(1) Chaque espace de temps de 91 jours est le temps qui répond à 7 heures 30 minutes.

Chaque espace en degrés 91° 31' & quelques secondes Chinoises; la somme de quatre espaces, 365 jours  $\frac{1}{4}$ , en temps, en degrés 365°  $\frac{1}{4}$ , à la Chinoise.

ment  
temp  
temp  
*Tay-y*  
*Tien-*  
On  
cela f  
temps  
à J. C.  
sitiven  
sans r  
culoier  
le temp  
comm  
ans ap  
cela qu  
fait des  
cipe bi  
voit qu  
ment l  
J. C.,  
examin  
propre  
furent p  
démon

(1) Il  
ils n'étoi  
de calcu  
mes de n  
mais non

ment de la constellation *Nieou* & au temps de *Tcheou-kong*, de même qu'au temps où on commença à prendre l'étoile *Tay-y* pour la polaire, après que l'étoile *Tien-y* cessa d'être polaire.

On peut objecter que, quoique tout cela fut connu, ou pût être connu du temps de la Dynastie des *Han* antérieurs à J. C., les Astronomes assuroient positivement que les étoiles fixes étoient sans mouvement propre, & qu'ils calculoient les lieux des étoiles fixes pour le temps, par exemple, de *Tcheou-kong*, comme pour leur temps 900 & 1000 ans après *Tcheou-kong*. Je répons à cela que ces Astronomes de *Han* s'étoient fait des systêmes, sans presque nul principe bien réel<sup>(1)</sup> d'Astronomie, & qu'on voit qu'ils n'examinoint pas trop exactement les choses. Quelques années après J. C., les Astronomes ayant mieux examiné, trouverent du mouvement propre dans les fixes; mais ils n'en furent pas encore bien les regles. Ce qui démontre l'ignorance & le peu d'atten-

---

(1) Ils faisoient de mauvaises observations; ils n'étoient sûrs sur presque aucun fondement de calcul: on peut bien accuser les Astronomes de négligence avant l'incendie des livres, mais non de telle ignorance.

tion des Astronomes des *Han* antérieurs, c'est 1<sup>o</sup>. qu'ils avoient devant les yeux des figures où le solstice d'hiver répondoit autrefois à la constellation *Hiu*; c'est 2<sup>o</sup>. que les signes célestes qu'ils employoient, étoient, selon leurs livres, avancés vers l'orient de la moitié d'un signe, depuis le temps de *Tcheou-kong*.

2<sup>o</sup>. *Sur les caractères de 12 heures Chinoises.*

On a vu une éclipse de soleil le 13 Octobre 546 avant J. C. : cette éclipse fut observée. L'Auteur du *Tsu-tchouen* reproche, dans cette éclipse, deux fautes au Directeur du calendrier ou des éphémérides; la première, d'avoir marqué le *Tchin* (1) à *Chin* (2); la seconde, de s'être trompé pour l'intercalation.

Le texte du *Tchun-tsieou* marquoit douzième lune; il falloit dire onzième lune, comme le marque *Tso-tchouen*, & cette erreur des éphémérides venoit clairement de n'avoir pas fait attention à la méthode prescrite pour l'entrée du soleil dans les signes, & par-là savoir l'arrangement des lunes, & savoir quelle

(1) Signe céleste ou conjonction d'une lune.

(2) Neuvième *Tchi* dans les douze *Tchi*.

est c  
faute  
or, i  
l'heur

To

*Tchu*  
les d  
signes

partic  
soleil  
tions  
les do  
aussi le  
de 60.

On a  
célestes  
*Chin* p  
signe c  
que ce  
puisque  
ment  
dans l'  
dire au  
par le  
de 60  
donc c  
*Chin* d  
Au pay

(1) Ye

est celle qu'on doit intercaler. L'autre faute est d'avoir placé le *Tchin* à *Chin* ; or, il me paroît que le *Chin* est ici l'heure de trois à cinq après midi.

Tous conviennent qu'au temps du *Tchun-tfion*, les douze *Tchin* étoient les douze lunes de l'année ; les douze signes célestes : le caractère *Tchin* en particulier, veut dire la conjonction du soleil & de la lune : les douze conjonctions dans une année s'appelloient aussi les douze *Tchin* : les douze *Tchin* sont aussi les douze caractères *Tchi* du cycle de 60.

On a vu l'ordre & le nom des signes célestes, on ne peut pas expliquer le *Chin* par le caractère *Chin*, pour un signe céleste. On ne peut pas dire aussi que ce *Chin* soit le caractère de la lune, puisque le *Tso-tchouen* marque expressément l'erreur dans l'intercalation ou dans l'ordre des lunes. On ne peut pas dire aussi que *Chin* puisse s'expliquer par le caractère qui est dans le cycle de 60 jours ou 60 années. Il paroît donc qu'il s'agit de l'heure Chinoise *Chin* de trois à cinq heures après midi. Au pays (1) où l'éclipse fut observée,

---

(1) *Yen-tcheou-fou* dans le Chantong, lati

la conjonction fut vers les 9 heures 11' ou 12' du matin. Le fort de l'éclipse fut plus d'une heure avant le temps de la conjonction ; c'étoit donc une grande erreur d'avoir assigné l'heure *Chin* pour le temps de l'éclipse. Malgré ce que je dis sur l'heure *Chin*, les Interpretes ne disent rien de cette erreur pour *Chin*. Ils n'ont pas cru que, dans le texte du *Tso-tchouen*, il s'agisse de *Chin*, comme signifiant l'heure de trois à cinq heures après midi. Ces Interpretes disent que le calendrier de *Lou* étoit si fautif, que la lune qui auroit dû être *Su*, se trouvoit *Chin*, & qu'ainsi le calendrier avoit une erreur de deux lunes. Cette interprétation me paroît fautive : cette année 546, le calendrier marquoit douzième lune, au lieu de onzième lune. Selon d'autres, l'erreur de deux lunes n'étoit pas véritablement dans les éphémérides de l'an 546 : elle étoit dans un instrument du Tribunal d'Astronomie à la Cour de *Lou*. Cet instrument étoit destiné à marquer l'ordre des lunaisons dans le calendrier de *Lou*, & cet instrument marquoit pour l'an 546, non

---

tude boréale 35° 41' ; à l'orient de Peking 0° 30'.

la on  
calen  
des  
propo  
rois a  
vraie,  
garde  
J. C.,  
pour l  
Chino  
L'an  
ge du  
Ou-ou  
le jour  
son ar  
donner  
la seco  
c'étoit  
sur *Su*  
sens d  
désigne  
exprim  
de *Tch*  
sens. S

(1) Se

(2) Ve

porté à

ces du

Les de

nom gén

la onzieme lune , mais la neuvieme du calendrier , à cause de l'interprétation des Chinois , contraire à celle que je propose sur le caractère *Chin*. Je n'oserois assurer que mon explication est la vraie , & qu'en conséquence il faille regarder comme sûr que l'an 546 avant J. C. , les douze caracteres *Tchi* servoient pour les douze heures. Un autre passage Chinois me paroît faire voir cet usage.

L'an 522 avant J. C. , on a vu le passage du livre *Koue-yu* sur l'expédition de *Ou-ouang*. Dans ce passage, on voit que le jour que le Prince *Ou-ouang* rangea son armée, ou fit disposer tout pour donner bataille , étoit *Kouey-hay* (1) de la seconde lune. On voit encore que c'étoit la nuit , & que le *Tchin* étoit sur *Su*. *Su* ici ne peut avoir que le sens de 7 à 9 heures du soir, temps désigné par le caractère *Su* (2). Ce *Su* exprime la onzieme lune du calendrier de *Tcheou* : ici il ne fauroit avoir ce sens. *Su* exprime un des signes du Zo-

---

(1) Soixantieme jour du cycle de 60.

(2) Voyez les Tables. Dans ce que j'ai rapporté à l'an 522, j'avois omis ces circonstances du passage de *Koue-yu*.

Les douze caracteres *Tchi* du cycle ont le nom général de douze *Tchin*.

diaque ; Ou le signe du Sagittaire , selon l'ancienne méthode , au temps du *Tchun-tsieou* & de *Tcheou-kong* , comme je le crois , selon la méthode , depuis la Dynastie de *Han* , jusqu'à aujourd'hui ; *Su* exprime le signe *Aries*. Ainsi , dans le passage , le caractère *Su* ne peut pas s'exprimer par un des douze signes célestes ; il ne peut donc s'entendre que du temps *Su* , dont le caractère dénote l'heure de 7 à 9 heures du soir. On voit dans la chronologie & dans ce que j'ai dit au temps du règne de *Ou-ouang* , que le 31 Décembre de l'an 1112 avant J. C. , eut les caractères *Kouey-hay* , & que c'étoit dans la seconde lune. Pour ce qui regarde le passage cité de *Kouey-yu* , on doit prendre garde 1<sup>o</sup>. que ce qu'il dit du lieu de la conjonction de la lune & du soleil , des lieux de Jupiter , de la Lune , du Soleil & de Mercure , est le calcul particulier d'un Astronome de l'an 522 avant J. C. ; 2<sup>o</sup>. que , ce qu'il dit du jour *Kouey-hay* de la seconde lune , est pris ou conclu clairement du texte du *Chou-king* qui rapporte l'expédition de *Ou-ouang*.

En parlant de l'éclipse solaire du *Chou-king* , l'an 2155 avant J. C. , j'ai dit qu'en ce temps-là on n'avoit pas

l'usage  
12 he  
l'auto  
cité ;  
aux a  
par le  
temp  
heure  
avant  
Quoi  
caract  
qui rap  
de 7 à  
exprim  
la lune

3<sup>o</sup>. *Su*

L'écli  
cycle  
là qu'  
l'année  
*chou* p  
cycliqu  
les car  
& imp

(1) S  
exprime  
auroit

l'usage de 12 *Tchi* pour exprimer les 12 heures (1), je le croyois ainsi sur l'autorité du critique Chinois que j'ai cité ; mais ayant examiné ce qui est dit aux années 522, par le *Koue-yu*, & 546, par le *Tso-tchouen*, je crois voir qu'en ce temps-là les 12 *Tchi* marquoient les 12 heures : étoit - ce de même l'an 2155 avant J. C. ? cela me paroît douteux. Quoi qu'il en soit, il est certain que le caractère *Tchin* du passage du *Chou-king* qui rapporte l'éclipse, n'est pas le *Tchin* de 7 à 9 heures du matin, & que là il exprime la conjonction du soleil & de la lune.

3°. Sur l'année de l'éclipse de lune de l'an 1137 avant J. C.

L'éclipse de lune, marquée à un jour du cycle *Ping-tse*, n'a pu être dans ce temps-là qu'à l'an 1137 & c'est certainement l'année de l'éclipse dont le livre *Tcheou-chou* parle. Ce livre n'a pas des caractères cycliques pour les années. On voit que les caractères cycliques sont très-utiles & importants pour la détermination

---

(1) Si, dans le passage du *Chou-king*, *Tchin* exprimoit le temps de 7 à 9 heures, la phrase auroit les caractères rangés autrement.

des années & des jours pour les époques.

Les caractères *Kia-tse* conviennent à l'an 1137; ces caractères de l'année ne peuvent convenir que 60 ans devant ou après, & ainsi de suite, avant & après, pour toutes les années.

Le livre marque l'éclipse de lune à la trente-cinquième année de la Principauté de *Ouen-ouang*. Si le livre avoit désigné cette trente-cinquième année ou une année de celles de *Ouen-ouang*, ce seroit bien mieux pour assurer cette époque. La chronique du *Tchou-chou* a mis les années du regne de *Ouen-ouang* avec les caractères du cycle. Ce livre fait regner *Ouen-ouang* 52 ans. Le *Chou-king* marque ce regne de 50 ans; & comme l'autorité du *Tchou-chou* est moindre que celle du *Chou-king*, la critique Chinoise exige qu'on s'en tienne au *Chou-king*, livre classique. La chronique du *Tchou-chou* marque la trente-septième année du regne de *Ouen-ouang* par les caractères du cycle *Kia-tse*. Ainsi, il est mieux de dire que l'année 1137 est l'année trente-septième du regne de *Ouen-ouang*: par conséquent le *Chou-king* lui donnant 50 ans de regne, l'an 1124 sera la cinquantième année de son regne, & l'année 1123 sera la première

année d  
l'an 111  
zième a  
*ouang*,  
Le *Chou*  
de l'Em  
zième a  
année d

'4°.

Dans c  
avant J.  
des jours  
bre de l  
calendrie  
c'étoit le  
Ainsi, se  
premiere  
dire, sec  
qu'on di  
l'an 1112  
& suivant  
cela vien  
exception  
quand ce  
ne disoit  
quand le  
seconde l  
disoit de

année de la Principauté de *Ou-ouang* ; l'an 1111 avant J. C. sera donc la treizieme année de la Principauté de *Ou-ouang* , & la premiere de son Empire. Le *Chou-king* dit que la premiere année de l'Empire de *Ou-ouang* étoit la treizieme année, c'est-à-dire , la treizieme année de sa Principauté.

4°. *Sur la Lune intercalaire.*

Dans ce que j'ai dit à l'an 1112 & 1111 avant J. C. , j'ai marqué que le calcul des jours faisoit voir que le 28 Décembre de l'an 1112 fut marqué dans le calendrier , jour du solstice d'hiver ; c'étoit le dernier jour de la premiere lune. Ainsi , selon la regle , on auroit dû dire, premiere lune intercalaire , au lieu de dire, seconde lune , comme il conste qu'on dit le 29 , 30 , 31 Décembre de l'an 1112 avant J. C. , premier Janvier & suivants de l'an 1111 : la raison de cela vient , comme je l'ai indiqué , d'une exception à la regle de l'intercalation , quand cela regardoit la premiere lune. On ne disoit pas premiere lune intercalaire ; quand le cas arrivoit , on intercaloit la seconde lune. Je croyois que ce qu'on disoit de cette exception pour l'inter-

calation de la premiere lune , n'étoit pas assez bien fondé. J'ai vu depuis que cela est bien fondé, & j'en ai vu nouvellement des exemples dans des lunés, depuis le temps de J. C.

5°. *Sur une observation de la Planete de Mars.*

*Lu-pou-ouey*, dont j'ai parlé, dit dans son Ouvrage qu'au temps du regne de *Kin-kong*, Prince de *Song*, la Planete de Mars se trouva à *Sin*, c'est le nom Chinois de l'étoile *Antares* : c'est aussi le nom d'une constellation appelée *Sin*(1). *Lu-pou-ouey* ne dit pas s'il s'agit de l'étoile *Sin*, ou de la constellation du nom *Sin*.

On a vu que les Princes de l'Etat de *Song* étoient descendants de l'Empereur *Tching-tang*, premier Empereur de la Dynastie *Chang*. La Cour des Princes de *Song* étoit dans le *Honan*, au pays où est *Kouey-tesou*, Ville de cette Province.

Dans les annales de ce temps-là, on voit que le Prince *Kin-kong* regna 37 ans, & que la trente-septieme année de son regne répond à la quinzieme année

(1) Voyez le Catalogue des Constellations.

du reg  
L'exam  
fait voi  
*Gai-ko*  
une ép  
tieme a  
*Song*,  
la prem  
516. C  
du reg  
l'an 480  
dans se  
de Mar  
car il n  
que Ma  
me que  
le mois  
Mars, d  
l'étoile  
au Prin  
pion ét  
départ  
Prince  
de atten  
il consu

(1) H  
avant J.

(2) V  
de l'Astr

du regne de *Gai-kong*, Prince de *Lou*. L'examen des éclipses du *Tchun-tsieou*, fait voir que la quatorzieme année de *Gai-kong* est l'an 481 avant J. C. ; c'est une époque démontrée. La trente-septieme année de *Kin-kong*, Prince de *Song*, est donc l'an 480 avant J. C. , & la premiere année de son regne est l'an 516. C'est à la trente - septieme année du regne de *Kin-kong*, c'est-à-dire , à l'an 480 avant J. C., que *Sse-matsien* (1); dans ses Annales, rapporte l'observation de Mars à l'étoile ou constellation *Sin* ; car il ne fait pas la distinction. Il ajoute que Mars fut vu stationnaire, & de même que *Lu-pou-ouey*, il ne rapporte ni le mois, ni le jour. Cette apparition de Mars, qui désigne le feu, de même que l'étoile & la constellation *Sin*, fit peur au Prince *Kin-kong*. Les étoiles du Scorpion étoient, comme j'ai dit, dans le département du pays de *Song* (2); le Prince en étoit instruit, & il y fit grande attention : dans la crainte où il étoit, il consulta un de ses Mathématiciens ou

---

(1) Historien fameux; il vivoit l'an 105 avant J. C. Ses Annales sont fort estimées.

(2) Voyez ce que j'en ai dit dans l'histoire de l'Astronomie pour le temps de *Tchun-tsieou*.

Astrologues. Celui-ci suggéra au Prince plusieurs expédients, pour éviter le malheur dont il se croyoit menacé. Le Prince, dans cette occasion, fit trois réflexions qui dénotoient un Prince qui aimoit son Peuple, & qui avoit beaucoup de probité. L'Astronome, ou Astrologue (1) assura le Prince que ses trois sages réflexions étoient un présage certain de bonheur pour son regne, & à cette occasion, il indiqua une révolution de la Planete de Mars, qui se fait dans 21 ans; selon lui, & dans 21 ans, on devoit revoir Mars au même lieu. Si on juge cette observation de Mars de quelque utilité, quoique exprimée en termes si vagues, on peut l'examiner dans l'espace de temps entre les années 516 & 480 avant J. C.

*Lu-pou-ouey*, dans ce qu'il dit de l'observation, rapporte une fable; c'est que le soir même du discours de l'Astronome, Mars quitta le lieu de *Sin*, & s'en éloigna de près de quarante degrés Chinois. Il l'avoit, dit *Lu-pou-ouey*, assuré au Prince, & s'offroit à mourir, si cela n'arrivoit pas. L'Histo-

---

(1) L'Astronome Chinois ne prétendoit pas parler d'une révolution exacte.

rien S  
tre da  
pou-ou  
dire à  
entend  
le ciel

Les  
les ret  
aux mé  
dirigeo  
vemens  
des plan  
& on n  
catalog  
d'ancien

60. Sur  
dans  
lune d  
de T  
c'est

Le T  
caract  
non plu  
prime la  
de la lu  
taire T  
miere  
sieme R

rien *Sfema-tfien* n'a pas cru devoir mettre dans ses Annales cette fable de *Lu-pou-ouey*. Au reste, *Lu-pou-ouey* fait dire à l'Astronome que le ciel avoit entendu le discours du Prince, & que le ciel le récompenseroit bien.

Les Chinois avoient soin d'observer les retours de la lune & des planetes aux mêmes étoiles. Ces observations les dirigeoient pour déterminer les mouvemens & les révolutions de la lune & des planetes. On tenoit registre de tout, & on ne sauroit trop regretter tant de catalogues perdus, d'une si longue suite d'anciennes observations Chinoises.

6°. *Sur une éclipse de soleil, marquée dans le Tchun-tfieou à la troisieme lune de la dix-huitieme année du regne de Tchoang-kong, Prince de Lou; c'est l'an 676 avant J. C.*

Le *Tchun-tfieou* ne marque pas les caracteres du jour; il ne marque pas non plus le caractere Chinois qui exprime la conjonction & le premier jour de la lune. Ni ce livre, ni le commentaire *Tso-tchoüen* ne donne aucune lumiere sur cette éclipse. Dans le troisieme Recueil du Pere E, Souciet, il est

fait mention de cette éclipse, & on y voit qu'il paroît que le texte de l'éclipse rapporte un faux calcul : ce qui a besoin d'explication.

Le 15 Avril (1) de l'an 676 fut jour de conjonction, & la conjonction fut éclipse : le soleil étoit dans le dix-huitième degré du signe *Aries* ; c'étoit donc la cinquième lune du calendrier de la Cour de *Lou*. J'ai fait plusieurs calculs pour cette éclipse, & quoique ces calculs représentent une éclipse considérable, mais de peu de durée, avant le coucher du soleil, à la Cour de *Lou* (2), je n'oserois assurer qu'avant le coucher du soleil, qui fut après six heures 20 minutes, on pût voir l'éclipse : selon un de ces calculs, on put voir presque toute l'éclipse, & elle fut de  $8\frac{1}{2}$  ; mais je n'ose l'affirmer.

L'Auteur d'un Commentaire du *Tchun-tseou*, nommé *Kouleang-tchouen*, ou *Tradition-Kouleang* vivoit du temps

(1) Les caractères Chinois de ce jour sont, *Gin-tse*, quarante-neuvième jour du cycle.

(2) Cette Cour étoit dans le pays où est aujourd'hui *Yen-tcheou-fou*, Ville de la Province du *Chan-tong*. Latitude bor.,  $35^{\circ} 41', 30''$  à l'orient de Peking ; ainsi, c'est à l'orient de Paris, en temps, 7 heures 38 minutes.

des I  
parle  
à la  
nuit  
en fit  
cette  
dire,  
qui a  
Cet A  
du Co  
il n'éto  
fucius,  
toire d  
taté qu  
tcheou-  
des cal  
tion du  
du noeu  
y eût e  
visible,  
jonction  
supposé  
ne fut  
il s'en fa

(1) Ko  
du Prince  
(2) Ce  
du soleil  
Interpret

des Disciples de Confucius. Cet Auteur parle (1) de l'éclipse de soleil, marquée à la troisième lune, & il dit que la nuit il y eut éclipse, & que le Prince en fit la cérémonie au soleil (2). Il traite cette éclipse d'éclipse de nuit, c'est-à-dire, d'éclipse qui ne fut pas vue, & qui arriva après le coucher du soleil. Cet Auteur n'a pas l'autorité de celui du Commentaire *Tso-tchouen*; mais il n'étoit pas éloigné du temps de Confucius, & il pouvoit savoir le trait d'histoire de l'éclipse. S'il étoit bien constaté que l'éclipse ne fut pas vue à *Yen-tcheou-fou*, on pourroit juger sûrement des calculs sur le temps de la conjonction du 15 Avril. La lune étant si près du nœud, on ne peut pas douter s'il y eût éclipse de soleil; mais fût-elle visible, cela dépend de la vraie conjonction. Il paroît encore certain que, supposé qu'à *Yen-tcheou-fou*, l'éclipse ne fut pas vue au coucher du soleil, il s'en falloit de bien peu. J'ai déjà dit

---

(1) *Kouleong-tchouen*, dix-huitième année du Prince *Tchoang-kong*.

(2) Cette cérémonie dut se faire au lever du soleil, le 16 Avril; c'est ce que disent les Interprètes.

que si les éclipses de soleil étoient marquées dans le *Tchun-tsieou*, avec plus de détail pour le temps & les phases, elles seroient bien utiles pour examiner les fondemens des Tables astronomiques. J'ai mis cette addition, parce que peut-être quelque habile Calculateur se donnera la peine d'examiner le temps de la conjonction, le 15 Avril julien, & pourra nous assurer ici si l'éclipse fut visible ou non à *Yen-tcheou-fou*.

Quoique la lune ne soit pas marquée dans la forme du calendrier de *Lou*, il paroît hors de doute que l'éclipse du 15 Avril est celle que rapporte le *Tchun-tsieou*. Dans la copie du livre, on aura mis le caractère de trois, au lieu du caractère cinq pour la lune. On peut encore avoir pris cette éclipse d'un calendrier de la forme de la Dynastie *Hia*. Ce calendrier de *Hia* étoit suivi dans les Etats des Princes des pays où sont les Provinces du *Chanfy* & *Chanfy*, &c. Dans ces Etats, il y avoit des Astronomes & des Observatoires, au moins dans le *Chanfy*.

L'Astronome *Kocheou-king* qui a tant écrit sur l'Astroomie, & a fait beaucoup d'observations dans le temps du

regne

regne  
y eu  
la con  
traire  
surent

6°. Su  
tés  
mes  
anci

Que

ques A  
J. C., c  
jonction  
planetes  
temps  
jour du

Cette  
dans au  
die des  
Histoire  
Cette c  
de plusi  
moins d

(1) C'e  
rut à Peki

(2) Te  
midi.

(3) C'e  
Tome

regne de *Yuen-chitjou* (1), assure qu'il y eut éclipse le 15 Avril, & que la conjonction fut à *Chin* (2). Au contraire, d'autres Calculateurs Chinois assurent qu'il n'y eut pas d'éclipse.

60. *Sur des observations célestes rapportées par quelques Auteurs ou Astronomes postérieurs au temps de quelques anciens Empereurs Chinois.*

Quelques abrégés d'Histoire, & quelques Astronomes, depuis l'an 206 avant J. C., ont rapporté une ancienne conjonction du soleil, de la lune & de cinq planetes dans la constellation *Che*, au temps de l'Empereur *Tchouen-hiu*, au jour du *Lit-chun* (3).

Cette conjonction ne se trouve ni dans aucun monument avant l'incendie des livres, ni dans les premiers Historiens Chinois de la Dynastie *Han*. Cette conjonction est l'époque feinte de plusieurs millions d'années, ou au moins d'un grand nombre de siècles

---

(1) C'est l'Empereur Mogol *Koublay*. Il mourut à Peking, l'an de J.C. 1294, le 23 Février.

(2) Temps de 3 heures, à 5 heures après midi.

(3) C'est au milieu du signe du Verseau.

avant le temps de *Tchouen-hiu*, selon la méthode d'un calendrier qui portoit le nom de *Tchouen-hiu*, & qui fut fait ou peu de temps après l'an 206 avant J. C., ou quelque temps devant (1). Au temps de *Tchouen-hiu*, quelque systéme de chronologie probable qu'on suive, on ne sauroit trouver une conjonction des Planetes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus & de Mercure dans la constellation *Che*, & il implique que dans ce temps-là le soleil & la lune fussent en conjonction au temps du *Litchun*, dans la constellation *Che*, puisque le lieu de cette constellation étoit bien éloigné du lieu du *Litchun*. Les Historiens & Astronomes ne sont pas d'accord dans ce qu'ils disent de cette conjonction, & elle a été regardée par les vrais Astronomes Chinois, comme une conjonction systématique

---

(1) Il me paroît que le Pere E. Souciet n'auroit pas dû mettre dans ses fastes aux années 2112 & 1852 avant J. C., les deux époques Chinois qu'on y voit; la fausseté de ces deux époques est démontrée.

*Dissertation du Pere E. Souciet; Paris, 1726.*

d'un  
une  
*Tcho*  
P  
confé  
mouv  
où il  
2300  
*Yao*,  
degré  
tieme  
autre  
le ré  
obser  
inutile  
quelqu  
postéri  
observ  
faire m  
postérie  
dit de  
leux, a  
qu'un t  
ne peu  
temps  
nois m  
de *Fou*  
davanta  
occasio  
toient

d'un temps très-éloigné, & non comme une conjonction historique, au temps de *Tchouen-hiu*.

Plusieurs Astronomes Chinois, en conséquence de leurs systêmes sur le mouvement propre des fixes & du temps où ils ont fait vivre *Yao* avant l'an 2300 avant J. C., ont dit qu'au temps de *Yao*, le solstice d'hiver étoit au premier degré de la constellation *Hiu*, au septieme degré, au dernier degré, ou à une autre constellation. Ce qu'ils disent, est le résultat de leurs calculs, & non une observation qu'ils rapportent. Il est inutile d'indiquer d'autres calculs de quelques Astronomes ou Astrologues postérieurs, donnés pour d'anciennes observations; il est aussi inutile de faire mention de ce que des Auteurs postérieurs à l'an 206 avant J. C., ont dit de l'Astronomie, aux temps fabuleux, avant l'Empereur *Fouhi*: ce n'est qu'un tissu de fables dont l'Astronomie ne peut tirer aucun avantage. Après le temps de *Tchun-tsieou*, plusieurs Chinois mettoient entre leur temps & celui de *Fouhi* des 100000, & 200000 ans & davantage; cela donna, dans la suite, occasion à faire des époques qui remontoient à des millions d'années, pour

placer les conjonctions de toutes les sept Planètes, au *Litchun*, au solstice d'hiver, à une certaine année & jour du cycle de 60.

7°. *Sur la division des parties de l'année solaire Chinoise,*

J'ai dit que les Chinois ont toujours dans leur calendrier, divisé l'année solaire en parties égales, jusqu'au temps de l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie.

Dans le fragment de l'ancien livre *Tcheou-chou* que j'ai cité, on voit les douze *Tchong-ki* & les douze *Tsie-ki* qui font vingt-quatre parties de l'année solaire de 365 jours  $\frac{1}{4}$ . On y voit ces vingt-quatre parties divisées également, en sorte que chacune d'elles est de quinze jours, cinq heures, quinze minutes.

Dans les éclipses du livre *Tchun-tsieou*, en examinant les jours, on peut conclure que, dans l'arrangement des douze lunes de l'année tantôt de 354 jours, tantôt de 384 jours, les espaces entre les solstices & les équinoxes étoient comptés égaux.

Dans les calendriers des années de

la D  
conn  
terva  
les d  
quées  
lité: l  
Chino  
espace  
vrais d  
jours p  
& rap  
lieu du  
des ca  
conste  
grés ét  
de dou  
de l'inc  
les jou  
visée en  
aucune  
au sole  
menço  
comme  
dre qu  
chacun  
dans ce  
15 jour

(1) Fr  
avant J.

la Dynastie *Han* (1), avant qu'on eût connu quelque inégalité entre les intervalles des quatre saisons de l'année, les douze lunes sont clairement marquées dans la supposition de cette égalité. Ensuite, après que les Astronomes Chinois eurent connu l'inégalité des espaces, ils distinguèrent les équinoxes vrais & moyens. Ils commençoient toujours par le moment du solstice d'hiver, & rapportoient, comme les anciens, le lieu du soleil aux constellations. On avoit des catalogues des degrés de chaque constellation, & la somme de ces degrés étoit de  $365^{\circ}\frac{1}{4}$ . Dans l'arrangement de douze lunes, malgré la connoissance de l'inégalité des espaces, on comptoit les jours de l'année comme étant divisée en parties égales, & sans employer aucune équation, on donnoit par jour au soleil un degré Chinois, & on commençoit par le moment du solstice : comme l'année solaire fut connue moindre que la julienne, la division pour chacune de vingt-quatre parties se trouve dans ces calendriers d'un peu moins de 15 jours 5 heures 15 minutes. Je pour-

---

(1) Première année de cette Dynastie, 206 avant J. C.

rois rapporter beaucoup d'exemples, je me contente de quelques-uns.

L'an de J. C. 637, à *Sigan-fou*, Capitale du *Chensi*, le solstice d'hiver étoit supposé arriver le 19 Décembre, entre quatre heures & cinq ou six heures du matin. Il ne s'agit pas ici de voir si ce calcul est juste ou faux; il suffit de savoir cette supposition.

L'année 638, on marque (1) le vingt-unième Mars, premier jour de la seconde lune intercalaire; donc selon la règle, le 20 Mars, dernier de la seconde lune, fut l'équinoxe. L'intervalle entre le solstice d'hiver est clairement supposé de 91 jours au moins. On ne marque pas l'heure du 20 Mars où fut l'équinoxe; on se voit alors que le vrai équinoxe étoit au moins deux jours avant cet équinoxe du 20 Mars dans le calendrier.

L'Astronomie Chinoise rapporte une éclipse de soleil le 21 Mars de l'année 638: M. Cassini, dans ses *Elémens de l'Astronomie Indienne*, rapporte une éclipse de soleil au 21 Mars; il parle d'un équinoxe moyen au 20 Mars.

---

(1) *Astronomie Chinoise*.

L'A  
jour A  
par le  
jour A  
l'éclipt  
voir q  
Chinoi  
on peu  
exempl

L'an  
Chinoi  
arriver  
après  
tronom  
drier  
Kima  
trouve  
jours d  
voir un  
tre le  
printen  
réduire  
le calen  
savait a  
l'équino

(1) Ca  
(2) 17  
(3) De

N O T E.

L'Astronomie Chinoise marque l'éclipse au jour *Keng-tchin* (dix-septieme du cycle de 60) : par les regles du calcul des jours Chinois, ce jour *Keng-tchin* fut le 21 Mars. Le calcul de l'éclipse fait par M. Cassini au 21 Mars, fait voir que la méthode pour rapporter les jours Chinois aux jours juliens, est bonne & sùre : on peut la vérifier par beaucoup d'autres exemples.

L'an de J. C. 1049, les Astronomes Chinois supposoient le solstice d'hiver arriver à *Caifong-fou* (1), peu de temps après minuit, le 16 Décembre. Ces Astronomes marquerent dans le calendrier l'équinoxe du printemps au jour *Kimao* (2) de la seconde lune (3) : on ne trouve pas l'heure de l'équinoxe. Les jours du solstice & de cet équinoxe font voir un espace de 91 jours au moins entre le solstice d'hiver & l'équinoxe du printemps. On avoit des regles pour réduire cet équinoxe du 12 Mars dans le calendrier au vrai équinoxe qu'on favoit arriver plus de deux jours avant l'équinoxe du calendrier.

---

(1) Capitale du *Honan*.

(2) 17 Mars.

(3) De l'an 1050.

On a encore des éphémérides Chinoises, depuis l'an 1576 de J. C., jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie (1) : ces éphémérides publiées à Peking dans ce temps-là, sont faites pour le méridien de Peking. Elles démontrent ce que j'ai dit, comme on va le voir ; cela achevera d'éclaircir ce que j'ai dit à l'occasion de l'éclipse de soleil de l'an 2155 avant J. C., année quatrième du regne de *Ouanly* (2). Le vingt-deuxième jour de la onzième lune, jour *Keng-su* (3), solstice d'hiver à 8 heures du soir. Le soleil dans le 4<sup>o</sup> de la constellation *Ki* (4).

Douzième lune, grande (de 30 jours), premier jour *Ki-ouey* (20 Décembre), conjonction vraie après midi, 1 heure 28' 48'' ; c'est par le moment de minuit qu'on commence à compter le lieu du soleil.

Année cinquième du regne de *Ouan-*

---

(1) Le commencement du jour, au moment de minuit ; depuis l'an 1111 avant J. C., jusqu'à aujourd'hui, on a gardé ce commencement.

(2) *Ping-tse*, treizième du cycle de 60, année de J. C. 1576.

(3) Quarante-septième du cycle de 60, 11 Décembre.

(4) Voyez les constellations.

ly (1)  
mier  
joncti

De  
premi  
joncti  
28' 48  
noxe  
heures

Tro  
*Ou-tse*  
8 heures

Qua  
jour C  
conjon

Cinq  
*Ou-tse*  
minuit

Au  
cinquie  
stice d

Sixie  
*Ting-tse*  
matin

Sept

(1) r

(2) C

dans la  
Juin.

ly (1577), premiere lune grande, premier jour *Ki-tcheou* (1), vraie conjunction, matin, 7 heures, 43' 12".

Deuxieme lune, petite (de 29 jours), premier jour *Ki-ouey* (18 Février), conjunction vraie après minuit, 2 heures 28' 48"; au jour *Ginou* (13 Mars) équinoxe du printemps, après minuit, 3 heures 28' 48".

Troisieme lune, grande, premier jour *Ou-tse* (19 Mars) vraie conjunction, soir 8 heures 28' 48".

Quatrieme lune, grande, premier jour *Ou-ou* (dix-huitieme Avril), vraie conjunction, matin 11 heures 43' 12".

Cinquieme lune, petite, premier jour *Ou-tse* (18 Mai), vraie conjunction après minuit, 43' 12".

Au jour *Gin-tse* (2) (11 Juin), vingt-cinquieme de la cinquieme lune; solstice d'été à 11 heures du matin.

Sixieme lune, petite, premier jour *Ting-tse* (16 Juin) vraie conjunction, matin 10 heures 43' 12".

Septieme lune, grande, premier jour

---

(1) 19 Janvier.

(2) C'est une erreur du livre; on la corrige dans la suite: le jour est *Kouey-tcheou*, 11 Juin.

*Ping-su* (15 Juillet), vraie conjonction, soir 7 heures 28' 48".

Huitieme lune, petite, premier jour *Ping-tchin* (quatorzieme Août), vraie conjonction, matin 4 heures.

Au jour *Kia-chin* (11 Septembre), vingt-neuvieme de la huitieme lune; équinoxe d'automne, soir 6 h. 28' 48".

Huitieme lune intercalaire, petite, premier jour *Y-yeou* (12 Septembre), vraie conjonction, 14' 24" après midi.

### N O T E.

Les Calculateurs des éphémérides avoient pour époque du lieu du soleil le solstice d'hiver, déterminé l'an de J. C. 1280, à Peking, après minuit, 1 heure 26' 24", le 14 Décembre. Ce solstice fut déterminé à Peking par beaucoup d'observations faites avant & après le solstice, avec beaucoup de soin, par un Gnomon de 40 pieds Chinois. On marque qu'on avoit soin de prendre le centre de l'image du soleil, qu'on prenoit le niveau, & qu'on mesuroit exactement.

*Suite des Ephémérides de la cinquieme année du regne de Ouan-ly, de Jesus-Christ 1577.*

Neuvieme lune, grande, premier jour *Kia-yn* (11 Octobre), vraie conjonction, soir 9 heures 14' 24".

D  
Kia-  
jonct  
O  
Koue  
jonct  
Au  
quatr  
d'hive  
Do  
Kouey  
1578)  
14' 24  
Tre  
Gin-ys

1°. J  
exprimé  
& les p  
2°. O  
1576 au  
degré de  
jour on  
tellation  
1577. O  
tions q  
moyens

(1) L  
strent

Dixieme lune , petite , premier jour *Kia-chin* ( 10 Novembre ), vraie conjunction , matin 7 heures 43' 12''.

Onzieme lune , grande , premier jour *Kouey Tcheou* ( 9 Décembre ), vraie conjunction , soir 8 heures 28' 48''.

Au jour *Ping-Tchin* ( 12 Décembre ), quatrieme de la onzieme lune ; solstice d'hiver , matin 1 heure 57' 36''.

Douzieme lune , grande , premier jour *Kouey-ouey* ( huitieme Janvier de l'an 1578 ), vraie conjunction , matin 11 h. 14' 24''.

Trentieme jour de la douzieme lune *Gin-se* ( 6 Février de l'an 1578 ) ( 1 ).

### N O T E S.

1°. J'ai réduit au temps Européen le temps exprimé en caracteres Chinois , pour les heures & les parties d'heure.

2°. On a vu le lieu du soleil marqué l'an 1576 au solstice d'hiver rapporté au quatrieme degré de la constellation *Ki*. Ensuite , jour par jour on ajoute un degré Chinois dans les constellations , jusqu'au solstice d'hiver de l'an 1577. On avoit alors des regles pour les équations qui réduisoient au lieu vrai les lieux moyens : on n'en parle pas dans les éphéme-

---

(1) Les premiers Missionnaires Jésuites n'entrèrent en Chine qu'aux années 1581 & 1583.

rides; les lieux moyens suffisoient pour l'arrangement de 12 lunes, & pour favoir la lune qui devoit être intercalaire. Cette méthode est clairement énoncée dans les Astronomies Chinoises, depuis le temps de *Ouanly*, jusqu'à l'an 206 avant J. C., on la donne comme celle qui étoit en usage avant l'incendie des livres. Les conjonctions vraies de la lune & du soleil sont marquées telles depuis qu'on favoit la méthode de réduire au lieu vrai les lieux moyens de la lune & du soleil; car aux années 206, 105 avant J. C. & plusieurs années après, on marquoit les conjonctions moyennes. Les Tartares *Kitan*, dits *Leao*, ont été long-temps maîtres de la Tarrarie occidentale & orientale & de quelques Provinces boréales de Chine. Leur Cour fut à Peking. Ils ont une histoire & Astronomie Chinoise; leurs Astronomes Chinois ont marqué les lettres cycliques du premier jour de la lune intercalaire, depuis l'an de J. C. 913 jusqu'à l'an 1125 de J. C. On voit que ces Astronomes rangeoient aussi leurs 12 lunes dans la supposition des intervalles égaux entre les solstices & équinoxes, ils avoient des regles pour réduire les équinoxes moyens aux vrais.

3°. Selon la méthode du calendrier des éphémérides, du temps de *Ouanly*, l'année solaire étoit de 365 jours 5 heures 49' 12". Par des équations fautives, introduites pour le calcul des solstices, on faisoit cette année tantôt plus courte, tantôt plus longue; mais on gardoit toujours à peu de chose près l'égalité des intervalles.

4°. Outre le lieu de soleil au moment de minuit dans les éphémérides, on y marque

le lieu  
turne  
Mercur  
de la p  
qu'on  
cienne

80. S  
d

La  
caract  
premi  
*kang*,  
nastie

Cet  
année  
tomne  
jour K  
pereur  
à la t  
Ho.

La  
ayant  
ele, la  
remen

(1) V

(2) T

la Dyn

(3) C

le lieu de la lune & celui des Planetes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus & de Mercure; celui des nœuds de la lune & celui de la progression de la lune. Il seroit à souhaiter qu'on eût en détail des éphémérides plus anciennes, on n'en trouve pas de telles.

80. *Sur une éclipse de soleil, au mois d'Octobre, l'an 2128 avant J. C.*

La chronique *Tchou-chou* marque les caractères cycliques *Ki-tcheou* (1) à la première année du règne de *Thong-kang*, quatrième Empereur de la Dynastie *Hia*.

Cette chronique dit : à la cinquième année du règne de *Tchong-kang*, en automne, à la neuvième lune (2), au premier jour *Keng-su* (3), éclipse de soleil. L'Empereur ordonna au Prince *Yn* de se mettre à la tête d'une armée pour punir *Hi, Ho*.

La première année de *Tchong-kang* ayant les caractères *Ki-tcheou* du cycle, la cinquième année doit nécessairement avoir les caractères cycliques

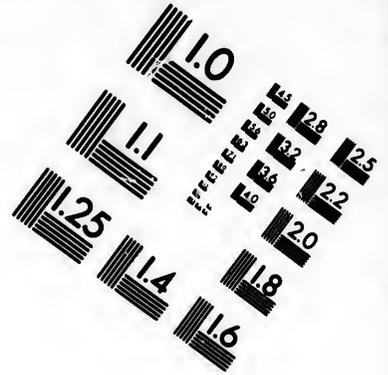
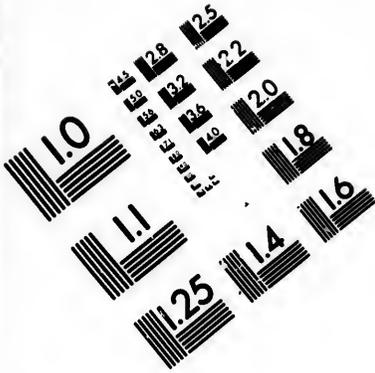
---

(1) Vingt-sixième du cycle de 60

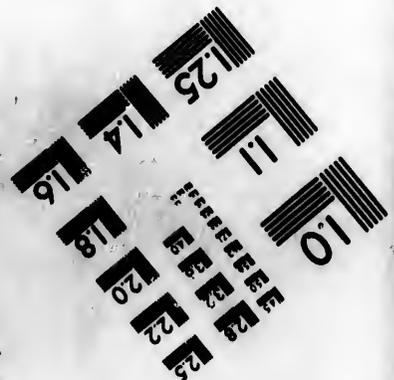
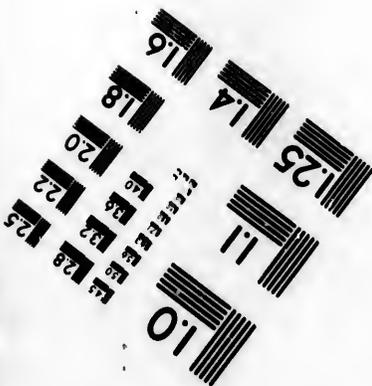
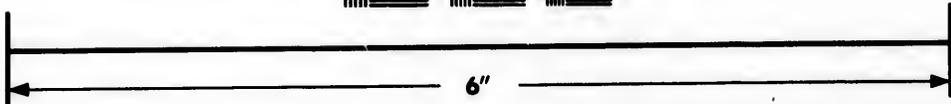
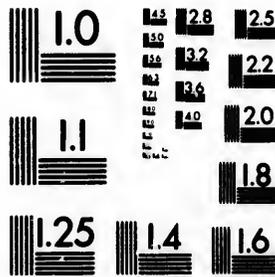
(2) Il s'agit de la forme du calendrier de la Dynastie *Hia*; on en a parlé.

(3) Quarante-septième du cycle de 60.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 1.8  
1.8 2.0  
2.0 2.2  
2.2 2.5  
2.5 2.8  
2.8 3.2  
3.2 3.6  
3.6 4.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20

*Kouey-ffe* (1). Les caractères pour le jour *Keng-su*, premier jour de la neuvième lune, & les caractères *Kouey-ffe* pour l'année, joints ensemble, ne conviennent qu'à l'année 2128 avant J. C., 13 Octobre. Dans nulle autre année, bien des siècles avant ou après l'an 2128, on ne sauroit trouver une année *Kouey-ffe* qui ait un jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune, & jour d'éclipse.

L'année *Kouey-ffe* étant l'an 2128, l'année *Ti-tcheou* est nécessairement l'an 2132 avant J. C.

#### N O T E S.

1°. Selon la chronique, *Tchong-kang* succéda à *Tay-kang*. *Tay-kang* mourut à la quatrième année de son règne. La première année de ce règne a les caractères cycliques *Kouey-ouey* (2); c'est donc l'an 2138 avant J. C.

*Tay-kang* succéda à *Ki*. *Ki* mourut à la seizième année de son règne, & la première année de ce règne a les caractères *Kouey-hay* (3); c'est donc l'an 2158 avant J. C.

*Ki* succéda à *Yu*, premier Empereur de la Dynastie *Hia*. *Yu* mourut à la huitième année de son Empire. La première année de cet Empire a dans la chronique les caractères *Gin-*

(1) Trentième du cycle de 60.

(2) Vingtième du cycle de 60.

(3) Soixantième du cycle de 60.

*ffe* (1); c fut la pr de la Dy *chou*, c'e l'année, c avant J. C regnes de *Ki*, *Yu*.

2°. La *hang* & de la ville de

3°. Le me année allusion à temps de leil, vue

Le texte d le *Chou-ki* constellati dans le *Ch*

Par les au treizi une éclip peu plus du P. Gr

(1) Qua (2) Le temps ent *Tay-kang* ceffeurs p

(3) Voy l'an 2155

(4) Je

*ise* (1); c'est donc l'an 2169 avant J. C., qui fut la premiere année de l'Empire de *Yu* & de la Dynastie *Hia*. Selon la chronique *Tchou-chou*, c'est par les caracteres cycliques (2) de l'année, qu'il faut voir à quelle année julienne avant J. C. répondent les premieres années des regnes des Empereurs *Tchong-kang*, *Tay-kang*, *Ki*, *Yu*.

2°. La chronique met la Cour de *Tchong-hang* & de *Tay-kang* au lieu où est aujourd'hui la ville de *Tay-kang-hien* dans le *Honan*.

3°. Le texte de la chronique pour la cinquieme année de *Tchong-kang*, fait manifestement allusion à ce que le livre classique rapporte au temps de *Tchong-kang* (3) d'une éclipse de soleil, vue le premier jour de la neuvieme lune. Le texte de la chronique ne met pas, comme le *Chou-king*, le caractere *Fang*, nom de la constellation où le lieu du soleil est rapporté dans le *Chou-king*, au temps de la conjonction.

Par les Tables de M. Monnier on voit au treizieme Décembre de l'an 2128, une éclipse visible à *Tay-kang-hien*, d'un peu plus de quatre doigts; par celles du P. Grammatici (4), l'éclipse fut de

(1) Quarante-neuvieme du cycle de 60.

(2) Le *Tchou-chou* met un intervalle de temps entre la mort des Empereurs *Yu*, *Ki*, *Tay-kang*, & la premiere année de leurs successeurs pour le dueil.

(3) Voyez ce qui est dit de cette éclipse à l'an 2155 avant J. C.

(4) Je parle ici des Tables de ce Pere, r<sup>é</sup>di-

trois doigts, & bien visible. Selon les Tables de M. Halley, l'éclipse fut visible à *Tay-kang-hien*, mais seulement d'un doigt  $\frac{1}{3}$  ou  $\frac{1}{2}$  (1).

On nous a averti ici d'une équation à ajouter au mouvement du soleil pour les temps antérieurs; & selon ce qu'on en a dit, les calculs des éclipses de l'an 2155 & de l'an 2128, feroient voir des éclipses considérables; mais je ne fais si cette équation proposée par M. Euler dans un nouveau livre, est bien constatée; mais quand même il faudroit la diminuer, elle seroit toujours très-favorable pour l'éclipse Chinoise de l'an 2255, & apparemment aussi, pour l'éclipse Chinoise de l'an 2128.

Le livre classique *Chou-king* ne parle que d'une éclipse de soleil au temps de *Tchong-kang*. Si l'éclipse de l'an 2155 est celle dont le *Ckou-king* parle, celle de l'an 2128 ne sauroit être celle du

---

gées à Pek par le Pere Kogler, pour l'usage du Tribunal Chinois d'Astronomie. Le Pere Kogler eut des éclaircissèmens du Pere Grammatici & de quelques Jésuites d'Ingolstad qui étoient en possession des écrits du Pere Grammatici.

(1) A la fin voyez les calculs & le type de l'éclipse.

*Chou-king*  
de l'an 2  
férable  
outre qu  
tances &  
*Chou-king*  
2155, el  
tement &  
J'attends  
ce que j  
l'an 2128  
tatée, &  
selon le  
servir de  
2128. L'  
ley me  
rejeter  
moins p  
tenir à l  
celle du  
celle de  
dre mor  
dre les é  
à M. de  
C'est l  
dans un  
ey dans l

(1) Il y  
découvert

*Chou-king*. S'il conște bien que l'éclipse de l'an 2128 est réelle, elle seroit préférable à celle de l'an de 2155; car outre qu'elle répond bien aux circonstances & caracteres marqués dans le *Chou-king*, comme l'éclipse de l'an 2155, elle a l'avantage de désigner nettement & le jour & l'année de l'éclipse. J'attends la réponse de M. de l'Isle sur ce que je pensois de cette éclipse de l'an 2128, en cas qu'elle fut bien constatée, & je lui proposois un système, selon lequel on pouvoit très-bien se servir des éclipses de l'an 2155 & de l'an 2128. L'autorité des Tables de M. Halley me paroît d'un grand poids pour rejeter l'éclipse de l'an 2128, ou du moins pour faire voir qu'on doit s'en tenir à l'éclipse de l'an 2155; comme celle du *Chou-king*, on peut admettre celle de l'an 2128; mais avant de prendre mon parti, je crois devoir attendre les éclaircissemens que j'ai demandé à M. de l'Isle.

C'est l'an de J. C. 279 (1) qu'on trouva dans un tombeau d'un Prince de *Ou-ey* dans la Province du *Honan*, la chro-

---

(1) Il y en a qui placent le temps de cette découverte peu d'années après.

nique *Tchou-chou* & le livre *Tcheou-cheou* dont j'ai parlé dans ce que j'ai dit de l'Astronomie, au temps de la Dynastie *Tcheou*. Dans les livres trouvés il y avoit des endroits avec des lacunes & des caracteres ou effacés, ou difficiles à reconnoître ; c'étoient d'anciens caracteres.

*Chin-yo* (1), Historien de la petite Dynastie *Leang*, fit une Edition de la chronique *Tchou-chou*. Il y joignit une courte explication qu'on distingue du texte du *Tchou-chou*. *Yu-ko*, Astronome estimé, étoit contemporain de *Chin-yo*. Il prétendit que l'année de l'éclipse de soleil, conformément au texte du *Chou-king*, devoit être marquée non à la cinquieme année, mais à la premiere année du regne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* (2), fort savant dans la Littérature Chinoise, assure que quelque temps avant lui, des Astronomes trouvoient une éclipse de soleil (3) au

---

(1) Il étoit en grande réputation peu de temps après l'an 504 de J. C.

(2) Il vivoit & écrivoit vers l'an 600 de J. C.

(3) *Lieou-Hiuen* ajoute que ces Astronomes trouvoient au temps de la conjonction le soleil à deux degrés Chinois, au nord de la constellation *Fang*.

jour *Ker*  
 lun de l  
 année du  
*hiuen* ne  
 comme  
 comme l  
 une éclip  
 au treizi  
 Jesus-Ch  
 Les A  
*hiuen* po  
 peuvent p  
 463 avan  
 cette ann  
 Astronom  
 que & un  
 chants de  
 d'aujourd  
 pouvoien  
 de l'an 2  
 & en gén  
 tronomes  
 d'assigner  
 en détail  
 phases d  
 lieu assign  
 conclure  
 c'est que  
 leur calc  
 & en gén

jour *Keng-su*, premier de la neuvieme lun de l'année *Kouey-ſe*, cinquieme année du regne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* ne parle pas là de ces caracteres, comme étant du livre *Tchou-chou*; mais comme le résultat des Astronomes pour une éclipse solaire, au temps qui répond au treizieme d'Octobre de 2128 avant Jesus-Christ.

Les Astronomes dont parle *Lieou-hiuen* pour l'éclipse de l'an 2128, ne peuvent pas être bien au-dessus de l'an 463 avant J. C.; car ce n'est que depuis cette année 463, qu'on voit dans les Astronomes Chinois un mois synodique & un mois draconitique très-approchants de ceux des meilleures Tables d'aujourd'hui. Ainsi, ces Astronomes pouvoient trouver pour le 13 Octobre de l'an 2128 une conjonction moyenne & en général écliptique; mais ces Astronomes n'étoient nullement en état d'assigner, pour des temps si anciens, en détail, la quantité & le temps des phases d'une éclipse de soleil pour un lieu assigné. Aussi, tout ce qu'on peut conclure de ce que dit *Lieou-hiuen*, c'est que les Astronomes trouvoient par leur calcul une conjonction-moyenne, & en général une éclipse le 13 Octobre

de l'an 2128. Dans ce qui reste des Astronomes avant le temps de *Lieou-hiuen*, jusqu'à l'an de J. C. 463, il y a bien des articles qu'on ne sauroit bien déchiffrer; mais on voit clairement qu'on n'étoit pas assez au rait sur les parallaxes & sur les équations, pour réduire juste aux vrais les lieux moyens de la lune & du soleil. Du temps de *Lieou-hiuen* & quelque temps devant, plusieurs Astronomes connoissoient assez bien le mouvement propre des fixes; ils pouvoient trouver au temps de l'éclipse de l'an 2128, le soleil à deux degrés Chinois, nord de la constellation *Fang*. Cela ne sauroit regarder ni l'Astronome *Tsou-tchong* (1) en 463, ni l'Astronome *Yu-ko* (2); cela regarde apparemment quelques Astronomes peu avant *Lieou-hiuen*, parce qu'ils admettoient un mouvement propre des fixes qui pouvoit décrire le lieu du soleil, rapporté aux fixes.

Dans les premiers examens que je fis des éclipses solaires des années 2155 &

(1) Il mettoit moins de 50 ans pour le mouvement d'un degré des fixes.

(2) Il assignoit plus de 100 ans pour un degré des fixes.

2128 avait  
fausse l'é  
que nous  
une éclip  
mais elle  
plus bore  
*Tchong-ka*  
dans le 2  
après cou  
ques de l  
calcul pou  
Ce que c  
soupon,  
car depuis  
*Chin-yo*, l  
ceux qui r  
regardent  
su pour le  
sse pour la  
*kang*, de  
tomne &  
me lune,  
*Tchou-cho*  
fait après  
nome *Ts*  
*ko*, ou a  
riens avoi  
cul, ajoute  
le *Tchou-ch*  
*Tchong-ka*

2128 avant J. C. , je rejettois comme fausse l'éclipse de l'an 2128. Les Tables que nous avions ici, donnoient bien une éclipse en général, le 13 Octobre; mais elle n'étoit visible qu'aux pays plus boreaux que la Cour de l'Empereur *Tchong-kang*. Cela me fit penser que dans le *Tchou-chou*, on auroit bien pu après coup mettre les caracteres cycliques de l'an & du jour, conformes au calcul pour le 13 Octobre de l'an 2128. Ce que dit *Lieou-hiuen*, fortifioit ce soupçon, mais il paroît sans fondement; car depuis l'édition du livre, publiée par *Chin-yo*, les Astronomes Chinois, même ceux qui rejettent l'éclipse de l'an 2128, regardent les caracteres cycliques *Keng-su* pour le jour, & les caracteres *Kouey-ssé* pour la cinquieme année de *Tchong-kang*, de même que les caracteres d'automne & de premier jour de la neuvieme lune, comme caracteres du livre *Tchou-chou*, & non comme un calcul fait après coup: d'ailleurs, si l'Astronome *Tsou-tchong*, l'Astronome *Yuko*, ou autres Astronomes, ou Historiens avoient, pour confirmer leur calcul, ajouté ces caracteres, à ce que dit le *Tchou-chou*, à la cinquieme année de *Tchong-kang*, ils auroient corrigé les

autres dates du livre, & qui y ont été laissées avec leur défaut manifeste. Comme il y avoit, dans le livre trouvé, bien des caractères ou qui manquoient, ou qui étoient effacés, ou peu lisibles, il y eut nécessairement des années ou mal exprimées, ou mal mises dans les années des regnes. Ces défauts peuvent se corriger par les caractères cycliques qui restent pour les jours & pour les années. Dans la chronique, par exemple, en comptant à la rigueur le nombre des années du livre, on trouve que l'année *Kouey-ssé* pour la cinquième année de *Tchong-kang*, jointe aux caractères *Keng-sü* pour le premier jour de la neuvième lune, désignent le 28 Octobre de l'an 1948 avant J. C. ; mais comme on marque le jour *Keng-sü*, premier de la neuvième lune, on trouve que cela ne peut convenir qu'au 13 Octobre de l'an 2128. Delà il est évident que, depuis le temps de *Tchong-kang*, en descendant, les caractères qui manquent, ou qui étoient effacés, contenoient 180 ans de plus. L'addition de 60 ans, en conséquence des caractères cycliques marqués dans la chronique pour la Dynastie *Tcheou*, est évidente, comme je l'ai dit dans la chronologie. Il n'y a pas

d'addit  
les autr  
démon  
de la ch  
dont T  
reur. O  
chronol

Ce que  
reur *Tcho*  
selon le *Tc*  
de M. Fr  
Dissertatio  
ce que je di  
s'est acqui  
précise & si  
velle Dissér  
un Savant,  
séjour en C  
Chinois, il  
intéressante  
sulté Chino

d'addition à faire pour la Dynastie *Hia* : les autres 120 ans à ajouter , sont donc démonstrativement à ajouter aux années de la chronique pour la Dynastie *Chang* dont *Tching-tang* fut premier Empereur. On voit tout cela expliqué dans la chronologie que j'ai envoyée.

*N O T E,*

Ce que je dis ici sur le temps de l'Empereur *Tchong-kang* & de l'éclipse du soleil , selon le *Tchou-chou* , dérange bien le système de M. Freret , développé dans sa nouvelle Dissertation sur la chronologie Chinoise ; mais ce que je dis , ne diminue en rien la gloire qu'il s'est acquise. En développant d'une manière si précise & si claire , son système dans cette nouvelle Dissertation & dans les précédentes , si un Savant , de ce caractère , avoit fait quelque séjour en Chine , & vu par lui-même les livres Chinois , il auroit infailliblement fait les plus intéressantes & utiles découvertes dans l'antiquité Chinoise.



## CYCLE de 60 années avant J. C.

ANNÉES Avant Jesus-Christ.	ANNÉES Avant Jesus Christ.
1..777. <i>Kia-tse.</i>	31..747. <i>Kia ou.</i>
2..776. <i>Y-tcheou.</i>	32..746. <i>Y-ouey.</i>
3..775. <i>Ping yn.</i>	33..745. <i>Ping chin.</i>
4..774. <i>Ting-mao.</i>	34..744. <i>Ting-yeou.</i>
5..773. <i>Ou tchin.</i>	35..743. <i>Ou-su.</i>
6..772. <i>Ki-ffe.</i>	36..742. <i>Ki-hay.</i>
7..771. <i>Keng-ou.</i>	37..741. <i>Keng-tse.</i>
8..770. <i>Sin-ouey.</i>	38..740. <i>Sin tcheou.</i>
9..769. <i>Gin-chin.</i>	39..739. <i>Gin-yn.</i>
10..768. <i>Kouey-yeou.</i>	40..738. <i>Kouey mao.</i>
11..767. <i>Kia su.</i>	41..737. <i>Kia-tchin.</i>
12..766. <i>Y-hay.</i>	42..736. <i>Y-ffe.</i>
13..765. <i>Ping-tse.</i>	43..735. <i>Ping-ou.</i>
14..764. <i>Ting-tcheou.</i>	44..734. <i>Ting-ouey.</i>
15..763. <i>Ou-yn.</i>	45..733. <i>Ou-chin.</i>
16..762. <i>Ki-mao.</i>	46..732. <i>Ki-yeou.</i>
17..761. <i>Keng-tchin.</i>	47..731. <i>Keng-su.</i>
18..760. <i>Sin ffe.</i>	48..730. <i>Sin hay.</i>
19..759. <i>Gin-ou.</i>	49..729. <i>Gin-tse.</i>
20..758. <i>Koue youey.</i>	50..728. <i>Kouey-tcheou.</i>
21..757. <i>Kia chin.</i>	51..727. <i>Kia yn.</i>
22..756. <i>Y-yeou.</i>	52..726. <i>Y-mao.</i>
23..755. <i>Ping-su.</i>	53..725. <i>Ping-tchin.</i>
24..754. <i>Ting-hay.</i>	54..724. <i>Ting-ffe.</i>
25..753. <i>Ou-tse.</i>	55..723. <i>Ou-ou.</i>
26..752. <i>Ki-tcheou.</i>	56..722. <i>Ki-ouey.</i>
27..751. <i>Keng-yn.</i>	57..721. <i>Keng-chin.</i>
28..750. <i>Sin-mao.</i>	58..720. <i>Sin yeou.</i>
29..749. <i>Gin-tchin.</i>	59..719. <i>Gin su.</i>
30..748. <i>Kouey-ffe.</i>	60..718. <i>Kouey-hay.</i>

NOM

7.

R.

u.

y.

chin.

yeou.

i.

ay.

-tse.

cheou.

yn.

y mao.

-tchin.

e.

g-ou.

g-ouey.

chin.

yeou.

g-su.

hay.

-tse.

-tcheou.

a yn.

mao.

g-tchin.

ng-ffe.

u-ou.

i-ouey.

eng-chin.

n yeou.

in su.

ouey hay.

NOM

Les 28 Constellations Chinoises, supposées connues dans ce qu'on envoie  
Astronomie Chinoise.

CARACTERES CHINOIS.	NOMS CHINOIS DES CONSTEL.	ÉTENDUE selon L'ÉQUATEUR.	ETOILE par où comm. la CONSTEL.	LONGIT. au com. de l'an de J. C. 1700.
角	1. Kio. —	12 degrés Chin.	Spica Virginis. . .	♌. 19° 40' 3".
亢	2. Kang. —	9 . . . . .	α. in ηγ. . . . .	ηγ. 0 19 41.
氏	3. Ti. —	15 . . . . .	α. in lanco austr.	ηγ. 10 54 28.
房	4. Fang. —	5 . . . . .	π. in ed. ped. 2'.	ηγ. 28 44 58.
心	5. Sin. —	5 . . . . .	ε. occ. propè cor Scorpii.	♏. 3 35 48.
尾	6. Ou-y. —	18 . . . . .	μ. in 2°. cingulo.	♏. 11 5 0.
箕	7. Ki. —	11 . . . . .	γ. in cuspide ♃.	♃. 27 4 18.
斗	8. Teou. —	26 . . . . .	φ. in ♃. . . . .	♃. 5 59 48.
牛	9. Ni-eou. —	8 . . . . .	. . . . .	♃. 29 51 48.
女	10. Nu. —	12 . . . . .	α. in ♍. . . . .	♍. 7 34 30.
虛	11. Hiu. —	10 . . . . .	β. in ♍. . . . .	♍. 19 13 17.
危	12. Ou-ey. —	17 . . . . .	. . . . .	♍. 29 11 13.
室	13. Che. —	16 . . . . .	Prima ala Pegaf.	♋. 19 17 3.
壁	14. Pi. —	9 . . . . .	Ala extrema. . .	γ. 4 57 13.
奎	15. Kou-ey. —	16 . . . . .	In fin. Brachandr.	γ. 16 31 0.
婁	16. Le-ou. —	12 . . . . .	β. in γ. . . . .	γ. 29 46 13.
胃	17. Ou-ey. —	14 . . . . .	. . . . .	γ. 12 47 36.
昂	18. Mao. —	11 . . . . .	Lucid. pley. . . .	γ. 25 47 8.
畢	19. Pi. —	16 . . . . .	Oc. taurib. . . . .	♉. 4 14 59.
參	20. Tfan. —	9 . . . . .	δ. orion. . . . .	♉. 18 9 43.
井	21. Tfe. —	2 . . . . .	λ. in ori ex. 3. Bor. in capite. . .	♉. 19 30 38.
鬼	22. Tfung. —	33 . . . . .	μ. in ♄. . . . .	♄. 1 4 50.
柳	23. Kou-ey. —	4 . . . . .	. . . . .	♄. 1 31 58.
星	24. Li-eou. —	15 . . . . .	. . . . .	♄. 6 7 30.
張	25. Sing. —	7 . . . . .	Cor hydra. . . . .	♄. 23 6 25.
翼	26. Tchang. —	18 . . . . .	. . . . .	ηγ. 1 30 0.
轸	27. Y. —	18 . . . . .	. . . . .	ηγ. 19 33 0.
參	28. Tching. —	17 . . . . .	. . . . .	♄. 6 34 18.

dans ce qu'on envoie sur l'ancienne  
*sc.*

A placer entre les pag. 288 & 289.

par où CONSTEL.	LONGIT. au com. de l'an de J. C. 1700.	LATITUDE.
Arginis. . .	♌. 19° 40' 3". . .	2° 1' 49". a.
. . . . .	♍. 0 19 41. . . .	2 55 58. b.
Arctico austr.	♍. 10 54 28. . . .	0 21 52. b.
. . . ped. 2'.	♍. 28 44 58. . . .	5 26 42. a.
propè cor rpii.	♎. 3 35 48. . . .	3 5 10. a.
. . . cingulo.	♎. 11 5 0. . . .	14 50 0. a.
spide →.	♎. 27 4 18. . . .	6 36 37 a.
. . . . .	♏. 5 59 48. . . .	3 54 23. a.
. . . . .	♏. 29 51 48. . . .	4 37 2. b.
. . . . .	♏. 7 34 30. . . .	8 10 15. b.
. . . . .	♏. 19 13 17. . . .	8 38 20. b.
. . . . .	♏. 29 11 13. . . .	10 39 40. b.
ala Pegaf.	♐. 19 17 3. . . .	19 24 58. b.
renna. . . .	♐. 4 57 13. . . .	12 36 30. b.
Brachandr.	♐. 16 31 0. . . .	17 48 20. b.
. . . . .	♐. 29 46 13. . . .	8 38 35. b.
. . . . .	♑. 12 47 36. . . .	11 8 29. b.
oley. . . . .	♑. 25 47. 8. . . .	4 1 3. b.
rib. . . . .	♒. 4 14 59. . . .	2 36 21. a.
. . . . .	♒. 18 9 43. . . .	23 30 0. a.
ori ex. 3. capite. . . .	♒. 19 30 38. . . .	13 25 2. a.
. . . . .	♓. 1 4 50. . . .	0 53 30. a.
. . . . .	♓. 1 31 58. . . .	0 48 8. a.
. . . . .	♓. 6 7 30. . . .	12 27 0. a.
dra. . . . .	♓. 23 6 25. . . .	22 25 20. a.
. . . . .	♓. 1 30 0. . . .	26 12 0. a.
. . . . .	♓. 19 33 0. . . .	22 41 0. a.
. . . . .	♓. 6 34 18. . . .	14 25 0 a.

LE Catalogue qu'on voit ici pour l'ordre des  
 Constellations & leur étendue, est ce qu'on a de plus  
 ancien avant le temps de J. C., temps relatif aux  
 Mémoires qu'on envoie. Il seroit inutile de rapporter  
 les arrangements postérieurs; cela ne seroit de  
 rien.

La somme des degrés des Constellations = 365° :  
 sans doute on a négligé le  $\frac{1}{4}$  de degré, & on n'a  
 pas mis les fractions pour quelques Constellations. Le  
 cercle Chinois étoit de 365°  $\frac{1}{4}$ , & il faut y avoir  
 égard, si l'on veut rapporter les degrés Chinois aux  
 360° Européens.

C'est à ces 28 Constellations & à leur étendue  
 équatorienne, qu'on rapportoit les lieux du Soleil  
 & de la Lune, &c. Il est facile de réduire le tout  
 à l'écliptique; il faut distinguer tout cela dans  
 l'ancienne Astronomie.

NO  
J  
80

AN

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.
- 6.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
- 11.
- 12.
- 13.
- 14.
- 15.
- 16.
- 17.
- 18.
- 19.
- 20.
- 21.
- 22.
- 23.
- 24.
- 25.
- 26.
- 27.
- 28.
- 29.
- 30.

 28. ....

Tome

**NOMS du jour Chinois, du premier  
Janvier julien, dans une période de  
80 ans juliens avant J. C.**

ANNÉES.		Noms du premier Janvier.
1.	<i>biff.</i> 721.	<i>Sin-ouey.</i>
2.	720.	<i>Ting-tcheou.</i>
3.	719.	<i>Gin-ou.</i>
4.	718.	<i>Ting-hay.</i>
5.	<i>b.</i> 717.	<i>Gin-tchin.</i>
6.	716.	<i>Ou-su.</i>
7.	715.	<i>Kouey-mao.</i>
8.	714.	<i>Ou-chin.</i>
9.	<i>b.</i> 713.	<i>Kouey-tcheou.</i>
10.	712.	<i>Ki-ouey.</i>
11.	711.	<i>Kia-tse.</i>
12.	710.	<i>Ki-se.</i>
13.	<i>b.</i> 709.	<i>Kia-su.</i>
14.	708.	<i>Keng-tchin.</i>
15.	707.	<i>Y-yeou.</i>
16.	706.	<i>Keng-yn.</i>
17.	<i>b.</i> 705.	<i>Y-ouey.</i>
18.	704.	<i>Sin-tcheou.</i>
19.	703.	<i>Ping-ou.</i>
20.	702.	<i>Sin-hay.</i>
21.	<i>b.</i> 701.	<i>Ping-tchin.</i>
22.	700.	<i>Gin-su.</i>
23.	699.	<i>Ting-mao.</i>
24.	698.	<i>Gin-chin.</i>
25.	<i>b.</i> 697.	<i>Ting-tcheou.</i>
26.	696.	<i>Kouey-ouey.</i>
27.	695.	<i>Ou-tse.</i>
28.	694.	<i>Kouey-se.</i>
29.	<i>b.</i> 693.	<i>Ou-su.</i>
30.	692.	<i>Kia-tchin.</i>

ANNÉES.		Noms du premier Janvier.
31.	691.	Ki-yeou.
32.	690.	Kia-yn.
33.	biff. 689.	Ki-ouey.
34.	688.	Y-tcheou.
35.	687.	Keng-ou.
36.	686.	Y-hay.
37.	b. 685.	Keng-tchin.
38.	684.	Ping-su.
39.	683.	Sin-mao.
40.	682.	Ping-chin.
41.	b. 681.	Sin-tcheou.
42.	680.	Ting-ouey.
43.	679.	Gin-tse.
44.	678.	Ting-se.
45.	b. 677.	Gin-su.
46.	676.	Ou-tchin.
47.	675.	Kouey-yeou.
48.	674.	Ou-yn.
49.	b. 673.	Kouey-ouey.
50.	672.	Ki-tcheou.
51.	671.	Kia-ou.
52.	670.	Ki-hay.
53.	b. 669.	Kia-tchin.
54.	668.	Keng-su.
55.	667.	Y-mao.
56.	666.	Keng-chin.
57.	b. 665.	Y-tcheou.
58.	664.	Sin-ouey.
59.	663.	Ping-tse.
60.	662.	Sin-se.
61.	b. 661.	Ping-su.
62.	660.	Gin-schin.
63.	659.	Ting-yeou.
64.	658.	Gin-yn.
65.	b. 657.	Ting-ouey.

66.  
67.  
68.  
69.  
70.  
71.  
72.  
73.  
74.  
75.  
76.  
77.  
78.  
79.  
80.

Commenc.  
de 80 an

I.	9
81.	10
161.	11
241.	12
321.	12
401.	13
481.	14
561.	15
641.	16
721.	16
801.	17
881.	18

Dans  
Janvier j  
les anné  
du Prem

ANNÉES.

66.	656.
67.	655.
68.	654.
69.	biff. 653.
70.	652.
71.	651.
72.	650.
73.	b. 649.
74.	648.
75.	647.
76.	646.
77.	b. 645.
78.	644.
79.	643.
80.	642.

Noms du premier Janvier.

<i>Kouey-tcheou.</i>
<i>O: ou.</i>
<i>Kouey-hay.</i>
<i>Ou-tchin.</i>
<i>Kia-su.</i>
<i>Ki-mao.</i>
<i>Kia-chin.</i>
<i>Ki-tcheou.</i>
<i>Y-ouey.</i>
<i>Keng-tse.</i>
<i>Y-ffe.</i>
<i>Keng-su.</i>
<i>Ping-tchin.</i>
<i>Sin-yeou.</i>
<i>Ping-yn.</i>

Commenc. des périodes  
de 80 ans av. J. C.

1.	961.	1921.
81.	1041.	2001.
161.	1121.	2081.
241.	1201.	2161.
321.	1281.	2241.
401.	1361.	2321.
481.	1441.	2401.
561.	1521.	2481.
641.	1601.	2561.
721.	1681.	2641.
801.	1761.	2721.
881.	1841.	

Commenc. des périodes  
de 80 ans après J. C.

80.	1040.	
160.	1120.	
240.	1200.	
320.	1280.	
400.	1360.	
480.	1440.	
560.	1520.	
640.	1600.	11 Jan. gr.
720.	1680.	11 Jan. gr.
800.	1760.	12 Jan. gr.
880.		
960.		

Dans toutes ces années juliennes, le premier Janvier julien a les caracteres *Sin-ouey*; dans les années communes, les caracteres Chinois du Premier Janvier reviennent les 2 Mars,

1<sup>er</sup> Mai, 30 Juin, 29 Août, 28 Octobre ;  
27 Décembre.

Aux années bissextiles, les caracteres Chinois du premier Janvier *Su* se retrouvent un jour plus tôt, les 1<sup>er</sup> Mars, 30 Avril, 29 Juin, 28 Août, 27 Octobre, 26 Décembre.

**DE L'USAGE DE LA PÉRIODE DE 80  
ANS JULIENS, POUR RAPPORTER  
LES JOURS CHINOIS.**

*Du cycle de 60 jours juliens de l'année  
julienne de 365 jours  $\frac{1}{4}$ .*

Après avoir divisé les jours juliens de 4 ans juliens par 60, il reste 21 jours.

Après 12 ans, il reste donc 3 jours; après 16 ans, il reste 24 jours; après 20 ans, il reste 45 jours; 80 ans juliens donnent donc, après toutes les divisions par 60 jours, le nombre de 180 jours : ce reste se divise exactement par 60. Ainsi, divisant le nombre des jours de 80 ans juliens, par 60, il ne reste rien : donc, les caracteres Chinois des jours du cycle de 60, reviennent les mêmes aux mêmes jours de l'année julienne, après 80 ans juliens.

Si on a donc les caracteres Chinois du premier Janvier de chaque année julienne, dans la période de 80 ans, on a tous les jours de 12 mois juliens

bre ;

inois

jour

, 28

E 80

ER

*année*

uliens

jours.

nc 3

ours ;

80 ans

es les

re de

ement

re des

, il ne

hinois

ennent

année

hinois

année

0 ans,

juliens

*Cycle de 60 pour 60 jours & 60 années.*

1. Kia-tfe.	甲子	21. Kia-chin.	甲申	41. Kia-tchin.
2. Y-tcheou.	乙丑	22. Y-yeou.	乙酉	42. Y-ffe.
3. Ping-yn.	丙寅	23. Ping-fu.	丙戌	43. Ping-ou.
4. Ting-mao.	丁卯	24. Ting-hay.	丁亥	44. Ting-ouey.
5. Ou-tchin.	戊辰	25. Ou-tfe.	戊子	45. Ou-chin.
6. Ki-ffe.	己巳	26. Ki-tcheou.	己丑	46. Ki-yeou.
7. Keng-ou.	庚午	27. Keng-yn.	庚寅	47. Keng-fu.
8. Sin-ouey.	辛未	28. Sin-mao.	辛卯	48. Sin-hay.
9. Gin-chin.	壬申	29. Gin-tchin.	壬辰	49. Gin-tfe.
10. Kouey-yeou.	癸酉	30. Kouey-ffe.	癸巳	50. Kouey-tcheou.
11. Kia-fu.	甲戌	31. Kia-ou.	甲午	51. Kia-yn.
12. Y-hay.	乙亥	32. Y-ouey.	乙未	52. Y-mao.
13. Ping-tfe.	丙子	33. Ping-chin.	丙申	53. Ping-tchin.
14. Ting-tcheou.	丁丑	34. Ting-yeou.	丁酉	54. Ting-ffe.
15. Ou-yn.	戊寅	35. Ou-fu.	戊戌	55. Ou-ou.
16. Ki-mao.	己卯	36. Ki-hay.	己亥	56. Ki-ouey.
17. Keng-tchin.	庚辰	37. Keng-tfe.	庚子	57. Keng-chin.
18. Sin-ffe.	辛巳	38. Sing-tcheou.	辛丑	58. Sin-yeou.
19. Gin-ou.	壬午	39. Gin-yn.	壬寅	59. Gin-fu.
20. Kouey-ouey.	癸未	40. Kouey-mao.	癸卯	60. Kouey-hay.

années.

- 1. Kia-tchin. 甲辰
- 2. Y-sse. 乙巳
- 3. Ping-ou. 丙午
- 4. Ting-ouey. 丁未
- 5. Ou-chin. 戊申
- 6. Ki-yeou. 己酉
- 7. Keng-fu. 庚戌
- 8. Sin-hay. 辛亥
- 9. Gin-tse. 壬子
- 10. Kouey-tcheou. 癸丑
- 11. Kia-yn. 甲寅
- 12. Y-mao. 乙卯
- 13. Ping-tchin. 丙辰
- 14. Ting-sse. 丁巳
- 15. Ou-ou. 戊午
- 16. Ki-ouey. 己未
- 17. Keng-chin. 庚申
- 18. Sin-yeou. 辛酉
- 19. Gin-fu. 壬戌
- 20. Kouey-hay. 癸亥

Les 12 Tchi, 支.

- 1. 子 Tse.
- 2. 丑 Tcheou.
- 3. 寅 Yn.
- 4. 卯 Mao.
- 5. 辰 Tchin.
- 6. 巳 Sse.
- 7. 午 Ou.
- 8. 未 Ou-ey.
- 9. 申 Chin.
- 10. 酉 Y-eou.
- 11. 戌 Su.
- 12. 亥 Hay.

Les 10 Kai, 干.

- 1. 甲 Kia.
- 2. 乙 Y.
- 3. 丙 Ping.
- 4. 丁 Ting.
- 5. 戊 Ou.
- 6. 己 Ki.
- 7. 庚 Keng.
- 8. 辛 Sin.
- 9. 壬 Gin.
- 10. 癸 Kou-ey.

Les 12 Tchi s'appellent les 12 Tchiu, 辰.

On les nomme aussi 12 Tse, 子.

Le cycle de 60 est composé, comme on voit, par l'union des 12 Tchi avec les 10 Kan. Les 10 Kan étoient anciennement un cycle de 10 jours.

Les 12 Tchi faisoient autrefois de même qu'aujourd'hui un cycle particulier de 12 années.

Les 12 Tchi expriment les 12 mois, ou lunes Chinoises.

Yn, première lune. }  
Mao, seconde lune. } du Printemps.  
Tchin, troisième lune. }

Sse, première lune. }  
Ou, seconde lune. } de l'Été.  
Ou-ey, troisième lune. }

Chin, première lune. }  
Y-eou, seconde lune. } de l'Automne.  
Su, troisième lune. }

Hay, première lune. }  
Tse, seconde lune. } de l'Hiver.  
Tcheou, troisième lune. }

Les 12 Tchi expriment les 12 heures.

Après minuit.

Après midi.

- Tse, de 11 heures à une h.
- Tcheou, d'une heure à 3.
- Yn, de 3 à 5.
- Mao, de 5 à 7.
- Tchin, de 7 à 9.
- Sse, de 9 à 11.
- Ou, de 11 heures à une h.
- Ou-ey, d'une heure à 3.
- Chin, de 3 à 5.
- Y-eou, de 5 à 7.
- Su, de 7 à 9.
- Hay, de 9 à 11 h. du soir.

Commencement des cycles de 60 ans avant J. C.

57.	717.	1377.	2037.	2697.	3357.
117.	777.	1437.	2097.	2757.	3417.
177.	837.	1497.	2157.	2817.	3477.
237.	897.	1557.	2217.	2877.	3537.
297.	957.	1617.	2277.	2937.	3597.
357.	1017.	1677.	2337.	2997.	3617.
417.	1077.	1737.	2397.	3057.	3677.
477.	1137.	1797.	2457.	3117.	3737.
537.	1197.	1857.	2517.	3177.	
597.	1257.	1917.	2577.	3237.	
657.	1317.	1977.	2637.	3297.	

dan  
la  
lien  
du  
I  
avan  
les c  
dent  
la pl  
péric  
carac  
& pa  
des j  
jours

Sca  
soleil  
J. C. ;  
nois d  
L'an  
de 80  
ces pér  
Chinoi  
fextile ;  
vier se  
30 Avri  
cycle d

(1) Hu

dans la période de 80 ans. On voit dans la Table, tous les jours de l'année julienne qui ont les caractères Chinois du premier Janvier julien.

Dans quelque année que ce soit, avant ou après J. C., on veut savoir les caractères du jour Chinois qui répondent au jour julien assigné, il faut voir la place de l'année proposée dans la période de 80 ans; à côté on trouve les caractères Chinois du premier Janvier, & par-là on a tous les caractères Chinois des jours Chinois qui répondent aux jours juliens.

*Premier exemple.*

Scaliger rapporte une éclipse de soleil, le 19 Avril de l'an 481 avant J. C.; on veut savoir les caractères Chinois de ce 19 Avril.

L'an 481 commence une des périodes de 80 ans; tous les commencemens de ces périodes de 80 ans ont les caractères Chinois *Sin-ouey* (1). L'année est bissextile; les caractères du premier Janvier se retrouvent au premier Mars, 30 Avril, &c. En suivant les jours du cycle de 60; dans la Table du cycle

---

(1) Huitième jour du cycle de 60.

de 60, on trouve les caractères *Keng-chin* (1) pour le 19 Avril. Le livre *Tchun-tsicou* rapporte une éclipse de soleil, l'an 481 avant J. C., au jour *Keng-chin*, premier de la cinquième lune du calendrier Chinois de ce temps-là : c'est la même éclipse dont parle Scaliger ; & quand même il y auroit de l'erreur dans le calendrier Chinois pour l'ordre des lunes, *Keng-chin* désigneroit toujours le 19 Avril dans l'année 481 avant J. C. Devant & après, il n'y a pu avoir d'autre éclipse de soleil au jour *Keng-chin*.

*Second exemple.*

On veut savoir les caractères Chinois qui répondent au premier Janvier de l'an 1111 avant J. C.; cette année 1111 est la onzième année de la période de 80 ans, dont le commencement fut le premier Janvier de l'an 1121 avant Jésus-Crist. A côté de cette onzième année, on voit dans la Table les caractères *Kia-tse* (2) : ce sont les caractères du premier Janvier de l'an 1111 avant J. C. Je crois inutile de donner d'autres exemples;

(1) Cinquante-septième jour du cycle de 60.

(2) Premier jour du cycle de 60.

on vo  
l'Astr  
du c  
rhode

1<sup>o</sup>.

ouang  
civil se  
observ  
La Ta  
ans est  
cemen  
je parle  
jour à  
forme  
Jésus-C

2<sup>o</sup>. I  
vers l'a  
de la p  
usage d  
des ann  
cette co  
nois an  
noissanc  
julienne.

(3) M  
nant les  
& quelq  
& son u  
*Miscell.*

on voit la méthode. Dans l'Histoire de l'Astronomie, je parle souvent des jours du cycle de 60, & j'y suppose la méthode pour calculer ces jours (1).

N O T E S.

1<sup>o</sup>. L'an 1111 avant J. C., l'Empereur *Ououang* ordonna que le commencement du jour civil seroit au moment de minuit; cela s'est observé depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui. La Table pour les jours de la période de 80 ans est faite dans la supposition du commencement du jour à minuit. Dans les occasions, je parle dans l'Histoire des commencemens du jour à midi, & au lever du soleil, dans la forme des calendriers avant l'an 1111 avant Jesus-Christ.

2<sup>o</sup>. Les Astronomes Chinois qui ont écrit vers l'an 105 avant J. C., ont eu connoissance de la période de 80 ans juliens, & faisoient usage de cette période pour calculer les jours des années antérieures; ils ne s'attribuent pas cette connoissance, ni cet usage, & les Chinois antérieurs avoient sans doute cette connoissance & cet usage: ils employoient l'année julienne.

---

(3) M. Alphonse de Vignoles, en examinant les jours Chinois, avec leurs caracteres & quelques dates, a trouvé la période de 80 ans & son usage pour le calcul des jours Chinois. *Miscell. Berol. tom. 4. Berol. ann. 1734.*

---



---

## M É M O R I A L

*Envoyé en Europe par le P. Thomas,  
Vice-Provincial des Jésuites en Chine.*

Cet Ecrit simple & fidele renferme le récit de ce qui s'est passé à Peking dans tout le temps de la visite de l'illustrissime Seigneur Charles-Thomas Maillard de Tournon; il nous a paru propre à éclairer le Public sur un événement aussi intéressant.

### ARTICLE PREMIER.

**L**ORSQUE M. de Tournon eût été nommé Légat à la Chine, il écrivit de Rome au P. Grimaldi, pour le prier de lui obtenir la permission d'aborder dans un des ports de cet Empire; il invita même ce Missionnaire à l'aider de ses conseils. La Lettre du Légat étoit du 7 Février de l'année 1702. Le P. Grimaldi répondit à M. de Tournon par plusieurs voies différentes. Ses Lettres furent adressées à Fokien & à Canton, & il y parloit au Légat avec sincérité sur ce qu'on avoit à craindre ou à espérer dans sa Légation.

Quand M. le Patriarche fut arrivé à Canton, le 8 Avril 1705, il prit conseil

des  
& il  
qu'au  
déco  
Missi  
dre f  
roien  
cette  
bient  
perfo  
comm  
de Pe  
l'Emp  
che, &  
de tou  
pouvoi  
là, M.  
conseil  
si ce n  
pour le  
les avis  
bien qu  
cuter s  
il n'éto  
ce qu'd  
aux ide  
avoit in  
lui pré  
caire A  
cepend

des plus anciens Missionnaires du pays, & il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps qu'il seroit à propos de la découvrir. Il fit cependant écrire aux Missionnaires de Peking qu'il alloit prendre sa route vers Nankin, & qu'ils pourroient lui adresser leurs Lettres dans cette Ville. Cette résolution changea bientôt, à la persuasion de quelques personnes qu'il écouta, contre l'avis commun. Il écrivit aux Missionnaires de Peking d'annoncer sans réplique à l'Empereur que le Patriarche d'Antioche, &c. étoit arrivé pour faire la visite de toutes les Missions, avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps-là, M. le Patriarche ne demanda plus conseil à aucun Missionnaire de Peking, si ce n'est qu'il écrivit au P. Grimaldi, pour le prier de lui donner sincèrement les avis qu'il jugeroit à propos. On sentit bien qu'après avoir donné l'ordre d'exécuter ses commandemens sans réplique, il n'étoit guere en disposition de croire ce qu'on lui manderait de contraire aux idées & aux sentimens qu'on lui avoit inspirés. Il demanda aussi qu'on lui présentât un Jésuite pour être Vicaire Apostolique à Nankin. Il n'ignoroit cependant pas que nous étions dans

l'impossibilité de répondre sur cela aux desirs qu'il nous témoignoit.

Pour obéir au premier ordre de M. le Patriarche, nous écrivîmes deux fois en Tartarie à l'Empereur qui y étoit alors : nous demandâmes qu'on permît à M. le Patriarche d'user à la Chine de ses pouvoirs. On ne fit point de réponse déterminée à nos deux premières Lettres : on nous refusa son entrée à la Cour à la troisième ; enfin, on la permit à la quatrième. L'Empereur ordonna de faire prendre au Légat un vêtement à la Tartare, & le fit défrayer jusqu'à son arrivée à Peking. Par-là on ferma, ou du moins on dut fermer la bouche à ceux qui répandoient le bruit dans Rome & ailleurs que les Missionnaires établis à la Cour de l'Empereur de la Chine, empêcheroient le Légat d'entrer dans ce Royaume.

M. de Tournon partit de Canton le neuvième Septembre, & fut reçu partout avec de grands honneurs. Cependant la grandeur & la pesanteur des bateaux qu'on lui avoit donné pour le transporter à Peking, retarda un peu son arrivée & le desir que les Missionnaires avoient inspiré à l'Empereur de voir un homme revêtu d'une aussi émi-

nen  
sain  
très  
Vers  
voya  
ton,  
texte  
du n  
*Cum*  
aller  
naire  
comp  
veren  
king,  
ge, p  
le con  
où il  
de T  
maiso  
reur  
son H  
portée  
Cour.  
provi  
pereu  
jour à  
Patria  
pereu  
un ch  
grand

nente dignité que celle de Légat du saint Siège : nous en avons donné une très-haute idée à Sa Majesté Chinoise. Vers la mi-Novembre, l'Empereur envoya exprès dans la Province de Canton, pour étudier le Légat, sous le prétexte de faire hâter son voyage. Le 25 du même mois, il fit partir son fils *Cum-yo*, & le fils du Vice-Roi, pour aller au-devant du Légat. Un Missionnaire de chacune des trois Eglises accompagna ces deux Mandarins. Ils trouverent le Patriarche à 24 lieues de Peking, embarrassé à continuer son voyage, parce que le fleuve étoit glacé. Ils le conduisirent par terre à la Capitale, où il arriva le quatrième Décembre. M. de Tournon fut loger dans celle des maisons des Missionnaires que l'Empereur leur avoit bâtie dans l'enceinte de son Palais. Ce fut afin qu'il fût plus à portée de recevoir les faveurs de la Cour. En effet, on assigna au Légat des provisions de bouche, aux frais de l'Empereur, pour tout le temps de son séjour à Peking. Un des domestiques du Patriarche étant venu à mourir, l'Empereur, à la priere du Légat, lui donna un champ pour sa sépulture : de-là la grande espérance que conçut le Prélat

d'établir une maison de Missionnaires Italiens à Peking. On appelloit déjà ce Cimetiere le Cimetiere des Italiens. Il auroit été peut-être plus convenable d'accepter une portion de celui qui étoit destiné aux anciens Européens. On l'offrit au Patriarche ; mais il en voulut un nouveau , & montra par-là une es- pece de séparation de nous à un Prince très-pénétrant.

L'Empereur cependant faisoit obser- ver par des espions si l'on ne change- roit rien aux cérémonies accoutumées des chrétiens dans l'enterrement du dé- funt. Il apprit qu'il y avoit eu de la dif- férence. Il en fut fâché , mais sans rien faire éclater. Au contraire , il envoya au Patriarche deux faisans destinés pour sa table Impériale. Il lui permit même de se faire transporter à son Audien- ce, tout malade qu'il étoit , faveur qui n'avoit point encore eu d'exemple. L'Empereur reçut donc le Légat dans un jardin peu éloigné de la première porte du Palais , pour ne lui point don- ner la peine de traverser avec fatigue de grandes cours & de longs apparte- mens. Ce fut le 31 Décembre que M. de Tournon fut admis pour la première fois en la présence de l'Empereur. Il

étoit  
les  
rente  
lui fa  
dispe  
confie  
malac  
périal  
que l'  
L'Em  
monc  
nouvel  
tout ce  
rité qu  
forte e  
la Chi  
miracle  
pereur  
toutes  
du thé  
la Cour  
en mai  
fin , on  
36 pla  
presque  
voyée a  
s'entret  
dîner ;  
triarche  
Légatio

étoit suivi de toute sa maison & de tous les Missionnaires de Peking. Les différentes cohortes au milieu desquelles il lui fallut passer, avoient ordre de le dispenser des cérémonies Chinoises en considération de sa personne & de sa maladie. Il salua donc Sa Majesté Impériale par ces sortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'Empereur fit asseoir le Légat sur un monceau de coussins : il lui demanda des nouvelles de la santé du Pape, & il fit tout cela d'un air de bonté & de familiarité qui nous ravit. Une réception de la sorte est ordinaire en Europe ; mais à la Chine, elle fut regardée comme un miracle de faveur. Les bontés de l'Empereur pour le Patriarche parurent de toutes les manières : on lui fit présenter du thé par les plus grands Seigneurs de la Cour : l'Empereur lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin ; enfin, on lui servit une table couverte de 36 plats d'or : l'Empereur n'y avoit presque pas touché. Cette table fut envoyée au Patriarche dans son logis. On s'entretint de choses agréables après le dîner ; enfin, l'Empereur invita le Patriarche à s'expliquer sur le sujet de sa Légation. Il l'entendit discourir assez

long-temps , & le redressa avec bonté , lorsqu'il s'égaroit. Enfin il fit tout pour l'engager à avoir de la confiance dans sa personne Impériale.

On peut protester que dans toutes les Histoires de la Chine , on ne trouvera pas d'exemple d'une réception faite à aucun Ambassadeur , qui égale celle de M. le Patriarche. Si les Européens nouveaux venus ne peuvent se le persuader , parce qu'ils ignorent les usages de cette Cour , tous les Tartares & tous les Chinois en sont convaincus , & le Prince , héritier de la couronne , l'a témoigné. Avec le commencement de l'année chrétienne , on vit recommencer les bontés de l'Empereur pour M. de Tournon. Le premier de Janvier , l'Empereur promit qu'il enverroit des présens au Pape , & le second de Janvier il les fit délivrer. Il nomma aussi le P. Bouvet pour les présenter de sa part à Sa Sainteté , & M. le Patriarche nomma M. Sabini pour aller à Rome en son nom. Le P. Bouvet & M. Sabini ne furent chargés que des présens les moins considérables , parce qu'on apprit à Peking que les vaisseaux alloient partir pour l'Europe. L'Empereur se réserva d'envoyer les plus précieux par le même

navire

Cep

le plain

M. le

de la l

peneur

le pria

part qu

fique c

Mandar

jours d

étoit in

Le c

noïse ap

mençân

de la C

M. le P

le traité

que not

tion de

au rend

Notre c

vimes c

étoit arr

tige de

peneur. L

apportâ

d'une gr

compag

cerfs, d

navire qui reporterait M. le Patriarche.

Cependant Sa Majesté alla prendre le plaisir de la chasse d'hiver, & comme M. le Patriarche ne crut pas qu'il fût de la bienséance d'accompagner l'Empereur dans ce voyage de plaisir, on le pria de nommer quelqu'un de sa part qui pût être témoin de ce magnifique divertissement. On ordonna à des Mandarins de porter de trois en trois jours des provisions à M. le Légat, qui étoit indisposé.

Le commencement de l'année Chinoise approchoit, lorsque nous commençâmes à craindre que la libéralité de la Cour ne se refroidît à l'égard de M. le Patriarche, & sur-tout qu'on ne le traitât pas avec toute la distinction que nous souhaitions dans la distribution des présens que fait l'Empereur au renouvellement de chaque année. Notre crainte augmenta lorsque nous vîmes que le dernier jour de l'année étoit arrivé sans qu'il parût aucun vestige de présens de la part de l'Empereur. Enfin, Sa Majesté ordonna qu'on apportât à M. le Patriarche un esturgeon d'une grandeur prodigieuse; il étoit accompagné d'autres poissons, avec des cerfs, des sangliers, des faisans & une

table, plus riche encore par une belle garniture d'argent, que par les mets dont on devoit la couvrir. Rien ne fut plus magnifique que l'appareil avec lequel on conduisit au Prélat les présens de la Cour.

Le 26 Février, l'Empereur invita M. le Patriarche à prendre sa part du spectacle d'un beau feu d'artifice qui devoit être tiré dans une raison de campagne appartenante à Sa Majesté. Comme M. de Tournon étoit toujours indisposé, l'Empereur le fit transporter à travers ses jardins; on lui assigna une place commode; on lui fit entendre un concert d'Eunuques, qu'on ne fait chanter que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans un appartement de la maison Impériale à la campagne, & deux Mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte.

Au commencement du printemps, l'Empereur alla dans la Province de *Pecheli*, pour y prendre le divertissement d'une chasse de certains oiseaux aquatiques qui s'y assèmbent en quantité. C'est un amusement de la belle saison, que l'Empereur prend d'ordinaire avant que d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs de l'été. M. le Patriarche

reçut  
sence  
& les  
reçu d  
mois d  
à pren  
lui cro  
Il y a  
qui lui  
mode.  
de sa sa  
jour de  
prendre  
ladie de  
tée, il n  
reur. De  
eurent q  
Patriarch  
nouvelle  
pereur e  
lui envoy  
me à la  
cens); c  
une livr  
*Ginsem.*  
Sur la  
non du p  
pour la T  
échapper

reçut du Prince héritier, pendant l'absence de l'Empereur, les mêmes présens & les mêmes distinctions qu'il avoit reçu de l'Empereur. Les chaleurs du mois de Mai inviterent M. le Patriarche à prendre les bains d'eau chaude qu'on lui croyoit nécessaires pour sa santé. Il y alla accompagné d'un Mandarin qui lui fit préparer un logement commode. Souvent l'Empereur s'informa de sa santé; & enfin, vers le dixieme jour de Juin, il le fit inviter à venir prendre son audience de congé. La maladie de M. le Patriarche étant augmentée, il ne put paroître devant l'Empereur. Deux Mandarins du troisieme rang eurent ordre de ne point quitter M. le Patriarche, & de donner souvent de ses nouvelles à la Cour. Aussi-tôt que l'Empereur eût appris sa convalescence, il lui envoya un présent (car c'est la coutume à la Chine d'en faire aux convalescens); c'étoient 15 pieces de brocard & une livre de la précieuse racine de *Ginsem*.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de l'Empereur pour la Tartarie, il ne voulut pas laisser échapper l'occasion d'avoir encore une

audience de Sa Majesté. Il fut admis dans une maison Impériale hors de la Ville, & il y fut conduit par des Mandarins avec pompe. L'Empereur, ayant toujours égard à son incommodité, lui permit de se faire servir à sa maniere, par ses Officiers. On le mena ensuite dans une salle intérieure où après avoir fait les neuf génuflexions du cérémonial, soutenu par les PP. Gerbillon & Pereira, il s'assit en présence de l'Empereur. Le Prince héritier se trouva à l'audience, avec le neuvieme & le treizieme fils de l'Empereur & peu d'autres Courtisans. Après qu'il eût remercié l'Empereur de ses bontés, il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'Empereur & les jardins du Prince héritier.

M. le Patriarche fut reçu dans l'une & dans les autres avec toute la distinction possible. Le Prince héritier le conduisit lui-même dans ses jardins. Il avoit fait préparer deux barques pour le promener sur le canal, l'une pour le Patriarche, & l'autre pour le Prince. Tantôt la barque du Prince précédoit le Légat, comme pour le conduire, tantôt elle le côtoyoit pour pouvoir l'entrete-

tenir. L  
Tourn  
queurs  
prit co  
de tout  
que les  
procure  
murmur  
quelle,  
Empire

Il est  
fléchi le  
de M. d  
que les  
contribu  
à l'Eglis  
dération  
posés à e  
jusques  
Plût à D  
à traiter  
distinction  
été con  
ne lui a  
ques de  
fourni g  
c'est au  
recondu

tenir. Enfin, le Prince régala M. de Tournon d'un rafraîchissement de liqueurs délicieuses ; ensuite le Légat prit congé & sortit aux applaudissemens de toute la Cour, surprise de la réception que les Missionnaires du Palais avoient procuré à un étranger : plusieurs même murmuroient de la familiarité avec laquelle, disoient-ils, l'héritier d'un grand Empire s'étoit ravalé.

Il est vrai que le Seigneur a lui-même fléchi le cœur de l'Empereur en faveur de M. de Tournon ; mais on peut dire que les Peres des Peking n'ont pas peu contribué à lui attirer en sa personne à l'Eglise tant de marques de considération. Les Infideles par-là sont disposés à embrasser une Religion honorée jusques dans les Cours de la Gentilité. Plût à Dieu que l'Empereur eût continué à traiter M. le Patriarche avec la même distinction ! mais tout choqué qu'il a été contre lui pendant deux mois, il ne lui a pas cependant refusé les marques de sa libéralité : on lui a toujours fourni gratuitement des provisions, & c'est aux frais de l'Empereur qu'il a été reconduit à Canton.

## ARTICLE II.

*SUR les Controverses en matiere de Religion.*

NOUS nous contenterons, pour cet article, de dire que quand M. de Tournon arriva à Peking, & qu'il y insinua aux Missionnaires qu'il y trouva, que le Décret qui decidoit les contestations fâcheuses qui les divisoient, avoit été porté à Rome, ils supplierent son Excellence de le leur faire connoître, & même de le leur signifier, protestant qu'alors ils sacrifieroient à l'obéissance dûe à l'Eglise tous les intérêts de la Mission, & jusqu'à leur propre vie; qu'ils abandonneroient même la Chine, si le souverain Pontife l'ordonnoit ainsi.

Nous supprimons les autres détails relatifs à ces controverses, parce que nous nous faisons une loi de respecter & d'obéir aux ordres des souverains Pontifes, qui défendent d'en parler ni directement, ni même indirectement.

## ARTICLE III.

*CONDUITE de M. le Patriarche dans différentes négociations qu'il traita à la Cour de Peking.*

Le 25 Décembre de l'année 1705,

l'Empereur  
la cause d  
parfaitem  
passe dans  
le sujet de  
il vit arriv  
lique, il  
que pour  
sionnaires  
M. le Léga  
navigation  
entreprise q  
& qu'il lui  
Le Patriarc  
lement à la  
Sa Majesté,  
tection qu'e  
Religion ch  
res qui l'an  
se seroit exp  
les véritable  
mais les sieu  
empêcherent  
faire savoir  
cret, par le  
Le 26 Dé  
mains des Ma  
l'Empereur,  
une conféren  
Mandarins qu

l'Empereur fit demander au Patriarche la cause de sa Légation. L'Empereur, parfaitement instruit de tout ce qui se passe dans son Empire, n'ignoroit pas le sujet de nos divisions. Ainsi, quand il vit arriver un Commissaire Apostolique, il conçut assez qu'il ne venoit que pour rétablir la paix entre les Missionnaires d'Europe. Il fit donc dire à M. le Légat par des Mandarins, qu'une navigation de 6000 lieues n'avoit été entreprise que pour un grand dessein, & qu'il lui importoit d'en être informé. Le Patriarche répondit qu'il venoit seulement à la Chine pour rendre grâces à Sa Majesté, au nom du Pape, de la protection qu'elle vouloit bien donner à la Religion chrétienne & aux Missionnaires qui l'annonçoient. M. le Patriarche se seroit expliqué plus nettement sur les véritables motifs de sa Légation; mais les sieurs Sabini & Appiani l'en empêcherent. Enfin, il résolut de les faire savoir à l'Empereur, mais en secret, par le canal des Mandarins.

Le 26 Décembre, il mit entre les mains des Mandarins un Mémoire pour l'Empereur, écrit en Italien, & dans une conférence secrète, il déclara aux Mandarins qu'il venoit faire la visite des

Peres de Pekin. Nous fumes le soir du Patriarche lui-même, que l'Empereur avoit répondu à son Excellence de la bonne conduite & de la régularité des Peres de sa Cour, & qu'il lui avoit permis seulement d'aller visiter ceux qui étoient répandus dans les Provinces. Tout cela se fit avant qu'on eût traduit en Chinois le Mémoire Italien du Légat : nous en parlerons bientôt.

Le 27 Décembre, les Mandarins dirent à son Excellence que l'affaire étoit terminée. Ce mot d'affaire terminée donna bien de la joie au Patriarche. Il crut que l'Empereur lui accordoit tout ce qui étoit renfermé dans son mémoire. Le P. Kiliani & les autres Peres crurent devoir rabattre un peu de sa joie, & lui apprendre que l'expression des Chinois ne vouloit dire autre chose, sinon que son affaire alloit son chemin. D'ailleurs ils lui firent comprendre que son Mémoire n'ayant pas encore été traduit, il étoit difficile que l'Empereur eût sitôt consenti à toutes ses demandes : voici les propres termes du Mémoire, fidèlement traduits de l'Italien.

» Pour obéir aux ordres de Votre Majesté Impériale, je lui dirai que Sa Sainteté a un si grand zele pour le salut

de son  
d'avoir  
avec c  
des no  
lui fai  
préven  
plaisir  
établir  
dence,  
nente c  
général  
périeur  
de Sa S  
Majesté  
Mission  
les bons  
si fort »  
L'Em  
voir ce  
ter, qu  
en Tart  
tier : ce  
frivoles  
rien au  
Courtisa  
tration  
Le 2  
rapporte  
pereur ju  
général

de son ame , qu'elle desire ardemment d'avoir une correspondance éternelle avec cette Cour , & de savoir sans cesse des nouvelles de sa royale personne ; de lui faire part de toutes choses ; de la prévenir sur tout ce qui pourra lui faire plaisir : pour cela, Sa Sainteté souhaiteroit établir ici une personne d'une grande prudence, d'une grande intégrité, d'une éminente doctrine , en qualité de Supérieur général de tous les Européens. Ce Supérieur satisfera tout-à-la-fois aux desirs de Sa Sainteté, aux prétentions de Votre Majesté & au bon gouvernement de la Mission que la protection , l'exemple & les bons avis de Votre Majesté honorent si fort ».

L'Empereur eut tant d'impatience de voir ce Mémoire , qu'il se le fit apporter , quoiqu'il ne fût qu'à demi-traduit en Tartare. Lorsqu'il l'eût lu tout entier : ce ne sont-là que des demandes frivoles , dit-il : le Patriarche n'a-t-il rien autre chose à négocier ici ? Les Courtisans furent surpris de la pénétration de l'Empereur.

Le 28 Décembre , les Mandarins rapportèrent au Patriarche que l'Empereur jugeoit à propos que ce Supérieur général des Missions fût un homme

connu à sa Cour ; qui y eût au moins demeuré dix ans, & qui en connût les manieres. Ils fortifierent ce sentiment du Prince de très-bonnes raisons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le Patriarche. Il s'écria d'un air de vivacité & d'émotion, qu'on voulut bien attribuer à sa maladie, qu'on lui avoit tout accordé la veille, & qu'on lui refusoit tout aujourd'hui ; qu'il falloit bien que l'Empereur eût reçu de nouvelles inspirations par certains canaux. Le P. Pereira, qui prévint les suites de cette émotion, pria humblement M. le Patriarche de ne rien laisser échapper qui pût contrister l'Empereur ; qu'après tout, ce Prince ne lui avoit rien accordé la veille, & qu'il ne lui refusoit rien aujourd'hui ; qu'il ne faisoit que proposer ses conditions, en vue d'exécuter sa demande. Le Patriarche prit mal l'avis du P. Pereira, & dit qu'il ne prétendoit pas être interrompu lorsqu'il parloit. Il ajouta qu'il vouloit qu'on traduisît ce qu'il venoit de dire, & qu'on le portât à l'Empereur. Les PP. Gerbillon & Pereira prirent donc le parti de se taire, quoiqu'ils comprissent le mauvais effet que devoit produire le discours du Patriarche. M. Appiani

donna

donna  
Mand  
colere  
visage  
de ref  
Prince  
qu'on  
en le  
ce qu  
plaind  
dans u  
les PP.  
avec M.  
modest  
une ma  
A ces m  
plus ; il  
P. Perei  
depuis  
vil artif  
fin, il le  
après l'a  
la vérité  
marbre  
que l'Av  
le condu  
L'Emp  
la chasse  
s'étoit pa  
dès le fo

Tome

donna donc par écrit sa réponse aux Mandarins. Aussi-tôt qu'ils la lurent, la colere & la douleur parurent sur leur visage; ils s'écrierent qu'on manquoit de respect à leur Maître, le plus grand Prince de l'univers: ils se plainquirent qu'on l'accusoit de légéreté d'esprit, en le taxant de défaire le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. Pour se plaindre plus à l'aïse, ils se retirèrent dans un autre appartement. Cependant les PP. Pereira & Gerbillon, restés seuls avec M. le Patriarche, lui remontrèrent modestement qu'il falloit en cette Cour une maniere plus modérée de négocier. A ces mots le Patriarche ne se contenta plus; il éclata en reproches contre le P. Pereira: il lui dit, avec mépris, que depuis 30 ans il faisoit le métier de vil artisan auprès de l'Empereur. Enfin, il le fit examiner par son Auditeur, après l'avoir obligé par serment à dire la vérité. Le Pere plus froid que le marbre se préparoit à s'excuser, lorsque l'Auditeur le prit par le bras, & le conduisit ailleurs.

L'Empereur apprit, lorsqu'il étoit à la chasse, par un Eunuque, tout ce qui s'étoit passé chez M. le Patriarche, & dès le soir, il fit faire au sieur Appiani

une bonne réprimande qui retomboit sur le Légat ; ainsi avorta la première négociation.

Le 29 Décembre , l'Empereur dit tout haut à sa Cour ; notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens de mon Palais ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son Mémoire ; il se trompe très-certainement : car , outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang , ni prérogatives , ce seroit pour eux une charge bien pesante. Les Romains voudroient absolument rendre comptable leur Agent de tous les mauvais succès de leurs négociations à Peking. Je connois nos anciens Européens , & je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudroit se charger d'un pareil fardeau. D'ailleurs j'estimerois bien peu quiconque d'entr'eux prendroit une commission semblable. L'Empereur nous ordonna au même temps de présenter à l'Auditeur du Patriarche une protestation sur tout ce qui s'étoit passé sur l'affaire du Supérieur de la Mission. Nous déclarions , par cette protestation , 1<sup>o</sup>. que nous n'avions en aucune manière empêché l'Empereur d'accorder à M. le Patriarche ce qu'il souhaitoit ; 2<sup>o</sup>. nous ajoutions que , quand

bien  
sous  
la fu  
de la  
Patria  
toutes  
lique  
lui. Il  
après  
étoit s  
quelqu  
gociati  
nous p  
oppose  
Pontife  
avait é  
pondan  
celle de  
sion. N  
Patriarc  
en silen  
Une  
suite de  
& Pere  
le Patri  
toit qu'  
pour ét  
Cours.  
parier à  
Prince

bien même l'Empereur nous obligeroit sous les plus grandes peines d'accepter la supériorité sur toutes les Missions de la Chine, nous la refuserions. Le Patriarche reçut notre protestation avec toutes les cérémonies de Légat Apostolique : nous étions tous à genoux devant lui. Il entendit lire la protestation, & après l'avoir entendue, il ajouta qu'il étoit sûr que quelques-uns, ou du moins quelqu'un de nous, avoit détruit sa négociation auprès de l'Empereur ; que nous prissions garde à ne point nous opposer aux intentions du souverain Pontife & de l'Eglise ; que son dessein avoit été d'établir une bonne correspondance entre la Cour de Rome & celle de Peking, pour le bien de la Mission. Nous entendîmes ce discours du Patriarche, & nous nous retirâmes tous en silence.

Une seconde négociation fut une suite de la première. Les PP. Gerbillon & Pereira avoient entendu dire à M. le Patriarche que le saint Pere souhaitoit qu'on établit un homme à Peking, pour être l'entremetteur entre le deux Cours. Ils prirent la résolution d'en parler à l'Empereur, espérant que le Prince auroit moins de peine à souffrir

à Peking un Agent qu'un Supérieur général de toute la Mission. Ils en firent porter la parole à l'Empereur par son grand Chambellan : Sa Majesté en parla le lendemain à M. le Patriarche lui-même, dans une audience qu'il lui donna. En effet, le 31 Décembre, le Patriarche s'étant fait porter chez l'Empereur, proposa de la part du Pape un Agent, pour porter à l'Empereur les Lettres de Rome, & pour envoyer à Rome celles de la Cour de Peking. L'Empereur répondit que la chose étoit facile, & qu'on pouvoit donner cette commission à quelqu'un des anciens Européens de son Palais. Le Patriarche répliqua qu'il étoit plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en Cour de Rome, & qui en sût le style & les manières. Que voulez-vous dire par cet homme de confiance, répondit l'Empereur ? nous ne parlons point ainsi à la Chine. Tout sujet est pour moi un homme de confiance, & je compte sur la fidélité d'eux tous. J'ai à ma Cour & à mon service des Mandarins de trois ordres différens : je dis indifféremment à quelqu'un d'eux d'exécuter mes volontés, & qui d'entr'eux oseroit y manquer ? Supposé que je vous accordasse

un A  
nouve  
se fair  
piete  
fiances  
Patria  
un ho  
alloit  
L'Emp  
cette a

La  
Patria  
M. de  
espéran  
tion qu  
le doubl  
Il écriv  
qu'il a  
commu  
kama  
appren  
ter à f  
qu'il ne  
nir la p  
avoit f  
reur qu  
du chag  
de son  
adroit  
comme

un Agent tel que vous souhaitez, ce nouveau venu pourroit-il m'entendre & se faire entendre? Il faudroit un Interprete & de-là des soupçons & des défiances comme on en a aujourd'hui. Le Patriarche témoigna qu'il avoit en vue un homme appliqué, qui nuit & jour alloit travailler à apprendre le Chinois. L'Empereur refusa de l'accepter, & cette affaire fut terminée.

La troisieme négociation de M. le Patriarche ne fut pas plus heureuse. M. de Tournon, fondant de grandes espérances sur les marques de distinction qu'il avoit reçu de la Cour, oublia le double refus qu'il venoit de recevoir. Il écrivit donc au Mandarin *Kan-kama*, qu'il avoit des affaires secrettes à lui communiquer pour l'Empereur. *Kan-kama* se rend chez M. le Patriarche. Il apprend de lui qu'il avoit envie d'acheter à ses frais une maison à Peking; qu'il ne s'agissoit plus que d'en obtenir la permission de la Cour. *Kan-kama* avoit souvent entendu dire à l'Empereur que le Patriarche paroissoit avoir du chagrin contre les anciens Européens de son Palais. Ainsi, pour le fonder, cet adroit Mandarin lui représenta l'affaire comme aisée à obtenir. Seulement il

lui demanda pourquoi il ne se servoit pas du canal des Peres pour demander la grace qu'il souhaitoit. Il s'informa ensuite du Patriarche s'il avoit des sujets de se défier d'eux, & sur qui en particulier tomboient ses défiances. L'habile Tartare trompa le Romain. Il tira de lui les sujets vrais ou faux de la défiance qu'il avoit conçue, le nom de ceux dont il se défioit. Celui-ci rapporta le tout à l'Empereur. Cependant *Kan-kama* entretint M. le Patriarche dans l'espérance qu'il feroit son affaire auprès de l'Empereur, quand il auroit trouvé le moment favorable. Enfin, le 4 Février, il lui parla de la sorte : vous souhaitez une maison dans Peking, il est également facile à l'Empereur & de vous permettre d'en acheter une, & de vous la donner (*Kan-kama* parloit ainsi de concert avec l'Empereur) ; vous voyez ce qu'il a fait pour les Peres, il est prêt d'en faire autant pour vous, si vous vous servez de leur organe pour demander ce que vous desirez. Faites donc paroître un esprit de paix & d'union ; joignez-vous à ces anciens Européens ; agissez d'accord avec eux : ils sont les seuls qui disent du bien de vous à l'Empereur. Qui vous reconnoîtroit ici pour

un ho  
n'avo  
vous ?  
& qu  
moye  
darin  
venir  
Thom  
le Pat  
ordon  
de leu  
ce. L  
leur a  
mand  
dant l  
tout p  
Peres  
d'acco  
du Pa  
ta-t-il  
fir au  
nom il  
fais-je  
gens  
ne me  
quel O  
Le Pat  
que la  
biter l  
de cel

un homme considérable en Europe, s'ils n'avoient rendu bon témoignage de vous? Sachez qu'ils ont ici du crédit, & que vous ne réussirez que par leur moyen. M. le Patriarche fut gré au Mandarin de son avis. Le lendemain il fit venir les PP. Grimaldi, Gerbillon, Thomas & Pereira. L'Empereur fut que le Patriarche avoit vu ces Peres, & leur ordonna de venir lui rendre compte de leur conversation avec son Excellence. Les Peres comptoient déjà qu'on leur accorderoit ce qu'ils alloient demander pour M. le Patriarche. Cependant l'Empereur, qui étoit informé de tout par *Kan-kama*, fit entendre à ces Peres que son intention n'avoit pas été d'accorder par leur moyen, la demande du Patriarche. Le Patriarche, leur ajouta-t-il, prétend que je ferois grand plaisir au Pape, & que par-là je rendrai mon nom illustre dans toute l'Europe; mais que fais-je, continua Sa Majesté, de quelles gens on la remplira cette maison? On ne me dit pas de quelle Nation, ni de quel Ordre seront ceux qui l'habiteront. Le Patriarche dit, continua l'Empereur, que la vie de ceux qu'il a destinés à habiter la nouvelle maison, est différente de celle des anciens Européens; mais

sa conséquence va trop loin. Il faudra donc que j'en accorde à tous ceux qui ne seront pas de même institut que celui des Peres de mon Palais; ce qui seroit incommode, & pourroit être un sujet de désordre, ou du moins de discorde; car enfin, j'aime l'uniformité. *Kankama* osa dire qu'on pourroit accorder la nouvelle maison, à condition qu'elle seroit commune à tous. C'est un projet impraticable, répondit l'Empereur, & alors il renvoya les Peres. Après notre départ, Sa Majesté dit à ses courtisans: ne voyez-vous pas par quels degrés le Patriarche est venu à me demander une maison dans Peking? il vouloit d'abord un Supérieur général de toutes les Missions; il se réduit ensuite à demander un Agent entre la Cour de Rome & moi; enfin, il est venu à demander une maison dans Peking, & cela pour remonter, par degrés, à demander un Agent, après avoir obtenu une maison, & un Supérieur général, après avoir obtenu un Agent. Enfin, il déclara aux Jésuites, qu'il leur défendoit d'insister désormais sur cette demande. Les Peres en parurent affligés. L'Empereur eut la bonté de leur faire dire qu'ils pouvoient solliciter encore pour cette maison; mais

qu'il n  
triarch  
eux, q  
il en  
violent

La  
che fu  
perein  
fut pas  
avoit p  
les co  
sa Sain  
yeux  
Manda  
jusqu'a  
Sa Ma  
sieur S  
tendu;  
donner  
servit c  
que c  
étoit p  
sents u  
les laif  
senter  
Tourn  
Peres  
Bouvet  
Les pr  
à M. lo

qu'il ne la leur accorderoit pas. Le Patriarche apprit, par d'autres que par eux, que la négociation n'avoit pas réussi; il en eut du chagrin, & conçut de violents soupçons contre les Jésuites.

La quatrième entreprise du Patriarche fut au sujet des présents que l'Empereur envoyoit au Pape. Le succès n'en fut pas heureux pour lui. Sa Majesté lui avoit permis de choisir quelqu'un pour les conduire, & pour les présenter à sa Sainteté. M. de Tournon jetta les yeux sur M. Sabini, son Auditeur. Le Mandarin qui devoit conduire M. Sabini jusqu'au port de Canton, représenta à Sa Majesté qu'il n'entendoit point le sieur Sabini, & qu'il n'en étoit point entendu; qu'ainsi il étoit à propos de leur donner quelqu'un des Peres qui leur servît d'Interprete. L'Empereur fit quelque chose de plus: il considéra qu'il étoit plus décent de joindre à ses présents un Envoyé de sa part, que de les laisser conduire, & de les faire présenter par un domestique de M. de Tournon: il jetta donc les yeux sur les Peres de son Palais, & nomma le Pere Bouvet pour aller à Rome en son nom. Les présents ayant donc été apportés à M. le Patriarche, on en recommanda

le soin au P. Bouvet & à M. Sabini. Le Mandarin qui portoit la parole pour l'Empereur, ne s'adressa qu'au P. Bouvet. Ainsi, personne ne doutoit à la Cour que le P. Bouvet ne fût le seul Député de la part de l'Empereur, & que M. Sabini ne devoit être que comme le Député de M. le Patriarche ; car enfin, personne ne peut avoir le titre d'Envoyé que par la députation du Prince. Dans l'audience qu'eurent le P. Bouvet & M. Sabini, l'Empereur n'adressa la parole qu'au Pere, & ne recommanda qu'à lui seul de saluer le Pape de sa part. Il y eut plus : M. Sabini ayant demandé des Lettres de créance, on les lui refusa, & l'on donna au seul P. Bouvet des Lettres de députation. Les Jésuites le dirent à M. le Patriarche, qui ne fit pas semblant de les entendre. Ainsi, nous ne savons pas ce qu'il pensoit de la députation du P. Bouvet : on fait seulement qu'il écrivit dans les Provinces que le P. Bouvet avoit été donné pour Adjoint à M. Sabini par l'inspiration de quelqu'un. On peut croire que de bonne foi il étoit persuadé que le P. Bouvet n'alloit point à Rome en qualité de Député : il le manda même au Pape. Peut-être croyoit-il

que l'  
infor.  
insçu.  
sionn  
de co  
sa pe  
c'est  
truire  
quoiqu  
le mo  
Il t  
la voi  
dans u  
jaloufe  
pin ay  
n'en de  
Le Pa  
ci obé  
de son  
ensuite  
témoir  
point d  
M. de  
Sabini  
aux ma  
à mour  
arrivé  
leur co  
partir  
manda

que l'acte de députation du Pere étoit informe, puisqu'il l'avoit accepté à son insçu, & qu'étant le Supérieur des Missionnaires, ils ne pouvoient recevoir de commission de l'Empereur qu'avec sa permission. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'ait pas voulu se faire instruire de la députation de ce Pere, quoiqu'elle fût publique, & que tout le monde en parlât.

Il songeoit à procéder sur cela, par la voie de fait & de sa propre autorité, dans un pays éloigné & dans une Cour jalouse de ses droits. Le Tribunal *Pim-pin* ayant fait emballer les présents, n'en donna les clefs qu'au seul P. Bouvet. Le Patriarche les lui demanda; celui-ci obéit, & les remit entre les mains de son Excellence. Il les lui redemanda ensuite jusqu'à six fois, en présence de témoins, & le Patriarche ne lui fit point de réponse. Enfin, il fallut partir. M. de Tournon donna les clefs à M. Sabini, avec défense de les remettre aux mains du Pere qu'en cas qu'il vînt à mourir dans le voyage. Quand on fût arrivé à Canton, & que le Mandarin, leur conducteur, fut déjà prêt de repartir pour la Cour, M. Sabini lui demanda la Lettre de députation qui avoit

été expédiée pour le P. Bouvet ; on la lui montra. Le Pere déclara alors à M. Sabini que , puisqu'il ne pouvoit ignorer sa qualité , en ayant reçu le témoignage de la main du Mandarin , il devoit lui donner les clefs des présents , de peur que le Mandarin ne rendit à la Cour des témoignages défavantageux de M. Sabini. M. le Patriarche fut bientôt instruit des prétentions du P. Bouvet. Il en fut très-mécontent , & écrivit à M. Sabini de jeter plutôt les présents à la mer , que d'en donner la clef au P. Bouvet , & qu'il alloit enjoindre au P. Gerbillon , Supérieur du P. Bouvet , d'ordonner à ce dernier de se démettre de sa commission.

En effet , le P. Gerbillon , quoiqu'il n'ignorât pas en quel danger il alloit se jeter , avant même qu'il eût reçu l'ordre du Patriarche , écrivit au P. Bouvet de remettre les présents à M. Sabini , & lui promit que lui & les Peres du Palais alloient s'efforcer d'appaifer l'Empereur. Le P. Gerbillon fit savoir au Patriarche les ordres qu'il venoit d'envoyer au P. Bouvet.

La cinquieme affaire qu'eut M. le Patriarche en cette Cour , se passa de la sorte : il déclara au Mandarin *Kan-*

*kam* : qu'une audience , & réserve. haitoit c l'audienc de grand le Patria donc dir confier à dire. Le deux fois qu'il avo étoient c s'agissoit de ceux rêt de l' mille Imp queroit i commise Ces refus querent l' homme v quer des personnell ému , il p qua au P sujets de ses procéd donna de

*kam* : qu'il étoit dans l'impatience d'avoir une audience particulière de l'Empereur, & de lui ouvrir son cœur sans réserve. C'étoit ce que Sa Majesté souhaitoit depuis long-temps. Le jour de l'audience fut fixé au premier Juin ; mais de grandes incommodités empêchèrent le Patriarche d'y aller. L'Empereur fit donc dire au Patriarche qu'il pouvoit confier à un Mandarin ce qu'il avoit à dire. Le Patriarche le refusa jusqu'à deux fois, & protesta que les affaires qu'il avoit à traiter avec Sa Majesté, étoient des plus importantes ; qu'il ne s'agissoit ni des intérêts du Pape, ni de ceux de sa Mission, mais de l'intérêt de l'Empereur même & de la famille Impériale ; qu'ainsi il ne s'expliqueroit sur cela qu'à une personne commise expressément par Sa Majesté. Ces refus réitérés du Patriarche choquerent l'Empereur. Il fut étonné qu'un homme vint de si loin lui communiquer des affaires qui le regardoient personnellement & sa famille. Un peu ému, il prit le pinceau à la main, marqua au Patriarche dans un billet les sujets de plaintes qu'il avoit à faire de ses procédés, & sur la fin il lui ordonna de s'expliquer sans détours.

Le Patriarche se trouvant pressé par l'ordre de l'Empereur, en notre présence & en présence des Mandarins, déclara que les affaires qui touchoient personnellement l'Empereur, étoient : 1<sup>o</sup>. que le P. Bouvet se donnoit pour son Député à Rome; 2<sup>o</sup>. que les Portugais empêchoient les autres Nations de venir à la Chine. Nous conçûmes tous quelle tempête le Patriarche alloit exciter, & personne de nous ne voulut, sur le dernier article sur-tout, servir d'interprete à son Excellence. M. Appiani fit donc entendre aux Mandarins ce que M. le Patriarche vouloit faire savoir à l'Empereur. Ceux-ci refusèrent de rapporter de bouche à Sa Majesté des affaires si importantes. On les leur donna par écrit. Cependant on amusa ces Mandarins chez nous, & on ne les fit partir que fort tard, pour retourner au Palais. Dans l'intervalle, on engagea M. l'Evêque de Peking à représenter à M. le Patriarche les dangers de la déclaration qu'il alloit faire porter à l'Empereur. Les Ecclésiastiques même de sa suite firent des instances pour l'en détourner. M. de Tournon ne fit d'autre réponse sinon, qu'il falloit obéir au saint Siege. Le Mémoire donc

de M. l  
cacheté  
Mandar  
délivran  
articles  
étoit un  
qui n'a  
& en q  
prétend  
de l'Em  
une aut  
qui ne v  
à la Ch  
pays, &  
de leur

On a  
du Em  
croyabl  
sa maîs  
ainé de  
de quoi  
Bouvet  
le dom  
en dispu  
choisi pe  
Le Prin  
de M. le  
pere. Sa  
en paru  
& dema

de M. le Patriarche fut écrit en Italien , cacheté & mis entre les mains des Mandarins. M. Appiani leur dit en leur délivrant le papier , qu'il y avoit-là deux articles bien fâcheux ; que le premier étoit une plainte de ce que le P. Bouvet, qui n'avoit été donné que pour Adjoint & en qualité d'Interprete à M. Sabini , prétendoit prendre la qualité de Député de l'Empereur ; que le second étoit une autre plainte contre les Portugais, qui ne vouloient laisser entrer personne à la Chine qui n'eût passé par leur pays, & qui ne se fût soumis aux loix de leur Nation.

On attendoit à la Cour la déclaration du Patriarche, avec une impatience incroyable. On l'envoya à l'Empereur en sa maison de campagne. Dès que le fils aîné de l'Empereur l'eût lue , il s'écria : de quoi se mêle cet étranger ? Le P. Bouvet est véritablement notre Envoyé ; le domestique du Patriarche peut-il lui en disputer la qualité ? L'aurions-nous choisi pour en faire notre Ambassadeur ? Le Prince porta ensuite la déclaration de M. le Patriarche à l'Empereur son pere. Sa Majesté , après avoir lu l'écrit , en parut extraordinairement choqué , & demanda aux anciens Missionnaires

si en Europe, & M. le Patriarche & le sieur Sabini sur-tout, ne seroient pas jugés dignes de la plus grande punition, pour une pareille conduite. L'Empereur répondit de sa main à M. de Tournon. 1<sup>o</sup>. Il justifia le P. Bouvet; 2<sup>o</sup>. il l'avertit qu'en qualité de Légat du saint Siège, il ne devoit se mêler que des affaires de la Religion; 3<sup>o</sup>. qu'il ne parloit que de couper la racine des discordes, quoiqu'il en semât en tous lieux; 4<sup>o</sup>. que les Européens s'étoient jusques-là bien conduits dans ses États, & qu'ils n'étoient brouillés que depuis son arrivée; 5<sup>o</sup>. il le menaça de ne recevoir plus de Missionnaires dans l'étendue de son Empire sans les avoir fait examiner dans ses ports.

Les Peres prièrent M. Appiani de prévenir M. le Patriarche sur la dureté de la réponse qu'il alloit recevoir de l'Empereur, afin qu'il se modérât quand il la recevroit, & qu'il édifiât par sa douceur les Mandarins qui l'apportoient. M. le Patriarche profita du conseil de M. Appiani. Il fit remercier l'Empereur des bons avis que Sa Majesté lui donnoit. L'Empereur demanda aux Mandarins, à leur retour, si le Patriarche commençoit à reconnoître que son

Audite

Il étoit  
menacé  
donnât  
troit d  
ment à  
vent de  
en fire  
Appian  
revinre  
acquies  
& ne  
pour re  
Mandar  
non, in  
rappell  
ger qu'  
car enfi  
ne seroi  
de port  
encore  
position  
che ne  
il n'en  
darins  
c'est, c  
m'impu  
des pre  
Majesté  
à partin

Auditeur n'étoit pas l'Envoyé Impérial ?

Il écrivit un second ordre plein de menaces ; mais il défendit qu'on le donnât à M. le Patriarche , s'il ne montreroit de l'obstination ou de l'empressement à le voir. Les Peres, qui eurent le vent de ce nouvel écrit de l'Empereur, en firent avertir son Excellence par M. Appiani. Ainsi, quand les Mandarins revinrent, le Patriarche témoigna qu'il acquiesçoit aux ordres de l'Empereur, & ne montra point d'empressement pour recevoir le nouvel écrit dont les Mandarins étoient porteurs. M. de Tournon, interrogé s'il jugeoit à propos qu'on rappellât le P. Bouvet, comprit le danger qu'il y auroit à le faire révoquer ; car enfin, dans le systéme, M. Sabini ne seroit pas parti seul avec commission de porter les présents, ce qui auroit encore retardé leur départ. A la proposition des Mandarins, M. le Patriarche ne put retenir ses larmes. Jamais il n'en versa de plus à propos. Les Mandarins lui en demanderent le sujet : c'est, dit-il, que le souverain Pontife m'imputera la faute du retardement des présents qu'il doit recevoir de Sa Majesté Impériale, & que si le Pere tarde à partir, les présents arriveront trop

rard. Ce qui l'engageoit à parler ainſi, c'eſt qu'il avoit fait ſavoir des nouvelles de ces préſents au Pape par la voie de Manille. Il ſupplia donc Sa Majeſté qu'on laiſſât partir les préſents & le P. Bouvet.

La ſixieme affaire que M. le Patriarche s'attira, fut à l'occaſion d'un mécontentement qu'il avoit donné à l'Empereur, & pour lequel on exigea qu'il fit quelques excuſes. La moindre ſatisfaction en termes vagues & généraux, lui auroit ſuffi. M. le Patriarche s'obſtina à n'en point faire. Par-là M. de Tournon s'attira toute la colere du Prince. Il reçut coup ſur coup des ordres de la Cour très-durs & bien peu convenables à ſa dignité. Enfin, il fut obligé de ſe plaindre qu'on violoit ſon caractère de Légat Apoſtolique. Dans une Cour profane, on n'a guere d'égard à un titre ſi reſpectable. Quoi qu'il en ſoit, on lui déclara qu'on auroit égard à ſon caractère de Légat; mais on lui demanda ſa Lettre de créance & le monument de ſa légation. On le preſſa de les montrer, s'il en avoit. M. le Patriarche produiſit ſeulement deux Lettres écrites de Rome, l'une à M. l'Evêque de Peking, l'autre à M. l'Evêque de Conon, qui rendoient témoignage

à ſa légation  
mêmes  
dans u  
fait au  
le Patr  
raiſons  
voirs,  
gea à  
en lui  
mais e  
ger le  
On ma  
Cour l  
présent  
par qu  
des po

D'ab  
M. de  
nace, a  
ſiroit l'  
prit nu  
Cour.  
renvoy  
Un Mar  
à Cant  
Sabini  
& qu'  
décret  
portoit  
de M.

à sa légation. Cependant ces Prélats eux-mêmes ne les jugeoient pas suffisantes, dans un pays sur-tout qui n'étoit point fait au style de la Cour de Rome. M. le Patriarche ayant sans doute de fortes raisons de ne point montrer ses pouvoirs, s'en abstint, & l'Empereur songea à le faire partir de Peking, non pas en lui en donnant un ordre positif, mais en lui faisant défense de prolonger le temps marqué pour son départ. On manda aussi de faire revenir à la Cour le P. Bouvet & M. Sabini, avec les présents. On se réserva à les envoyer par quelqu'autre Légat qui montreroit des pouvoirs en forme.

D'abord ce projet ne fut annoncé à M. de Tournon que comme une menace, afin de le ramener à ce que desiroit l'Empereur. M. le Patriarche ne prit nulles mesures pour appaiser la Cour. Ainsi, on exécuta le projet de renvoyer M. de Tournon en Europe. Un Mandarin eut ordre d'aller en poste à Canton déclarer au P. Bouvet & à M. Sabini qu'ils eussent à revenir à Peking, & qu'on reconduisit les présents. Le décret Impérial qui leur étoit adressé, portoit que *Tolo*, c'étoit le nom Chinois de M. le Patriarche, n'étoit pas muni

de pouvoirs suffisants pour être reconnu comme Legat du saint Siège; qu'à la vérité les anciens Européens rendoient témoignage à sa députation, mais qu'on n'étoit pas obligé de les croire.

Il est vrai que nous n'avons rien omis pour remettre M. de Tournon dans les bonnes grâces de l'Empereur, & pour sauver ici l'honneur du saint Siège. Nous avons représenté que la punition de M. le Patriarche ne devoit pas retomber sur le saint Pere, à qui l'on avoit mandé par la voie de Tartarie & de Manille, qu'on faisoit partir de la Chine des présents pour sa Sainteté. Nous n'avons rien obtenu. Nous envoyons en Europe l'original de nos requêtes présentées à l'Empereur, pour y prouver que nous n'avons cessé d'intercéder à la Cour en faveur de M. le Patriarche, que quand nous en avons reçu la défense la plus expresse. Ce qui nous touche le plus, c'est de voir nos grandes espérances renversées. L'Empereur lui-même avoit témoigné à M. de Tournon qu'il n'avoit rien de plus à cœur que de voir tous ses Etats convertis au Christianisme. Il lui reprocha ensuite que, par son entêtement, il alloit tout renverser. Enfin, Sa Majesté ordonna à M. le Patriar-

che d'é  
pas ter  
n'eût f  
Etats.

Ce q  
désastre  
recondu  
mêmes  
& que  
tées. Or  
des mé  
le Patri  
souvera  
émanci  
Pape p  
imposa  
faut ass  
traiter  
leur fan  
lorsqu'o  
puissant  
des cho  
ici perd  
Ce qui  
c'est la  
non, de  
de Cono  
M. de C  
pectueu  
pas le p

che d'écrire au saint Pere, qu'il n'avoit pas tenu à Elle que le Christianisme n'eût fait de grands progrès dans ses Etats.

Ce qui nous console un peu dans ce désastre, c'est que l'Empereur a fait reconduire M. le Patriarche avec les mêmes honneurs qu'il l'avoit fait venir, & que par-là les insultes ont été arrêtées. On peut dire encore qu'au milieu des mécontentemens qu'on a eu de M. le Patriarche, on a toujours respecté le souverain Pontife. Des courtisans s'étant émancipés à dire qu'il falloit juger du Pape par son Légat, l'Empereur leur imposa silence, & leur dit : c'est un défaut assez commun aux Députés de traiter les affaires de leurs Maîtres à leur fantaisie : on fait le petit Souverain lorsqu'on est revêtu de l'autorité d'un puissant Prince. Ainsi, à juger sainement des choses, la Cour de Rome n'a point ici perdu beaucoup de son crédit.

Ce qui augmente encore notre douleur, c'est la détention de M. l'Evêque de Conon, de M. Guetti & du Catéchiste de M. de Conon. L'Empereur se plaignoit que M. de Conon lui avoit parlé peu respectueusement, ce qui n'étoit sûrement pas le projet de ce Prélat.

Pour M. Guetti, d'Horloger, il avoit été fait Prêtre à la Chine, & conduit ensuite à Peking, pour y exercer son talent. Il fut appelé en Tartarie lorsque M. de Conon y parut devant l'Empereur, & il fut retenu pour travailler à des montres pour l'Empereur. Tandis qu'il étoit occupé de la sorte, M. le Patriarche envoya à l'Empereur son Médecin Italien, nommé Borghesios, pour tenter de l'établir à la Cour. Le Médecin se chargea de quelques Lettres pour le sieur Guetti. Jusques-là M. Guetti n'étoit point en faute; mais ces Lettres lui causerent une affaire. L'Empereur, attentif à tout, lui demanda s'il en avoit reçu. M. Guetti avoua franchement que le Médecin Borghesios lui en avoit apporté deux. L'Empereur lui ordonna de les lui montrer. Le sieur Guetti dit qu'il les avoit laissées dans sa cassette. On apporte la cassette, M. Guetti en déchire une, & cache l'autre dans un endroit où il ne crut pas que personne s'avisât de les chercher. Le Mandarin qui vit le manége de M. Guetti, porta les fragmens de la Lettre au Prince héritier, & celui-ci à l'Empereur. On se récria contre la tromperie de l'Européen; on l'obligea de rassembler les

morcea  
produir  
Guetti  
contenc  
Dans la  
Ces gen  
parloit,  
faire for  
M. le P  
vous pu  
pereur ;  
parler. L  
que des  
cela éto  
Guetti f  
la conno  
mauvais  
de la co  
il prom  
mentir.

L'état de  
le d

1°. L'  
digné f  
& repro  
naires d  
ont fait

morceaux de la Lettre déchirée, & de produire celle qu'il avoit cachée. M. Guetti obéit : ni l'une, ni l'autre ne contenoient des choses fort importantes. Dans la premiere on lisoit ces paroles : *Ces gens , c'étoit des Jésuites qu'on parloit, feront tout l'imaginable pour vous faire sortir de la Cour; & ces autres mots: M. le Patriarche souhaiteroit fort que vous puissiez vous établir auprès de l'Empereur ; mais il faut prendre garde d'en parler.* Dans la seconde, on ne trouva que des nouvelles domestiques : tout cela étoit léger. L'imprudence de M. Guetti fut d'avoir voulu le dérober à la connoissance de l'Empereur par un mauvais artifice. Il s'attira par-là bien de la confusion. Pour réparer sa faute, il promit de mourir plutôt que de mentir.

A R T I C L E I V.

*L'état de la Religion à la Chine, depuis le départ de M. le Patriarche.*

1<sup>o</sup>. L'Empereur regrette d'avoir prodigué ses faveurs à M. le Patriarche, & reproche tous les jours aux Missionnaires de son Palais les instances qu'ils ont faites à Sa Majesté pour obtenir

l'entrée de ce Prélat à la Chine & jusqu'à sa Cour.

2°. Le même Prince prétend qu'on lui a manqué de respect ; il menace de s'en venger, & il a donné des marques de son indignation en révoquant ses présents, & en renvoyant M. le Patriarche.

3°. On s'est imaginé à la Cour que les dissensions des Missionnaires ne pouvoient naître que de quelques grands desseins d'ambition. Dans cette vue, le Prince héritier a fait faire des informations secrètes dans les Provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à prendre le Baptême, afin d'être informé par son moyen du mystere de nos assemblées. C'est à ce dessein encore qu'on a intimidé M. Guetti, qu'on lui a fait dire tout ce qu'il savoit des Jésuites.

4°. On commence à invectiver contre le Christianisme en présence de l'Empereur, ce que personne n'avoit osé faire jusqu'ici. Le Prince héritier est un des plus animés. Bien des Mandarins veulent obliger leurs femmes, leurs enfants & leurs esclaves à renoncer au Christianisme, par la seule raison que le Chef de cette Religion, ou du moins

son

son R

5°

cent c

qui pr

6°

venir

accrue

reur r

bité de

les voy

sentiels

7°

que no

mence

la Chin

ceux qu

ne song

est éton

cher so

que de

s'attirer

la Relig

pas enc

8°

a souffe

9°

les Cou

nément

fait à qu

dépens

Tome

son Représentant a irrité l'Empereur.

5°. Les Bonzes triomphent & annoncent certaines réponses de leurs dieux qui pronostiquent notre ruine.

6°. Notre Religion commence à devenir suspecte : elle s'étoit beaucoup accrue par le témoignage que l'Empereur rendoit à sa Sainteté & à la probité des Missionnaires. Maintenant qu'ils les voyent accusés sur des articles essentiels, ils ne savent qu'en penser.

7°. L'autorité du souverain Pontife ; que nous avons si fort exaltée, commence à diminuer dans les Eglises de la Chine. On est étonné de voir que ceux qui doivent le plus à ses bienfaits, ne songent qu'à rabaisser les autres. On est étonné qu'on commence par prêcher son autorité & ses pouvoirs, avant que de prêcher J. C. ; & qu'on veuille s'attirer du respect par des rangs dans la Religion, de ceux-mêmes qui ne l'ont pas encore embrassée.

8°. La réputation des Missionnaires a souffert une furieuse atteinte.

9°. Il n'en est pas ici comme dans les Cours d'Europe où l'on rit impunément aux dépens des Jésuites : on y fait à quoi s'en tenir ; mais ici c'est aux dépens du salut des ames qu'on les

décrédite. Cependant nous croyons pouvoir l'assurer, personne ne travaille ici plus qu'eux, & personne ne souffre plus qu'eux.

A R T I C L E V.

RÉPONSE aux plaintes que M. le Patriarche prétend avoir à faire des Jésuites.

1<sup>o</sup>. Il dit que nous n'avons pas envoyé nos Peres à son arrivée, pour le recevoir, & pour l'aider.

*Réponse.* Il n'y a ici que deux ports; celui de Canton & celui de Fokien. Falloit-il envoyer un Jésuite de Peking dans l'un & dans l'autre, à plus de 400 lieues de la Capitale, pour attendre M. le Patriarche une ou deux années entières? L'Empereur qui ne leur permet pas de s'éloigner de Peking plus de deux jours, leur auroit-il permis de faire le voyage de Canton, ou de Fokien? S'ils étoient allés au-devant de M. le Patriarche, auroient-ils fait cesser les murmures? N'auroit-on pas dit qu'ils alloient le prévenir, l'obséder & lui ôter la liberté de faire les informations nécessaires?

2<sup>o</sup>. Les Jésuites n'ont pas procuré que les ballots de M. le Patriarche &

des per  
des tr

Rép

lui-mé

maldi,

ployés

Mai 17

en son

pourroi

dation

me, ou

d'un avi

ter un M

tributs c

me, sur

venoient

chandise

3<sup>o</sup>. L

M. le P

cing me

Répon

pas fait

leur Pro

partir p

vit-là? Il

le 8 Mai

être inst

alors il a

à Cant

pas reçu

des personnes de sa suite, fussent exempts des tributs & des douannes.

*Réponse.* M. le Patriarche convient lui-même dans une Lettre au P. Grimaldi, que nous nous y sommes employés avec zele : elle est datée du 8 de Mai 1705. Si nous n'avons pas réussi, en sommes-nous responsables? Que pourroient les Lettres de recommandation du Recteur des Jésuites de Rome, ou du Prieur de la Minerve, auprès d'un avide Douannier, pour faire exempter un Mandarin du premier Ordre des tributs qu'on paye à la douanne de Rome, sur-tout si le Mandarin ou ses gens venoient chargés des plus riches marchandises de l'Asie?

3°. Les Jésuites n'ont point écrit à M. le Patriarche pendant l'espace de cinq mois qu'il a demeuré à Canton.

*Réponse.* M. le Patriarche ne les avoit-il pas fait avertir par le P. Beauvoillier, leur Procureur à Canton, qu'il alloit en partir pour Nankin, & qu'on lui écrivit-là? Il est vrai qu'il révoqua cet ordre le 8 Mai; mais ces Peres ne purent en être instruits que sur la fin de Juin, & alors il auroit été inutile de lui envoyer à Canton des Lettres qu'il n'y auroit pas reçues. Depuis ce temps-là, les Jé-

suites ont-ils manqué à leur devoir ?

4°. Les Jésuites n'ont pas procuré qu'on envoyât de la Cour un Député pour conduire M. le Patriarche de Canton à Peking.

*Réponse.* On nous soupçonnoit d'abord de vouloir empêcher que M. le Patriarche ne fût reçu à la Cour. On vit que nous avions obtenu sa réception non sans peine. On nous fit aussi-tôt un crime de ne lui avoir pas fait députer un Mandarin pour le conduire. Les desirs des hommes sont sans bornes. Au reste, la plainte est si frivole, que M. le Patriarche lui-même, par une Lettre au P. Grimaldi, du 4 Septembre, lui mande qu'il a de la joie de n'avoir point de Mandarin pour conducteur ; qu'il en seroit gêné.

5°. Le P. Grimaldi n'a rien répondu à M. le Patriarche qui lui demandoit un Jésuite pour être Vicaire Apostolique à Nankin.

*Réponse.* 1°. Nos constitutions défendent à nos Supérieurs de proposer aucun Jésuite pour des dignités ecclésiastiques. 2°. Le Primat des Indes avoit déjà nommé à ce poste. 3°. Il ne nous convenoit point de prendre parti dans un procès encore pendant en Cour de Rome, sur

les droi

6°. Le

sur la sou

Vicaires

*Répon*

P. Grima

voire Rév

king de r

toliques

le Décret

lence ne

mais l'ex

Patriarch

avertissoi

en consé

3°. Le P.

forte au l

Vicaires.

Excellenc

roient su

7°. Le

Vice-Roi

visiter M.

d'y envo

*Répons*

ne conno

me qui a

& emplo

faisoit qu

nat de Ca

les droits de l'Archevêché de Goa.

6°. Le P. Grimaldi n'a rien répondu sur la soumission qu'il falloit rendre aux Vicaires Apostoliques.

*Réponse.* M. le Patriarche écrivit au P. Grimaldi en ces termes : *j'espere que votre Révérence avertira les Peres de Pe-king de recevoir MM. les Vicaires Apostoliques avec toute l'attention que mérite le Décret du saint Siège.* 1°. Son Excellence ne demandoi. point de réponse, mais l'exécution du Décret. 2°. M. le Patriarche n'ordonnoit pas, mais il avertissoit, & le P. Grimaldi manqua-t-il en conséquence d'avertir ses Confreres ? 3°. Le P. Grimaldi répondit en quelque sorte au Patriarche sur la réception des Vicaires. Il lui manda que, quand son Excellence seroit arrivée, ils confé- roient sur cela en particulier.

7°. Les Peres n'ont pas engagé le Vice-Roi de Canton à venir en personne visiter M. le Patriarche ; il s'est contenté d'y envoyer son fils.

*Réponse.* Aucun des Peres de la Cour ne connoît ce Mandarin : c'est un homme qui a toujours été élevé à Canton, & employé dans les Provinces. Il ne faisoit que d'être nommé au Mandari- nat de Canton.

8°. Les présents que les Mandarins ont fait aux gens de la fuite de M. le Patriarche ont été de peu de valeur.

*Réponse.* En sommes-nous la cause? L'objection ne vaut pas la peine d'y répondre. Ces plaintes de M. le Patriarche se sont trouvées dans les Lettres qu'il a écrites, ou qu'il a fait écrire en Europe. Il a fait les suivantes de bouche.

9°. Les Peres de Peking n'ont pas reçu M. de Tournon à genoux.

*Réponse.* Voici ce qui nous en a empêché : l'Empereur avoit ordonné que M. le Patriarche prît un habit Tartare, & qu'on ne lui rendit d'honneurs que selon le Cérémonial de la Chine. Cependant certaines gens qui ne trouvent aucuns genres d'honneurs civils tolérables que ceux qui viennent d'Europe, usoient du Cérémonial d'Italie à l'égard de M. le Patriarche déjà vêtu à la Tartare. Ils se prosternoient à ses pieds, ils embrassoient ses genoux, & le Patriarche imposoit la main sur leurs têtes, tandis qu'il leur parloit. Ils contraignoient les chrétiens Chinois de les imiter. Nous ne savions rien de tout cela à Peking : l'Empereur en étoit parfaitement informé, & l'avoit appris des espions qu'il avoit auprès de M. le Pa-

triarch  
ainsi ,  
de ren  
qui ne  
délicat  
nial. E  
de flé  
triarch  
triarch  
çus de  
pas ex  
se per  
ces for  
de jur  
qui les  
senter  
se ren  
nistr  
fait po  
des Ge  
le leur  
avons  
cellend  
répugn  
10°.  
fait aff  
Apost  
*Répe*  
a dem  
avons t

triarche. Il s'en plaignit à nous : est-ce ainsi, disoit-il, qu'on oblige mes sujets de rendre à un étranger des honneurs qui ne sont dûs qu'à moi ? On fait la délicatesse des Chinois sur le Cérémonial. Enfin, il nous défendit absolument de fléchir le genoux devant M. le Patriarche. Nous fîmes savoir à M. le Patriarche les ordres que nous avions reçus de la Cour ; mais nous ne fûmes pas exempts de ses soupçons. Il ne put se persuader que l'Empereur regardât ces sortes d'honneurs comme des actes de juridiction temporelle dans celui qui les reçoit. Nous eûmes beau représenter à ce Prince que cet honneur ne se rendoit au Légat que comme au Ministre de J. C. : le caractère spirituel ne fait point d'idée sensible dans l'esprit des Gentils, avec quelque vivacité qu'on le leur présente. Du reste, lorsque nous avons pu sans crainte parler à son Excellence à genoux, nous l'avons fait sans répugnance.

10°. Les Peres de Peking n'ont pas fait assez exactement leur cour au Légat Apostolique.

*Réponse.* Tandis que M. le Patriarche a demeuré dans notre Maison, nous lui avons tenu compagnie autant que nous

avons pu. Lorsqu'il eut pris une Maison éloignée de la nôtre, nous lui avons rendu de moins fréquentes visites. Nous n'étions alors que six Jésuites à Peking. Le P. Grimaldi gardoit la chambre à cause d'une infirmité habituelle. Un autre vieillard ne fortoit plus depuis trois ans. Le P. Pereira fut deux mois en Tartarie avec l'Empereur. Les autres étoient souvent appelés auprès du Prince, sans compter les occupations de notre ministère. M. le Patriarche en a été convaincu par ses yeux, & l'on ne peut croire qu'il ait conservé sur cela aucun ressentiment contre nous.

11°. Les Peres n'ont pas aidé le Légat de leurs conseils.

*Réponse.* Nous prenons Dieu à témoin que nous lui en avons donné de salutaires, & qui n'ont point été écoutés. Nos avis lui étoient suspects; il n'en demandoit à personne de nous; il s'en moquoit. Nous en prenons encore à témoin les personnes de la suite du Patriarche & M. l'Evêque de Peking. C'est sans nous consulter, qu'il a demandé à la Cour un Supérieur général, un Agent, une maison à acheter dans Peking. Ce n'est pas de notre avis qu'il nous contraignit de demander sans réplique sa

prom  
nous  
dome  
rues d  
du P.  
nouve  
mort;  
le sup  
empon  
rins;  
hauteu  
mépri  
Peking  
l'indig  
coit à  
M. le  
prenon  
dit qu  
ses ord  
affaires  
qu'à D  
12°  
pereur  
le Pat  
Cour.  
*Rép*  
soit v  
Majest  
l'arrivé  
Chine.

prompte réception à la Cour ; qu'il nous fit aller à l'enterrement de son domestique, revêtus de surplis dans les rues de Peking ; qu'il méprisa le conseil du P. Grimaldi sur la demande d'un nouveau Cimetiere pour la sépulture du mort ; qu'il traita mal le P. Kiliani qui le supplioit de ne faire paroître aucun emportement en présence des Mandarins ; qu'il prit des airs d'une extrême hauteur à l'égard du P. Pereira ; qu'il méprisa le rapport de M. l'Evêque de Peking & du P. Gerbillon , au sujet de l'indignation que l'Empereur commençoit à montrer contre lui ; enfin , c'est M. le Patriarche lui-même que nous prenons à témoin. Combien de fois a-t-il dit qu'il suffisoit aux Jésuites d'exécuter ses ordres , sans vouloir entrer dans ses affaires ; qu'il n'en devoit rendre compte qu'à Dieu & au saint Siege !

12°. Les Jésuites ont détourné l'Empereur d'accepter le Médecin que M. le Patriarche vouloit introduire à la Cour.

*Réponse.* Il s'en faut bien que cela soit vrai : ces Peres présenterent à Sa Majesté un écrit de conjouissance sur l'arrivée d'un Médecin Européen à la Chine. Il étoit même difficile que les

Jésuites pussent lui préjudicier. Pour peu qu'il eût fait voir d'habileté, dans la disette où l'on est ici de bons Médecins, on n'eût écouté personne à son désavantage : c'est donc par un malheur qu'il est arrivé qu'on n'ait pas assez connu son mérite. Voici les raisons qui lui ont fait tort : 1<sup>o</sup>. il paroissoit trop jeune ; 2<sup>o</sup>. il n'avoit pas apporté assez de livres de Médecine : l'Empereur jugea par-là qu'il étoit peu appliqué à étudier son Art ; 3<sup>o</sup>. l'Empereur l'ayant invité à lui tâter le poulx, il ne toucha l'artere qu'un moment, & prononça sur l'état de ce Prince. Cet air de précipitation fut un mauvais augure de son attention sur ses malades ; 4<sup>o</sup>. ayant une ordonnance à faire, on s'aperçut qu'il la transcrivoit dans un livre ; 5<sup>o</sup>. il avoit laissé mourir un domestique de M. le Patriarche, sans connoître son mal, & assurant que la maladie n'étoit pas dangereuse ; 6<sup>o</sup>. il avoit fait dans le voyage l'office de pourvoyeur dans la Maison du Patriarche ; il étoit entré à la Chine mal vêtu, rendant à M. de Tournon les services des plus vils domestiques. L'Empereur qui se faisoit informer de tout, jugea qu'un homme de la sorte ne pouvoit pas être un

Médec  
Quelle  
cela ?

13<sup>o</sup>

M. le  
négoci

Rép

plus e

aiséme

ligieux

soupp

pour

les tém

fonder

14<sup>o</sup>

pêché

les fon

Peking

Rép

pas qu

l'Emp

clarere

teur g

de tou

l'empé

avoien

voient

pereur

M. le I  
réitére

Médecin de considération en Europe. Quelle part les Jésuites ont-ils à tout cela ?

13°. Les Jésuites ont empêché que M. le Patriarche ne réussit dans ses négociations.

*Réponse.* Plus l'accusation est sérieuse, plus elle demande de preuves. Peut-on aisément le penser de Prêtres, de Religieux attachés au saint Siège, & les soupçons de leurs adversaires fussent-ils pour les rendre coupables ? Où sont les témoins qui le déposent, & sur quel fondement le déposent-ils ?

14°. Ce sont les Jésuites qui ont empêché que M. le Patriarche ne fit dans les formes la visite de leur Maison de Peking.

*Réponse.* M. le Patriarche n'ignore pas que les Jésuites, en demandant à l'Empereur son entrée à la Cour, déclarerent qu'il venoit pour être le Visiteur général de toutes les Missions & de tous les Missionnaires : étoit-ce pour l'empêcher de les visiter ? Si les Jésuites avoient appréhendé la visite, ils n'avoient qu'à s'en tenir au refus que l'Empereur avoit fait d'abord de laisser venir M. le Patriarche à Peking. Cependant ils réitérèrent leur demande jusqu'à quatre.

fois, & elle fut enfin écoutée. Il est vrai que M. le Patriarche ayant déclaré à quelques Mandarins qu'il alloit commencer d'informer sur la conduite des Peres, & que ces Mandarins l'ayant redit à l'Empereur, il ne jugea pas à propos de permettre qu'on fit des perquisitions sur la conduite & sur les mœurs de gens qui vivoient sous ses yeux, dans l'enceinte de son Palais. Il eut donc la bonté, sans que nous le fussions, de répondre de l'innocence de nos mœurs & de la régularité de notre conduite. Cependant on verra assez à Rome par les dépositions de M. le Patriarche contre nous, qu'il a fait quelque chose de plus que de nous visiter. Il est constant ici, & M. de Peking peut l'attester aussi bien que les personnes les moins passionnées de la suite de M. le Patriarche, qu'on a tâché d'engager des Chrétiens & des Gentils à rendre témoignage contre nous. On s'est efforcé même de les gagner par des présents. Nous le savions, & nous n'avons jamais fait le moindre mouvement pour l'empêcher.

15°. Les Jésuites ont parlé peu respectueusement de M. le Patriarche.

*Réponse.* Si quelqu'un d'eux peut

être  
de c  
nous  
puni.  
de d  
paroi  
aux p  
Nous  
qu'il  
Natio  
sérieu  
mal c  
cienc  
pant

16  
révol

*Ra*  
pressi  
dire  
les c  
le P  
de sa  
cessé  
l'obé  
ne le  
des r  
peut  
excit  
avec  
emp

être convaincu d'avoir parlé avec peu de considération de son Excellence, nous consentons qu'il soit sévèrement puni. Il est vrai qu'il ne fût pas possible de disconvenir de la vivacité que fit paroître M. le Patriarche, lorsqu'il foula aux pieds les requêtes des chrétiens. Nous avons parlé encore des soupçons qu'il avoit donné à l'Empereur contre la Nation Portugaise. L'affaire étoit trop sérieuse pour s'en taire. Il s'agissoit du mal commun que nous crûmes en conscience devoir détourner, en détrompant l'Empereur.

16°. Les Jésuites n'ont pas arrêté la révolte des chrétiens.

*Réponse.* Qu'entend-on par ces expressions, *arrêter la révolte*? Veut-on dire que les Jésuites n'ont pas exhorté les chrétiens à obéir aux ordres de M. le Patriarche? On a tort en ce sens de se plaindre de nous: nous n'avons cessé de leur prêcher la vénération & l'obéissance qu'ils lui devoient. Si nous ne les avons pas empêché de présenter des requêtes, & d'exposer leurs raisons, peut-on dire que nous ne les ayons pas excités à le faire avec modération & avec respect. On fait ici que nous avons empêché les suites fâcheuses qu'alloient

avoir les vivacités de M. de Tournon, lorsqu'il foula ces requêtes à ses pieds : prouvera-t-on le contraire ?

17°. Les Peres n'ont pas fait rendre à la Cour plus d'honneur au caractère épiscopal qu'on a coutume d'en rendre au commun des Missionnaires Européens.

*Réponse.* Voici le fait : MM. les Evêques de Peking & de Conon vinrent à la Capitale : on ordonna de leur faire rendre par les chrétiens & par les Gentils les respects dûs à leur caractère. On fait avec quel zèle nous imprimâmes à nos chrétiens des idées sublimes de la prééminence épiscopale. A l'égard des Gentils, nous ne fûmes pas assez heureux pour leur faire concevoir tout le respect que nous aurions voulu leur inspirer pour un caractère purement spirituel. L'homme animal ne conçoit point ce qui ne s'apperçoit pas par les sens. Ils étoient choqués d'entendre dire que les Jésuites n'étoient destinés dans le vaisseau de l'Eglise, qu'à faire la manœuvre ; que leurs fonctions se réduisoient à enseigner les ignorants & les petits enfans ; qu'il falloit traiter les Evêques avec toute une autre considération. Ces discours ne persuaderent point la Cour ,

parce  
paruren  
Gentil.  
frappem  
gatives  
pereur  
ciens se  
mes plu  
somme  
nous a  
lui faire  
l'état é

18°.

efforts  
livranc

*Répo*  
ployés  
a marq  
Il nous  
si souv  
l'émou  
Prélat  
En vain  
entend  
fer diff  
points  
le bien  
non n  
nous f  
sentim

parce que les degrés ecclésiastiques ne parurent point respectables à un Prince Gentil. La science & les talens extérieurs frappent plus les sens que des prérogatives d'un caractère invisible. Si l'Empereur a bien voulu distinguer nos anciens services, & nous traiter en hommes plus considérables que nous ne le sommes, Dieu nous est témoin que nous avons fait tous nos efforts pour lui faire comprendre la prééminence de l'état épiscopal.

18°. Les Jésuites n'ont pas fait leurs efforts pour obtenir de la Cour la délivrance & le départ de M. de Conon.

*Réponse.* Nous nous y sommes employés si vivement, que l'Empereur en a marqué contre nous de l'indignation. Il nous a fait des reproches de réitérer si souvent des harangues capables de l'émouvoir à compassion en faveur d'un Prélat qui nous paroissoit si opposé. En vain nous avons tâché de lui faire entendre qu'on pouvoit s'aimer & penser différemment; que d'ailleurs un des points de notre Religion étoit de rendre le bien pour le mal, & que M. de Conon n'avoit sûrement point prétendu nous faire du mal, en soutenant un sentiment différent du nôtre. L'Empe-

reur ne goûta point nos raisons ; & quand nous en vinmes à M. Guetti, il nous défendit de parler jamais en sa faveur. Il a déjà coûté cher à cet Ecclésiastique d'avoir parlé avec si peu de mesure contre nous. Le malheur est que l'Empereur fait faire des informations pour notre justification, & pour convaincre M. Guetti de calomnie. Nous déclarons que nous ne sommes pas responsables de la nouvelle tempête qui va peut-être bientôt fondre sur sa tête, & nous désirons bien pouvoir la prévenir, & l'en garantir.

19°. Les Jésuites de Peking ont exercé des violences contre leurs créanciers, & ils ont fait des contrats usuraires.

*Réponse.* Les Procureurs que nous avons député en Europe, y portent sur ces deux points les actes les plus authentiques de notre justification. Ce Mémoire abrégé ne souffre point une si longue discussion.

20°. Ce sont les Jésuites qui ont fait nommer le P. Bouvet à la députation de Rome.

*Réponse.* C'est un fait que nos adversaires avancent sans preuves, & dont ils ne fourniroient jamais de témoins. Au reste, qu'y auroit-il d'étonnant qu'ils

suffent  
députer  
que M.  
envoyer

21°. I  
que la d  
tombât

*Repon*  
empêché  
caractère  
& de l'E  
les seules  
M. le Lé  
king. Les  
que de  
à adouc  
M. de T  
fermeté  
lui-là pe  
celui-ci.  
M. le Pa  
trait de  
lui dit  
*mants.*  
traiter a  
plier, vo  
Le narra  
faire, co  
équitable  
seule ca

sussent autant d'empressement à faire députer un de leurs freres à Rome , que M. le Patriarche en a eu à y faire envoyer un de ses domestiques ?

21<sup>o</sup>. Les Jésuites n'ont pas empêché que la dignité de M. le Patriarche ne tombât quelquefois dans le mépris.

*Reponse.* M. le Patriarche ne l'a pas empêché lui-même. D'ailleurs les deux caracteres différens de M. de Tournon & de l'Empereur de la Chine ont été les seules causes des mortifications que M. le Légat a essuyées à la Cour de Peking. Les Jésuites n'y ont eu d'autre part que de travailler, tant qu'ils ont pu , à adoucir l'Empereur. La vivacité de M. de Tournon & le flegme joint à la fermeté de l'Empereur , rendoient celui-là peu propre à négocier auprès de celui-ci. Le Mandarin *Chao* en avertit M. le Patriarche , en lui faisant le portrait de l'Empereur. *Il épargne le satin , lui dit le Mandarin , & il brise les diamants.* Trop de résistance vous fera traiter avec rigueur , & si vous savez plier , vous fléchirez le cœur du Prince. Le narré fidele que nous venons de faire , convaincra toutes les personnes équitables que M. de Tournon est la seule cause du mauvais succès de sa

négociation. Les Journaux que les personnes de sa suite ont fait en particulier , prouvent les résistances brusques & réitérées du Légat aux volontés de l'Empereur. Le moindre manque de respect pour le Souverain , est un crime irrémissible à la Chipe ; qu'aura donc dû produire une habitude continuelle d'opposition à ses desirs & un manque soutenu de complaisance ? Nous avons pu empêcher quelquefois les mécontentemens du Prince d'éclater ; mais l'avons-nous pu toujours ? Ce que nous avons obtenu par un effort de crédit , c'est que la libéralité du Prince ne manquât jamais à M. de Tournon , & qu'il fût reconduit de Peking aux frais de la Cour , comme il avoit été defrayé en venant ici de Canton.



De la n  
essuié  
lique a  
geres ,  
en Chi  
puis le  
1777 ,  
par lu  
dont ne  
dans l

OBSERV

1°. IL y  
Ordres :  
dans leur  
Villes du  
Celles du  
le Gouver  
sur trois  
du troisi  
ou territ  
metre. T  
j'ai été ar  
tie orien  
de Tchou-

---

E X T R A I T

*De la relation de la persécution qu'a essuïe M. Gleyo, Missionnaire Apostolique du Séminaire des Missions étrangères, dans la Province de Sut-chuen en Chine. Cette persécution a duré depuis le 30 Mai 1769 jusqu'au 29 Juin 1777, & le récit en a été fait & écrit par lui-même après son élargissement dont nous avons déjà donné la relation dans le Tome XXIV de ce Recueil.*

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

1<sup>o</sup>. **I**L y a en Chine des Villes de trois Ordres : celles du premier embrassent dans leur Gouvernement plusieurs autres Villes du second & du troisieme Ordre. Celles du second sont des Villes dont le Gouverneur a autorité & inspection sur trois ou quatre petites Villes. Celles du troisieme Ordre n'ont qu'un district ou territoire d'environ 15 lieues de diametre. Telle est celle de *Yun-tchong* où j'ai été arrêté : elle est située dans la partie orientale de la Province dépendante de *Tchon-kin-son*, Ville du premier Ordre.

2°. Dans les Villes du quatrieme Ordre , il n'y a que quatre Mandarins ; le premier est le Gouverneur appellé *Tai-ye*. Le second, qui est à peu-près comme un Exempt de Maréchaussée , s'appelle *Pa-ye*. Le troisieme, qui a inspection sur les Lettrés & sur les Nobles, se nomme *Sam-ye*. Le quatrieme, qu'on nomme *Lao-ye*, est comme le Lieutenant ou Vice-Gérant du Gouverneur. Le Gouverneur d'une Ville du premier Ordre , s'appelle *Tou-thai-ye*.

3°. Chaque partie principale de la Province a encore un autre Gouverneur supérieur appellé *Tao-ye*, il a autorité sur toutes les Villes & les Gouverneurs de cette partie-là. Le *Tao-ye* de la partie orientale où j'ai été pris, étoit beau-pere de l'Empereur actuel. Il étoit exilé dans cette Province, parce qu'on le trouvoit à la Cour d'un caractère trop inquiet.

4°. Les instrumens dont j'ai à parler, sont 1°. le *Kia-kouen*, qui est une machine composée de trois ais d'un bois fort dur, fortement liés par un bout, & qui s'ouvrent dans leur largeur. On y inferre les chevilles des pieds pour les ferrer. Il y a des cavités creusées dans le bois pour enclaver les chevilles

des pie  
où je f  
respon  
mon ro  
les sou  
melles  
celles d  
par le  
de la  
soufflet  
talon.  
roisieux  
mettre :  
de cinq  
parties  
de ces  
racine  
à gran  
cuisses  
de bât  
on les  
& on f  
long c  
feur e  
5°.  
s'appel  
toute  
tou, y  
de lui  
Ngan-

des pieds. Dans un des côtés de celle où je fus ferré, les cavités ne se correspondoient pas, ce qui augmenta mon tourment, 2<sup>o</sup>. L'instrument pour les soufflets est composé de deux semelles de cuir de bœuf, semblables à celles de nos souliers d'Europe, cousues par le talon, & détachées dans le reste de la longueur : celui qui donne les soufflets, le tient à la main par le talon. 3<sup>o</sup>. Les bamboux sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diamètre ; on les fend dans la longueur de cinq à six pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe, prend une de ces parties, & avec le bout de la racine, qui est fort nouveau, il frappe à grands coups sur le derrière des cuisses à nu. Quand on a frappé des coups de bâton sur les chevilles des pieds, on les appuie d'un côté sur une pierre, & on frappe sur l'autre avec un bâton long d'environ un pied, & de l'épaisseur en quarré d'un pouce & demi.

5<sup>o</sup>. La Capitale de cette Province s'appelle *Tchen-tou*. Le Gouverneur de toute la Province qu'on appelle *Tsong-tou*, y fait sa résidence. Il a au-dessus de lui un grand Mandarin qu'on appelle *Ngan-tcha-ssou* (Lieutenant-Criminel).

Les coupables de délits considérables sont conduits devant eux de toutes les parties de la Province. Ensuite les procès-verbaux sont envoyés à Peking, afin que les Sentences de mort ou d'exil y soient confirmées, avant que d'être mises en exécution.

6°. Ceux que j'appelle satellites sont des hommes qui suivent le Gouverneur, & font les fonctions à peu-près de ceux qu'on appelle en Europe Sergents de Justice. Ils servent par quartier, & sont distribués en bandes ou brigades, dont j'appelle les Chefs, Brigadiers, n'ayant pas d'autres termes.

7°. Il y a dans cet Empire une Secte de rebelles, ennemis de la Dynastie actuelle, qui fermente sourdement & éclate par intervalle en différents endroits. Il n'y a point de supplices dont on ne les punisse. Ils sont accusés d'horribles sortilèges : on les appelle *Pe-len-kiao*.



De l  
M.

**E**N  
admi  
de la  
dans  
un O  
prent  
d'env  
embr  
avoit  
mena  
nouve  
chez  
dans  
de lu  
pensé  
mais  
aussi  
joigni  
heure  
vanité  
l'exist  
choses  
la néc



RELATION

*De la persécution & de la délivrance de  
M. Gleyo, Missionnaire Apostolique.*

EN 1769, première année de mon administration, étant dans le district de la ville *Ngan-yao*, je fus averti que, dans un Village des environs, demouroit un Ouvrier en cuivre; que de trois apprentifs qu'il avoit, le plus jeune, âgé d'environ 17 ans, étoit très-disposé à embrasser la Religion chrétienne, & avoit une maladie de langueur qui le menaçoit d'une mort prochaine. A cette nouvelle, je me rends, le soir même, chez le jeune homme. Je le fis apporter dans la chambre qu'on me donna, afin de lui parler plus à loisir & dans la pensée que je n'avois à parler qu'à lui; mais les deux autres apprentifs voulurent aussi me venir entendre, & leur Maître se joignit à eux. Je leur parlai environ une heure & demie pour leur montrer la vanité des idoles, leur faire connoître l'existence de Dieu, créateur de toutes choses & juge de tous les hommes, & la nécessité de l'adorer & de le servir

pour parvenir au bonheur du ciel , & éviter les tourmens éternels. Après que j'eus fini , je demandai au malade ce qu'il pensoit de ce que j'avois dit , il me répondit qu'il n'en avoit pas perdu un mot , & qu'il vouloit être absolument chrétien. Je restai auprès de ce cher enfant , pour en prendre soin. Je l'ai assisté jusqu'à sa mort , & sa docilité , son empressement pour s'instruire , m'a comblé de consolation. Quelques jours après avoir reçu le baptême , il mourut dans les sentimens les plus chrétiens.

L'Ouvrier en cuivre & un des apprentifs se convertirent aussi. Il y en eut deux autres qui , l'ayant su , voulurent s'instruire de notre Religion , & l'embrassèrent après les instructions & les épreuves accoutumées. Je partis ensuite de cet endroit , pour aller visiter d'autres chrétiens plus éloignés.

Revenu à *Ngan-yao* , après trois mois d'absence , j'appris que l'Ouvrier en cuivre n'y étoit plus , & qu'il s'étoit retiré dans sa famille qui demouroit dans le district de la ville de *Yun-tchang*. J'envoyai chercher cet homme dont j'avois la conversion fort à cœur. Il vint me trouver , & me dit qu'il ne s'agissoit pas de lui seul , mais de toute sa famille qui con-

fissoit

fissoit  
 fleurs  
 de son  
 voulois  
 prioit  
 se fero  
 plus qu  
 pour n  
 riles , j  
 de qui  
 cupoit  
 de ses p  
 & qu'il  
 côté-là  
 qu'il a  
 pouvois  
 mais su  
 aller av  
 J'avo  
 17 ans  
 chrétien  
 du pays  
 chrétien  
 l'autre  
 parrains  
 Deux au  
 pagner.  
 de la vi  
 vâmes à  
 Mai , la  
 Tome

siftoit en cinq grandes personnes & plusieurs petits enfans. Il les avoit instruit de son mieux, & m'assuroit que si je voulois aller chez lui, comme il m'en prioit avec les plus vives instances, ils se feroient tous chrétiens. Je desirois plus que lui d'aller à leur secours; mais pour ne point faire de démarches inutiles, je lui demandai quel étoit celui de qui il affermoit le terrain qu'il occupoit: il me répondit que c'étoit d'un de ses parens, instruit de sa conversion, & qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, ni même du côté des voisins; qu'il avoit tout examiné, & que je pouvois le suivre: il se trompoit en cela; mais sur sa parole, je me décidai à y aller avec lui.

J'avois avec moi un écolier, âgé de 17 ans, nommé *André Yang*, fils d'un chrétien qui m'avoit appris la langue du pays. J'emmenai aussi deux autres chrétiens, l'un nommé *Oang-tse-koui*; l'autre *Thang-pe-kouen*, pour servir de parrains à ceux que je devois baptiser. Deux autres voulurent aussi m'accompagner. Nous partimes tous ensemble de la ville de *Ngan-yao*, & nous arrivâmes à la Ville de cet Ouvrier, le 24 Mai, la veille de la Fête-Dieu.

Peu-à-près notre arrivée , le maître du terrain , dont on ne se méfioit pas , vint sous prétexte de visite , pour favoir qui nous étions , & ce que c'étoit que notre Religion. Les chrétiens lui répondirent ce qu'ils jugerent à propos ; car je m'abstins de paroître devant lui. Il demanda si nous n'avions point de livres de Religion ; on lui présenta un cahier imprimé en Chinois contre le culte des idoles. Il le prit , l'emporta , en disant qu'il reviendrait bientôt , & que peut-être il embrasseroit aussi notre Religion.

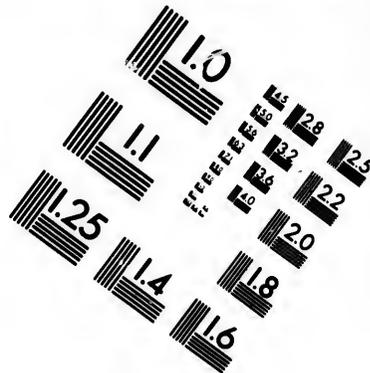
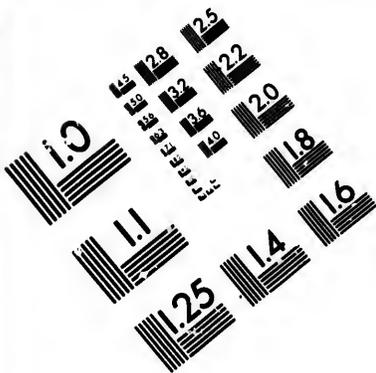
Il revint effectivement le mardi matin, 30 Mai , avec quatre ou cinq payens qu'il avoit rassemblés. Ils nous prirent , & nous lièrent , pour nous conduire à la ville d'*Yun-tchan* , disant qu'ils vouloient favoir du Gouverneur si notre Religion étoit bonne , ou si elle étoit superstitieuse. Ils arrêterent aussi avec nous l'Ouvrier en cuivre , son frere & son beau-frere , tous trois profélytes. Je baifai la corde qu'on me mit au col ; je voulus en même temps sauver mon crucifix , en le cachant dans un de mes bas ( qui sont fort larges dans le pays ) ; mais ils s'en appercurent , me l'arracherent avec fureur , & le garderent

pour  
tre m  
sainte  
des f  
une b  
Eta  
notre  
ye dan  
dant  
leur p  
dans u  
fuyer  
des pa  
autour  
après,  
mener  
du ter  
fenteré  
tre no  
savoit  
bien p  
sagemé  
me no  
étoit la  
Il cita  
cuivre,  
doctri  
fin fav  
pargne  
l'Ouvri

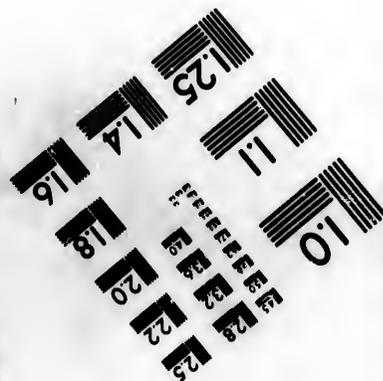
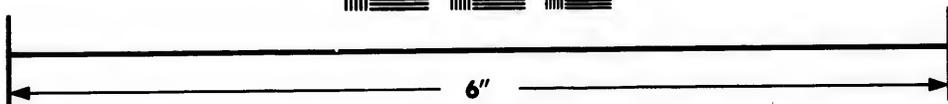
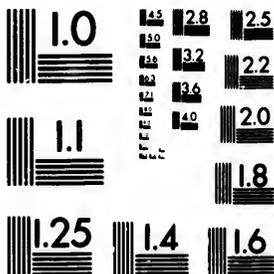
pour servir de piece d'accusation contre moi. Il ne me resta plus de choses saintes qu'une boîte de reliques & celle des saintes huiles, que je portois dans une bourse qu'ils n'apperçurent pas.

Etant arrivés à la Ville sur le soir, notre affaire fut portée devant le *Lao-ye* dans l'absence du Gouverneur. Pendant que nos accusateurs dressaient leur procès-verbal, nous fûmes gardés dans une auberge où nous étions à es-  
fuyer les importunités & les querries des payens qui s'assembloient en foule autour de nous. Environ deux heures après, on vint nous prendre pour nous mener devant le *Lao-ye*. Alors le Maître du terrain & un de ses parens se présentèrent, & firent leur déposition contre nous. Le *Lao-ye* répondit qu'il leur savoit bon gré de leur zele pour le bien public; qu'ils avoient fait très-sagement de lui déférer des gens comme nous; qu'assurément notre Religion étoit la même que celle des *Pelen-kiao*. Il cita ensuite devant lui l'Ouvrier en cuivre, & lui demanda compte de notre doctrine & de nos prieres: il voulut enfin savoir qui l'avoit instruit. Pour m'épargner & ne me pas compromettre, l'Ouvrier en cuivre lui répondit que





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5

0.1  
0.2  
0.3  
0.4  
0.5  
0.6  
0.7  
0.8  
0.9  
1.0

c'étoit un Chinois appelé *Oang-thien-sio* : on appella aussi-tôt ce Chinois qui dit au *Lao-ye* que l'Ouvrier en cuivre, demeurant chez lui, il lui avoit effectivement parlé de la Religion chrétienne, & expliqué notre doctrine. Alors le *Lao-ye* fit frapper ce pauvre Chinois de vingt soufflets; ensuite s'adressant à moi, il me demanda d'où j'étois : je lui répondis que j'étois Européen. Qu'êtes-vous venu faire ici, m'ajouta-t-il? Je suis venu, lui dis-je, prêcher la Religion chrétienne, & ce n'est pas, comme vous le pensez, la Secte des *Pelen-kiao*. Notre Religion est connue de l'Empereur; il y a jusques dans sa Cour des Européens qui l'enseignent tout comme moi : ils ont dans Peking des Eglises ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre sainte Religion : l'Empereur *Cinghi* a été sur le point de l'embrasser; il y a des chrétiens dans toutes les Provinces de l'Empire, & ceux qui connoissent leur doctrine, ne l'ont jamais confondue comme vous, Seigneur, avec la Secte infâme des *Pelen-kiao*.

Le *Lao-ye* me demanda pour lors de quelle utilité pouvoit donc être notre Religion; je lui répondis qu'elle préferoit ceux qui l'embrassoient & la pra-

tiquoie  
& qu'e  
ciel. Il  
rions p  
cette q  
manier  
répliqu  
ta Relig  
dis - je  
Quel in  
de si lo  
cet Em  
je, que  
Dieu &  
Dieu. A  
mere se  
pas rest  
garder  
autorise  
donner  
pondis-  
cours;  
vinse id  
ligion. A  
me dem  
ge. La l  
me fut  
combien  
cher ce  
de Disci

tiquoient, de la damnation éternelle, & qu'elle les conduisoit au bonheur du ciel. Il me demanda aussi si nous n'adorions pas des idoles : ayant répondu à cette question avec indignation & de maniere qu'il n'eut pas un mot à me répliquer, il me dit : mais à t'entendre, ta Religion est bien nécessaire ? oui, lui dis-je, indispensablement nécessaire. Quel intérêt, ajouta-t-il, as-tu de venir de si loin pour prêcher ta Religion dans cet Empire ? Point d'autre, lui répondis-je, que l'amour que je dois avoir pour Dieu & pour les hommes, à cause de Dieu. As-tu ton pere & ta mere ? Ma mere seule vit encore. Pourquoi n'es-tu pas resté pour l'assister ? Comment regarder comme bonne une Religion qui autorise ceux qui l'embrassent à abandonner leurs parens ? Ma mere, lui répondis-je, n'a pas besoin de mon secours ; elle a été très-contente que je vinsse ici, pour faire connoître ma Religion. Alors prenant mon crucifix, il me demanda l'explication de cette image. La lui ayant donnée le mieux qu'il me fut possible, il voulut savoir en combien de lieux j'avois été pour prêcher cette doctrine, & combien j'avois de Disciples. Je nommai la famille *Toan*

& quelques autres , mais d'une maniere générale : j'aurois peut-être mieux fait de ne nommer personne ; mais je crus qu'il convenoit de parler ainsi , pour n'avoir pas l'air de gens de rébellion , & qui refusent de nommer ceux qu'ils fréquentent & avec qui ils sont liés d'amitié ou d'intérêt. Nous devons , à ce qu'il me sembloit , montrer la simplicité qui convient à des personnes qui sont sûres de leur innocence , & qui ne craignent pas de se faire connoître. Je dis ceci pour déclarer ce que j'ai dans le cœur , & non pas pour me disculper. Si j'ai mal répondu en cette occasion , je prie ceux qui liront cette relation , de m'en obtenir de Dieu le pardon ; déclarant au reste que mon dessein n'est pas moins de rapporter ici mes fautes , que les graces dont Dieu m'a favorisé : voilà tout ce que je puis me rappeler de mon premier interrogatoire.

Après moi , cita le jeune André Yang , qui m'avoit suivi par-tout , & quoique je ne me souviene pas de toutes ses réponses , je me rappelle qu'elles revenoient à ce que j'avois dit moi-même : après cela , le *Lao-ye* ordonna de nous traîner en prison.

Le  
ses fater  
été pri  
mes es  
pelle ,  
avoit e  
orneme  
que jan  
La cha  
le deva  
trône ;  
battre  
de for  
retour  
gens , l  
pour m  
mort  
suite c  
collier  
fer , lo  
par un  
à mes  
faire a  
que le  
loit m'  
lésices.  
quer se  
chemif  
qu'on  
m'enle

Le lendemain 31 Mai, il alla avec ses satellites dans l'endroit où j'avois été pris, pour faire la recherche de mes effets. Il y trouva toute ma chapelle, à l'exception du calice qu'on avoit eu soin de cacher. Quand il vit les ornemens sacerdotaux, il me crut plus que jamais de la Secte des *Pelen-kiao*. La chasuble étoit mon manteau royal; le devant d'autel, l'ornement de mon trône; le fer à hostie, l'instrument pour battre monnoie; mes livres, des livres de sorcellerie. Le soir, quand il fut de retour, & qu'il eut raconté cela à ses gens, l'un d'eux étant venu à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça la mort comme prochaine, & tout de suite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer, avec un bâton aussi de fer, long d'un pied & demi, attaché par un bout à mon collier, & de l'autre à mes menottes, pour m'empêcher de faire aucun usage de mes mains, parce que le *Lao-ye* me croyant forcier, vouloit m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même soir, il me fit appliquer son sceau dans le dedans de ma chemise; ensuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques & la boîte

des saintes huiles que j'avois conservées jusqu'à ce moment. Le *Lao-ye* étoit si entêté à nous faire passer pour des *Pelen-kiao*, que sans plus ample information il dépêcha un courrier à la ville de *Tchong-kin*, pour avertir le Gouverneur de ce qui se passoit, & demander main-forte contre les *Pelen-kiao* qui commençoient à se montrer dans son district, ayant un Européen à leur tête.

Le lendemain jeudi, en attendant l'arrivée du Gouverneur, il se mit à lire les livres de Religion qu'il avoit trouvés parmi mes effets. Il tomba sur un volume où les Commandemens de Dieu étoient expliqués assez en détail, avec quelques saintes histoires. Il fut fort étonné d'y trouver une aussi belle & si sainte doctrine; il connut alors sa bévue, & fut forcé d'avouer que notre Religion enseignoit à faire le bien; mais il étoit trop tard. Son accusation devant le Mandarin, son supérieur, étoit déjà faite, & voyant que l'affaire alloit tourner contre lui, il chercha le moyen de se justifier à nos dépens. Pour cela, il nous fit venir en sa présence, l'après-midi, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelque chose de répréhensible dans nos réponses. Il cita d'abord *Oang-thien-kio*.

Il ne  
la doc  
tion d  
Enfui  
vant l  
des li  
toute  
teurs d  
na su  
avoue  
le feu  
nir de  
frappe  
souffle  
point  
donne  
bâton  
enfant  
cœur,  
voix &  
que le  
& de  
à l'éca  
conten  
sur m  
quelle  
encore  
lui di  
il y e  
tonna

Il ne tira de lui que la confession de la doctrine du Décalogue & l'explication de quelques-uns de mes ornemens. Ensuite il fit venir André *Yang* : ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de forcellerie, & voulant à toute force nous faire passer pour sectateurs d'une mauvaise Religion, il s'acharna sur cet enfant, pour le forcer à avouer des horreurs qui ont fait tomber le feu du ciel sur Sodôme. Pour le punir de sa fermeté à les nier, il le fit frapper à différentes fois de cinquante soufflets. Ce traitement si rude n'ayant point ébranlé sa constance, il lui fit donner en quatre fois vingt coups de bâton sur la cheville du pied droit. Cet enfant, dont les cris me perçoient le cœur, commença alors à perdre la voix & bientôt toutes ses forces, en sorte que le *Lao-ye* fut obligé de s'arrêter, & de le renvoyer. L'ayant fait mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il se contenta de me faire quelques questions sur mes ornemens sacerdotaux, auxquelles je répondis. Il me demanda encore le nombre de mes Disciples; je lui dis que tant hommes que femmes il y en avoit environ cinquante. Il s'étonna qu'il y eut aussi des femmes; à

quoi je répondis : les femmes aussi-bien que les hommes, n'ont-elles pas une ame à sauver ? Mes réponses ne l'ayant pas satisfait, il s'adressa à un Chinois chrétien. Il lui demanda son nom de baptême, & pourquoi nous prenions de tels noms ? On lui dit que nous étions dans cet usage, pour nous proposer un Saint à imiter, afin d'arriver au ciel comme lui. Voilà ce qui se passa dans le second interrogatoire, après lequel on nous fit reconduire en prison. J'eus la douleur d'y trouver mon enfant André Yang, le visage extrêmement enflé, le sang extravasé dans les yeux, & ne pouvant presque plus se soutenir, à cause de la torture qu'il venoit de souffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui caufoit son état, il revint en me voyant, à l'aimable douceur & à la joie innocente qu'il a par caractère, & contre l'ordinaire en semblables occasions, le sur-lendemain il se trouva rétabli.

Le 2 Juin, le Gouverneur d'*Yunchang* arriva, & prit connoissance de notre affaire avant l'arrivée des Mandarins de *Tchon-kin*. Il nous cita devant lui, & nous parla d'abord avec beaucoup de douceur, montrant qu'il désapprouvoit l'esclandre qu'avoit fait le

*Lao-y*  
quest  
j'étois  
pas le  
assuré  
sur le  
j'instr  
plusie  
temp  
positi  
la me  
j'étois  
aux h  
de la  
homr  
femr  
condu  
que c  
embr  
mais  
refuse  
tenu c  
& des  
*Tao-y*  
Ce  
pereu  
pomp  
de p  
suivi  
& le

*Lao-ye* en son absence. Après quelques questions indifférentes pour savoir d'où j'étois, il me demanda si je n'adorois pas les idoles comme les autres : non assurément, lui répondis-je. L'article sur lequel il insista le plus, fut comment j'instruisois les femmes. Il y revint à plusieurs reprises, afin de donner le temps à son Secrétaire d'écrire mes dépositions. Je lui répondis toujours de la même manière, savoir ; que, quand j'étois dans une famille, je m'afféyois aux heures d'instruction tout au bout de la salle commune des hôtes ; que les hommes se rangeoient d'un côté, & les femmes de l'autre, vers la porte qui conduit dans l'intérieur de la maison ; que ceux qui croyoient à ma doctrine, embrassoient la Religion chrétienne ; mais que je n'y forçois jamais ceux qui refusoient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart-d'heure & demi, on vint annoncer l'arrivée du *Tao-ye*, & l'on me renvoya bien vite.

Ce Prince qui est beau-pere de l'Empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, & accompagné, selon l'usage, de plusieurs Mandarins inférieurs, & suivi de 900 soldats, avec leur Colonel & leurs Chefs subalternes. Ce grand

appareil causa beaucoup d'étonnement dans tout le voisinage. Tant de Mandarins venus à la fois pour procéder & combattre contre les *Pelen-kiao*, virent avec joie qu'ils avoient été trompés, par l'imprudēce du *Lao-ye*. On lui en fit des reproches bien ameres, & il fut condamné à des amendes pécuniaires qui ne lui furent pas moins sensibles.

Le lendemain 4 Juin, le *Toutai-ye*, ou Gouverneur du *Tchou-kin*, Ville du premier Ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu & seulement pour s'assurer que nous étions chrétiens & non des *Pelen-kiao*. Le soir, pendant la nuit, on nous mena devant le Sous-Gouverneur. Il interrogea le jeune André *Yung* & moi ensuite. Il me fit subir un interrogatoire très-long & très-minutieux; il me demanda si j'étois venu seul Européen en cette Province, question fort embarrassante, étant venu avec M. Mary. Je répondis qu'en même temps que j'étois à canton, il y avoit aussi deux autres Européens; qu'ils étoient allés à Peking, & que j'étois parti pour venir ici: cela étoit exactement vrai; car deux Jésuites s'étoient rendus cette même année dans la Capitale de l'Empire. Je m'en tins toujours à cette ré-

ponse,  
ticle. Il  
dont j  
venu i  
il voul  
langue  
ma Na  
du Roy  
Il fit t  
plus q  
questio  
des chr  
dre, en  
de mo  
renvoy

Le l  
fûmes  
la mat  
présenc  
André  
*thien-fo*  
en fave  
*koui* et  
qu'il n  
très-vr  
fant à  
que j'é  
ma Re  
m'enric  
mon af

ponse, & enfin il n'insista plus sur cet article. Il me demanda ensuite si le Prince dont j'étois sujet, savoit que j'étois venu ici, à quoi je répondis que non : il voulut que je lui déclarasse en ma langue d'Europe les noms de ceux de ma Nation qui étoient à Peking & celui du Royaume où j'avois pris naissance. Il fit tout cela pour s'assurer de plus en plus que j'étois Européen. Enfin, il me questionna sur le nom & le nombre des chrétiens. Je refusai de lui répondre, en le suppliant de ne pas l'exiger de moi : il ne répliqua rien, & me renvoya en prison.

Le lendemain lundi, 5 Juin, nous fûmes cités pour la seconde fois, dans la matinée, devant le *Toutai-ye*, en présence d'un autre grand Mandarin. André *Yang* reçut cinq soufflets; *Oang-thien-tfio* en reçut dix, pour avoir parlé en faveur de nos livres; *Tcheou-yong-koui* en reçut aussi dix, pour avoir dit qu'il ne savoit pas lire, ce qui étoit très-vrai. Ensuite le *Toutai-ye* s'adressant à moi, entreprit de me faire dire que j'étois venu ici non pour prêcher ma Religion, mais pour chercher à m'enrichir (il vouloit par-là civiliser mon affaire); il ajouta que, si je m'ob-

stinois à le nier, il alloit me faire trancher la tête. Je m'obstinai cependant, & alors il me fit donner quelques soufflets, disant : si ta Religion peut quelque chose, qu'elle t'arrache d'entre mes mains. Je lui répondis que notre Religion n'étoit pas établie pour nous procurer un bonheur temporel; mais pour nous conduire au bonheur du ciel. Là-dessus il me fit frapper de nouveau, disant en colere: le lieu de la félicité céleste, n'est-ce pas la Chine? Je crus qu'il étoit inutile de répondre à de pareilles extravagances. Je gardai donc le silence, me recommandant à notre Seigneur qui sur la croix ne répondit pas autrement aux blasphêmes qu'on prononçoit contre lui. Je ne reçus en tout que seize soufflets.

Le *Touthai-ye* voyant qu'il ne pouvoit pas venir à bout de nous faire dire ce qu'il vouloit, employa un dernier moyen. Il fit apporter la machine *Kia-kouen*, pour me faire donner la torture aux pieds. Pour lors les soldats vinrent autour de moi, & me laissant toujours à genoux, ils me poussèrent & me firent reculer jusqu'au bas de la salle. Là ils m'ôtèrent mes souliers & mes bas, me mirent la machine aux pieds,

& com  
temps  
la salle  
pour c  
pondis  
quoi es  
Religio  
chrétie  
pas m  
se mit  
lui les  
me fit  
plus;  
des bo  
tête :  
pour a  
fin j'en  
disoit  
cet ho  
gion ;  
davant  
la mac  
me pr  
porter  
torture  
dans l  
tout le  
Lorsqu  
prouva  
une . f

& commencerent à la ferrer. En même temps le *Touthai-ye* crioit du haut de la salle : dis donc que tu es venu ici pour chercher des richesses. Je lui répondis que je ne le dirois pas. Pourquoi es-tu donc venu ? pour prêcher la Religion. Quelle Religion ? la Religion chrétienne. Voyant qu'il ne pouvoit pas m'arracher l'aveu qu'il désiroit, il se mit à dire aux bourreaux, écrasez-lui les os. La violence de la douleur me fit évanouir ; je ne voyois presque plus ; je n'entendois plus que la voix des bourreaux qui me criaient à pleine tête : dis donc que tu es venu ici pour avoir du riz & de l'argent. A la fin j'entrevis le Sous-Gouverneur qui disoit au *Touthai-ye* : Monseigneur, cet homme ne reniera point sa Religion ; il est inutile de le tourmenter davantage. Alors il ordonna de lâcher la machine, & tout de suite les soldats me prirent par-dessous les bras, & me porterent hors de la salle. Après cette torture, on sent un violent mouvement dans les entrailles & un mal-aise dans tout le corps, qui dure assez long-temps. Lorsqu'on m'eût remis en prison, j'éprouvai ces accidens, & il s'y joignit une fièvre qui dura deux heures. Je

crus que j'allois avoir une bonne maladie, & que mon heure désirable ne tarderoit pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi; ayant pris un peu de nourriture, à la sollicitation des chrétiens, mes douleurs se dissipèrent, & je me trouvai presqu'entièrement guéri.

L'après-midi on nous appella encore pour nous conduire devant le grand Mandarin, appelé *Tao-ye*. Il nous fit peu de questions : s'adressant à moi, il me dit que si j'étois venu ici pour chercher de l'argent, mon affaire seroit peu de chose; mais que c'étoit un crime à moi de dire que j'étois venu pour cause de ma Religion. Après cela, adressant la parole aux autres Mandarins qui étoient tous présens, il leur dit tout haut : cette affaire n'en vaut pas la peine; c'est inutilement qu'on nous a fait venir; vous n'avez qu'à vous en retourner; j'irai moi-même à *Tchen-ton*, arranger toutes choses avec le *Tsong-tou*. Sur cela, on nous ramena en prison. Le lendemain 6 Juin, il partit pour *Tchen-ton*, & trois jours après on nous fit partir aussi pour y aller accompagnés du *Touthai-ye* de *Tchon-kiu*. Nous arrivâmes dans cette Capitale de la Province, le 21 du mois Juin.

En  
condui  
darin,  
deux h  
devant  
Aussi-t  
son tri  
tout  
aucun  
qui n'a  
il ne  
j'étois  
figure  
Canton  
dire c  
tout. J  
& je c  
A la f  
d'emp  
fécutio  
certain  
Canto  
cette  
insista  
origine  
de col  
faire n  
ropéen  
tellites  
L'état

En entrant dans la Ville, nous fîmes conduits à la porte d'un grand Mandarin, où on nous fit attendre environ deux heures. Après quoi on nous mena devant le *Touthai-ye* de cette Capitale. Aussi-tôt qu'il nous vit, il s'assit sur son tribunal, & il me fit comparoître tout de suite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimoit pas les persécutions ; mais il ne vouloit pas m'entendre dire que j'étois Européen, soutenant que ma figure seule prouvoit que j'étois de Canton ; c'étoit pour me suggérer de dire comme lui, ce qui auroit mis fin à tout. Je refusai d'entrer dans ses vues, & je dis toujours que j'étois Européen. A la fin, la grande envie que j'avois d'empêcher le progrès d'une telle persécution, fit que je répondis qu'en un certain sens je pouvois me dire de Canton, y ayant une demeure ; mais cette réponse ne le contenta pas : il insista pour me faire dire que j'étois originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colere : tu ne t'embarasse pas de faire mourir les gens avec ton nom d'Européen, & là-dessus il appella ses satellites, & me fit donner cinq soufflets. L'état de foiblesse où j'étois, me fit

tomber évanoui, ce qui l'obligea à me renvoyer bien vite en prison. J'y fus long-temps étendu par terre, sans pouvoir recouvrer mes forces. Douze jours après, il me cita, pour la troisième fois. Dans tout le chemin depuis la prison jusqu'à la salle, il avoit aposté des gens qui me pressoient à chaque pas de me dire de Canton. Alors voyant l'envie qu'il avoit d'élargir les chrétiens qui avoient été pris à mon occasion, & considérant le danger où il me disoit que je les exposois, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvoit me traiter comme étant de Canton, puisque j'y avois une demeure dans le district de la ville *Sir-xan* : je me trompai de nom, c'étoit *Hian-xan*. Ce fut le dernier interrogatoire que je subis dans cette Capitale où j'étois détenu prisonnier avec les chrétiens. La prison dans laquelle on nous renferma, étoit le vrai séjour de la misère humaine. Des chaleurs excessives, une odeur insupportable, de la malpropreté, de la vermine, &c. Les prisonniers logés tous ensemble, étoient ordinairement au nombre de plus de soixante : une grande partie dans une misère qui fait horreur. Outre cela, il y regnoit une maladie contagieuse qui

en faisoit  
les ma  
état qu  
décrire  
vexatio  
abomin  
plusieu

And  
me car  
de plu  
douceu  
conten  
lui. Di  
ce fair  
peu de  
avoient  
atteint  
deux c  
dant p  
cette  
n'étoit  
Religi  
ferter  
Dès q  
il se j  
d'ente  
mour  
de pié  
de Ta  
qu'on

en faisoit mourir un grand nombre ; les malades étendus par terre , dans un état que la décence ne permet pas de décrire , le tumulte , les criaileries , les vexations des Geoliers, sans parler des abominations auxquelles se livroient plusieurs de ces malheureux.

André *Yang* y fut malade : son état me causa une vive affliction ; mais rien de plus édifiant que sa patience & sa douceur. Il me disoit qu'il mourroit content , parce que j'étois auprès de lui. Dieu qui avoit d'autres desseins sur ce saint enfant , lui rendit la santé en peu de temps. Trois des chrétiens qui avoient été arrêtés avec moi , furent atteints de la maladie contagieuse , & deux d'entre eux furent en danger pendant plusieurs jours. Il ne mourut dans cette prison qu'un seul chrétien qui n'étoit point prisonnier pour cause de Religion. Il avoit eu la foiblesse de désertter pendant la guerre du *Yun-nan*. Dès qu'il eût appris qui nous étions , il se joignit à nous ; j'eus la consolation d'entendre sa confession , & de le voir mourir dans les plus grands sentimens de piété. J'entendis encore la confession de *Tchang-kouen* qui mourut aussi après qu'on l'eut changé de prison. Ce jeune

Chinois étoit fort aimé des Payens même qui le regretterent à cause de ses bonnes qualités. Il tomba malade, à ce que je pense, pour avoir exercé la charité envers l'autre chrétien dont j'ai parlé; il étoit trop assidu auprès de lui, & il lui parla de trop près pour l'exhorter à la mort. Combien les desseins de Dieu sont admirables! Je penserois volontiers que la Providence nous avoit conduit dans cette prison pour l'ame de ce déserteur. Depuis plusieurs années il avoit été privé des secours de la Religion & de ses Ministres, & il profita si bien de ceux que je lui donnai, qu'il mourut pénétré de crainte & d'amour pour Dieu.

Peu après sa mort, il vint un ordre de faire changer de prison aux chrétiens. Je demandai si mon nom étoit sur la liste, on me dit que non. Ainsi, André Yang, mon jeune écolier, & les trois autres Chinois furent séparés de moi, & je restai seul chrétien dans celle où j'avois été mis d'abord. Nous y avions été ensemble 21 jours. Leur séparation me fut fort amere, & j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé désormais de toute consolation de la part des hommes, dans des détresses

& des p  
J'étois  
tel état  
peine à  
les mai  
ferrées.  
mon co  
dans cet  
vraisem  
persécut

Envir  
des chr  
élargis  
Yang de  
résidoie  
tenu fix  
de cet e  
été term  
frapper.  
naces, &  
prison,  
tance, &  
répondo  
plutôt la  
doit so  
voya da

Cet e  
de Tche  
des Néop  
leur rép

& des peines d'esprit de toutes especes. J'étois habituellement réduit dans un tel état de foiblesse, que j'avois de la peine à tenir la tête droite, & à lever les mains liées de deux menottes fort ferrées. J'offris à Dieu le sacrifice de mon cœur, & me soumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plairoit, & vraisemblablement jusqu'à la fin de la persécution.

Environ un mois après la séparation des chrétiens d'avec moi, ils furent élargis & renvoyés chez eux. André *Yang* depuis son retour à *King-tang* où résidoient ses parens, fut encore détenu six mois en prison. Le Mandarin de cet endroit voyant que l'affaire avoit été terminée à *Tchen-ton*, n'osa pas le frapper. Il employa seulement les menaces, & le retint si long-temps en prison, pour essayer d'ébranler sa constance, & le faire apostasier. Cet enfant répondoit toujours qu'on lui couperoit plutôt la tête. Enfin, voyant qu'on perdoit son temps avec lui, on le renvoya dans sa famille.

Cet enfant avoit été dans la prison de *Tchen-ton* la consolation & l'appui des Néophites qui y étoient avec lui. Il leur répétoit mes instructions qu'il avoit

retenues, & les fortifioit fans cesse par ses paroles & ses exemples. Il lui vint dans cette prison un ulcère cruel à la jambe ; il en souffrit long-temps : il n'y avoit à cela ni secours, ni remede, & le fer qu'il avoit à la jambe, irritoit l'enflure, & rendoit la playe plus douloureuse & presqu'incurable. Enfin, à la recommandation d'un ancien prisonnier, celui qui gouvernoit la prison prit compassion de cet enfant, & fit ouvrir le fer qui lui lioit & ferroit la jambe malade. Il souffrit dans ce moment & lorsque le sang reprit sa circulation, de très-grandes douleurs ; mais cela fut court, & sans doute par la protection de Dieu : il guérit si promptement de son ulcère, que tout le monde en fut surpris.

Je rapporterai ici un trait de sa générosité envers moi. En partant de *Tchen-ton*, il trouva le moyen de se procurer dix liards : il les donna au soldat qui m'apportoit mon riz, le priant de m'acheter un peu de viande. Le soldat en garda cinq pour lui, & des cinq autres, il m'achetta un petit morceau de viande cuite ; en me le présentant, il me dit que c'étoit de la part d'André *Yang*, en témoignage de son souvenir ;

qu'il me  
s'en ret  
je l'avou  
au mon  
le lende  
été élan  
changer  
on me  
*Yun-tch*  
de la m  
de pris  
rivé da  
demand  
Mandar  
je ferois  
venu ch  
tort &  
loit pas  
moyens  
je me tr  
entrer  
quatorz  
1770 (  
des épo  
du *Tsou*  
darin d'  
au vrai  
Mandar  
pondis  
péen. P

qu'il me saluoit avec affection, & qu'il s'en retournoit chez ses parens. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les chrétiens eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de prison, & trois jours après on me fit partir pour retourner à *Yun-tchang*. En chemin je fus atteint de la maladie qui avoit fait mourir tant de prisonniers à *Tching-tou*. Etant arrivé dans la prison de *Yun-tchang*, je demandai le secours des Médecins. Le Mandarin me le refusa, en disant que je ferois bien de mourir, puisque j'étois venu chez lui pour lui causer tant de tort & de chagrins. Dieu qui ne vouloit pas encore ma mort, suppléa aux moyens humains, & dans peu de jours je me trouvai guéri; mais ce fut pour entrer en de nouveaux combats. Le quatorzième de la seconde lune de 1770 (car je ne me ressouvenois plus des époques solaires), arriva une lettre du *Tsoung-tou*, qui ordonnoit au Mandarin d'*Yun-tchang* de me faire déclarer au vrai d'où j'étois. En conséquence le Mandarin me cita devant lui: je répondis à sa question que j'étois Européen. Pourquoi le dire, ajouta-t-il? Il

t'en coûtera la vie. Je lui répondis que je ne dirois jamais autrement, & que je n'avois jamais dit le contraire : après quoi je fus reconduit en prison.

Le 29 de la même lune, le Mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du *Tjong-tou*, il en arriva une seconde fort sérieuse & fort pressante à mon sujet. Aussi-tôt le Mandarin envoya dans la prison deux Ecrivains de causes criminelles, qui me presserent en toute maniere de me dire né & élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdoient leur temps, & que je ne consentirois jamais à faire un mensonge qui offenserait le Dieu de vérité que j'avois le bonheur de servir. Le lendemain ils vinrent encore, & ils engagerent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avoit soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils vouloient. Je dis à cet homme de ne point se mêler de cette affaire; que mon parti étoit pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étois un homme inflexible; qu'il avoit beau m'exhorter, que tout étoit inutile. Puisqu'il est si entêté, dirent les deux Ecrivains, le Mandarin va l'appeler devant lui, & à force de *Kia-kouen* & de coups de bâton

bâton  
temen  
vingt-

Pou

tures,

tai la

mença

pitatio

tourme

mon Re

la paix.

dixaine

devant

remplit

semblo

d'espère

Jesus.

Le je

je fus

m'affoib

pour ce

la pensé

nuire à

de la Se

mir dev

le lende

les Prétr

cevoir r

au devoi

dédomn

Tome

bâton il viendra à bout de son entêtement : c'étoit le vingt-cinquième ou le vingt-sixième jour du Carême.

Pour me disposer à souffrir les tortures, à mes prières ordinaires, j'ajoutai la récitation du Rosaire. Je le commençai avec assez grande émotion & palpitation de cœur, que la crainte des tourmens me causoit; à la moitié de mon Rosaire, je sentis que je recouvrois la paix. Quand j'eus fini, j'ajoutai une dizaine pour invoquer notre Seigneur devant Pilate. Il daigna m'exaucer, me remplit de joie & de force, & il me sembloit qu'il me disoit intérieurement d'espérer en son nom tout-puissant de Jesus.

Le jeudi de la semaine de la Passion, je fus malade d'un vomissement qui m'affoiblit encore. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diete ne pourroit pas nuire à mon estomach. Le mercredi de la Semaine-Sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que j'étois privé le lendemain du bonheur dont jouissent les Prêtres dans la sainte Eglise, de recevoir notre Seigneur, pour satisfaire au devoir paschal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité

de penser à lui, & de goûter, en le priant, une paix & une joie que je ne saurois bien exprimer.

Le lundi de Pâques, le prisonnier dont j'ai parlé, vint à moi le visage pâle & les yeux mouillés de larmes : il me dit que le fils du Mandarin venoit de lui lire la teneur de la seconde lettre du *Tsong-tou*, dans laquelle il lui ordonnoit que, sans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en prison, ajoutant qu'il prenoit sur lui les suites de cette affaire. Le prisonnier ajouta que le Mandarin avoit différé de répondre sous divers prétextes ; mais qu'il ne pouvoit pas retarder plus long-temps, & que voyant mon entêtement à refuser de me dire de Canton, il ne pouvoit plus répondre au *Tsong-tou* qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jettai sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le moment où l'on viendroit m'en tirer pour me conduire à la mort. Je passai cette nuit & les deux jours suivans dans cette attente. Dans le troisieme, mes craintes se dissipèrent, & il me sembla que Dieu lui-même me disoit intérieurement qu'il ne permettroit pas ma mort. Quoi qu'il en soit, le Mandarin

qui m'  
decin,  
mourut  
à exéc  
rieur. C  
veilleux  
car enf  
tremble  
le *Tsong*  
tune, le  
employ  
de me  
Supérieu  
d'exécut  
prisonni  
certa. N  
senta ce  
ce chré  
monde?  
jours ap  
passé, ne  
tout pay  
blement  
sant & l  
vous pro  
Ce Ma  
année. U  
succéda  
en arriva  
courant

qui m'avoit refusé si durement un Médecin, & qui paroissoit desirer que je mourusse en prison, ne put se résoudre à exécuter l'ordre cruel de son Supérieur. Ce changement doit paroître merveilleux à quiconque connoît la Chine; car enfin, les Mandarins subalternes tremblent comme des esclaves devant le *Tsong-tou*, de qui dépendent leur fortune, leur dignité & leur élévation. Il employa 20 jours à chercher les moyens de me soustraire à la cruauté de son Supérieur, & lorsqu'il sembla résolu d'exécuter ses ordres, un seul mot du prisonnier dont j'ai parlé, le déconcerta. Ne craignez-vous pas, lui représenta ce prisonnier, que la mort de ce chrétien ne soit sue de trop de monde? Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger étoit passé, ne put s'empêcher de me dire, tout payen qu'il étoit: il faut véritablement que votre Dieu soit bien puissant & le seul vrai Maître, puisqu'il vous protège d'une telle manière.

Ce Mandarin fut déposé cette même année. Un mois après, un autre lui succéda pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Peking, dans le courant de la douzième lune. Deux

chrétiens s'aviserent de lui présenter un placet en ma faveur. Jugeant par ce placet que j'étois dans l'indigence, il répondit froidement qu'il me feroit donner le viatique des prisonniers, qui consiste en une mesure d'environ un boisseau de riz & 150 liards par mois. Ce Mandarin fut encore déposé l'année suivante 1771.

Le 26 de la sixieme lune, arriva un autre Mandarin, nommé *Tchang*, sous lequel j'eus beaucoup à souffrir. Le 28 il vint visiter la prison, & y adorer les idoles. Il appella ensuite les prisonniers pour prendre connoissance de leurs causes. Il m'appella exprès le dernier; il me demanda si je n'avois pas à mon usage certains instrumens de sorcellerie? Je lui répondis que non, & que ma Religion détestoit & défendoit la sorcellerie. Il me demanda si je savois écrire; je lui répondis que je l'ignorois en lettres Chinoises; mais, dit-il, écris-moi en tes lettres d'Europe le nom de Dieu. Je lui obéis, en écrivant ces deux mots: *Thien-thou*. Il dit ensuite aux Geoliers de me serrer de près; que j'étois un prisonnier de la plus grande importance; qu'ils ne me connoissoient point; que j'étois un homme plus rusé qu'on ne le

peut d  
tromp  
tant d  
qu'ici  
les Eur  
fant à  
pendan  
pondis  
une se  
quelle  
chrétie  
après  
veres  
plusieu  
des pei  
que co  
des gra  
cha de  
exposé  
l'espéra  
l'animé  
rien pa  
ves les  
& touj  
fiance  
la rani  
de; il  
tions,  
joie pu  
vint en

peut dire , puis que j'étois venu à bout de tromper tant de gens , & d'esquiver tant de Mandarins depuis Canton jusqu'ici ; qu'il savoit ce que c'étoit que les Européens , &c. Après cela , s'adressant à moi , il se mit à me dire : cependant tu es criminel. A cela je répondis que je n'étois venu que pour une seule chose. Il me demanda pour quelle chose ? pour prêcher la Religion chrétienne. Il ne fut plus que dire , & après avoir donné quelques ordres sévères contre moi , il s'en alla. Pendant plusieurs mois de suite , j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes & presque continuelles. Dieu me soutint par des graces bien marquées , & m'empêcha de succomber. Je me trouvai ensuite exposé à de terribles tentations contre l'espérance. Je suis naturellement pusillanime , porté à l'abattement , à ne me rien pardonner , à regarder comme graves les moindres fautes que je commets , & toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous. Il la ranima cependant par sa miséricorde ; il me fit triompher de ces tentations , & répandit dans mon cœur une joie pure & une douce paix. Il me survint ensuite une croix que je n'envisa-

geois qu'avec frayeur. J'eus pendant un mois de tels éblouissemens, que j'avois tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un tel état au milieu des compagnons auxquels j'allois être livré, m'étoit si amere, qu'il me sembloit que je n'avois d'autre ressource, ni d'autre consolation que de desirer la mort, tant j'avois de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un soir étant renfermé dans l'intérieur de la prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes en présence de mon Dieu; je m'abandonnai à sa miséricorde, & lui fis le sacrifice de ma vue. Aussi-tôt que j'eus fait cela, je me sentis tranquille. Il me sembla même que Dieu me promettoit intérieurement que je ne perdrois point la vue. Je crus à cette parole intérieure; je ne m'occupai plus de mon infirmité, & ma vue se rétablit peu-à-peu & assez promptement.

Enfin, dans les derniers jours de Juillet 1772, le Mandarin *Tchang* renouvela la persécution contre les chrétiens. Le premier jour de la nouvelle lune, après avoir été le matin visiter la Pagode, il entra brusquement dans la prison, & après avoir rendu à l'idole qu'on y honoroit, son culte supersti-

tieu  
dev  
avo  
soin  
non  
l'en  
à lu  
n'av  
com  
le f  
des  
fisse  
que  
vend  
pé,  
os c  
coup  
revie  
te,  
une  
il s'e  
dans  
que  
les a  
rés c  
chez  
mett  
& l'  
vend  
fecti

tieux, il s'affit & cita tous les Geoliers devant lui, & leur demanda s'il n'y avoit personne qui me vint voir, & prît soin de moi? Ils lui répondirent que non. Il leur dit que le *Tsong-tou*, en l'envoyant à *Yung-tchang*, s'étoit plaint à lui que les Mandarins précédents n'avoient pas su conduire mon affaire comme il falloit; qu'il lui en confioit le soin, & le chargeoit, à mon sujet, des ordres les plus séveres; qu'ainsi ils fissent d'exactes recherches sur cela; que lui, de son côté, en feroit, & s'il venoit à découvrir qu'ils l'eussent trompé, ils devoient s'attendre à avoir les os des jambes & des pieds écrasés à coups de *Kia-kouen* & de bâton; qu'il reviendrait au premier de la lune suivante, & qu'il vouloit pour ce jour-là avoir une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla. Pour connoître combien le danger étoit grand, il faut remarquer que deux chrétiens qui m'avoient assisté les années précédentes, étoient demeurés dans la Ville où j'étois prisonnier, chez un nommé *Kieou*. C'étoit-là qu'on mettoit l'argent destiné à m'assister, & l'un des enfans de cette famille venoit me servir avec beaucoup d'affection. Rien n'étoit plus facile que de

découvrir tout cela. Je le sentoïis, & j'en avois une inquiétude bien amere. Celui-là seul qui pouvoit me secourir dans de telles peines, mon Dieu, mon pere adorable, vint en effet me consoler & me fortifier. Il répandit tout-à-coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande abondance de force & de lumiere; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi, ni mes chers disciples.

Le premier jour de la dixieme lune, le Mandarin vint, comme il l'avoit promis; il appella les Geoliers pour leur demander réponse & compte des ordres qu'il leur avoit donnés. Il s'en présenta un qui étoit des plus rusés qu'il y eût dans le pays; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'assistât. Sa simplicité hypocrite jetta de la poussiere aux yeux du Mandarin, & il fut la dupe du Geolier.

Cependant le Mandarin *Tchang*, toujours furieux contre moi & contre la Religion chrétienne, résolut enfin de nous persécuter. Il commença par faire arrêter le pere de la famille *Kieou* & ses deux fils qui venoient souvent me visiter dans ma prison. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à sa porte: le soir

il le  
seco  
se  
à la  
bien  
qu  
tem  
des  
lui.  
*Tch*  
dar  
*Kie*  
*yon*  
à la  
app  
loit  
*tcha*  
des  
les  
S. I  
au l  
épa  
sou  
m'y  
qu'  
gran  
en l  
pell  
autr  
& r

il les cita devant lui. Il interrogea le second fils sur la doctrine chrétienne, se servant d'un Catéchisme qu'il avoit à la main. Celui-ci, qui le savoit très-bien, répondit à ses questions, après quoi il le renvoya; mais en même temps il fit chercher *Tcheou-yang* par des satellites. On ne le trouva pas chez lui, & on ammena à sa place son frere *Tcheou-yong-tchang*. Pour lors le Mandarin fit rappeler le jeune chrétien *Kieou*. On donna 20 soufflets à *Tcheou-yong-tchang*, & on les mit tous deux à la cangue. Quelques jours après, ayant appelé ce dernier, il lui dit qu'il vouloit absolument son frere. *Tcheou-yong-tchang*, pour lui épargner les vexations des satellites, lui écrivit de venir sans les attendre. Il arriva le lendemain de S. Laurent, & se présenta de lui-même au Mandarin. Je regrettois d'être seul épargné, & je desirois de partager leurs souffrances. Dieu, qui vouloit m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou six jours qu'il me fit passer dans un état d'assez grande paix & d'une douce consolation en lui. Le Mandarin me fit bientôt appeler, & après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adressa la parole, & me demanda si c'étoit moi qui avoit

instruit *Tcheou-yong-chang*. Je lui répondis que oui. Sur cela il me fit donner quarante soufflets. J'eus la précaution de ne pas ferrer la bouche, pour empêcher que la violence des coups qui me tordoient la machoire inférieure, & me faisoient cracher le sang, ne me fit aussi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnoit, le Mandarin ajoutoit des malédictions & des injures. Puis il me disoit : Pourquoi ne meurs-tu pas ? Tous les jours j'attends à être délivré de toi, pourquoi ne creves-tu pas ? Il me fit plusieurs fois cette question, à laquelle je ne répondois rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux qui m'avoient frappé, me dirent : le Mandarin t'ordonne de lui expliquer pourquoi tu ne meurs pas ? Je répondis qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'homme de déterminer le temps de sa mort. J'avois les lèvres si durcies, si enflées, que je ne pouvois presque pas articuler. *Tcheou-yong-chang*, voyant qu'on ne m'entendoit pas, leur dit que le sens de ma réponse étoit : que la naissance & la mort ne dépendent point de l'homme ; ce qui étoit mieux pour l'élégance de la phrase.

Alors le Mandarin ajouta : n'as-tu pas

pris  
voul  
moi-  
rer )  
pens  
répl  
me f  
à ter  
me f  
le m  
avoit  
Aprè  
senti  
mon  
darin  
conv  
bien  
J'avo  
je m  
priso  
Man  
enco  
donn  
*Tche*  
& les  
de b  
Po  
je f  
mal-  
bloit

pris une corde pour te pendre (il vouloit me suggérer de me défaire moi-même, & tâcher de me désespérer)? Je répondis que je n'y avois pas pensé. Je m'en vais t'aider à mourir, répliqua-t-il. Tout de suite les soldats me faïsirent, & m'ayant étendu ventre à terre, un d'entr'eux commença à me frapper à coups de bamboux sur le milieu des cuisses nues. Le Mandarin avoit ordonné de frapper trente coups. Après qu'on m'en eût donné vingt, je sentis que j'allois m'évanouir: dans ce moment Dieu changea le cœur du Mandarin, & il ordonna de cesser. Il faut convenir que ce genre de supplice est bien *pro nomine Jesú contumeliam pati*. J'avoue que j'en eus de la joie, & que je m'en retournai content dans ma prison. Avant que de me renvoyer, le Mandarin me dit qu'il m'appelleroit encore le lendemain pour m'en faire donner autant, & m'aider à mourir. *Tcheou-yong-chang* reçut vingt soufflets, & les deux autres chrétiens feize coups de bamboux, & furent élargis.

Pour moi, de retour dans ma prison, je sentis dans tout mon corps un mal-aise si considérable, qu'il me sembloit que je ne pourrois pas supporter

plusieurs tortures de cette espece sans mourir. Je m'y préparai par la priere, & afin de moins sentir mon mal, & d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis pour prier, dans la cour de la prison. Je me mis à répandre mon cœur en présence de mon bon & divin Maître, pour lui recommander ce que je regardois comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémiffemens; il remplit mon cœur de force & de courage, & il me reprocha intérieurement mon peu d'espérance en ses promesses, & je sortis de la priere avec l'assurance que le Mandarin ne me feroit pas souffrir davantage; ce qui arriva en effet. Peu-à-peu mes douleurs diminuerent; mon visage défenfla; il ne me vint point d'ulceres aux cuisses, & dans l'espace de 15 jours, je me trouvai guéri.

Aux vexations du Mandarin contre moi, j'ajouterai encore ici que cette année-là il fit effacer par deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui recevoient une certaine mesure de riz & quelques pieces d'argent pour leur nourriture: cela alloit à me faire mourir de faim. Dieu cependant lui changea le cœur, & il continua à fournir ce qui étoit nécessaire à ma sub-

fista  
bloie  
me t  
ame.  
Man  
la gu  
d'Oé  
de r  
parti  
l'ann  
& de  
& m  
m'ass  
cette  
dai à  
à mo  
misér  
quille  
toujo  
de fo  
par d  
phém  
il fau  
donn  
souve  
rien  
men  
afin e  
coura  
Au

sistance. Pendant que les hommes sem-  
bloient s'adoucir, Dieu m'éprouva, &  
me fit souffrir des peines d'autant plus  
ameres, qu'elles étoient intérieures. Le  
Mandarin fut envoyé à *King-tchoan* pour  
la guerre; il n'en revint qu'au mois  
d'Octobre 1773. Son séjour ne fut que  
de 14 jours, au bout desquels il re-  
partit pour *Tchin-ton* où il resta jusqu'à  
l'année suivante. L'idée de son retour  
& de sa cruauté m'occupoit tristement,  
& me faisoit craindre pour ceux qui  
m'assistotent, & particulièrement pour  
cette pauvre famille *Kiou*. Je deman-  
dai à Dieu qu'ils ne fussent pas inquiettés  
à mon sujet, & il me l'a accordé dans sa  
miséricorde. Le Mandarin les laissa tran-  
quilles, malgré le desir qu'il montrait  
toujours de me tourmenter. Combien  
de fois en effet ne m'a-t-il pas harcelé  
par des menaces, des injures, des blas-  
phêmes & des ordres cruels! Mais quand  
il faut souffrir, Dieu nous aide & nous  
donne une force furnaturelle : je l'ai  
souvent éprouvé; & quand il n'y avoit  
rien à souffrir, il me laissoit le senti-  
ment de mes miseres & de ma foiblesse,  
afin que je ne doutasse jamais que mon  
courage ne venoit que de lui.

Au bout de trois mois, le Mandarin

repartit encore pour *Tchig-ton*, d'où il ne revint que le 7 du mois de Novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 Février 1776, il me cita devant lui, & il appella les Geoliers. Le plus ancien se présenta; il lui demanda ce que faisoit pour moi la famille *Kieou*. Ce vieillard répondit qu'il n'étoit question de rien, sinon que j'acceptois quelquefois un peu de vin de cette famille. Le Mandarin demanda si c'étoit quelqu'un de la famille qui me l'apportoit. Le Geolier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures, si l'on pouvoit le convaincre de contravention aux ordres qu'on lui avoit donné. Cette réponse persuada le Mandarin.

Quand le Geolier eût été renvoyé, le Mandarin s'adressa à moi, & me dit toutes sortes d'injures & même d'infamies. Je restai les yeux baissés, sans rien répondre. Voyant que je ne disois rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci, & après m'avoir dit que j'avois l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avois pas sur moi quelques poignards? Je lui répondis que non. Puis ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole; mais il continua de parler contre moi,

assura  
la m  
qu'il  
tant  
ma R  
Ce  
il ord  
de lu  
avoir  
pectio  
sonnie  
de mo  
Mand  
se mit  
mant  
leries  
aussi  
teroi  
point  
ma Re  
crimes  
rent p  
Tan  
contre  
& me  
rien à  
& néce  
les da  
je m'os  
faisois

assurant que j'étois un criminel digne de la mort ; qu'il vouloit m'assommer ; ce qu'il répéta plusieurs fois , en y ajoutant beaucoup de blasphêmes contre ma Religion.

Cela ne suffisant pas au Mandarin , il ordonna brusquement aux Geoliers de lui apporter tout ce que je pouvois avoir à mon usage , pour en faire l'inspection : il demanda ensuite aux prisonniers s'ils n'avoient point à se plaindre de moi. Ils répondirent que non , & le Mandarin ne sachant plus que dire , se mit , en élevant la voix , & me nommant par mon nom , à faire des crieries , & à me traiter de fou. Il exigea aussi des prisonniers qu'ils ne m'écouteroient jamais , & qu'ils ne croiroient point à ce que je pourrois leur dire de ma Religion , ce que ces gens perdus de crimes & de toutes sortes d'excès , n'eurent point de peine à lui promettre.

Tant de menaces & de précautions contre moi me désolèrent , je l'avoue , & me firent penser que je n'avois plus rien à attendre qu'un abandon général & nécessaire de tout le monde. Je voyois les dangers & les obstacles humains ; je m'offusquois de tout cela , & je ne faisois pas attention que ces tristes &

ameres réflexions affoiblissoient en moi la foi & l'espérance. Mon bon Ange, que j'invoquois souvent, m'en avertit sans doute. Je sentis quatre fois des reproches pressants & intérieurs; je rougis de ma foiblesse; j'en demandai pardon à Dieu, & je me trouvai alors tout différent de ce que j'étois un moment auparavant. Ma confiance, ma soumission & mon abandon à la volonté de mon divin Maître, se ranimerent & se fortifierent.

Vers la fin du mois d'Octobre, j'eus à souffrir dans la prison une persécution domestique, pour ainsi dire, de la part des prisonniers révoltés contre moi. Je fus rassasié d'opprobres, & accablé de menaces de m'assommer, de me hacher à coups de couteaux. Ils disoient entr'eux (ce qui humainement parlant, étoit bien vrai), que, pour m'avoir tué, ils ne seroient pas réputés coupables d'un nouveau crime; qu'ils en recevroient plutôt récompense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la patience & le secours du ciel, lui recommandant sans cesse ma cause, & lui abandonnant ma défense.

Cependant n'osant pas me maltraiter,

ces p  
m'acc  
l'espé  
comr  
nacé.

Le  
la pr  
prison  
Ils ré  
casion  
admin  
darin  
ses or  
si je  
de fa  
ou au  
cessé

La  
croyo  
plus f  
le Ma  
cipal  
pressé  
(ce  
cherco  
pas f  
du M  
peut-  
je lui  
si je

ces prisonniers prirent la résolution de m'accuser devant le Mandarin, dans l'espérance qu'il me feroit assommer, comme il m'en avoit tant de fois menacé.

Le 11 Octobre, le Mandarin vint dans la prison; il demanda de nouveau aux prisonniers si quelqu'un me venoit voir. Ils répondirent encore que non. L'occasion étoit belle de m'accuser : chose admirable! personne ne le fit. Le Mandarin renouvela ensuite aux Geoliers ses ordres contre moi, & leur dit que si je m'échappois, il y alloit pour lui de sa dignité, & pour eux, de la vie, ou au moins de l'exil : il n'a jamais cessé de me croire forcier.

La persécution domestique, que je croyois éteinte, se ralluma & devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le Mandarin cita devant lui mon principal ennemi. Les autres prisonniers le pressèrent de m'accuser; il le fit & dit (ce qui étoit très-faux) que je lui cherchois querelle sur ce qu'il ne payoit pas ses dettes. Dieu changea le cœur du Mandarin; car il lui répondit que peut-être n'entendoit-il pas bien ce que je lui disois. Après quoi, il demanda si je faisois des prières dans la prison?

Mon accusateur répondit que oui , mais que c'étoit dans une langue étrangere.

Avant que de quitter l'article de ce Mandarin *Tchang*, qui craignoit tant pour sa dignité , & prétendoit se faire un mérite de me persécuter, j'ajouterai que cette année 1777 il a été déposé.

Pour mes autres persécuteurs, le Mandarin qui m'a condamné à mort, a été lui-même condamné par l'Empereur, pour d'autres affaires, & s'est pendu lui-même il y a trois ou quatre ans. Le Mandarin de *Tching-non*, dans la prison duquel j'étois si exposé à mourir de misere, s'est aussi étranglé, au moins on me l'a assuré. Celui qui vomissoit de si horribles blasphêmes en me faisant donner la torture, a été déposé ignominieusement, ainsi que le Mandarin qui m'avoit refusé les secours d'un Médecin dans ma maladie, & le Mandarin subalterne qui a été le premier auteur de toute cette persécution.

Telle est l'histoire de tout ce que j'ai éprouvé dans ma longue prison ; elle a duré huit ans , & je n'en suis sorti que par une espece de prodige.

Nous avons donné dans le Tome XIV de ce Recueil, la relation de la déli-

vrance  
Missio  
bando  
fonctio  
ses tra  
jusqu  
que la  
entrep  
abond  
du côt  
trées  
paroit  
envoy  
au fait  
cles &  
rencon  
gile. V  
Le  
de la  
tans ,  
lés ave  
loin ,  
nés pa  
monté  
après  
bœufs  
qu'ils  
téchist  
de fac  
le ciel

vance de M. Gleyo. Ce zélé & fervent Missionnaire, dès qu'il fut délivré, s'abandonna avec une nouvelle ardeur aux fonctions de son Ministère. Dieu a béni ses travaux : il a découvert des pays jusqu'à présent ignorés, & où il espère que la semence de l'Évangile, qu'il a entrepris d'y répandre, fructifiera avec abondance. Aux extrémités de la Chine, du côté du midi, on a trouvé des contrées inconnues. M. Gleyo, que Dieu paroît destiner à en être l'Apôtre, y a envoyé des Catéchistes pour se mettre au fait du local, & examiner les obstacles & les facilités qui pourroient s'y rencontrer à la prédication de l'Évangile. Voici ce qu'ils lui ont rapporté.

Le pays des *Lolo* est situé au midi de la Province du *Yun-nan*. Les habitans, dans quelques endroits, sont mêlés avec les Chinois ; mais un peu plus loin, ils sont indépendants & gouvernés par une femme, qui sans doute, est montée sur le trône par succession, après la mort du Roi. Ils sacrifient des bœufs & des brebis à un certain Dieu qu'ils n'ont pas voulu nommer aux Catéchistes, à moins qu'ils ne promissent de sacrifier avec eux. Ils adorent aussi le ciel & la terre ; ils enseignent qu'au-

oui, mais  
étrangere.  
de ce  
noit tant  
se faire  
'ajouterai  
déposé.  
teurs, le  
à mort,  
l'Empe-  
, & s'est  
ou quatre  
on, dans la  
à mourir  
au moins  
vomissoit  
me fai-  
déposé  
le Man-  
ours d'un  
& le Man-  
premier  
tion.  
e que j'ai  
ison ; elle  
suis sorti  
ge.  
ome XIV  
e la déli-

trefois il y avoit douze soleils & douze lunes ; qu'un Dieu du ciel voyant que ces soleils brûloient tout ce qui étoit sur la terre , en avoit gardé un seul , & détruit les autres.

Ils gardent , en certains endroits , la tablette de l'ame , comme les Chinois. Au lieu d'enterrer les morts , ils les brûlent , en ramassent les cendres , & les suspendent en l'air , dans l'idée que l'ame du mort va loger dans ces cendres. Ils paroissent adonnés à l'Astrologie judiciaire ; ils ont des livres où est écrite leur Religion. Leur écriture est différente de la Chinoise , de même que l'arrangement de leurs signes ; car au lieu de les écrire verticales , comme font les Chinois , ils écrivent horizontalement & de la gauche à la droite , comme les Européens & les Siamois. Les *Lolo* paroissent moins orgueilleux que les Chinois ; ils aiment le vin : leurs femmes sont habillées aussi modestement qu'à la Chine.

Nos Catéchistes ont prêché à ces Gentils un seul Dieu créateur de toutes choses. Ils les ont écoutés avec attention ; mais ils n'ont pas voulu leur promettre de quitter les divinités du pays , disant que , s'ils les abandonnoient , ils ne pourroient plus se marier. Les Ca-

téchistes  
faire  
gagé  
nan ,  
Lolo ,  
à-peu

Ce  
perfid  
Gley  
tative  
pour  
& tâc  
Relig  
est fa  
Yun-r

M.  
d'Ag  
ner à  
pensé  
entrep  
confia  
marc  
traver  
cessib  
des &  
bois r  
le riz  
des fa  
pays  
dants

téchistes, en les quittant pour venir faire leur rapport à M. Gleyo, ont engagé deux familles chrétiennes du *Yun-nan*, à aller s'établir dans le pays des *Lolo*, pour tâcher de les amener peu-à-peu à la connoissance du vrai Dieu.

Ces renseignements, quoiqu'assez superficiels, ont paru suffisans à M. Gleyo, pour l'autoriser à faire une tentative dans ce nouveau pays. Il est parti pour aller voir les choses par lui-même, & tâcher de faire connoître la véritable Religion à ces idolâtres, dont le langage est sans doute le même que celui du *Yun-nan*.

M. Gleyo a écrit, en partant, à M. d'Agathopolis qu'avant de se déterminer à faire cette démarche, il y avoit pensé long-temps devant Dieu, & qu'il entreprenoit ce voyage avec une grande confiance en sa protection. Après avoir marché dans des chemins très-difficiles, traversé des montagnes presqu'inaccessibles, parcouru de vastes pays arides & ingrats à l'excès, où l'eau & le bois manquent aussi bien que le bled & le riz, il est enfin parvenu, non sans bien des fatigues & beaucoup de dangers, au pays gouverné par les *Lolo* indépendants des Chinois, quoiqu'il y en ait

plusieurs établis dans ces contrées peu éloignées de la Chine.

Avant que d'y arriver, on trouve de fort belles plaines & d'autres ensemencées de froment. La principale nourriture du pays est cependant du bled noir & une autre espece de graine à peu près semblable, appelé *Kon-kiao-ts*. Ils ont aussi des troupeaux de moutons; mais ils paroissent en général fort pauvres.

M. Gleyo a prêché la Religion dans cinq ou six familles; il a trouvé des gens simples & affables, sans fierté, pleins de sincérité dans leurs paroles, & de fidélité dans leurs conventions. Les femmes quoique moins timides que les Chinoises, y sont cependant modestes & réservées. Les Chinois qui sont mêlés parmi ce Peuple, ne sont pas méchants comme les Infideles de la Province de *Sfeu-tchoan*. Cet air sociable, que M. Gleyo a remarqué dans cette Nation, lui a fait juger que le meilleur moyen d'y établir la Religion chétienne, seroit d'y transplanter quelques pieuses familles de la Province de *Sfeu-tchoan*, lesquelles, par la voie de la fréquentation, pourront, sans beaucoup d'obstacles, insinuer peu-à-peu, & faire

goûte  
Relig  
Manc  
qui f  
Roya  
donn  
pend  
Po  
plus c  
à Yun  
que d  
il a en  
aller  
est re  
accom  
Chino  
nister  
zele  
sur-to  
ficatio  
Sémin  
sa pro  
Ce  
confr  
un aff  
voyag  
que t  
cepen  
qu'un  
paire

goûter à ces Infideles les vérités de la Religion , sous la protection d'un grand Mandarin chrétien , nommé *Sou-te-jen* , qui fait sa résidence aux environs du Royaume , pour garder le défilé qui a donné entrée à l'armée du Roi d'Ava pendant la dernière guerre.

Pour tout faire dans l'ordre & avec plus de maturité , M. Gleyo , de retour à *Yun-nan* , en a conféré avec M. l'Evêque d'Agathopolis , & par de bons avis , il a engagé deux familles chrétiennes à aller s'établir dans le pays des *Lolo*. Il est reparti pour les conduire lui-même , accompagné de deux ou trois Prêtres Chinois qu'il avoit déjà formés au Ministère , & auxquels il avoit inspiré le zele & la piété dont il est rempli , & sur-tout l'esprit de pauvreté , de mortification & d'humilité qu'il a puisé au Séminaire de Saint Sulpice , où il a reçu sa première éducation ecclésiastique.

Ce vrai Missionnaire , écrit un de ses confreres ( M. Duhamel ), est parti dans un assez mauvais état pour son dernier voyage des *Lolo* , sa santé depuis quelque temps étant un peu altérée. Il n'a cependant emporté pour tout équipage qu'une seule chemise , un caleçon , une paire de bas & une couverture de lit

des plus minces, dans une saison où le froid commençoit à se faire sentir, s'abandonnant ainsi à la divine providence qui ne lui a point manqué; car malgré la mauvaise nourriture, l'incommodité des logemens & les continuelles fatigues d'un long voyage fait à pied & dans des chemins très-difficiles, il est revenu mieux portant qu'il ne l'étoit le jour de son départ. Nous avons tout lieu d'espérer que le second voyage qu'il va faire, aura encore plus de succès que le premier, si son zèle ne trouve point d'obstacles du côté des nouveaux troubles qui viennent de s'élever dans l'Etat, & dont les suites seroient très à craindre; si l'on ne trouve bientôt le moyen de les arrêter.

Le Missionnaire qui rapporte le départ de M. Gleyo pour cette nouvelle Mission, parle ensuite de ce qui regarde la sienne, & il fait mention d'une tribulation que son zèle pour le baptême des enfans des Payens, venoit de lui attirer. Comme je serois, dit-il, de la ville de *Yun-tchang* pour aller à *Souï-sou*, Ville du premier Ordre, au sud-ouest de *Tchon-khin*, je rencontrai un Payen qui portoit un enfant moribond, que je baptisai sans aucun obstacle. Je

me

me f  
tre,  
une a  
Une t  
pour  
pour  
me el  
perçus  
tre ses  
selon l  
tre à c  
lant r  
cas d'  
celui c  
dai si c  
J'auroi  
questio  
se; ma  
& vou  
l'état d  
pour lu  
pas da  
affaire  
cheuses  
toit l'e  
perçu d  
faire,  
le pere  
l'avertie  
Cet he  
Tom

me félicitois de cette heureuse rencontre, lorsqu'un moment après j'en fis une autre qui n'eut pas tant de succès. Une famille Payenne qui déménageoit pour aller se loger ailleurs, passoit pour lors dans le même chemin. Comme elle marchoit à côté de moi, j'aperçus un jeune homme qui portoit entre ses bras un petit enfant enveloppé, selon la coutume du pays, pour le mettre à couvert des injures de l'air. Voulant m'assurer s'il étoit aussi dans le cas d'être baptisé, je m'approchai de celui qui le portoit, & je lui demandai si cet enfant ne seroit point malade. J'aurois dû me borner à lui faire cette question, & me contenter de sa réponse; mais suivant un peu trop mon zèle, & voulant connoître par moi-même l'état de l'enfant, j'avançai la main pour lui découvrir le visage. Il n'en fallut pas davantage pour me susciter une affaire qui manqua d'avoir les plus fâcheuses suites. Le jeune homme qui portoit l'enfant, ne se fut pas plutôt aperçu du mouvement que je venois de faire, qu'il appella avec empressement le pere qui conduisoit la famille, & l'avertit de ce qui venoit de se passer. Cet homme, s'imaginant que j'avois

voulu faire un sortilège à cet enfant, courut sur moi comme un furieux, me poussa avec violence, & m'ayant jeté par terre, il se mit à me charger de malédictions, & à me frapper. Mes compagnons de voyage étant venus à mon secours, il fut obligé de cesser; mais pour m'empêcher de fuir, il m'arracha mon bonnet, & me força de le suivre jusqu'au corps-de-garde qui se trouvoit sur le chemin. Il vouloit y porter ses plaintes, & me faire punir par le Chef des soldats. Dans une autre circonstance, son accusation ne m'auroit pas inquiété; mais alors je portois avec moi les ornemens pour célébrer la sainte Messe. On pouvoit visiter mes paquets, m'embarrasser par beaucoup de questions, & tirer de mes compagnons des réponses capables de mettre la Religion en danger, & d'exciter une persécution. Il fallut cependant marcher & suivre mon adversaire qui vouloit absolument avoir raison de l'injure qu'il prétendoit avoir reçue de moi. Il étoit si impatient d'en tirer vengeance, qu'il ne put se contenir & attendre notre arrivée auprès du petit Mandarin. Le mouvement de sa colere, qui duroit encore, le mettoit hors de lui-même. Il courut

de no  
habits  
joing  
tions,  
avec l  
avec t  
s'en f  
place;  
pierre  
toutes  
qu'une  
la main  
de pan  
au cor  
s'étant  
étoit c  
noux,  
son ac  
par so  
Préfet  
moi, p  
dis que  
que je  
s'il éto  
faire d  
d'en fa  
Mes  
répon  
de Me  
ne fut y

de nouveau sur moi, m'arracha mes habits, me donna de grands coups de poings; puis redoublant ses malédictions, il leva de terre une grosse pierre avec les deux mains, & la lança sur moi avec tant de violence, que si Dieu ne s'en fût mêlé, je devois rester sur la place; car de la force dont cette pesante pierre fut jetée, elle devoit m'enfoncer toutes les côtes. Je ne reçus cependant qu'une légère contusion au coude & à la main que j'avois avancée pour tâcher de parer le coup. Enfin, nous arrivâmes au corps-de-garde; le Préfet des soldats s'étant présenté pour savoir de quoi il étoit question, le Gentil se mit à genoux, selon l'usage du pays, pour faire son accusation. Il dit que j'avois attenté par sortilège à la vie de son enfant. Le Préfet l'ayant écouté, se tourna vers moi, pour entendre ma réponse: je lui dis que je n'avois pas touché son enfant; que je m'étois contenté de m'informer s'il étoit malade, par l'intention de lui faire du bien, comme j'avois coutume d'en faire à beaucoup d'autres.

Mes compagnons ayant confirmé ma réponse, & ajouté que je savois un peu de Médecine, l'accusation du Gentil ne fut point reçue. Par un nouveau trait

de la Providence, on ne visita point mes paquets ; mais on me fit beaucoup de questions qui me jeterent dans un grand embarras à cause du danger qu'il y avoit de compromettre la Religion & les Chrétiens, si je répondois à ce qu'on me demandoit, ou de blesser la vérité, si je répondois d'une autre maniere. Il s'étoit assemblé autour de moi beaucoup de monde qui vouloit savoir d'où j'étois, d'où je venois & où j'allois. A tout cela je ne répondis autre chose, sinon que je demeuroid à *Tchon-chien*, aimant mieux passer pour imbécille dans leur esprit que de m'embarrasser dans des réponses qui auroient pu m'exposer, ou à faire connoître qui j'étois, ou à proférer quelques paroles peu conformes à la vérité. Cette conduite me réussit mieux qu'il n'y avoit lieu de l'espérer. On ne fit que rire de mes réponses, & l'on ne me demanda rien qui eut rapport à la Religion. Bien plus, la Providence tourna si bien les esprits en ma faveur, que plusieurs de ces Gentils, voyant que mon adversaire m'avoit enlevé mes habits, l'allerent trouver, & les lui firent restituer.

L'affaire n'étoit cependant pas encore entièrement terminée. Le Gentil qui

m'avo  
rin, y  
gré c  
porte  
faire  
A peir  
notre  
cet he  
qu'il  
pour r  
tes. A  
nous s  
nous p  
ce fut  
aussi e  
présent  
mença  
vouloir  
neur d  
trouva  
gnons  
dance  
homme  
ennuye  
poussée  
de ce  
mettre  
& l'em  
mi; m  
plus fo

m'avoit conduit devant le petit Mandarin, voyant qu'il n'avoit pas réussi au gré de ses desirs, vouloit absolument porter l'affaire devant l'autre, & me faire punir à quelque prix que ce fût. A peine commencions-nous à reprendre notre route, qu'on nous donna avis que cet homme avoit pris les devants, & qu'il nous attendoit sur le chemin, pour recommencer les mêmes poursuites. Afin d'éviter sa rencontre, & pour nous soustraire à de nouvelles vexations, nous primes un chemin détourné; mais ce fut inutilement: cet homme ayant aussi enfilé un chemin de traverse, se présenta à nous bientôt après. Il recommença à me faire violence, persistant à vouloir me traîner devant le Gouverneur de la Ville prochaine; mais il ne trouva pas de la part de mes compagnons de voyage la même condescendance qu'auparavant. Un d'entr'eux, homme vigoureux & plein de courage, ennuyé d'une vexation qui lui parut poussée beaucoup trop loin, s'approcha de ce Gentil, & voulut essayer de le mettre à la raison. J'arrêtai ce chrétien, & l'empêchai de maltraiter mon ennemi; mais celui-ci craignant d'être le plus foible, jugea qu'il seroit sagement

de se retirer. Il prit vite son parti, & alla rejoindre sa troupe. Nous rentrâmes alors dans notre premier chemin, & nous continuâmes tranquillement notre voyage jusqu'à *Souï-sou*, où je restai environ douze jours pour administrer les Chrétiens. La Mission étant finie, j'en partis après les Fêtes de Noël, 1779, pour m'en retourner à *Tchon-kin*.

A mon arrivée, je fus témoin d'une conversion qui paroît avoir quelque chose d'extraordinaire. Un Payen d'un caractère violent, frere d'un petit Mandarin Rural, alloit souvent chez quelques Chrétiens de sa connoissance, pour chercher occasion de les troubler dans leur Religion. Ces Néophytes, sachant par expérience que les Payens ne combattent pour l'ordinaire la Religion que parce qu'ils ignorent la beauté de sa morale, porterent à celui-ci les livres qu'on a coutume de donner à ceux qu'on instruit pour le baptême, c'est-à-dire, les livres où l'on explique dans le plus grand détail la doctrine de la Religion par rapport aux mœurs. Ce Payen les ayant reçus, les lut avec attention. Il en fut si ébranlé, qu'il commença à marquer un grand desir de se faire Chrétien. Etant tombé malade

quelq  
bapté  
l'extré  
dispos  
Etant  
lai le  
& lui  
qu'il r  
Religi  
en don  
faisant  
Les  
quête  
ses plu  
rent pu  
de l'E  
bre de  
re, qui  
terren  
velle  
d'impr  
rellem  
cérém  
deman  
ligion.  
ou hui  
particu  
la pres  
sa fem  
deux l  
tôt la

quelque temps après, il demanda le baptême. Les Chrétiens, le voyant à l'extrémité & le jugeant suffisamment disposé, le baptisèrent en mon absence. Etant arrivé quelques jours après, j'allai le voir pour le préparer à la mort, & lui administrer les autres Sacremens qu'il reçut avec de grands sentimens de Religion, & deux jours après, il mourut en donnant les marques les plus satisfaisantes de la sincérité de sa foi.

Les Chrétiens, enhardis par cette conquête qu'ils venoient de faire d'un de ses plus puissans adversaires, l'enterrent publiquement avec les cérémonies de l'Eglise, à la vue d'un grand nombre de Payens & du Mandarin son frere, qui ne manqua pas d'assister à son enterrement. Cette pompe funebre, si nouvelle dans un pays idolâtre, fit tant d'impression sur ce Peuple, qui a naturellement beaucoup de goût pour le cérémonial, que plusieurs d'entr'eux demanderent à s'instruire de notre Religion. Huit jours après, il en vint sept ou huit demander à l'embrasser, & en particulier la famille du mort qui a été la première à y entrer. J'ai déjà baptisé sa femme & ses deux fils mariés. Les deux brus se préparent à recevoir bientôt la même grace.

Nous trouvons pour l'ordinaire la même disposition dans presque tous les Payens que nous avons occasion d'instruire; de sorte que l'on peut assurer que, pour faire ici beaucoup de Chrétiens, il ne manque que des Missionnaires, soit pour instruire les Infidèles qui se présentent tous les jours, soit pour les fortifier dans la foi après les avoir convertis; car faute de Prêtres qui puissent cultiver ces Néophytes, ils sont exposés à laisser affoiblir leur foi au milieu des Payens qui les environnent de toute part, & qui n'offrent à leurs yeux que les superstitions de l'Idolâtrie & le dérèglement des mœurs qui en est la suite ordinaire.

Il y a eu cette année de grandes inondations; des Villages entiers très-peuplés ont été submergés.

Au mois de Juin 1780, il y a eu à Peking un incendie qui a consumé dix mille maisons, dans la ville Tartare. Le feu a gagné jusqu'aux premières avenues du Palais de l'Empereur. Il n'a cependant duré qu'une nuit. Cet accident a causé la disgrâce de plusieurs Mandarins accusés d'avoir manqué de vigilance pour le prévenir. C'est la Garde de l'Empereur qui a éteint le feu.

De M.  
à M.  
l'inf

JE n  
parce  
cœur &  
sible. U  
part se  
nous n  
qué;  
été int  
ne vou  
ne nous  
& ado  
cepend  
la plus  
ne guér  
que m  
L'an  
fionnai  
vince,  
temps  
nous fit

---

---

L E T T R E

*De M. Bourgeois, Missionnaire en Chine,  
à M. l'Abbé de Charvet, Prévôt de  
l'insigne Collégiale de Pont-à-Mousson.*

M O N S I E U R ,

JE n'ose vous parler de nos malheurs, parce que je fais combien votre bon cœur & votre zele vous y rendent sensible. Un mot de consolation de votre part seroit bien venu cette année : jamais nous n'en eûmes un besoin plus marqué ; mais soit que vos lettres aient été interceptées, soit que vos affaires ne vous aient pas permis d'écrire, il ne nous est rien venu. Soumettons-nous & adorons, *Dominus est*. Je vous avoue cependant que, malgré la résignation la plus entiere, mon cœur est blessé à ne guérir jamais : sa plaie durera autant que moi.

L'an passé, nous perdîmes trois Missionnaires : le P. Benoît, de notre Province, est de ce nombre. Dans le même temps, il arriva ici un événement qui nous fit passer de bien mauvais momens.

Depuis trois ans un nommé *Quang-lun*, habitant du *Chan-tong*, tramoit avec un Bonze, nommé *Fan-ouei*, une horrible conspiration. Leurs menées avoient été si secrettes, que, malgré la vigilance du Gouvernement, ils avoient déjà sous leurs ordres 10 à 12 mille rebelles prêts à tout. Le *Tchi-hien* de la ville de *Cheou-tchang* fut le premier instruit de ce qui se passoit; il prit des mesures pour arrêter *Quang-lun* qui n'avoit point encore rassemblé les conjurés. Malheureusement parmi les soldats qu'il destina à cette expédition, il y en avoit un qui étoit l'élève de *Quang-lun*. Il lui donna aussitôt avis du danger où il étoit. A l'instant *Quang-lun* prit son parti: suivi de 4000 hommes, qu'il ramassa sur-le-champ, il alla se présenter aux portes de *Cheou-tchang-hien*. Le soldat qui l'avoit averti, étoit justement de garde ce jour-là. Il trouva le moyen de lui ouvrir les portes de la Ville. *Quang-lun* entra sans bruit & sans aucune résistance; il alla droit au Gouvernement, tua le *Tchi-hien*, & devint à l'instant maître de la place.

Ce n'étoit, si vous voulez, qu'une Ville du troisieme Ordre; mais c'étoit beaucoup. Un des Commandants de la

Provi  
C'éto  
point  
donn  
troup  
penda  
king  
qu'il  
grand  
peut  
s'éton  
seuler  
ple. E  
*Chou-*  
vince  
*Chan-*  
que le  
troupe  
de ce  
lui de  
ancien  
premi  
Cep  
mer H  
armée  
des G  
Impér  
les or  
te. Ap  
niers,

Province accourut pour arrêter le mal. C'étoit un jeune homme qui n'avoit point encore vu d'ennemis. Il ne se donna pas le temps d'amasser assez de troupes. *Ouang-lun* le fit reculer. Cependant la nouvelle se répandit à *Pe-king* que *Ouang-lun* s'étoit révolté, & qu'il avoit du succès. L'alarme y fut grande. L'Empereur, qui est ce qu'on peut appeller un très-grand Prince, ne s'étonna pas. Il fit partir 2000 hommes seulement, pour ne pas effrayer le Peuple. En même temps il donna ordre au *Chou-tagin*, qui alloit visiter une Province du midi, de se rabattre sur le *Chan-tong*. On se rassura dès qu'on sût que le *Chou-tagin* étoit à la tête des troupes Impériales. Le *Chou-tagin* est un de ces hommes rares, qui a par devers lui des traits qui feroient honneur aux anciens Romains. Il est actuellement premier Ministre de l'Empire.

Cependant *Cuang-lun* se fit proclamer Empereur à la tête de sa petite armée : il créa des Régulos, des Comtes, des Généraux : ses femmes furent des Impératrices & des Reines. Il prit tous les ornemens de la Dynastie précédente. Après avoir pillé l'arsenal & les greniers, de *Cheou-tchang*, il s'avanca vers

*Lieou-ling*. Sur son passage il forçoit tous les hommes en état de porter les armes, de le suivre & de courir sa fortune. Il se présenta ensuite devant *Ling-tsing-tcheou*, Ville du second Ordre. La Ville vieille étoit sans défense; elle lui ouvrit ses portes. Les *Man-tcheoux* se retirèrent dans la Ville neuve, bien déterminés à se battre en braves. *Ouang-lun* voulut l'emporter d'emblée; il avança malgré le feu qu'on faisoit sur lui; mais il fut blessé & ses gens repoussés avec une perte de 300 hommes.

Dès ce moment vous eussiez dit qu'un esprit de vertige s'étoit emparé de *Ouang-lun*, & au lieu de s'approcher de Peking, & d'entraîner à sa suite un Peuple immense que la misere des temps réduisoit au désespoir, il s'arrêta à *Ling-tsing-tcheou*. Ce ne furent plus que des fêtes & des repas. Deux bandes de Comédiens jouoient sans interruption. *Ouang-lun* ne fortoit de la Comédie que pour se donner lui-même en spectacle. Il se promenoit dans les rues, avec un appareil & une pompe qui ne lui convenoient pas. Il n'avoit qu'un ponce de terre, & il se croyoit déjà Empereur. La Comédie ne dura pas longtemps: le *Chou-tagin* ayant reçu le ren-

fort  
viron  
envel  
tête  
*Ouan*  
averti  
qu'à  
dre;  
tomb  
peu c  
bles.  
défen  
pont  
il le  
*Chou-*  
fuiven  
de me  
perce  
voul  
tifs de  
débar  
une r  
roit d  
l'enle  
le far  
le dél  
le *Ch*  
le *Bo*  
le ter  
qui fi

fort de Peking, forma un cercle d'environ 10 à 12 lieues de diametre, pour envelopper tous les rebelles. Puis à la tête des *Man-tcheoux*, il alla droit à *Ouang-lun*. Dès que cet insensé en fut averti, il devint furieux; il ne pensa plus qu'à tuer tout ce qu'il pouvoit atteindre; vieillards, femmes, enfans, tout tomboit sous ses coups. Il commit en peu de jours tous les désordres possibles. Il fallut cependant penser à se défendre. Il fit construire à la hâte un pont de bateaux sur le canal Impérial; il le passa avec toutes ses troupes. Le *Chou-tagin* n'eut qu'à se montrer, elles fuirent devant lui comme un troupeau de moutons. Il y avoit ordre de l'Empereur de prendre *Ouang-lun* vivant. On vouloit savoir de lui-même les vrais motifs de sa rebellion. Ses troupes s'étant débandées, lui second s'étoit sauvé dans une métairie; le *Chou-tagin*, qui le serroit de près, détacha huit braves pour l'enlever. Ils le garrottoient déjà lorsque le fameux Bonze *Fan-ouei* accourut & le délivra. Ce ne fut pas pour long-temps; le *Chou-tagin* arriva presque-aussi-tôt que le Bonze; il l'arrêta. *Ouang-lun* n'eut que le temps de gagner une maison voisine qui fut investie à l'instant par les troupes

de l'Empereur. On alloit le forcer dans sa retraite, lorsqu'il prit le parti de mettre lui-même le feu à la maison qui lui servoit d'asyle, aimant mieux périr ainsi de ses mains, que de tomber dans celles de son Empereur si cruellement offensé. On le reconnut à la forme de son sabre & à un bracelet d'argent que *Fan-ouei*, ce Bonze imposteur, lui avoit donné, lui promettant que, moyennant ce bracelet, il se rendroit invisible. Pendant plusieurs jours on fit main-basse sur le reste des révoltés. Il s'en échappa peu; les plus notables, au nombre de 47, furent envoyés à l'Empereur, qui les interrogea tous plusieurs fois, avant que de les livrer au Tribunal des crimes.

*Fan-ouei* lui dit: Prince, votre bonheur est grand; 1000 hommes que j'avois à *Gehol*, devoient vous enlever, lorsque vous étiez à la chasse: votre bonheur est grand, *Ni-ti-fou-ta*. Tous ces misérables ont été coupés en pieces, selon les Loix. Quoique cette révolte n'ait guere duré qu'un mois, on estime qu'elle a fait périr environ cent mille ames.

J'ai dit que cette conspiration nous tint ici dans les plus vives alarmes: si

Quand  
tous l  
me e  
eux,  
les fu  
cepen  
choit  
suites  
rope  
leur r  
plus p  
ligion  
vions  
enviro  
tiens.  
oublia  
force  
étoit  
que t  
mises  
temps  
que la  
mauv  
Peup  
d'une  
Secte  
l'Emp  
parce  
qu'ell  
Quand

*Ouang-lun* eut réussi , nous courrions tous les risques des *Man-tcheoux* ; comme eux , étrangers à la Chine , comme eux , nous eussions été exposés à toutes les fureurs des rebelles. Je vous avouerai cependant que c'étoit-là ce qui nous touchoit le moins. Des Missionnaires Jésuites ne quittent ordinairement l'Europe qu'après avoir fait le sacrifice de leur repos & de leur vie. Un intérêt plus pressant , celui de notre sainte Religion , causoit nos alarmes. Nous savions qu'à *Ling-tsing-tcheou* & dans les environs , il y avoit beaucoup de Chrétiens. Si malheureusement quelques-uns oubliant leur devoir , ou entraînés par force , eussent suivi les rebelles , tout étoit perdu. Le bruit courut d'abord que trois familles chrétiennes s'étoient mises du côté de *Ouang-lun*. En même temps le *Chou-tagin* écrivit à l'Empereur que la conspiration ne venoit que des mauvaises Religions qui avoient séduit les Peuples. Il parloit , sans la nommer , d'une Secte qu'on appelle *Pei-lin-kiao* , Secte détestable , répandue dans tout l'Empire , toujours prête à se révolter , parce que son dogme principal est qu'elle donnera un Empereur à la Chine. *Ouang-lun* étoit *Pei-lin-kiao* , & c'est

par le moyen de cette Secte & des espérances qu'il donnoit qu'il s'étoit formé un parti dangereux.

La divine Providence qui console les siens, nous rassura bien-tôt, & nous donna en même temps des preuves touchantes de la plus sensible protection. Les ames fideles y verront peut-être des especes de miracles.

Dès qu'à *Ling-tsing-tcheou Ouang-lun* eût pris le parti de mettre tout à feu & à sang, il se répandit dans la Ville avec tous ses gens. Ce fut un carnage horrible dans toutes les rues & dans les maisons. Ils n'épargnerent que les hommes qui pouvoient porter les armes, & les femmes qui étoient d'âge à servir leurs passions brutales, ou à leur préparer du riz à manger : 70 femmes chrétiennes, dans la consternation où elles étoient, fuyoient au hasard. Une jeune Chrétienne, aveugle de naissance, leur dit : où allez-vous ? Avez-vous oublié que nous avons ici une chapelle dédiée à la sainte Vierge ? c'est-là qu'il faut nous rendre. Notre bonne Mere sera pour nous un refuge assuré. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la confiance de cette troupe si justement alarmée. Elles, entrèrent toutes

dans  
porte  
elles  
Vierge  
fois l  
chape  
droite  
contr  
visible  
tout-à

Une  
assez l  
autres  
mere  
mit e  
fille d  
où so  
venir  
ma fi  
dire q  
pour  
bient  
Un f  
porte  
il ent  
à cett  
chréti  
aux p  
voir.  
chang

dans la chapelle, & en fermèrent les portes. Là ; prosternées jusqu'à terre, elles conjuroient sans cesse la sainte Vierge d'avoir pitié d'elles. Plusieurs fois les conjurés approchèrent de la chapelle avec de grands cris, tuant à droite & à gauche tout ce qu'ils rencontroient; mais comme si une main invisible les eût repoussés, ils s'éloignèrent tout-à-coup, sans savoir pour quoi.

Une femme chrétienne ne fut pas assez heureuse pour se trouver avec les autres : elle fut enlevée avec sa belle-mère, qui étoit encore idolâtre. On les mit ensemble pour préparer du riz. La fille dit à sa mère : ô ma chère mère, où sommes-nous ? Qu'allons-nous devenir ? Sa mère lui dit : ayez courage, ma fille, ceci ne durera pas. J'ai oui dire que l'Empereur envoyoit des braves pour nous délivrer ; la scène changera bientôt de face. Elle parla trop haut. Un soldat de *Ouang-lun* étoit à la porte ; ayant entendu ce qui se disoit, il entra brusquement, & fendit la tête à cette femme d'un coup de sabre. La chrétienne se crut perdue : elle se jeta aux pieds du soldat, le conjurant d'avoir pitié d'elle. Le soldat se trouva changé tout-à-coup ; il la traita honnê-

tement, & lui permit de se retirer.

Quand la révolte du *Chan-tong* fut totalement éteinte, un bon Catéchiste de *Ling-tsing-tcheou* même vint me voir, conduisant par la main un de ses petits-fils, d'environ 8 à 9 ans. Quoiqu'il soit déjà d'un certain âge, il est encore plein de santé & de forces. Il s'appelle *Ouang-ko-so-me* (*Cosme*). Je lui demandai comment lui & toute sa famille s'étoient tirés d'un danger si pressant? Il me raconta ingénument tout ce qui s'étoit passé par rapport à lui. Dès que je fus, me dit-il, que les révoltés mettoient tout à feu & à sang, je cachai les femmes & les jeunes gens entre deux murailles, moi & mes fils nous montâmes sur le toit de la maison. Nous n'étions pas sans armes; mais que pouvions-nous contre tant de milliers d'hommes furieux? Nous mêmes toute notre confiance en Dieu. Je portai un crucifix sur le revers du toit. Là, prosternés aux pieds de notre divin Sauveur, nous le conjurions avec larmes de nous protéger. J'entendis tout-à-coup un bruit horrible; c'étoient des rebelles qui enfonçoient la porte de ma maison. A l'instant je sautai à bas du toit, le sabre à la main. Je désar-

mai c  
me vi  
que j'e  
donne  
rudem  
mai su  
Mo  
les fer  
vois d  
mais j  
perfor  
avoien  
traite  
tôt à l  
mille.  
distan  
de l'e  
point  
des j  
d'heur  
de Li  
mes e  
reçut  
pauvr  
pas m  
les tr  
tabli  
lemer  
tout  
rien,

mai celui qui s'étoit avancé. La pensée me vint de le tuer ; mais je me souvins que j'étois Chrétien, & qu'il falloit pardonner. Je me contentai de le pousser rudement hors de la porte, que je fermai sur lui.

Mon premier soin fut d'aller rassurer les femmes & les jeunes gens que j'avois caché entre les deux murailles ; mais je fus bien surpris de n'y trouver personne. La peur les avoit saisis, & ils avoient quitté brusquement leur retraite pour s'enfuir. Je me mis aussitôt à leur suite avec le reste de ma famille. Nous les atteignîmes à quelque distance de *Ling-tsing-tcheou*, du côté de l'Orient où les rebelles n'avoient point encore pénétrés. La peur donnoit des jambes aux plus foibles. En peu d'heures nous fûmes tous à six lieues de *Ling-tsing-tcheou*. Nous nous arrêtâmes chez un bon Chrétien qui nous reçut avec beaucoup de charité. Ce pauvre enfant que vous voyez, n'avoit pas mangé depuis deux jours. Quand les troupes de l'Empereur eurent rétabli l'ordre, nous revînmes tranquillement dans notre maison. Quoique tout fut ouvert, on n'avoit touché à rien, pas même à de l'argent qui sautoit

aux yeux. Je visitai ensuite les Chrétiens de *Ling-tsing-tcheou* & des lieux circonvoisins. Quelle Providence ! Il n'y en a pas un seul qui ait été enveloppé dans le malheur commun.

Il me raconta encore d'autres particularités qui me consolèrent beaucoup.

Cependant l'Empereur donna un Edit terrible, portant ordre de rechercher avec la dernière rigueur les mauvaises Sectes de l'Empire. Son intention n'étoit sûrement pas d'y comprendre notre sainte Religion ; mais il étoit bien à craindre que plusieurs Mandarins des Provinces ne compromissent les Chrétiens, & ne les arrêtaissent, du moins pour en tirer de l'argent. Le Seigneur n'abandonna point encore les siens dans cette occasion : il inspira sans doute à l'Empereur de dire deux mots qui montroient de la bonne volonté pour les Missionnaires. C'en fut assez : aucun Mandarin ne remua.

Tout ceci se passa aux mois de Septembre & d'Octobre 1774. Au mois de Novembre on avertit l'Empereur de la mort du P. Benoît. Il donna 100 taëls pour son enterrement, ce qui revient à 750 livres de notre monnoie. Ce premier bienfait fut suivi d'un second

bien  
pour  
des a  
trois j  
cupés  
qu'il e  
de ; il  
charm  
en dé  
mort.  
Eunuq  
il ajou  
achett  
étoit u  
été pl  
Tang-

Que  
peut-ê  
ne no  
core p  
façon  
aux né  
je le

Vous  
mande  
de raf

Ce  
dit be  
s'assen  
& qu

bien plus considérable. L'Empereur, pour se délasser un moment du tracas des affaires, va tous les deux ou trois jours voir les nôtres, qui sont occupés au Palais. Alors il oublie presque qu'il est le plus grand Prince du monde; il leur parle d'un air de bonté qui charme. Il voulut qu'ils lui racontassent en détail comment le P. Benoit étoit mort. Puis en présence de quelques Eunuques & de quelques Mandarins, il ajouta ces paroles, que les Chinois achetteroient au poids de l'or : Benoit étoit un brave homme; *Hao-gin*; il a été plein de zèle pour mon service, *Tung-tchaye, Kin-cheu.*

Quelque temps après, dans la crainte peut-être que les affaires de *Ouang-lun* ne nous inquiétassent, & peut-être encore pour faire savoir aux Grands sa façon de penser sur notre compte, il dit aux nôtres : vous priez pour les morts, je le fais; votre intention est bonne. *Vous ne vous assemblez que pour demander à Dieu qu'il leur donne un lieu de rafraîchissement.*

Ce mot ne paroît rien; mais ce mot dit beaucoup: c'est que les *Pei-lin-kiao* s'assemblent aussi pour leurs morts, & que c'est dans ces assemblées sur-

tout qu'ils complottent contre l'Etat.

Croiriez-vous, cher ami, qu'on a fait tout l'imaginable pour prévenir ce grand Prince contre notre chere & infortunée Mission. On est allé jusqu'à lui faire présenter un Ecrit dans lequel on accusoit hautement le P. Benoît & le P. Lefebvre d'avoir trempé dans le prétendu assassinat du Roi de Portugal. Peut-être qu'un Prince moins éclairé eût été frappé de tout ce qu'on osoit dire contre nous. Il n'y fit pas seulement attention. Un coup-d'œil suffit à un grand homme, pour voir le vrai. Il voulut que nous fussions qu'il ne s'étoit point laissé tromper; il permit la lecture de cet Ecrit au P. Benoît, sans demander ni éclaircissement, ni justification.

Quelqu'un disoit : si l'Empereur de Chine eût été Empereur d'Occident, les Missionnaires ne craindroient pas de manquer de successeurs. Un autre Chinois disoit encore quelque chose de plus fort : je n'ose le répéter. Mais je l'ai dit; je ne veux ni me plaindre, ni être plaint. Il faut boire le calice jusqu'à la lie. Heureux, si, nous élevant jusqu'aux sentimens généreux de l'Apôtre des Indes & du Japon, notre grand

Saint

*Ampl*

Ce

roit d

Au m

1775,

a per

suite d

juger

le fait

Il y

Eglise

ment :

Prince

perbe

gloire

rien d

jour d

Ricci,

saint V

dit être

Sucro

Messe

l'usage

Penda

sortoit

qui l'i

bien d

Il en

de tou

Saint Xavier, nous disons avec lui :  
*Amplius, Domine, amplius!*

Cependant, pour dire le vrai, il seroit difficile d'ajouter à nos malheurs. Au mois de Février de cette année 1775, il nous en est arrivé un qui nous a percé jusqu'au vif. Peut-être est-il la suite & le pendant des autres. Je n'ose juger les hommes si méchants. Voici le fait.

Il y avoit au Collège une magnifique Eglise bâtie à l'Européenne. Ce monument auguste de la piété & du zèle des Princes chrétiens, dominoit cette superbe Ville, & annonçoit à sa façon la gloire du vrai Dieu. L'Orient n'avoit rien de si beau, ni de si touchant. Le jour de la Fête de sainte Catherine de Ricci, grand'tante du respectable & saint Vieillard du même nom, qu'on dit être au Château Saint-Ange, le P. Sucro, Chinois, alla dire la dernière Messe qui se dit à 7 heures, parce que l'usage des Chinois est de dîner à 8. Pendant la Messe, il se trouva mal. Il sortoit de dessous l'autel une odeur forte qui l'incommoda au point qu'il eut bien de la peine à finir le saint sacrifice. Il en avertit le Sacristain : on chercha de tout côté, & on n'aperçut rien. Le

P. Sucro alla déjeûner. A 8 heures & un quart, on vint le chercher pour baptiser un Idolâtre converti. Il ne sentit plus l'odeur qui l'avoit incommodé, apparemment, parce qu'il n'approcha pas de l'autel. A peine étoit-il rentré dans sa chambre, qu'on cria dans la Cour : le feu est à l'Eglise. Il crut d'abord qu'on se trompoit d'endroit. Cependant il sortit, & à l'instant il vit des tourbillons de flammes qui s'élançoient de toutes les fenêtres de l'Eglise. Le P. Procureur de la Maison voulut du moins sauver le saint Sacrement. Il s'avança vers les flammes ; mais il en fut repoussé. Comme il tomboit à la renverse, des domestiques qui le suivoient, le retirèrent par les habits. Il tenta une autre voie, mais il ne fut pas plus heureux. Le feu étoit si violent, & il avoit pris en tant d'endroits à la fois, qu'en une heure de temps, ce vaste édifice fut consumé.

*Nota.* Nous avons déjà parlé de cet incendie, mais avec beaucoup moins de détail.

Le Sous-Gouverneur de la Ville se rendit aussi-tôt au Collège avec 8 mille hommes. On y accourut de toutes parts. La foule devint si grande, qu'on ne pouvoit plus en approcher, même de loin.

loin.  
quar  
cette  
Réfere  
naut  
vant  
route  
la fo  
cette  
vent  
si mo  
dans  
fumée  
larne  
les fo  
que je  
chamb  
hors d  
moi-m

De  
bien  
fimes  
mais  
chose.  
tang a  
du Col  
core v  
Elle  
qui tie  
Rois,  
Tom

loin. Ce ne fut qu'à 10 heures & un quart, que nous apprîmes confusément cette triste nouvelle. Nous étions au Réfectoire : aussi-tôt toute la Communauté se leva de table, pour aller devant le saint Sacrement. Je me mis en route, dès qu'il fut possible de percer la foule. De loin je cherchois des yeux cette belle Eglise que j'avois vu si souvent avec tant de plaisir. Je l'avoue, si mon cœur a jamais souffert, ce fut dans ce moment. N'appercevant qu'une fumée noire, je ne pus retenir mes larmes devant ce monde d'Idolâtres : les forces me manquèrent, & tout ce que je pus faire, ce fut de gagner la chambre d'un de nos Missionnaires, où hors d'état de consoler les autres, j'eus moi-même besoin de consolation.

De retour à la maison, il nous vint bien des pensées : toute la nuit nous fîmes la garde autour de notre Eglise; mais nos soins étoient bien peu de chose. Notre résidence & celle du *Tongtang* auroient probablement eu le sort du College, si la Providence n'étoit encore venue cette fois à notre secours. Elle ne se fit point attendre : celui qui tient entre ses mains le cœur des Rois, toucha celui de l'Empereur. Il

parut sensible à nos malheurs , & il eut soin qu'on le sût dans tout l'Empire.

Dès le lendemain il donna ordre au Tribunal des Ministres de s'informer de ce que son aïeul, l'Empereur *Kam-hi*, avoit fait pour le College, lorsqu'il donna à son Eglise la forme qu'elle avoit ci-devant. Il se trouva qu'il avoit prêté à nos Peres un *Ouan*, c'est-à-dire, dix mille onces d'argent; ce qui revient ici à 75 mille livres de notre monnoie. En Chine, les anciens usages sont loi. L'Empereur en donna autant. Cette grace n'étoit que le prélude d'une autre bien plus considérable.

Il y avoit dans l'Eglise de *Nan-tang* trois grandes & magnifiques inscriptions. Je crois vous en avoir parlé dans ma Lettre de 1769, à l'occasion de *Majoche*, cet illustre Confesseur de J. C. L'Empereur *Kam-hi* les avoit écrites lui-même de son pinceau rouge. C'est un de ces présens rares dont on ne connoît bien le prix, que lorsque l'on voit de ses yeux quel cas l'on en fait ici. Nous avons vu une de ces inscriptions Impériales en trois caracteres seulement. C'est un mot gracieux de *Kam-hi* au Pere *Parrenin*. Elle est exposée dans l'endroit le plus honorable de la

Sal  
vu  
au-  
un  
S  
tels  
il fa  
reur  
un E  
L'Er  
bont  
il ve  
pard  
être  
parer  
ancie  
l'Emp  
tions  
les éd  
reur ;  
rouge  
Ces  
par-to  
lege,  
y eut  
qui n  
de re  
bonhe  
De  
tranq

Salle où nous recevons les Grands. J'ai vu un Prince du Sang n'oser s'asseoir au-dessous : il se retira par respect dans un coin.

Selon les mœurs du pays , perdre de tels présens, c'est toujours une faute : il faut s'en accuser auprès de l'Empereur. Nos Peres du College le firent dans un Ecrit qu'ils présenterent à Sa Majesté. L'Empereur les recut avec cet air de bonté qu'il fait si bien prendre quand il veut : il leur pardonna, comme on pardonne une faute qu'on fait bien être involontaire. Ensuite , pour réparer leur perte, il donna ordre à son ancien Maître qu'il a fait Ministre de l'Empire, de préparer de belles inscriptions pour la nouvelle Eglise. Je veux les écrire moi-même, ajouta l'Empereur ; je les écrirai de mon pinceau rouge.

Cette nouvelle se répandit aussi-tôt par-tout. On vint de tout côté au College, féliciter nos Peres du *Nantang*. Il y eut même de nos Chrétiens en place qui ne pouvoient presque s'empêcher de regarder comme une espece de bonheur l'accident qui étoit arrivé.

Depuis ce temps-là, nous sommes tranquilles : on rebâtit l'Eglise. Elle sera

magnifique. Nos Peres du College ne voyant plus de successeurs après eux, ne craignent pas de se mettre à l'étroit, Ils veulent offrir à Dieu, en finissant, ce qu'ils ne gardoient que pour le faire connoître & aimer.

Quoique nous tâchions de ne rien laisser échapper au-dehors de nos défauts, cependant nos Néophytes savent tout. Ils sont désolés ; ils font quelque chose de plus. Par attention pour nous & pour l'honneur de la Religion, ils évitent de parler de nos malheurs & des leurs. Les choses vont leur train. Il nous est encore venu des Provinces près de 200 Chrétiens pour les Fêtes de Pâques. Ils ont montré une ferveur qui nous a d'autant plus touché, que nous ne pouvions nous empêcher de penser que dans la suite il n'en sera peut-être pas ainsi.

Par le moyen de deux Catéchismes nouveaux, nous étions venu à bout de porter dans nos familles chrétiennes plus d'instructions qu'il n'y en avoit ci-devant. Nos Néophytes se formoient : nous avions eu la consolation d'ouvrir une nouvelle Mission dans la Tartarie. Elle eût été bien-tôt florissante : nous comptons l'étendre jusqu'au *Hai-long-*

kiang  
pereu  
neur  
trées.  
j'ai re  
de no  
d'une  
beaucc  
presse  
Que  
les Beau  
notre E  
Nous l  
années  
leur pie  
leur rec  
cet esp  
cesse d  
les rend  
eu le b  
leur ven  
que bie  
allé en  
carriere  
Religio  
Il y  
de bon  
gieux &  
tager les  
ne tard

*kiang* qui sépare les Domaines de l'Empereur de ceux de la Russie. J'ai eu l'honneur de voir deux Rois dans ces contrées. L'un est venu dans notre Eglise : j'ai rendu visite à l'autre ; avec l'ancien de notre Maison. Ils sont tous deux d'une bonté qui permettoit d'espérer beaucoup. Vaine espérance ! si l'on ne se presse de nous remplacer.

Quels gens que les Loppins , les Rois , les Beuth , les Forgeot & tant d'autres que notre Province seule a fourni à la Chine ! Nous les vîmes partir il y a de longues années : nous ne pouvions assez admirer leur piété , leur zèle , leur détachement , leur recueillement , cet esprit intérieur , cet esprit d'oraison qui les tenoit sans cesse dans la présence de Dieu ; & qui les rendoit si souples sous sa main. J'ai eu le bonheur de les suivre , sans avoir leur vertu. J'ai su , depuis que je suis ici , que bien loin de se démentir , ils sont allé en croissant. Après avoir fourni une carrière méritoire & bien glorieuse à la Religion , ils sont morts en saints.

Il y a sans doute de saintes gens & de bons Missionnaires parmi les Religieux & les Prêtres , qui ont voulu partager les travaux de la Compagnie : qu'on ne tarde donc pas d'en envoyer.

O Dieu ! combien d'ames vont se replonger dans les ténèbres de l'Idolâtrie ! Combien n'en sortiront pas ! Qui fait ce qui s'est passé au Parraguai , peut gémir par avance sur toutes les autres Missions étrangères. Ici, Dieu aidant , les choses pourront encore se soutenir quelques années , parce que , vu les circonstances & le local , on ne voudra pas nous interdire ; parce qu'il est plus difficile qu'on ne pense , de nous remplacer ; parce qu'il est moralement impossible de toucher à notre état , c'est-à-dire , à notre façon de vivre & d'être au Palais. Mais enfin , nous ne sommes pas immortels : Peking tombera enfin , & suivra le malheureux sort des autres Missions.

Je finis de bâtir une belle Congrégation ; j'en envoie le plan à Paris. Il est de six pieds de haut , quatre de large ; il comprend encore l'Eglise & tout le terrain que parcourt la procession du saint Sacrement , le jour de la Fête-Dieu : c'est un beau morceau.

Je salue de tout mon cœur nos chers amis : ils doivent à notre amitié de redoubler de prières pour nos pauvres Missions. L'an passé , je n'eus pas la consolation de recevoir de leurs chères

nouve  
ont ét  
nous a  
que le  
mand  
leurs.  
nous  
l'union  
fices ,

nouvelles : fans doute que leurs Lettres ont été perdues ou interceptées : il faut nous accoutumer à ne vouloir que ce que le bon Dieu veut. Je me recommande à vos saints sacrifices & aux leurs. En attendant le grand jour où nous nous reverrons tous, je suis dans l'union de vos prieres & saints sacrifices ,

**MONSIEUR ;**

Votre très-humble & très-obéissant serviteur & ami Fr.  
**BOURGEOIS** , Supérieur  
de la résidence des Missionnaires François.

*A Peking, le 15 Mai 1775.*



## L E T T R E

*De M. Fr. BOURGEOIS, Missionnaire en  
Chine, à M. l'Abbé DE CHARVET,  
Prévôt de l'Insigne Collégiale de Pont-  
à-Mousson.*

*A Peking, le 13 Septembre 1778.*

M O N S I E U R ,

L'an passé, je ne reçus point de vos cheres nouvelles : elles eurent le fort de toutes les autres. Aucune ne vint ; c'est cependant pour nous une vraie consolation de savoir où en sont tant de braves gens que nous avons quittés. Peut-être cette année-ci serons-nous plus heureux. Quoi qu'il en soit, la volonté de Dieu sur-tout.

On imprime en France toutes sortes de livres sur la Chine. Vous voudriez savoir qui a raison. J'écrirois, & vous n'en seriez probablement pas plus avancé. Mes pensées ne seroient pas celles des autres. Je ne vois qu'un moyen de

s'en  
contr  
son j  
& à  
des  
vient  
raines  
va à

M.

la cop  
l'Abb  
de Ch  
que j  
il a f  
cation  
je l'ai  
que v  
suis p  
qu'on  
j'ai vo  
cher  
que d  
une c  
je rac  
toutes

(1)  
point  
se trou  
imprim

s'en tirer , c'est de lire le pour & le contre , & ensuite de former soi-même son jugement. La vérité a ses couleurs , & à la longue elle se montre. Il y a des choses dont tout le monde convient , & qui peuvent servir à fixer certaines idées , moyennant lesquelles on va à d'autres.

M. Bertin a vu , je ne fais comment , la copie d'une Lettre que j'écrivis à M. l'Abbé Gallois qui avoit fait le voyage de Chine avec moi. Il fut étonné de ce que je dis dans cette Lettre de Nankin ; il a souhaité avoir là-dessus une explication. Je la joins ici ; elle est telle que je l'ai envoyé à Sa Grandeur (1). J'ai cru que vous la verriez volontiers , & je ne suis pas fâché qu'elle se répande , afin qu'on sache ce que j'ai dit , ou ce que j'ai voulu dire. Vous me connoissez , cher Abbé , j'aimerois mieux mourir que de tromper : vous pouvez ajouter une créance pleine & entière à ce que je raconte , comme l'ayant vu. J'ai pris toutes les précautions possibles pour

---

(1) *Note de l'Editeur.* Nous n'imprimerons point ici cette Lettre sur Nankin , parce qu'elle se trouve dans les Mémoires de la Chine , imprimées par ordre de M. Bertin.

ne point me méprendre. Pour ce qui est de raisonnement ou de critique, je ne le garantis pas de même. On juge souvent comme on est affecté : on a peut-être des préventions qu'on ne connoît pas. En général les nouveaux venus font pour l'Europe, & les anciens, pour la Chine; mais tout cela ce sont des bagatelles. Nous n'avons pas passé les mers, pour nous noyer ensuite dans ces miseres. O cher Abbé, que l'état de notre pauvre Europe nous afflige! Si nous ne la voyons pas de trop loin, il nous semble que les bons principes, l'honnêteté & la Religion même s'altèrent étrangement. Nous n'osons répéter ce que les gens du monde & du grand monde nous en mandent. Ah! si nous pouvions du moins nous consoler, en jettant les yeux sur notre infortunée Chine! mais non : elle est aveugle; elle est fiere de son étendue, de son ancienneté, de ses livres, de ses loix, de ses coutumes; & plus que tout cela, elle est abîmée dans toutes sortes de défordres. Hélas! nous en sauvons peu; mais c'est un miracle que nous en sauvions un seul.

Le Roi digne successeur de St. Louis & de Louis XIV qui aimait tant la Chine,

a pr  
cher  
son  
de f  
M  
& e  
hôtes  
coup

a pris sous son auguste protection notre  
chere Mission. Nous sommes touchés de  
son zèle, & infiniment reconnoissants  
de ses bontés.

Mes respects à tous nos Confreres  
& en particulier à vos deux chers  
hôtes. J'ai l'honneur d'être avec beau-  
coup de respect & d'attachement,

MONSIEUR ,

Votre très-humble & très-  
obéissant serviteur Fr. BOURGEOIS.



## L E T T R E

*De M. DUFRÈNE, Missionnaire du Séminaire des Missions étrangères, à M. \*\*\*.*

En Chine, dans la Province du *Sf-tchoun*, le 12 Octobre 1779.

M O N S I E U R ,

La Lettre que vous m'avez écrite, m'est heureusement parvenue; mais je ne fais combien d'années elle a employé à faire le voyage de France en Chine; car elle est sans date d'année, de mois & de jour. Vous êtes maintenant, dites-vous, en Théologie, & vous balancez si vous ne prendrez point la charge de M. votre pere. Lorsque ma Lettre vous arrivera, vous aurez sans doute fait votre choix; ainsi je n'ai rien à vous dire là-dessus. Je souhaite seulement que vous ayez fait celui que Dieu exige de vous. Vous me parlez de la belle maison que M. votre pere a fait bâtir; de ses jardins qu'il a aggrandis, en sorte qu'on ne s'y reconnoît plus; je ne vous conseille pas de mettre tout

cela  
la r  
maï  
men  
le j  
Vou  
par  
qu'il  
Tou  
supe  
plus  
fera  
jardi  
arra  
subsi  
Il  
anné  
il s'e  
s'il y  
vrier  
sécul  
Prov  
léger  
avoir  
autre  
& le  
rude  
trém  
Emp  
déta

cela dans votre cœur : demeurez dans la maison , à la bonheur ; mais que la maison ne demeure pas dans vous : promenez-vous dans le jardin ; mais que le jardin ne se promene pas dans vous. Vous entendez assez ce que je veux dire par ces tours de phrases , c'est-à-dire , qu'il ne faut pas y mettre vos affections. Tournez-les vers la maison encore plus superbe du ciel , vers les jardins encore plus vastes de l'éternité. Votre maison sera un jour démolie , les fleurs de votre jardin se faneront , les arbres seront arrachés ; mais les tabernacles du ciel subsisteront éternellement.

Il se convertit ici à la Foi chaque année un assez grand nombre de Gentils ; il s'en convertiroit encore davantage , s'il y avoit un plus grand nombre d'ouvriers. Il y a eu cette année des persécutions dans plusieurs parties de cette Province. Dans les unes , elles ont été légères & les Chrétiens renvoyés sans avoir été beaucoup maltraités : dans les autres , elles ont été assez violentes , & les Chrétiens ont éprouvé d'assez rudes tourmens. La famine a été extrême dans plusieurs Provinces de cet Empire. Nous n'en avons appris aucun détail ; mais ce que nous avons eu sous

les yeux, nous fait assez sentir ce qui s'est passé ailleurs. Il est mort ici de faim un nombre prodigieux de personnes, soit enfans, soit hommes & femmes, sur-tout dans la partie orientale de la Province, où la famine paroît avoir été extrême. Si ce fléau a enlevé d'un côté un grand nombre de citoyens à la terre, il en a donné d'un autre un grand nombre au ciel. On a baptisé beaucoup d'enfans d'Infideles : on envoyoit par-tout des Néophytes tant hommes que femmes, pour administrer ce Sacrement à ceux qui étoient dans un vrai danger de mort. Dans la partie orientale où la famine a fait les plus grands ravages, on en a baptisé 20000; dans cette partie où la famine étoit moins cruelle, on n'en a baptisé que 10000.

Les Chrétiens d'Europe qui font des aumônes, pour contribuer à cette bonne œuvre, soit directement, en les déterminant formellement pour cela, soit indirectement, en les accordant pour la subsistance des Missionnaires, ont maintenant autant d'intercesseurs dans le ciel auprès de Dieu. Ce doit être une grande consolation pour eux, & un motif pour les autres riches de confa-

crer  
quel  
A  
ton,  
nair  
dou  
bate  
outr  
com  
pas  
Ceux  
vaife  
qu'il  
Com  
gran  
les a  
des  
étoit  
nair  
ne m  
trou  
Chre  
L  
se b  
est a  
ladi  
ques  
bene  
M  
pris

crer à une si bonne œuvre au moins quelque chose de leur superflu.

Au retour de nos courriers de Canton, il est entré cette année un Missionnaire Européen. Il a été reconnu à une douanne : on a aussitôt enchaîné le bateau, pour ne pas le laisser passer outre. Alors le Commis est entré en composition avec nos gens, pour ne pas les conduire devant le Mandarin. Ceux-ci, pour se tirer de cette mauvaise affaire, ont donné tout l'argent qu'ils avoient sur lors en especes. Le Commis a encore emporté une assez grande quantité d'effets, & après cela, les a laissé partir. L'argent & la valeur des effets, c'est presque tout ce qui étoit destiné à l'entretien des Missionnaires qui sont ici; mais la Providence ne nous a pas abandonné : nous avons trouvé à emprunter, & plusieurs riches Chrétiens nous ont fait des aumônes.

La perte que nous avons faite, ne se borne pas à l'argent : le Missionnaire est arrivé attaqué d'une dangereuse maladie dont il est mort un mois & quelques jours après. *Sit nomen Domini benedictum.*

M. de Saint-Martin a manqué d'être pris cette année par les satellites, Ils

font arrivés au nombre de huit ou neuf dans une maison où il étoit allé visiter un malade , très-peu de temps après qu'il en étoit sorti.

Voilà , M. , les principales nouvelles de ce pays , ou du moins de ce canton. Il ne me reste plus qu'à vous dire que si vous vivez dans le monde , vous êtes exposé à bien des dangers. Vous avez besoin d'une grande vigilance sur vous-même ; du secours de la priere & de la fréquentation des Sacremens. *Vigilate & orate*. La vie est courte , M. , & passe comme l'ombre ; les biens , les honneurs & les plaisirs du monde passent avec la même rapidité. Tout n'est que vanité ici bas : *Vanitas vanitatum*. Que notre cœur s'attache à Dieu seul ; qu'il ne soupire qu'après l'éternité , voilà le réel & le solide. Je recommande à vos prieres & à celles des bonnes ames que vous connoissez , la conversion des Infideles , le maintien de la Foi , le baptême des enfans : je m'y recommande aussi moi-même , ainsi que tous les autres Missionnaires. Adieu , M. ; j'ai l'honneur d'être dans les sentimens du plus sincere attachement ,

Votre , &c.

De

N  
mou  
dout  
notre  
seule  
& in  
M  
cheur  
allon  
sions  
si no  
fond  
le p  
rions  
chan  
que  
toujo  
ne le  
hom  
mais

---

L E T T R E

De M. LAMATHE, Missionnaire à la  
Chine, à M. DUGAD.

Ce 12 Juin 1780.

M O N S I E U R ,

Nous n'avons reçu par la dernière mousson aucune Lettre de France : sans doute que le fléau de la guerre trouble notre chere Patrie, & que c'est-là la seule raison qui nous prive de vos cheres & intéressantes nouvelles.

Malgré tout ce qui est arrivé de fâcheux depuis quelques années, nous allons toujours notre train, & nos Missions se font avec autant de zele que si nous jouissions de la paix la plus profonde, & que nous fussions dans l'Etat le plus florissant. Après tout, pourrions-nous, devrions-nous du moins changer de conduite ? C'est pour Dieu que nous travaillons ; il vit & regne toujours : spectateur de nos travaux, il ne les laissera pas sans récompense. Les hommes peuvent pervertir les hommes ; mais ils ne peuvent rien sur le cœur de

, &c.

Dieu , & leurs jugemens dépravés ne le changeront pas. Voilà le grand motif de ma consolation , de ma joie dans nos tribulations , & de ma persévérance dans mes travaux. Ils seroient bien diminués , si l'ennemi du salut nous laissoit tranquilles ; mais où ne s'étend pas sa rage ? Un Missionnaire , un Chrétien effrayent le Gouvernement politique ; on s'en défie comme de l'ennemi le plus dangereux de l'Etat , & avec qui il ne faut faire ni paix , ni trêve : de-là cette source intarrissable de persécutions. Presque tous les ans j'aurois pu vous en marquer quelques-unes : je vous ai déjà parlé de celle qui s'étoit élevée sur la fameuse montagne , de 10000 familles. Je vous ai marqué que les Chrétiens en avoient été châtiés avec la dernière inhumanité , dans le cours du mois de Mai 1778 , temps auquel il est trop tard pour aller défricher , ou même semer de nouvelles terres déjà défrichées ; qu'on leur avoit laissé le choix de l'apostasie ou de la transmigration , & que fideles à leur devoir , ils avoient presque tous mieux aimé perdre leurs biens , que la précieuse qualité de chrétien.

Leurs tribulations auroient fini-là , si le chef le plus soumis à la volonté de

Dieu ,  
à l'Em  
qu'on  
depuis  
le pro  
loient  
mises  
travau

Les  
recu l  
délégu  
la Pro  
noître  
chréti  
des tr  
condu  
souffir  
& de  
ne le  
de ce  
l'entre

Res  
essayé  
leur fa  
être  
rieurs  
loi ve  
ce su  
roit  
teurs

Dieu, n'avoit pas eu la témérité d'aller à l'Empereur même demander la justice qu'on lui refusoit dans ses Tribunaux, depuis plus de 30 ans qu'il soutenoit le procès contre les Infideles qui vouloient usurper des montagnes qu'il avoit mises en valeur avec des soins & des travaux infinis.

Les Tribunaux de la Capitale ayant reçu l'ordre de faire justice, & ayant délégués des Juges extraordinaires dans la Province où nous sommes pour connoître de cette affaire, les plaideurs chrétiens n'ont gagné autre chose que des tribulations. Arrêtés de nouveau & conduits à la Capitale, il a fallu y souffrir les rigueurs d'une étroite prison & de la plus affreuse indigence; car on ne leur fournissoit guere que la moitié de ce qui leur auroit été nécessaire pour l'entretien d'une vie misérable.

Renfermés dans ces cachots, on a essayé de les tenter par la cupidité, en leur faisant entendre que, s'ils vouloient être dociles aux ordres de leurs Supérieurs, & abandonner cette nouvelle loi venue d'Europe, on leur feroit justice sur le temporel; qu'on condamneroit leurs adversaires comme usurpateurs; mais que, s'ils le refusoient, ils

perdroient leurs montagnes & leur liberté. Dieu leur a fait la grace de ne pas se laisser prendre à ce piège dangereux. Deux seulement qui n'étoient guere fideles aux loix & aux pratiques du Christianisme, y ont été pris; ils ont abjuré, & n'en ont pas été moins dépossédés. Les autres se sont montrés devant les grands Mandarins de la Capitale tels qu'ils avoient parus dans la Ville de leur district, inébranlables dans leur foi. On dit même que leur Chef *Luc Tching-y* a parlé avec une fermeté digne des Chrétiens de la primitive Eglise. En conséquence, ils ont été condamnés, 1<sup>o</sup>. comme usurpateurs des montagnes Impériales, tandis qu'on innocente le Vendeur, & qu'on le récompense même; 2<sup>o</sup>. comme attachés opiniâtement à une loi Européenne, prosrite par l'Empereur. On a fait confirmer la Sentence à Peking, & on l'a mise en exécution vers le commencement de Septembre 1779, qu'on les a fait partir pour les endroits respectifs, de leur bannissement. Six sont morts en prison ou en chemin. Ceux qui restent, pourront, après trois ans de bannissement, retourner dans leurs familles. Leur condamnation a été suivie d'un

Edit  
de r  
long  
du p  
d'en  
saint  
nou  
sur-t  
pren  
parc  
de m  
prom  
force  
bonn  
les lu  
&c.,  
M.  
on l'  
l'a la  
comm  
de C  
petit  
mais  
jama  
pris  
desq  
neme  
tiens  
y ait  
assen

Edict du Chef du Tribunal des crimes de notre Capitale. Dans cet Edict fort long & tout rissu de faussetés, au sujet du procès, il fait de séveres défenses d'entrer, ou de persévérer dans notre sainte Religion; ordonne de faire de nouvelles recherches & plus exactes, sur-tout dans notre *Cou-tching* où il apprend qu'il y a toujours des Chrétiens, parce que ceux mêmes qui promettent de ne l'être plus, manquent à leurs promesses, &c.; qu'à présent il faut les forcer à apostasier sincèrement & de bonne foi; que s'ils refusent, il n'y qu'à les lui envoyer, pour en faire justice, &c., &c.

Mais son Edict n'a point eu de suites, on l'a affiché sans aller plus loin; on l'a laissé tomber, & on lui a répondu comme auparavant qu'il n'y avoit plus de Chrétiens: ce n'est pas qu'à notre petit Tribunal on ignore qu'il y en a; mais on les a arrêtés tant de fois sans jamais les trouver en faute, & on a pris tant de leurs livres dans la lecture desquels on a pu se convaincre pleinement de la fainteté de la loi chrétienne, que bien loin de croire qu'il y ait à craindre de la conduite & des assemblées de nos Néophytes, ils ont

la bonne foi, au moins de temps en temps, de convenir qu'il seroit à souhaiter pour la tranquillité de l'Empire, que toute la Chine fût véritablement chrétienne. On dit qu'à notre Ville un des principaux Tribunalistes seroit en état de prêcher la doctrine si belle des dix Commandemens, aussi bien qu'un Catéchiste bien instruit. Ces connoissances le tranquillisent sur le compte des Chrétiens dont il empêche, autant qu'il peut, les recherches inutiles. Que n'y a-t-il dans chaque Tribunal un ou deux hommes de ce caractère? presque toutes les persécutions cesseroient, & la Religion s'étendrait. Cette tranquillité dont on m'a laissé jouir, m'a mis en état de faire mes visites à l'ordinaire, & de procurer aux Chrétiens les secours spirituels qu'ils attendent de nous. Les baptêmes vont toujours leur train, & il n'y a pas d'année où je n'en aie plusieurs d'adultes, même dans les endroits où l'on voit de ses yeux les tracasseries qu'on fait aux Chrétiens. Je ne puis cependant désavouer que la crainte en arrête un grand nombre qui embrasseroient volontiers notre sainte Loi, s'ils le pouvoient sans danger. Que l'amour de la

Cro  
pro  
un  
vou  
moi  
à v  
des  
très

R  
notre  
legue  
Lefe  
pectu  
à un  
lade  
écrire

Croix est difficile à persuader ! ne l'éprouvons-nous pas nous-mêmes ? C'est un don de Dieu : demandez-le-lui, je vous en conjure & pour eux & pour moi. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

Recevez les assurances de respect de notre vénérable Doyen & de mon Colleague, M. Ko, & permettez que M. Lefebvre trouve ici celles de ma respectueuse reconnoissance. Pressé d'aller à une grande journée secourir un malade, je n'ai pas le temps de lui écrire.



---

 E X T R A I T
 

---

*D'une Lettre de M. DOLLIERÈS,  
Missionnaire à Peking, à M. son frere,  
Curé de Lexie, près Longwi.*

Le 15 Octobre 1780.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

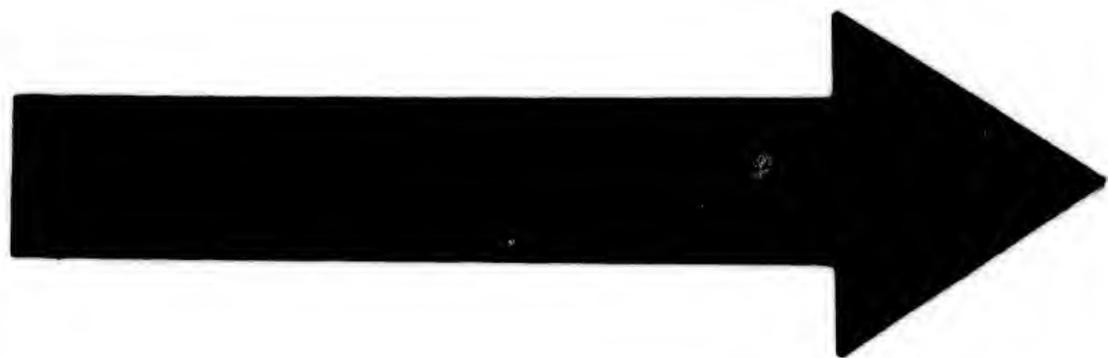
J'ai reçu avec bien de la joie, le 4 Novembre de l'an passé 1779, votre Lettre datée du 29 Décembre 1776, la première & la seule qui me soit parvenue de toutes celles que vous m'avez écrites. Je ne fais quel a été le sort de toutes celles que je vous ai adressées, tant de Riojenor & de l'Isle de France, que de Macao & de Peking, soit à vous, soit à plusieurs personnes de Nancy. Le seul P. Sauvage a assez constamment répondu. Des Annonciades une seule Lettre m'est parvenue, rien de chez M. Platel, ni de vous. Un silence si constant & dont je ne pouvois deviner la cause, voyant sur-tout qu'on me répondoit exactement de Saint Nicolas de Laon, de Paris, d'Orléans, de la Fleche, de l'Orient & de Rome, me fit

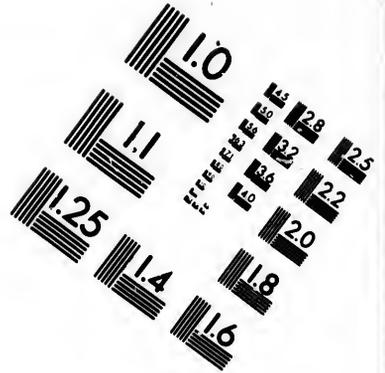
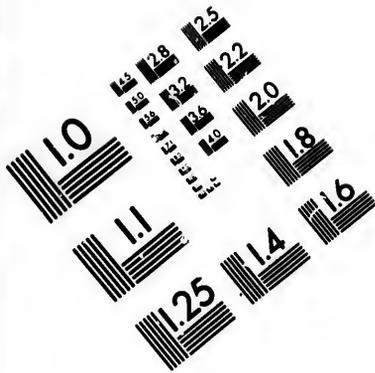
craindre

crain  
fusse  
en 17  
dern  
que  
moins  
puffe  
dites  
ont  
aucun  
parm  
m'a m  
ce, ce  
felle c  
qui m  
cheres  
moi. E  
le con  
premi  
re, Die  
france  
& que  
ces co  
loin en  
venus  
Mo  
me di  
plus d  
pour e  
suafior  
Tom

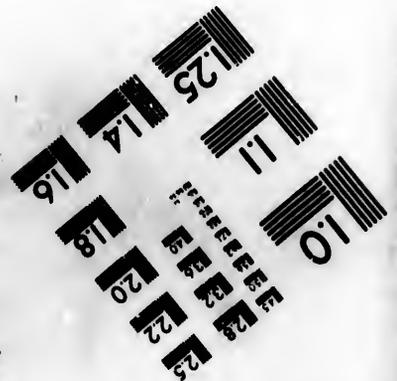
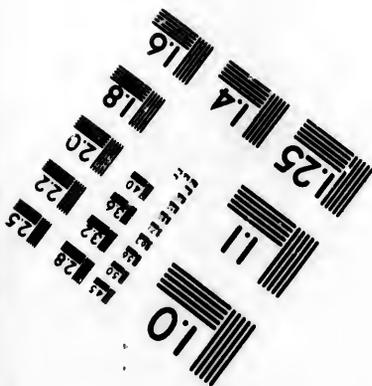
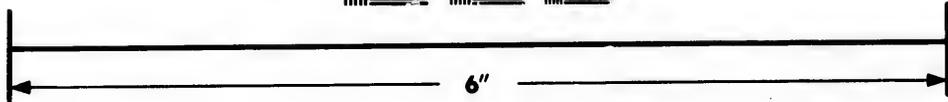
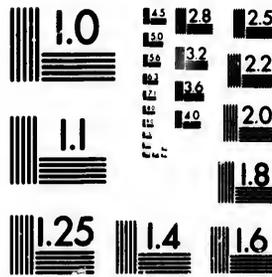
craindre qu'en effet mes Lettres ne fussent à charge, & je cessai d'écrire en 1774. Cependant en 1775, je fis une dernière tentative, pour obtenir quelque nouvelle de ma famille, ou du moins quelque adresse par laquelle je pussé en avoir. Le peu que vous me dites de ces Lettres, est tout ce qu'elles ont produit. Je n'en ai jusqu'ici reçu aucune réponse: je vous avouerai que parmi bien des peines que la Providence m'a menagées depuis ma sortie de France, cette privation longue & si universelle de tout rapport avec les personnes qui m'étoient à tous égards les plus chères, n'a pas été la moins dure pour moi. Enfin, après 22 ans & plus, voilà le commerce rétabli entre nous, & le premier fruit qui m'en revient, est encore, Dieu le voulant ainsi, un fruit de souffrances. Que de désastres, que de morts & quelles morts vous m'apprenez! Tous ces coups qui n'ont été portés que de loin en loin dans l'espace de 20 ans, sont venus m'accabler à la fois tous ensemble.

Mon cœur, depuis bien des années, me disoit que notre tendre mere n'étoit plus de ce monde, & je ne priois plus pour elle à l'autel que dans cette persuasion, que tant de chagrins & de





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5  
1.6 3.2 2.2  
1.8 2.0

10  
11

maux dont sa vie a été tissue , ne lui laisseroient pas pousser sa carrière au-delà de 60 ans. Ce qu'elle a vécu de plus, étoit au-delà de ce que j'osois espérer. Nous devons sentir sur-tout ce qu'elle a fait & souffert, pour nous procurer une éducation que nous n'aurions jamais eue sans le courage que Dieu lui avoit donné , & qu'elle a tout employé pour cet objet. Notre Tante, Madame Henrion, a à cet égard les mêmes droits sur ma reconnoissance. C'est elle qui m'a élevé dans cette partie de la jeunesse où l'éducation est la plus dégoûtante pour ceux qui en sont chargés. Je vous prie, en lui présentant mes assurances de respect, de l'assurer aussi que je conserverai toujours le souvenir le plus vif de toutes les obligations que je lui ai. Je vous félicite de la bonne manière dont vous vous êtes arrangé dans votre Paroisse, sans surcharger votre pauvre Peuple. J'ai fait part à M. Colas de ce que vous me dites de sa famille. Il en étoit déjà instruit par des Lettres de plus fraîche date que la vôtre. Je passe à présent à ce qui me regarde, & puisqu'aucune de mes Lettres ne vous est parvenue, je commence par l'histoire très-abrégée de mon voyage.

N  
1758  
anné  
mort  
sur l  
cadre  
la ba  
une fi  
le cap  
nous  
fut pr  
violen  
primes  
coula  
homm  
câmes  
Canari  
à 30 va  
route p  
nous a  
loin, d  
me, de  
venant  
ver ent  
solution  
prêt au  
se mit  
nous in  
grand  
& nous

Nous partîmes de l'Orient le 7 Mars 1758, M. Cibot, qui est mort cette année le 8 Août, un jeune Chinois, mort deux ans après son retour, & moi, sur le d'*Argenson*, le second d'une escadre de neuf vaisseaux, tous armés de la batterie haute, le Commandant & une fregate purement en guerre. Vers le cap Finistere, deux vaisseaux traîneurs nous avoient déjà quittés. L'un d'eux fut pris par les Anglois. Une tempête violente en sépara plusieurs autres. Nous prîmes un petit vaisseau Anglois qu'on coula à fond, après en avoir tiré les hommes. Dès ce jour-là, nous commençâmes à faire route nous seuls. Vers les Canaries, nous vîmes une flotte de 20 à 30 vaisseaux qui nous fit faire fausse route pour l'éviter. Peu de jours après, nous aperçûmes derriere nous, mais loin, deux vaisseaux; ensuite un troisième, de notre force, parut de l'avant & venant à nous. La crainte de nous trouver entre deux feux, fit prendre la résolution de forcer de voiles, & d'aller prêt au combat droit à ce dernier Il se mit d'abord en travers, comme pour nous intimider, en nous montrant sa grandeur & sa force. Le nôtre le vaitoit, & nous continuâmes d'aller droit à lui;

mais il jugea à propos de faire route à toute voile, pour s'éloigner de notre gauche : nous le laissâmes aller. La navigation fut belle, tranquille jusqu'à la ligne vers laquelle nous eûmes trois semaines de calme, & de temps en temps quelques grains qui nous donnoient de la pluie, & nous faisoient aller quelques quarts de lieue, tantôt en routé & tantôt contre route.

Lorsque les vents revinrent, il nous resta de l'inquiétude sur la position où les courants nous avoient mis plus près ou plus loin des côtes d'Amérique, selon qu'ils nous avoient poussés vers l'est ou vers l'ouest. Dans cet embaras, nous apperçûmes un vaisseau qui paroïssoit venir d'Amérique. On l'appella, en tirant des coups de canon à poudre : il fallut lui tirer un boulet, pour le faire obéir. Il vint enfin; c'étoit un Portugais, qui nous dit à peu-près à quelle distance nous étions de Rio-Janeiro où nous devons aller relâcher. Depuis les Canaries, notre vaisseau avoit toujours été accompagné d'une multitude innombrable de thons, dont on pêcha une grande quantité tout le long de la route; ce qui fut un excellent préservatif contre le scorbut dont personne

ne f  
que  
Com  
la jo  
Chin  
Dieu  
chan  
une  
pitain  
ment  
de la  
de ter  
après  
tagnes  
Le len  
& y d  
un me  
pâques  
Officie  
l'équip  
occupe  
dont l'  
ordre,  
donnar  
Tou  
apprim  
binée  
fait da  
ces bell  
& don

ne fut attaqué sur notre bord, tandis que tous les autres en étoient infectés. Comme je passois une grande partie de la journée sur une galerie à lire du Chinois, le samedi d'après la Fête-Dieu, je m'apperçus que ces poissons changeoient de leur couleur bleue en une espece de violet. J'appellai le Capitaine, & lui fis remarquer ce changement & celui qui paroissoit dans l'eau de la mer. Il dit que nous étions près de terre : effectivement quelques heures après, nous vîmes la cime des montagnes, & trouvâmes fond à 100 brasses. Le lendemain, nous vîmes Rio-Janeiro, & y descendîmes le lundi, pour y passer un mois de relâche. On avoit fait les pâques en mer; M. le Capitaine & les Officiers avoient donné l'exemple : tout l'équipage étoit bien rangé, & pour occuper ceux des Officiers ou passagers dont l'oisiveté auroit pu troubler le bon ordre, je les avois fait étudier, en leur donnant des leçons d'algebre.

Tout en arrivant à Rio-Janeiro, nous apprîmes les ravages que l'armée combinée d'Espagnols & de Portugais avoit fait dans une partie du Paraguai où ces belles chrétientés furent détruites, & dont les habitans redevinrent sau-

vages. Nous trouvâmes -là un grand nombre de Missionnaires de toutes les Nations d'Europe, rappelés de leurs Missions, & attendant les vaisseaux qui devoient les porter à Lisbonne. Nous entrâmes dans ce port, le plus vaste qu'il y ait au monde, avec trois vaisseaux de Roi qui alloient joindre M. d'Ascher dans l'Inde. Les Missionnaires crurent que nous étions les vaisseaux destinés à les enlever, & tous furent dans l'alarme.

Nous partîmes de-là pour l'Isle de France, le jour de Saint Jean. En même temps que nous sortions, entroit, pour se faire remâter de misaine, le vaisseau *l'Eléphant*, parti de France, pour aller droit en Chine, avec le *Chameau*. Nous leur dûmes que nous allions les attendre à l'Isle de France, & qu'ils ne manquaissent pas de venir nous y prendre. Nous ne pensions dire qu'un badinage, & cependant le temps qu'il fallut pour se remâter, fut si long, qu'il n'en resta plus assez pour gagner la Chine. Ainsi, force fut à *l'Eléphant* de venir nous trouver à l'Isle de France, pour y passer l'été qui est l'hiver ici & chez vous. Le *Chameau* qui avoit continué sa route, manqua les détroits, & fut obligé de

se r  
Nou  
une  
tion  
coup  
viro  
chira  
des l  
cepe  
de S  
de la  
de S  
trava  
trois  
après  
étoit  
seau  
aller  
leque  
mém  
la dif  
pu ba  
des va  
& ail  
fut r  
ce fu  
quelq  
d'où  
le pr  
sur le

se retirer de même à l'Isle de France. Nous y arrivâmes les premiers, après une traversée assez heureuse, à l'exception d'une tempête qui nous fit beaucoup souffrir pendant 24 heures aux environs du banc des Aiguilles, nous déchira quelques voiles, & gâta une partie des hautes mâtures. Nous débarquâmes cependant à l'Isle de France, le jour de Saint Augustin : nous y fûmes reçus de la manière la plus cordiale, par MM. de Saint Lazarre, avec lesquels nous travaillâmes pendant huit mois. Les trois vaisseaux de Roi arriverent peu après nous. Faute de vivres, dont l'Isle étoit dépourvue, ni eux, ni un autre vaisseau que nous y trouvâmes, ne purent aller joindre & renforcer M. d'Ascher, lequel, deux mois après, revint lui-même, & fut forcé de laisser l'Inde à la discrétion des Anglois qu'il n'avoit pu battre. Il fallut envoyer une partie des vaisseaux au cap de bonne-Espérance & ailleurs, pour tirer des vivres. Ce fut nous qui partîmes les premiers : ce fut le 20 Avril 1759. Nous passâmes quelques jours à l'Isle de Bourbon, d'où nous fîmes voile pour la Chine, le premier Mai, montés tous les trois sur le vaisseau *l'Eléphant*, où nous

avons , parmi les Officiers & supercargues , six ou sept de ces prétendus esprits forts , devenus , à ce que l'on dit , si communs en France. La peur des Anglois ne nous permettoit pas de passer par le détroit de la Sonde , qui est la route ordinaire. Nous cherchions celui de Bailly , & nous avons dû approcher beaucoup de la nouvelle Hollande. Ce détroit n'étoit connu de personne des deux vaisseaux , & l'on étoit fort en peine , lorsque nous vîmes terre à droite & à gauche du vaisseau. On courut aux Cartes , & on reconnut avec la plus agréable surprise , que c'étoit le détroit de Bailly dans lequel nous entrions. Il étoit de bonne heure ; le vent étoit à faire sept lieues par heure. On avança dans l'espérance de le passer ; mais avant que nous fussions au milieu , le courant vint si fort contre le vent , que bientôt nous commençâmes à reculer. Le canot qu'on avoit mis à la mer , fut poussé par le courant avec tant de violence contre le flanc du vaisseau , qu'il s'y brisa , & coula bas. On prit le parti de jeter l'ancre après le coucher du soleil. On avoit tellement perdu la tête , qu'aulieu de jeter une forte ancre , on n'en jetta qu'une petite ,

.& f  
le fi  
s'all  
Il n  
coup  
lui e  
aver  
rapie  
à hu  
la nu  
ancr  
s'app  
raiso  
fort  
cre ,  
tenu  
tel c  
viden  
fante  
parei  
le co  
trop  
cause  
le po  
comr  
quer.  
noit  
canal  
ment  
prom

& faute de donner à notre compagnon le signal de jeter l'ancre, il faillit à s'aller jeter sur un des côtés du détroit. Il nous avertit de son danger par un coup de canon. Alors on se souvint de lui en tirer deux, signal convenu, pour avertir de jeter l'ancre. On mesura la rapidité du courant : elle étoit de sept à huit lieues par heure. Nous passâmes la nuit dans ce courant, sur notre petite ancre, non sans bien des tranfes. On s'aperçut le lendemain qu'on avoit eu raison de craindre ; car au premier effort qu'on voulut faire pour lever l'ancre, le cable cassa. Comment avoit-il tenu toute la nuit contre l'effort d'un tel courant ? Premier trait de Providence & d'une Providence bienfaisante ! En voici un autre. Aulieu d'apareiller de bonne heure, tandis que le courant étoit le plus foible, on tarda trop d'une heure ou deux, & cela fut cause que nous nous vîmes encore sur le point d'être obligés de jeter l'ancre comme la veille, sans pouvoir débouquer. Heureusement le courant devenoit moins rapide, à mesure que le canal s'élargissoit. Dans le premier moment qu'on se vit hors de danger, on promit un *Te-Deum* en actions de gra-

ces, & la clique de nos mécréans, la plus poltrone de toutes, n'osa s'y opposer. Dès que le danger fut un peu loïn, elle alla agir auprès du Capitaine, pour l'engager à rétracter le *Te-Deum*, & il eut la foiblesse de le faire. Nous leur dîmes que Dieu les en puniroit; on ne fit qu'en rire. Cependant, après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes enfournés dans l'Archipel des Unambas, ce qui nous tint en échec pendant plusieurs jours, & sur-tout pendant les nuits, on n'osoit avancer, de peur de s'échouer sur quelqu'une de ces Isles. Sortis de-là, ce fut tous les jours, de nuit & de jour, nouveaux dangers. On auroit dit que nous cherchions exprès tous les rochers de ces parages, ou plutôt, c'étoit la Providence qui s'appliquoit à humilier devant elle l'orgueil de nos prétendus Philosophes, pour les obliger à renoncer à leurs propos impies; à revenir, du moins par la crainte de la mort toujours présente, à des sentimens raisonnables & chrétiens; à réparer leurs scandales, & à s'acquitter avec les dispositions nécessaires, du devoir paschal. Un jour, à neuf heures du soir, comme on vouloit remettre le vaisseau dans la route

qu'  
évi  
la  
vai  
s'ét  
per  
pre  
ge,  
*phij*  
tour  
à la  
de  
je v  
de  
battu  
pou  
filen  
méc  
d'av  
dura  
dang  
en  
se v  
de n  
les  
repr  
tous  
qui  
sur  
dant

qu'on avoit été obligé de quitter, pour éviter un écueil, on s'aperçut en levant la grande voile de misaine, que le vaisseau alloit toucher à un brisant qui s'étendoit depuis nous en avant, jusqu'à perte de vue. Les cris d'alarmes & presque de désespoir que jettâ l'équipage, interrompirent les propos *philosophiques*. Je ne sais comment le vaisseau tourna assez promptement de la gauche à la droite, & fut à temps, pour éviter de toucher : ce que je fais, c'est que je vis les brisans à moins de vingt pieds de distance du vaisseau : la mer qui les battoit, paroissoit toute en feu. Vous pouvez juger qu'il se fit alors un grand silence, & que peut-être nos jeunes mécréans commencerent à se repentir d'avoir empêché le *Te-Deum*. Ce silence dura une heure : à 10 heures, on crut le danger fort loin : on voulut remettre en route; mais à peine y fut-on, qu'on se vit encore près des brisans. Il fallut de nouveau faire fausse-route, & quitter les propos anti-chrétiens qu'on avoit repris. Après deux ou trois autres jours, tous semés d'inquiétudes & de dangers qui nous obligeoient à revenir la nuit sur le chemin que nous avions fait pendant le jour, un matin, au soleil levant,

nous nous apperçûmes que notre compagnon le *Chameau*, avoit disparu. Nous avions grand vent de l'arriere, & allions bon train. Vers huit heures, on découvrit de l'avant des rochers fort étendus & contre lesquels la mer brisoit d'une maniere effroyable. Nous ne pouvions pas reculer ; on prit le parti de prendre vent large, & de courir vers le Nord la bordée de bas bord. Après une demi-heure de marche, nous découvrimus notre compagnon, qui eut la complaisance de venir vers nous, & de se mettre de moitié dans nos dangers. A peine l'eûmes-nous découvert, que nous vîmes devant nous deux autres brisans aussi très-étendus & tous couverts de l'écume de la mer en furie. Il fallut donc vite virer de bord, & courir vers le midi la bordée de tribord. Après une heure & demie de cette bordée, nous vîmes encore de l'avant un troisième écueil aussi effrayant que les deux autres. On revira ; mais ce n'étoit plus que pour différer la mort qui paroïssoit inévitable, puisqu'en courant ainsi sur la droite & sur la gauche, nous trouvions toujours un naufrage certain, & que le vent qui venoit de l'ouest, nous poussoit toujours, malgré

nos  
nou  
nou  
espr  
qui  
té,  
alor  
rage  
lâch  
avoi  
& d  
le si  
aux  
choi  
la Re  
dre  
d'une  
midi  
Zénit  
avoie  
couve  
sujet  
phes  
nos d  
oiseau  
nous  
c'étoi  
souha  
soit pe  
ces Me

nos revirements contre les rochers que nous avions à l'est. Ce fut alors que nous vîmes toute la foiblesse de nos esprits prétendus forts. Ces hommes, qui peu auparavant bravoient la Divinité, rioient de la Religion, &c. parurent alors tels qu'ils étoient; gens sans courage, sans résolution, la foiblesse, la lâcheté même : un air morne, triste, avoit pris la place de ces airs insultans & dédaigneux qu'ils se donnoient, & le silence le plus stupide avoit succédé aux propos libres & impies qu'ils lâchoient sans cesse contre les mœurs & la Religion. Vers midi, on voulut prendre hauteur; mais on ne put le faire d'une maniere assez précise, parce qu'à midi, nous avions le soleil presque au Zénith, & que tous les Observateurs avoient perdu la tête. La mer étoit couverte d'oiseaux : cela me fournit un sujet de méditation pour nos Philosophes à faces blêmes. Voyez, leur dis-je, nos cadavres vont être la curée de ces oiseaux; mais l'ame d'un chacun de nous où ira-t-elle? Ils se retirèrent, & c'étoit ce que je voulois, & ce qu'on souhaitoit, parce que leur air effrayé faisoit perdre courage à l'équipage. A dîner, ces Messieurs ne penserent seulement pas

à desserrer les dents; il n'y eut que moi à la première table, & mon Collègue à la seconde, qui dînâmes à l'ordinaire. Ces Messieurs étoient les uns à pleurer, les autres à s'étourdir sur le danger qui nous menacoit de si près. Lorsque j'eus diné & dit mes grâces, je me retournai vers eux, & leur donnai encore ce sujet de méditation: Messieurs, leur dis-je, voilà le premier repas que j'ai fait sur ce vaisseau, sans entendre ni équivoque sale, ni impiété. Ce mot dit, je partis & les laissai y penser. Bientôt je vis que plusieurs d'entr'eux me suivoient avec un air contrit, & changeoient de place lorsque j'en changeois: je ne faisois pas semblant de m'en appercevoir. Je voulois d'eux quelque chose de plus chrétien. Quelques-uns, qui avoient fait leurs Pâques presque en cachette de cette clique, pour éviter les persécutions (car quoi que disent ces Messieurs en faveur de la tolérance, ils n'en ont point pour les Chrétiens), me demanderent à se réconcilier, & je descendis à fonds de cale, pour les entendre. Ceux-là confessés, ils furent suivis par plusieurs de Messieurs les Philosophistes, qui se souvinrent enfin qu'ils étoient chrétiens & pécheurs. Je ne

m'é  
& j  
Coll  
don  
pris  
que  
voul  
qui  
des  
& de  
conn  
une b  
puis,  
dans  
ler su  
quem  
bliqu  
dale  
mœur  
dis q  
tion  
roche  
je leu  
penda  
Dieu  
leurs  
pas q  
proch  
que le  
de ce

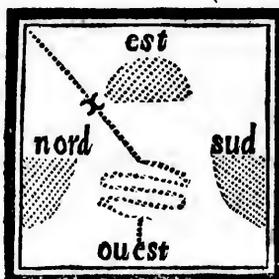
m'étois pas attendu à les voir si-tôt, & je ne m'étois pas concerté avec mon Collègue sur la façon douce, mais ferme, dont il faudroit se conduire avec eux. Je pris le parti de dire devant lui, & avant que d'entrer en matière, ce que j'aurois voulu lui dire à l'oreille. Les premiers qui me vinrent, avoient à se reprocher des propos libres, des discours impies & des haines, le tout bien public, bien connu dans le vaisseau. Je les aidai à faire une bonne accusation de leurs iniquités; puis, pour unique satisfaction possible dans le moment, je leur ordonnai d'aller sur le champ se réconcilier publiquement, & faire une réparation publique aussi de deux especes de scandale qu'ils avoient donnés en genre de mœurs & en genre de Religion. Je leur dis qu'à cette condition, leur accusation étant faite, dès que je verrois le rocher contre lequel il faudroit périr, je leur donnerois l'absolution; que cependant ils s'excitassent à la crainte de Dieu, à son amour, au vrai regret de leurs ingraturdes, & qu'ils ne crussent pas que la seule crainte d'une mort prochaine suffit pour les sauver. Dès que les deux premiers se furent acquittés de cette satisfaction publique, les au-

tres s'ébranlerent ; mon Collègue eut aussi de la besogne , & voyant que la méthode avoit bien fait , il l'employa. Entre trois & quatre heures , on vint de la part du Capitaine me prier de monter sur le gaillard. J'obéis : on étoit encore à courir tantôt sur un bord , tantôt sur l'autre ; mais on approchoit sensiblement des rochers que nous avions à l'est sous le vent. Je trouvai ces Messieurs pleins de politesse , qui m'attendoient avec un air de confiance & de cordialité auquel je n'étois guere accoutumé. Le Capitaine me dit que les deux vaisseaux s'approchoient pour se parler par le moyen des portes-voix , & qu'on souhaitoit que je fusse présent. Je demandai à quelle intention ? Quelqu'un qui n'avoit pas entièrement retrouvé sa tête , me dit que je passois pour avoir la vue supérieurement bonne ( c'est-à-dire , longue : d'où vient qu'à 40 ans j'ai eu besoin de lunettes ) , à la bonne heure , dis-je ; mais il s'agit de parler avec l'autre vaisseau , & pour cela , il faut bonne voix & bonnes oreilles ; les yeux n'y font rien. Cela est vrai , reprit le Capitaine ; mais vous êtes tranquille & de sang froid : vous entendrez mieux que nous qui ne sommes pas disposés de

mén  
s'éto  
dem  
que  
queu  
de fo  
Messi  
pion  
ne pe  
taine  
dema  
de s'  
que j  
tre ,  
notre  
dit à  
que n  
le cha  
dehon  
que n  
je des  
fession  
je re  
notre  
qu'ell  
M. H  
ferme  
chez  
de l'e  
passag

même. Cela arrêté, comme les vaisseaux s'étoient assés approchés, le Capitaine demanda à l'autre vaisseau où il croyoit que nous fussions. *Réponse.* Dans la queue du Scorpion. Ce mot fut un coup de foudre qui fit tomber les bras à ces Messieurs, parce que la queue du Scorpion passe pour un endroit d'où on ne peut se sauver. Cependant le Capitaine, après avoir repris ses esprits, demanda encore si on voyoit moyen de s'en tirer? *R.* Oui. Cette réponse que je rendis hautement, comme l'autre, trouva peu de créance. Néanmoins notre Capitaine, comme Commandant, dit à l'autre qu'il marchât devant, & que nous ferions comme il feroit. Sur le champ, l'autre mit toutes ses voiles dehors, & avança droit vers les rochers que nous avions sous le vent. Pour moi, je descendis & allai reprendre mes confessions. A six heures, tout étant fini, je remontai sur le gaillard où je vis notre position bien différente de ce qu'elle étoit deux heures auparavant. M. Homerat, meilleur marin & plus ferme dans la Religion qu'on ne l'étoit chez nous, savoit qu'entre les rochers de l'est & ceux du nord, il y avoit un passage, & il l'avoit pris. Ainsi, lorsque

je montai , nous avions derriere nous



les brifans du sud. Ceux de l'est étoient à tri-bord, ou à droite, & ceux du nord à bas-bord, & avant la nuit, nous fûmes hors de danger. La petite figure que je mets ici, vous donnera assez l'idée de notre position. Nous marchions de l'ouest à l'est, lorsque nous vîmes les rochers à l'est, désignés en haut par une groupe de points : les zigzags que vous voyez entre les rochers du nord & ceux du sud ( désignés aussi par des groupes de points ) sont les bordées que nous courûmes vers le nord & vers le sud, & qui nous pouffoient toujours vers les rochers de l'est. Le dernier de ces ricochets vers l'est est celui d'où nous partîmes à 4 heures à la suite de M. Homerat ; & le point x est celui où nous nous trouvions à six heures, lorsque je sortis du fond de cale, après les confessions finies. Les quatre ou cinq jours que nous passâmes en mer, avant que de voir les terres de Chine, furent exempts de tout danger, mais non pas de bien

des  
pauv  
goém  
couve  
décor  
noien  
les ba  
par le  
de la  
sur les  
fit ma  
des I  
plage  
te, à  
passer  
que  
Îles  
& on  
le ve  
quelq  
à ceu  
à ven  
Îles  
celles  
c'étoi  
prend  
qu'à  
côtier  
souffl  
& no

des craintes. Tout faisoit peur à nos pauvres esprits forts : les plantes de goémont dont la mer étoit par fois couverte , leur paroissoit des rochers découverts, & pendant la nuit , ils prenoient pour des récifs cachés sous l'eau , les bancs ou troupes de poissons qui , par leur mouvement , rendoient l'eau de la mer lumineuse , comme elle l'est sur les récifs. Ce fut du goémon qui nous fit manquer l'attérage de Chine. Près des Îles de Lemme , nous vîmes une plage immense , couverte de cette plante , à travers de laquelle il auroit fallu passer. La peur persuada au Capitaine que c'étoient des rochers, & que les Îles de Lemme étoient les Ladrones , & on s'y enfourna. Cela nous jetta sous le vent de Macao. Comme je savois quelques mots Chinois , je demandai à ceux qui vinrent apporter des vivres à vendre , comment s'appelloient ces Îles : ils nous dirent que c'étoient bien celles de Lemme : on soutint que c'étoient les Ladrones. Ainsi , il fallut prendre le parti de rester à l'ancre jusqu'à ce qu'il nous vînt & des pilotes côtiers & un vent contraire à celui qui souffloit. Nous attendîmes cinq jours , & nous avons besoin de ce temps de

repos, pour finir les confessions. Ce fut le 25 Juillet, jour de Saint-Jacques, que nous descendîmes à Macao. On donna d'abord avis de notre arrivée aux Peres de Peking. La Mission Françoisse y avoit perdu quatre sujets depuis deux ans, & le quatrieme mouroit comme nous arrivions à Macao. On répondit de Peking qu'il falloit nous y envoyer tous deux. Je représentai que je n'étois pas un homme fait pour la Cour. L'obéissance fit taire mes représentations, & nous partîmes vers la mi-Mars 1760, pour la Capitale de la Chine. Après environ trois mois de voyage, tant par eau que par terre, nous arrivâmes le 6 Juin. Le P. Desroberts, Supérieur, qui nous avoit fait venir, étoit mort depuis un mois & demi. Ainsi, nous ne trouvâmes plus à Peking de Missionnaires François que trois Prêtres & deux Freres. Il reste un seul des premiers; les deux autres sont morts, & avec eux, mon Collègue, le P. Cibot, deux autres Prêtres & un Frere qui étoient venus depuis nous. Voyant notre Mission réduite à trois Ouvriers, dont deux passoiient 50, & le troisieme 60 ans, je me sus bon gré des avances que j'avois pris pour le Chinois, tant à la Fleche,

qu'en  
Maca  
tout ?  
de tro  
me q  
sur la  
travail  
trois  
autant  
disois  
l'école  
de fair  
sions c  
domin  
claires  
& en  
enfants  
ceux  
Chrét  
rent m  
instruc  
vante &  
pour p  
comm  
virent  
pas cel  
talent  
Dieu c  
sur les  
C'est l

qu'en voyage, dans les relâches & à Macao. Je me mis à l'étude, & surtout à l'exercice de la Langue. Au bout de trois mois, je fis, à l'aide d'un homme qui parloit bien, des instructions sur la Pénitence & l'Eucharistie : je les travaillois avec lui pendant deux ou trois jours de la semaine; j'en mettois autant pour les bien apprendre, & je les disois le Dimanche aux écoliers de l'école domestique dont on me chargea de faire les examens pour les confessions de chaque mois, & les instructions dominicales. Comme celles-ci étoient claires, méthodiques, bien analysées, & en bon Chinois bien coulant, les enfans aimoient à en recueillir les morceaux qu'ils me récitoient. Bientôt les Chrétiens & même les Catéchistes vinrent m'écouter; & copier entr'eux mes instructions. Je les répétai l'année suivante & celle d'après, vers la Fête-Dieu, pour préparer les enfans à la première communion, & les Chrétiens les suivirent avec assiduité. Je ne vous mande pas cela, pour que vous admiriez mon talent, mais pour que vous bénissiez Dieu de la bénédiction qu'il répandoit sur les travaux d'un si pauvre Ouvrier. C'est lui qui fait tout, & il le fait

par nous , quand nous n'y mettons pas d'obstacles , & que nous ne cherchons uniquement qu'à le faire servir , aimer & glorifier. Ces petits succès engagerent les Chrétiens à demander qu'on me fit prêcher à l'Eglise après un peu plus de deux ans de séjour ici. Quoique j'eusse pour le Chinois plus de facilité que le commun des Européens , & que je me fusse accoutumé à ne plus écrire mes instructions de classe , cependant , pour l'honneur du Ministère , je redoutois d'avoir à parler pendant une heure ou plus , avec la mince provision de Chinois que l'usage du Tribunal & l'instruction des enfans avoient pu me mettre à la main. J'obéis ; je me fis de bonnes analyses que je ruminois en Chinois d'abord pendant sept ou huit , & par la suite pendant deux ou trois jours , & j'allois prêcher avec cela ; mais il s'y mêla encore long-temps bien des défauts ; trop de longueur , parce que je ne pouvois pas savoir ce que mes analyses Latines ou Françoises devoient rendre dans le débit en Chinois ; défaut d'expressions simples qui m'obligeoient à des circonlocutions toujours languissantes ; défaut quelquefois de clarté , lorsque je voulois circonscrire

l'expr  
Les E  
dre,  
dictio  
bilité  
& no  
dépla  
nuere  
renfer  
qu'en  
lyses ,

Tro

Ancie  
grégar  
la ba  
On m  
me m  
opéran  
les in  
mon d  
ne , d  
cher c  
pour  
de m  
donne  
huit ,  
deux  
exame  
des f  
dix o

l'expression, pour éviter les longueurs. Les Européens qui venoient m'entendre, trouvoient aussi le défaut d'une diction trop rapide; mais cette volubilité n'étoit un défaut que pour eux & non pour les Chinois, à qui elle ne déplaisoit pas. Les autres défauts diminuèrent peu-à-peu; mais je ne pus me renfermer dans l'espace d'une heure, qu'en partageant & diminuant mes analyses, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Trois ou quatre ans après, notre Ancien, qui étoit chargé de la Congrégation du St. Sacrement, qui fait ici la base de notre Chrétienté, mourut. On me chargea de le remplacer. Cela me mit comme à la tête de toutes les opérations du saint Ministère, & outre les instructions particulieres & le sermon du second Dimanche de chaque lune, dont j'étois déjà chargé, j'eus à prêcher celui du quatrieme Dimanche. Voilà pour le Ministère de la parole le gros de mon emploi depuis 15 ans. J'ai donné des Retraites en particulier à six, huit, dix personnes. Nous en avons fait deux publiques où j'étois chargé des examens, des conférences & d'une partie des sermons ou méditations. J'ai été dix ou douze fois dans les Missions du

dehors , dans le besoin. J'ai même passé au-delà de la grande muraille ; mais , pour éviter d'être reconnu , j'étois obligé de prendre des sentiers suspendus au-dessus de précipices effrayans , où j'aurois peine à passer aujourd'hui , si nous manquions encore de gens du pays qui peuvent aller par les grandes routes. Les confessions que j'entends , montent chaque année au-delà de trois , & ne vont pas à quatre mille ; c'est à-peu près le tiers de ce qui se fait en ce genre dans notre Mission Françoisse de Peking & dépendances , dont les confessions vont par an dans notre district à 10 ou 12 mille , tant au-dedans qu'au-dehors. J'en ai plus que les autres , parce que je suis Européen , & que je parle passablement la Langue. Les Chinois prennent peu de confiance aux Prêtres de leur Nation. Les baptêmes tant de la Ville que des Missions dépendantes de notre Eglise , vont à six ou sept cents par an ; mais cela n'a rien d'assez fixe , tant pour les adultes que pour les enfans , soit des fideles , soit des infideles que les parens présentent eux-mêmes au baptême : les extrêmes-unctions & les mariages sont en petit nombre , proportionnellement à celui des

Chrétiens ,

Chr  
font  
les a  
men  
ces S  
& ne  
en t  
de r  
une  
confi  
nier.  
fans  
qui t  
blent  
dans  
y a  
Après  
que l  
route  
un ce  
très-t  
tine a  
& à  
cela ,  
du m  
de m  
leur  
dont  
exem  
leurs  
To

Chrétiens , parce que , excepté ceux qui sont dans la Capitale ou aux environs , les autres ne peuvent point avoir facilement un Prêtre qui leur administre ces Sacremens. Les femmes ne viennent & ne peuvent venir à l'Eglise. De temps en temps elles s'assemblent au nombre de 15 à 25 dans une maison où il y a une Chapelle. Le Missionnaire va les y confesser , dire la Messe , & les communier. S'il y a des profélytes , ou des enfans non-baptisés , il les baptise. Celles qui sont de la Congrégation , s'assemblent tous les mois , un jour marqué , dans la maison de leur quartier où il y a un Oratoire destiné à cet usage. Après leurs prieres , qu'elles font (ainsi que les hommes à l'Eglise) en commun , toutes à genoux , à voix haute , & en un certain plein-chant fort gracieux & très-touchant , & qui n'est qu'une routine assez variée , mais facile à retenir & à suivre. Un Catéchiste envoyé pour cela , leur donne à chacune la sentence du mois , qu'il leur explique en peu de mots. Cela fini , il se retire , après leur avoir donné les ordres ou avis dont il peut être chargé : comme , par exemple , les jours où elles peuvent faire leurs pâques , soit à la lune de Mars ,

foit à celle de Septembre, qui font de regle. Lui retiré, la Catéchiste, femme, examine sur le Catéchisme celles qui en ont besoin, & en explique quelque chose. Voilà un plan assez grossier de la maniere dont se fait notre Mission Françoisé. Ci-devant nous n'avions de bien fait qu'un Catéchisme sur le Symbole, pour préparer au baptême. J'y en ai ajouté trois autres sur la Confession, la Communion, la Messe & la Confirmation. Chaque Dimanche, on en récite un après la priere commune & avant le sermon qui suit la grande-Messe.

A peine avions-nous mis notre Chrétienté sur le pied où vous voyez à-peu-près qu'elle est, que les nouvelles que nous reçûmes d'Europe, nous en firent craindre la prochaine ruine. Le Portugal n'envoyoit plus de sujets : la France en faisoit passer assez abondamment ; mais ce n'étoit plus des sujets qui eussent reçu toute leur éducation, ni qui eussent passé eux & leur vocation par les épreuves si sagement établies. Celui-ci ne pouvoit se mettre à étudier les Langues ni Tartare, ni Chinoise ; celui-là ne vouloit ni prêcher, ni catéchiser : un autre vouloit aller prier lorsque les

Chr  
Ceu  
avo  
voul  
erre  
recti  
diffé  
au sa  
& a  
jets  
Nous  
nous  
des  
nous.  
se fo  
nos  
mes  
plus  
aient  
donc  
où il  
zele  
goût  
beauc  
tion,  
charit  
de ch  
j'ai ét  
fuse à  
& me

Chrétiens venoient pour se confesser. Ceux que quelques talens pour les Arts avoient mis en emploi au Palais, ne vouloient plus s'y conduire, ni sur les errements des Anciens, ni sur la direction de l'obéissance : tel autre, sous différents prétextes, refusoit de donner au saint Ministère les forces qu'il avoit, & aimoit mieux les dévouer à des objets scientifiques, curieux ou amusans. Nous avons grand besoin que Dieu nous regarde en pitié, & nous envoie des successeurs qui fassent mieux que nous. Il est impossible que la Mission se soutienne long-temps dans l'état où nos désastres l'ont réduite. Nous sommes très-peu d'Ouvriers ; on ne peut plus désormais nous en envoyer qui aient été élevés comme nous : il faut donc recourir à quelques Communautés où il regne beaucoup de piété, un grand zèle pour le salut des ames, quelque goût pour les Sciences, mais sur-tout beaucoup de douceur, de modération, de patience, d'abnégation & de charité. Je voulois vous dire beaucoup de choses ; j'ai peu de temps à moi ; j'ai été à tire de plume, & elle se refuse à vous décrire tout ce qui m'alarme & me désole.

Je pense que vous me demanderez encore si j'ai aussi quelque chose à faire au Palais ; car vous savez que je ne suis ni peintre, ni horloger, ni machiniste, qui sont les trois qualités principales qui nous y font employer. La facilité avec laquelle on a vu que j'avois appris à parler Chinois, a été cause que dès la seconde année de mon arrivée ici, on me fit apprendre encore le Tartare qui est une très-belle Langue. Je l'ai donc apprise, & en voici l'usage : lorsque nos voisins, les Moscovites, ont quelque affaire avec l'Empire, ou l'Empire avec eux, ils écrivent en Latin. On nous appelle au Palais chez les Ministres, M. Amiot & moi, ou l'un des deux, selon l'ouvrage dont on nous veut charger. Nous traduisons ce Latin en Tartare, & on le présente à Sa Majesté. Les réponses de Sa Majesté, qui sont courtes & substantielles, & les explications du Ministère nous sont remises en Tartare ; nous les mettons en Latin, & elles sont envoyées en Moscovie. Il y a communément de l'ouvrage pour trois ou quatre jours : cela arrive quelquefois cinq ou six fois l'an, quelquefois une ou deux fois, ou point du tout. Vous voyez que cela ne

n  
n  
à  
le  
fo  
qu  
L  
elle  
suc  
log  
veu  
J  
pas  
une  
ligio  
qu'el  
mais  
Le  
utiler  
s'ils  
de pr  
qu'ils  
finir  
tendr  
Je su

m'ôte pas beaucoup de mon temps, & ne peut pas nuire aux soins que je dois à la Mission. Du reste, l'Astronomie & le besoin d'Interpretes sûrs & instruits, sont les deux seules choses pour lesquelles on tient ici aux Européens. L'Empereur actuel aime la peinture : elle sera indifférente à un autre de ses successeurs. L'Europe envoie de l'horlogerie & des machines plus qu'on n'en veut.

J'ai oublié de vous dire qu'il ne falloit pas croire que les Chinois Prêtres fussent une ressource capable de soutenir la Religion en Chine ; il est bien à craindre qu'elle ne se perde complètement, si jamais elle est réduite à ses propres sujets.

Les Prêtres de la Nation peuvent servir utilement, si on les force à travailler ; s'ils sont tenus de court & surveillés de près : sans cela, ils détruisent plus qu'ils n'édifient. Il est bien temps de finir, & de me recommander à votre tendre amitié & à vos saintes prieres. Je suis de tout mon cœur,

MON TRÈS-CHER FRERE,

Votre, &c.

X iij

## L E T T R E

De M. BOURGEOIS, *Missionnaire à Peking*, à M. DOLLIÈRES, *Curé de Lexie près de Longwi, en Lorraine.*

Ce 17 Novembre 1781.

MONSIEUR,

L'année dernière, pour la première fois depuis 20 ans, votre frere, M. Dollieres, reçut de vos nouvelles; ce fut pour lui une grande consolation, & pour nous, ses amis, un sujet de joie. Il nous consulta pour savoir si, dans sa réponse, il pouvoit vous mettre au fait de l'état de cette infortunée Mission; nous lui dîmes qu'il le pouvoit, parce que vous n'useriez qu'avec sagesse & discrétion des connoissances qu'il vous donneroit, & que peut-être le tableau qu'il vous en feroit, exciteroit le zele de quelques saints Ecclésiastiques, & les engageroit à venir partager des travaux auxquels nous ne pourrions bientôt plus suffire, tant notre nombre diminue, & tant nous avons peu d'espérance de nous voir remplacés

aussi-  
le de  
De  
font  
tradi  
tout  
traver  
récolt  
des  
cher  
en a  
tyr. I  
Le Br  
ne s'e  
signat  
que  
eût-il  
temp  
grand  
Missio  
Missio  
les co  
& ses  
ses tr  
lentis  
le pré  
total.  
M.  
digne  
qui o

aussi-tôt qu'il le faudroit, & que nous le desirons.

Depuis ce temps-là, nos malheurs sont toujours allés en croissant; les contradictions, les divisions, le défaut surtout d'Ouvriers, le démon s'en sert pour traverser nos travaux, & empêcher la récolte abondante que nous présentent des campagnes vastes & fertiles. Le cher M. Dollieres n'a pu y tenir; il en a été la victime, ou plutôt le martyr. Il mourut le 24 Décembre 1780. Le Bref de 1773 lui fit une plaie qui ne s'est point fermée: malgré sa résignation qui étoit grande, on sentoît que son cœur étoit blessé. Peut-être eût-il cependant survécu plus longtemps à ce qu'il regardoit comme un grand malheur pour lui & pour la Mission, s'il eût pu soutenir cette grande Mission dont il étoit une des principales colonnes, par son zèle, ses vertus & ses talens; mais malgré ses soins & ses travaux qui ne se font point ralentis, il ne voyoit que des ruines dans le présent, & pour l'avenir un désastre total. Voilà ce qui l'a tué.

M. Dollieres avoit une ame grande, digne encore des Ouvriers apostoliques qui ont fondé cette Mission. Dès son

entrée en Religion, il fut éprouvé, comme vous le savez, par de longues & violentes douleurs. Il les soutint avec une résignation & un courage qui édifioient ceux qui en étoient témoins, & qui faisoient admirer sa vertu. Déjà en Europe; sa sagesse, sa piété, ses lumières lui avoient gagné la confiance des personnes ferventes & vraiment chrétiennes, lorsque le Seigneur l'appella dans ces pays lointains, pour y prêcher l'Évangile. M. Dollieres étoit alors dans un état de santé déplorable, & pour ainsi dire entre la vie & la mort : on le lui représenta; mais il n'écouta que la voix de Dieu. On eut beau lui dire qu'il ne passeroit pas quatre jours sur le vaisseau sans y succomber à ses infirmités, ces annonces ou ces menaces ne l'effrayèrent point. Il s'embarqua, pour obéir à cet attrait intérieur qu'il reconnoissoit pour un signe de la volonté de son divin Maître. Il partit, & tout le long de la route, il oublia le soin de sa santé, & ne s'occupa que du salut des âmes. Arrivé ici, il se livra tellement à l'étude du Chinois, qu'en cinq mois de temps, il se mit en état d'exercer le saint Ministère. Les Ouvriers commençoient à

m  
M  
feu  
il  
jou  
l'é  
for  
po  
il  
tar  
tou  
util  
tou  
cess  
de  
cen  
&  
la V  
Do  
loi  
les  
50 l  
yeu  
Néo  
prio  
cant  
forc  
refu  
au  
de

manquer, & il est incroyable combien M. Dollieres travailla, pour suppléer à leur disette. Missionnaire infatigable, il n'écoutoit que son zele; il donnoit le jour aux bonnes œuvres & la nuit à l'étude. Il falloit, avec aussi peu de forces de corps, une grace particuliere pour n'y pas succomber. Au Chinois, il joignit l'étude de la Langue Tartare & de l'Astronomie. Il embrassoit tout ce qui pouvoit être de quelque utilité à la Mission, & il réussissoit en tout. Dans une année, il prêchoit sans cesse, il catéchisoit & entendoit plus de 3000 confessions. Ici nous sommes censés de la famille de l'Empereur, & nous ne pouvons nous éloigner de la Ville sans permission. Le zele de M. Dollieres souffroit beaucoup de cette loi: il trouvoit le moyen de faire dans les campagnes des excursions de 40 à 50 lieues. Le Gouvernement fermoit les yeux, & le laissoit faire. Nos chers Néophytes en étoient enchantés, & le prioient sans cesse d'aller dans leurs cantons; mais le respect pour la loi le forçoit à ménager ses courses, & à se refuser, plus souvent qu'il n'auroit voulu, au saint empressement qu'ils avoient de l'entendre.

Dans ses momens libres , il mettoit en Langue Tartare nos livres de Religion. Nous avons de lui un Catéchisme en Chinois qui a fait un bien infini. J'en ai fait imprimer plus de 50000 exemplaires qui ont été répandus dans presque tout l'Empire. Les croix sont la récompense du vrai zele : notre cher ami n'en a pas manqué. Plein des idées de la Foi , il les recevoit de la main de Dieu , comme une grace. Je l'ai vu & ne l'oublierai jamais : un jour il fut appelé par un misérable chrétien pour confesser sa femme qu'il disoit a la mort. M. Dollieres accourut avec son domestique qui devoit lui servir d'acolyte : il en revint le visage en sang & ses habits tout déchirés : c'étoit de l'argent qu'on vouloit & non pas des Sacremens. M. Dollieres n'en avoit pas , & par conséquent il en refusa : le mari & la femme se jetterent alors sur lui , & avec leurs grands oncles lui mirent le visage en sang. Son domestique & son chartier eurent bien de la peine à le délivrer de leurs mains. Dès que je le vis dans cet état , les larmes me vinrent aux yeux ; je ne pus cependant m'empêcher de le féliciter de ce qu'il avoit eu le bonheur de verser au moins

un  
fai  
me  
pé  
pla  
dig  
ma  
fain  
L  
fen  
res  
no  
ten  
les  
fern  
ni  
qu'i  
prin  
vre  
de  
Mif  
cult  
le ne  
toug  
soit  
qu'i  
bre  
Dès  
cher  
tuga

un peu de sang, en voulant remplir le saint Ministère. Il reçut mon compliment avec un air de joie intérieure & pénétrante. Jamais depuis il ne s'est plaint; jamais il n'a parlé de cet indigne traitement, & on eût été très-mal reçu, si on lui eût proposé d'en faire punir les auteurs.

Il eut à souffrir des croix encore plus sensibles, des contradictions plus amères à son cœur, parce qu'elles lui venoient de personnes de qui il devoit attendre du secours & des consolations. Il les supporta toutes avec douceur & avec fermeté. Il n'oublia dans ces traverses ni ce qu'il devoit à la charité, ni ce qu'il croyoit devoir à la règle & aux principes de conduite qu'il vouloit suivre; mais son courage ne lui étoit rien de sa sensibilité, & l'image d'une Mission qui lui étoit chère, où les difficultés croissoient en même temps que le nombre des Ouvriers diminuoit, étoit toujours présente à son esprit, & faisoit sur son cœur une impression si vive, qu'il y succomba enfin. Le 23 Décembre au matin, il fut frappé d'apoplexie. Dès que j'en fus averti, j'envoyai chercher le P. Bernard, Missionnaire Portugais & Médecin; il lui prodigua

inutilement ses soins. Nous eumes cependant le temps de profiter de quelques momens lucides, pour lui administrer les Sacremens. Peu de moments avant sa mort, je lui donnai encore une dernière absolution, & il expira entre mes bras, le 24, à 11 heures du matin. Dès que la nouvelle en devint publique, ce fut une consternation générale parmi nos Chrétiens de la Ville & ceux de la campagne, que la solennité de Noël avoit rassemblés dans notre Eglise. M. Colas en fut si affligé, qu'il ne lui a guere survécu.

C'est, à ce que j'espère, un frere que vous avez dans le ciel; moi, un ami, & la Mission, un protecteur.

J'ai l'honneur d'être, &c.



L  
peu  
Tro  
enle  
des  
talen  
espé  
& g  
L  
moir  
Cibo  
entre  
après  
avec  
logie  
de f  
la pé  
les M  
parti  
22 a  
meu  
coup  
posit  
son z

---

E X T R A I T

*De quelques Lettres de Peking.*

**L**A Mission vient de faire en très-peu de temps de très-grandes pertes. Trois de nos Confreres nous ont été enlevés à assez peu de distance les uns des autres, & dans un âge, avec des talents & des vertus qui nous faisoient espérer qu'ils seroient ici long-temps & grandement utiles.

Le premier des trois que la mort a moissonné, s'appelloit Pierre - Martial Cibot, né à Limoges en 1727. Il étoit entré fort jeune chez les Jésuites, & après y avoir professé les Humanités avec succès, & fait son cours de Théologie avec beaucoup d'application & de soins, il demanda à ses Supérieurs la permission de suivre son attrait pour les Missions de Chine. Il l'obtint, & partit de l'Orient en 1758. Il a passé 22 ans dans cet Empire, & en a demeuré plus de 20 à Peking. Il avoit beaucoup d'esprit, de Littérature, de dispositions pour toutes les Sciences, & son zele, encore plus que son applica-

tion, le faisoit réussir dans tout ce qu'il entreprenoit; Astronomie, Mécanique, étude des Langues & de l'Histoire, il ne se refusoit à rien de ce qu'il croyoit pouvoir être utile & propre à ménager des protecteurs à la Religion. Les Infideles même avec qui il avoit des rapports dans le Palais de l'Empereur, ne pouvoient lui refuser ni leur estime, ni leur amitié; ils conviennent qu'ils n'ont guere vu d'homme plus doux, plus modéré, plus honnête, plus empressé à obliger & à rendre service; mais ce qu'il y avoit de plus estimable dans lui, c'étoit une piété tendre & solide, un renoncement parfait à lui-même, une union intime avec Dieu, & une ardeur inexprimable pour le faire connoître & aimer. Il a laissé beaucoup de regrets, & tous ceux qui nous connoissent, nous plaignent d'avoir perdu un Confrere d'une société si douce, si sûre, si agréable & si édifiante. Il a beaucoup travaillé pour les Memoires que les Missionnaires de Peking ont fait passer en Europe, & qui y ont été imprimés par les soins & sous les auspices de M. Bertin, Ministre d'Etat; mais jamais il n'a voulu que ses Ouvrages parussent sous son nom.

Cont  
les o  
lustre  
plutôt  
ce qu  
la ré

Qu  
Fran  
il éto  
sur le  
Dioc  
1722  
du F  
de Ba  
ses é  
bourg  
1744  
la Le  
en 17  
détail  
carac  
Sa  
Colas  
versé  
de lu  
mete  
marc  
Mouff  
bien

Content de marquer son respect pour les ordres qu'il recevoit de notre illustre bienfaiteur, sa modestie, ou plutôt son humilité, se refusoit à tout ce qu'il auroit pu y gagner du côté de la réputation.

Quelque temps après mourut Jacques-François-Dieu-donné-Marie Dollieres; il étoit né à Longunion, dans le Barrois, sur le Cher, entre Verdun & Longwi, Diocèse de Treves, le 30 Novembre 1722, de Pierre Dollieres, Substitut du Procureur-Général de Lorraine & de Bar, & de Thérèse Chevillard. Après ses études finies au College de Luxembourg, il entra chez les Jésuites, l'an 1744, & partit, comme on l'a vu dans la Lettre précédente, pour la Chine, en 1758. Nous n'ajouterons rien aux détails que donne M. Bourgeois sur son caractère, ses talens & ses vertus.

Sa mort fut suivie de celle de M. Colas, natif de Thionville; il étoit très-versé dans les Mathématiques. On a de lui le Type exact & fidele de la comete de 1764, dont il avoit suivi la marche à l'Observatoire de Pont-à-Mousson, & que peu d'Astronomes ont bien observé: tout annonçoit alors un

homme profond , qui porteroit fort loin la gloire des connoissances astronomiques. Il étoit Mathématicien du Palais , & Missionnaire très-zélé & très-laborieux. Des hommes ainsi formés aux Sciences , aux vertus & aux travaux apostoliques , se remplacent bien difficilement. Priez le Seigneur d'avoir pitié de cette Mission & de tant d'autres menacées d'une prochaine ruine , si l'on ne s'empresse pas de venir les cultiver. *Rogate Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.*



J  
l'an  
re p  
Fou  
vou  
fort  
& p  
mar  
n'av  
mo  
écri  
qua  
j'ai  
niq  
refl  
cett  
déli

(  
mor

---

**E X T R A I T**

*D'une Lettre de M. BUSSON*(1), *Missionnaire aux Indes orientales*; à M. DE BRASSAUD, *Prêtre du Séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet.*

A Pondicheri, ce 6 Mars 1780.

**M**ONSIEUR,

J'AI reçu avant-hier la Lettre de l'année 1778, que vous m'avez fait écrire par le respectable & très-cher M. du Fougerei. Je bénis Dieu de ce qu'il vous rend la santé, & je le prie de la fortifier de jour en jour pour sa gloire & pour votre sanctification. Vous me marquez que depuis long-temps vous n'avez reçu aucune nouvelle directe de moi, ce n'est pas ma faute; je vous ai écrit le plus souvent que j'ai pu, & quand j'ai écrit à nos amis communs, j'ai toujours prié qu'on vous communiquât tout ce qui pouvoit vous intéresser. Lorsque vous me faisiez écrire cette dernière Lettre, nous venions d'être délivrés d'un long siège, qui a fini par

---

(1) Nous venons d'apprendre la sainte mort de M. Buffon.

la reddition de la Place, ainsi que vous l'avez vu sans doute dans les papiers publics. Nous sommes donc sous la domination Angloise; & quoi que l'on ait toujours l'exercice libre de la Religion & des fonctions du Ministère, comme tous les Employés, Officiers & autres gens qui sont au service des Anglois sont des Payens, la plupart fort mal disposés pour notre sainte Religion, nous avons la douleur de voir triompher la Gentilité de toutes parts, & nous ne pouvons que prier le Pere des miséricordes qu'il daigne jeter un regard de compassion sur ces Peuples, & leur ouvrir le chemin à la Religion chrétienne & au salut éternel.

Je suis toujours à la tête du petit Collège du Malabare, & je me vois seul chargé de ce Séminaire & d'une Paroisse de 800 Chrétiens. L'on sent bien qu'un seul Missionnaire ne suffit même pas pour le Collège; mais les circonstances n'ont pas permis qu'on me donnât de second, comme l'on y pensoit. Après même que M. l'Evêque de Tabraca, Supérieur de cette Mission, m'eût nommé un Adjoint, il a été obligé de le retenir auprès de lui. Je suis dans une Eglise, à une lieue de

Pon  
enf  
ci-c  
auss  
nois  
Me  
Vir  
tout  
réun  
pen  
pro  
pas  
de  
de  
auss  
Me  
tout  
en f  
rabl  
une  
J'ig  
qui  
nain  
qua  
cela  
que  
& P  
de  
mo  
pau

Pondichéry, & en possession, avec nos enfans au nombre de 35, du bâtiment ci-devant bâti pour eux. L'on a pensé aussi à nous réunir au Collège de Chinois, Cochinchinois & Siamois, que Messieurs des Missions étrangères ont à Virumpatanam. J'ai fait de mon côté tout ce que je devois faire pour cette réunion; mais la chose est restée suspendue. Le grand obstacle à tous ces projets, c'est, 1<sup>o</sup>. qu'on ne se trouve pas assez muni d'argent pour se charger de ce Collège; 2<sup>o</sup>. qu'on a écrit à MM. de la Maison de Paris, comme j'y ai aussi écrit conjointement avec nos autres Messieurs, & l'on attend la réponse à toutes ces Lettres. Quant à moi, j'adore en secret les desseins, toujours tant adorables, d'un Dieu qui dispose tout avec une bonté & une miséricorde infinie. J'ignore quels sont ses desseins sur moi qui ne mérite pas le nom de Missionnaire de J. C., & qui n'ai aucune des qualités qui seroient nécessaires pour cela; mais je ne demande & ne désire que ce qu'il veut, comme il le veut, & parce qu'il le veut. J'en dis autant de tout ce qu'il voudra opérer par moi, prêt à rester toujours un néant, pauvre & inutile, tant qu'il lui plaira,

ou qu'il ne demandera rien autre chose de moi. Je sens que nous ne sommes tous rien en présence de sa divine majesté. Il se sert de qui il lui plaît, pour ce qui lui plaît, comme il lui plaît, non qu'il ait besoin de qui que ce soit; mais il nous demande peu, afin de nous donner infiniment, en se donnant lui-même à nous: c'est-là, je vous assure, toute ma consolation. Avec cela, je vois ma misère & mon néant dans un grand esprit d'abandon. Je demande à Dieu, seul auteur de tout don parfait, toute la bonne volonté que lui-même il demande de moi, & la fidélité que je dois avoir à son service. J'attends l'une & l'autre de sa très-pure miséricorde, & je me tiens renfermé dans mon pauvre néant, sans aucun autre souci, sinon que je ne réponds pas, comme je le devois, à la volonté de Dieu & à ses desseins sur moi. Du reste, je vois, sans me troubler, que je n'ai rien de ce qui seroit nécessaire pour m'acquitter de la moindre partie de ce que j'ai à faire, & que les choses souffrent de mon incapacité. Dieu est ma caution; c'est lui qui réparera tout, & qui disposera tout pour sa plus grande gloire & d'une manière qui lui

fera  
évic  
aur  
C  
laiss  
aban  
den  
selon  
cet  
ouvr  
l'ané  
souti  
ble.  
a de  
secou  
est m  
ce, e  
rien;  
lumi  
rien,  
lui a  
Dieu  
il arr  
bonte  
sans  
tout  
vous  
ment  
Qu  
Missi

fera d'autant plus glorieuse, qu'il sera évident que les instrumens humains y auront moins de part.

Quant à notre Collège, il n'a pas laissé de trouver des difficultés; je l'ai abandonné de mon mieux à la Providence, ne demandant que ce qui seroit selon son bon plaisir; la priant que, si cet Etablissement n'étoit pas son seul ouvrage & pour sa seule gloire, elle l'anéantît à l'instant, ou qu'elle le soutînt elle-même, s'il lui étoit agréable. Aussi, Dieu a dissipé les orages, & a donné de moment en moment les secours convenables. Du reste, Dieu seul est ma vie, mon soutien & mon espérance, en ceci comme en tout. Je ne vois rien; mais je sais que Dieu seul est toute lumière, & cela me suffit. Je ne fais rien, Dieu seul est toute sagesse, & je lui abandonne tout. Je ne puis rien, Dieu seul a tout pouvoir; il dispose, il arrange tout avec une douceur, une bonté, une miséricorde sans bornes & sans mesure: à lui seul toute gloire & tout Empire. C'est tout ce que je puis vous dire par rapport à cet Etablissement, & tout ce que j'en fais.

Quant à notre réunion avec MM. des Missions étrangères, elle paroissoit né-

cessaire dans les circonstances , non-seulement parce que la Mission leur étoit donnée ; qu'ils sont très-capables de la soutenir & de nous diriger , & qu'ils n'avoient pas dans ce moment un nombre de Missionnaires suffisant pour la dixieme partie de ce qu'il y a de plus essentiel à faire , mais encore parce que nous nous trouvions nous-mêmes hors d'état d'y perpétuer le bien. Le manque de sujets auroit été bien-tôt sensible parmi nous. D'ailleurs , dans des temps aussi nébuleux , dans des circonstances aussi critiques que celles où nous nous trouvions , nous avons besoin de cet appui , de ce soutien ; & c'est sans doute Saint François Xavier , qui est le protecteur de la Maison de ces Messieurs , qui nous a procuré cette ressource.

Depuis ce moment , chacun s'acquitte de son emploi sans tant de contradiction. Les Missionnaires , nos voisins , qui nous regardoient presque comme des excommuniés , se sont réunis avec nous. Notre Evêque qui ne demande que le bien , nous procure tous les secours qu'il peut pour cela : nous ne pouvons que nous louer de toutes les bonnes façons de tous les nouveaux Missionnaires qui travaillent , comme nous & avec nous ,

à  
p  
q  
p  
de  
M  
na  
qu  
de  
Fr  
Fr  
Ch  
dép  
ma  
M  
nn  
trou  
On  
vien  
pay  
qu'd  
L  
un é  
il y  
de T  
pays  
plein  
exem  
A p  
tiers

à la vigne du Seigneur. Nous ne voyons pas non plus le même déchainement qu'on voyoit auparavant dans la plupart des Séculiers. Vous savez sans doute que M. l'Evêque chargé de cette Mission, a cédé la Cure de Chandernagor aux RR. PP. Capucins. Sur ce que le P. Sébastien ayant les pouvoirs de Préfet apostolique, par rapport aux François, & cette Ville n'ayant que des François, ou leurs domestiques, de Chrétiens, il l'a regardée comme de la dépendance immédiate de ces Peres; mais selon ce que j'ai entendu dire aux Missionnaires qui s'y trouvoient, c'est un grand bien pour nous, de nous trouver déchargé d'un pareil fardeau. On y a affaire avec des gens qui ne viennent pas pour se sanctifier dans ce pays, & auprès desquels il est rare qu'on fasse quelque fruit.

Les Missions des Portugais sont dans un état bien triste : elles ont perdu, il y a quelques années, l'Archevêque de Tranganor, ancien Missionnaire du pays. C'étoit un saint Prélat, instruit, plein de zele, & dont l'autorité & les exemples soutenoient toute la Mission. A présent les Missionnaires de ces quartiers se trouvent sans les secours né-

cessaires dans bien des endroits , sans Supérieurs qui aient une autorité suffisante , & sans personne qui puisse les fixer , & leur servir de point de réunion. Ils sont la plupart fort âgés , cassés par la maladie , & chargés de plusieurs districts qu'ils ne peuvent soigner comme ils voudroient , & comme il faudroit , pour y faire un bien solide. D'ailleurs , ils attendent de jour en jour le moment où on viendra les relever : ils le souhaitent même ; car , quoi qu'on en dise , notre vœu le plus général & le plus vrai , est qu'on travaille à faire connoître & servir Dieu , & nous disons de tout notre cœur : *Utinam omnes prophent !*

L'on a assuré que cette Mission avoit été donnée à d'autres Religieux qui avoient fait quelques démarches préliminaires pour s'en mettre en possession , mais qui n'ont pas été au-delà. Il est venu cependant d'un côté un Missionnaire Franciscain , envoyé par l'Archevêque de Goa , lequel a pris l'habillement des anciens Missionnaires , & qu'ils ont laissé se fixer dans une de leurs meilleures Eglises : de l'autre côté , la Congrégation de la Propagande a envoyé deux autres Missionnaires ,

Carmes

Carmes-Déchauffés, avec ordre de ne rien changer à ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent, sans un nouvel ordre de la sacrée Congrégation.

Nous avons reçu ici de cette Congrégation une réponse à M. l'Evêque de Tabraca, qui au commencement de sa Supériorité dans cette Mission, lui avoit écrit, à la demande de tous les Missionnaires, pour tranquilliser les consciences, & s'assurer que chacun étoit suffisamment autorisé à suivre ce qui sembloit tolérable dans les rits Malabares, sans aller contre les ordres des souverains Pontifes, & ce qui sembloit indispensable, pour ne pas révolter ce Peuple, & l'éloigner entièrement de notre sainte Religion. Cette réponse porte que l'on peut tolérer, au moins pour le présent, lesdits rits, tels qu'ils sont en pratique dans la Mission, vu la grande nécessité où l'on se trouve de les suivre. Or, tout ce qui faisoit le plus de peine, a été marqué à Rome, soit par un Evêque qui a demeuré ici long-temps en qualité de Supérieur du Collège de Virampattanam, lequel fut chargé par Clément XIV de faire des informations, & de les envoyer; soit par M. l'Evêque de Tabraca, comme je viens de le dire.

Ainsi, nous n'avons plus rien qui puisse embarrasser, ni qui puisse altérer l'union, la concorde & la bonne intelligence qui regnent entre nous & Messieurs des Missions étrangères, sur-tout depuis que nous leur sommes soumis & associés.

M. Andrea est toujours avec les Portugais; il a eu beaucoup de peine à s'y accoutumer pour bien des raisons qu'il seroit trop long de détailler. De plus, il a été attaqué d'une longue maladie qui a manqué de l'enlever, & qui a fort altéré son tempérament; ce qui l'avoit porté à revenir parmi nous, & je le lui aurois conseillé dans le temps de sa maladie, dont il se seroit bien mieux guéri à Pondichéry qu'ailleurs; mais il paroît que ce n'étoit pas l'ordre de la Providence. Il est actuellement chargé d'une Eglise dans la Mission Portugaise, & il me marque qu'il est en état de la soigner, quoiqu'il ne soit pas encore bien rétabli.

Je vous ai écrit deux fois depuis la reddition de cette Ville, par deux occasions qui m'ont paru sûres, & j'espère que vous aurez reçu mes Lettres. Je vous marquois que j'ai reçu l'aumône en argent que vous me faisiez passer, avec une caisse où se trouvoit bon

n  
en  
ce  
no  
vo  
ch  
un  
ci,  
vie  
ver  
fon  
con  
les  
la V  
il ne  
petit  
Je  
Coll  
reliq  
rer,  
vice  
que  
Si el  
en fe  
capa  
que l  
à cel  
Je  
de d  
étran

nombre de livres latins, un ornement en soie & beaucoup de chapelets. Tout cela a été parfaitement bien reçu, & nous est d'un grand secours. Quand vous nous enverrez des chapelets, tâchez qu'ils ne soient point en bois. Dans un climat brûlant & brûlé comme celui-ci, ils se fendent incontinent, & deviennent inutiles. Il y en a de petits de verre bleu qui ne sont pas chers, qui sont fort solides; ce sont ceux qui conviennent le mieux ici. Qu'on nous les fasse passer tels qu'on les achette à la Verrerie; nous les ferons enfiler; mais il ne faut pas que les grains soient trop petits, ni les trous trop fins.

Je suis chargé d'une Paroisse & d'un Collège que je voudrois bien munir de reliques. Si vous pouviez m'en procurer, vous nous rendriez un grand service, en nous donnant des protecteurs que nous honorerions de notre mieux. Si elles étoient sans reliquaires, nous en ferons faire ici où nos ouvriers sont capables de semblables ouvrages, quoique leur travail ne soit pas comparable à celui des ouvriers d'Europe.

Je voulois proposer à M. de Tabraca de demander à Messieurs des Missions étrangères quelque jeune Ecclésiastique

qui ait bien fait ses études, & à qui il ne manque que l'âge pour recevoir la Prêtrise, ou qui l'ait reçue depuis peu. Il pourroit venir former un Collège avec quelqu'ancien Missionnaire. Celui dont je suis chargé, lui tiendrait lieu de fondement; il reformeroit ce qui en a besoin, & le mettroit sur un bon pied; mais il est à propos, pour de semblables Etablissmens, qu'un seul en soit chargé ou en chef, ou en second, pendant plusieurs années, & un jeune homme a communément plus de zele & d'activité, & se fait mieux écouter des jeunes gens. Je n'ai pu encore en parler à Sa Grandeur, mais je lui en parlerai.

Je voudrois profiter de cette occasion, pour écrire à M. du Fougeray à qui je suis toujours tout dévoué; mais l'on m'attend pour porter cette Lettre à la Ville, & je n'ai plus le temps que de me recommander à vos prieres, & de vous assurer de la reconnoissance & du respect avec lesquels je suis, &c.



J  
de  
qui  
noi  
Ind  
gne  
de  
Evê  
Ad  
où  
de  
Por  
étoi  
nois  
s'éto  
cieu  
de  
sépu  
Jesu  
Mai

---

**E X T R A I T**

*D'une Lettre du P. Ansaloni , de la Congrégation de la Mission , à \*\*\*.*

Goa, ce 21 Mars 1782.

**J**E tiens la parole que je vous ai donnée de vous faire le rapport fidèle de ce qui s'est passé à Goa, lors de la reconnaissance faite du corps de l'Apôtre des Indes, Saint François Xavier. Monseigneur Emmanuel de Sainte Catherine, de l'Ordre des Carmes - Déchauffés, Evêque de Cochin, & en même temps Administrateur de l'Archevêché de Goa où il réside, & le Gouverneur général de cette Capitale de la domination des Portugais dans l'Inde, ont jugé qu'il étoit à propos de faire cette reconnaissance, pour dissiper les bruits qui s'étoient répandus que ce saint & précieux dépôt avoit été enlevé. Le corps de ce zélé Missionnaire est dans un beau sépulcre de marbre, dans l'Eglise du Jesus, à laquelle est unie une des trois Maisons que les Jésuites avoient ici.

Dans cette même Eglise, hors du Sanctuaire, on avoit préparé une estrade couverte de damas cramoisi. Sur cette estrade, on avoit placé une grande urne de cristal, avec des ornemens dorés; au-dessus, à une certaine hauteur, étoit un magnifique baldaquin de damas, avec des franges d'or. Autour de l'estrade, régnoit une balustrade de bois peint, & sur laquelle étoient de grosses torches de cire. Ces préparatifs ainsi faits, & le jour pris secrètement, pour la cérémonie, le samedi avant la Quinquagésime, 9 Février, vers la fin du jour, on posa des gardes dans l'Eglise & dans la Maison. Peu après M. l'Administrateur entra avec les personnes de sa suite, M. le Gouverneur, l'Officialité, quantité de Nobles, les Juges, les Conseillers, tous en habits de cérémonie, un bon nombre de Chanoines, de Prêtres séculiers, de Religieux & de Dames même.

On distribua d'abord de gros flambeaux allumés à plus de 50 personnes, & avec un dais on se rendit au lieu du sépulcre, par la porte intérieure de la Maison (car celle de l'Eglise étoit fermée); on monta au haut du mausolée, par un escalier pratiqué pour

ce  
ce  
C  
qu  
tr  
ce  
du  
Sai  
teu  
Sai  
hau  
dos  
cou  
pro  
trad  
l'Eg  
tre  
tres  
Une  
me  
mais  
solée  
pas  
l'hon  
si pr  
Q  
le lie  
cevo  
un v  
corps

cela , & le sieur Cazalani, Ingénieur de ces contrées , & ci-devant Frere de la Compagnie de Jesus , portant huit clefs que l'Evêque , le Gouverneur & les autres personnes préposées à la garde de ce dépôt conservent , ouvrit le sépulcre du côté de la partie des pieds du Saint , en présence de tous les spectateurs , tira le cercueil qui renferme le Saint. Ce cercueil est de deux pieds de haut , long de huit ; le couvercle est en dos d'âne , fermé par trois ferrures , & couvert de drap d'or. Cela fait , on porta processionnellement le cercueil sur l'estrade qu'on avoit élevée au milieu de l'Eglise. L'Evêque , le Gouverneur , quatre de nos Missionnaires & quatre autres Ecclésiastiques voulurent le porter. Une érépelle & une jambe fort enflée me priverent alors de cet avantage ; mais , quand on le remit dans le mausolée , mon indisposition ne m'empêcha pas de me joindre à ceux qui avoient l'honneur & le bonheur de porter une si précieuse relique.

Quand le cercueil eût été posé dans le lieu qu'on avoit préparé pour le recevoir , on leva le couvercle & ensuite un voile de soie qui couvroit tout le corps du Saint. ( Ce voile est envoyé à

la Reine de Portugal par le même vaisseau qui porte ma Lettre.) On vit alors le corps entier. Les pieds & les jambes sont en bon état & encore palpables ; la tête est couverte de sa peau, mais sèche, & en quelques endroits on aperçoit le crâne : malgré cela, la physionomie n'est pas tout-à-fait effacée, & si on le vouloit, on pourroit encore en tirer des portraits ; le bras & la main gauche sont assez bien conservés & posés sur la poitrine. Il est vêtu des habits sacerdotaux qui paroissent encore neufs, quoique la chasuble soit un présent de la Reine de Portugal, de la Maison de Savoie, femme de Pierre II. Il est à observer que le Saint étoit de stature très-basse ; ses pieds sont demeurés assez noirs, peut-être parce qu'il étoit dans l'usage de faire pieds nuds tous ses voyages. Au pied droit, il manque deux doigts qui par un pieux larcin ont été enlevés : on fait que le bras droit est à Rome. Quand le corps fut ainsi découvert, les assistans le baisèrent les uns après les autres, avec vénération & sans aucune confusion. Ils y firent toucher aussi avec respect des mouchoirs, des chapelets & des croix, après quoi on ferma le cercueil, & on

le mit dans une urne de cristal, destinée à le recevoir. On chanta ensuite le *Te-Deum*, & le corps resta exposé à la vénération publique, sur l'estrade placée au milieu de l'Eglise. La première nuit, la Communauté des Dominicains veilla avec les soldats commandés pour la garde. Le Dimanche suivant, 10 Février, de très-bon matin, commença le concours du Peuple qui, le second & le troisième jour, fut encore plus grand & toujours en bon ordre. Un des cristaux de l'urne fut cependant rompu par la foule que les Prêtres & les soldats ne purent empêcher de s'approcher.

Parmi la multitude des personnes accourues pour visiter le corps du saint Apôtre des Indes, on vit plusieurs Gentils & un frere du Roi de l'Indoustan, peu éloigné de Goa. Le Regolo déclara par son Interprete qu'il croyoit que notre Religion étoit la seule véritable. On ne vit néanmoins aucune conversion. Les PP. Observantins passèrent la seconde nuit dans l'Eglise, & les Peres de Saint-Philippe de Neri, la troisième. Pendant ces trois jours, deux ou trois processions de différentes Communautés, se rendirent dans l'Eglise de Jesus,

pour y chanter le *Te - Deum* & des Messes solennelles. \*

Le premier jour, elle fut chantée par le Doyen, premier Dignitaire du Chapitre, qui s'y trouva assemblé, ainsi que MM. l'Evêque & le Gouverneur. Notre Supérieur la chanta le second jour : nous y assistâmes tous, les Séminaristes, l'Evêque & le Gouverneur. Le troisieme jour, la Messe fut Pontificale. Le Gouverneur y assista en grande cérémonie, avec le Conseil, les Magistrats & les Officiers. Quand la Messe fut achevée, l'Evêque donna la bénédiction au nom du Pape, & publia une Indulgence plénierie au bruit du canon de toutes les forteresses.

Dans l'après-midi du troisieme jour, 13 Février, la foule étant diminuée, on put aisément & sans violence fermer les portes de l'Eglise. Il y resta quelques personnes pour la garde du saint dépôt, & dans la nuit, en présence de MM. l'Evêque, du Gouverneur, & dans le même ordre que dans le commencement de la cérémonie, on transporta le corps dans le mausolée de marbre. On le couvrit d'un nouveau voile brodé : on ferma ensuite le sépulcre avec les huit clefs, & on dressa

un acte de tout ce qui s'étoit passé.

Ainsi finit cette reconnoissance solennelle du corps de l'Apôtre des Indes, Saint François Xavier, de la Compagnie de Jesus. Il est vraisemblable qu'on ne la renouvellera pas souvent, & parce qu'on n'aura pas les mêmes motifs, & parce que le saint corps s'altère & semble pâtir de l'air, des lumieres & de la chaleur qu'occasionne la foule qu'attire une aussi pieuse cérémonie.

**F I N.**

1875  
The first of the  
the following are the

1875

1875

---



---

# T A B L E

Des Matieres contenues dans le XXVI<sup>e</sup>  
Volume.

**M**ÉMOIRE sur la vie de M. Pirquet,  
Missionnaire au Canada; par M. de  
la Lande, de l'Académie des Sciences.

Pages 1.

Histoire de l'Astronomie Chinoise, de-  
puis le commencement de la Monar-  
chie Chinoise, jusqu'à l'an 206 avant  
Jesus-Christ. 71

Mémorial sur le voyage & la visite à  
Peking & en Chine, du Cardinal  
Ch-Thom. Maillard de Tournon. 296

Extrait de la relation de la persécution  
qu'a essuïe M. Gleyo, Missionnaire  
Apostolique du Séminaire des Missions  
étrangeres, dans la Province de Sut-  
chuen en Chine. 355

Lettre de M. Bourgeois, Missionnaire en  
Chine, à M. l'Abbé de Charvet, Prévôt  
de l'insigne Collégiale de Pont-à-  
Mousson. 417

Lettre du même au même. 440

Lettre de M. du Frêne, Missionnaire  
Tome XXVI. Z

518 Table des Matieres:

<i>Apostolique du Séminaire des Missions étrangeres, à M. ***.</i>	Pages 444
<i>Lettre de M. Lamath, Missionnaire à la Chine, à M. Dugad.</i>	449
<i>Lettre de M. Dollieres, Missionnaire à Peking, à M. son frere, Curé de Lexie, près Longwi.</i>	456
<i>Lettre de M. Bourgeois, Missionnaire à Peking, à M. Dollieres, Curé de Lexie, près Longwi en Lorraine.</i>	486
<i>Extrait de quelques Lettres de Peking.</i>	493
<i>Extrait d'une Lettre de M. Buffon, Missionnaire aux Indes orientales; à M. de Brassaud, Prêtre du Séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet.</i>	497
<i>Extrait d'une Lettre du P. Ansaloni, de la Congrégation de la Mission, à ***.</i>	509

Fin de la Table.

96  
5396 4

ières:

*re des Missions*

Pages 444

*Missionnaire à*

*l. 449*

*Missionnaire à*

*rière, Curé de*

456

*Missionnaire*

*rières, Curé de*

*en Lorraine.*

486

*es de Peking.*

493

*M. Buffon,*

*s orientales; à*

*du Séminaire*

*hardonnet 497*

*P. Ansaloni,*

*e la Mission,*

509

*able.*

